

# **LA ZONE FRANC**

**RAPPORT 1995**

**RAPPORT ANNUEL  
DE LA ZONE FRANC**

# 1. EVOLUTION GENERALE DES ECONOMIES DANS LE MONDE ET SITUATION DE LA FRANCE

# 1.1. LE CONTEXTE ÉCONOMIQUE INTERNATIONAL

## 1.1.1. L'ÉVOLUTION GÉNÉRALE

### 1.1.1.1. Généralités

La croissance mondiale s'est établie à 3,5 % en 1995 à un niveau voisin de celui atteint en 1994 (+3,7 %). Ce taux moyen reflète des évolutions différenciées entre les pays industrialisés, les pays en développement et les pays en transition. Le commerce mondial est resté très dynamique en conservant un rythme (+ 8 % en volume, après + 9,5 % en 1994) plus de deux fois supérieur à la croissance mondiale. Le tassement de la progression des échanges – néanmoins toujours vigoureux – des pays les plus industrialisés (+ 7,3 % après + 9,2 % pour les importations et + 6,9 % après + 8,2 % pour les exportations) a été presque compensé par l'accélération du commerce de l'ensemble des pays émergents.

Sur le plan des accords commerciaux, les États-Unis et le Japon ont résolu par la négociation leurs principaux différends. Par ailleurs, l'Organisation mondiale du commerce a commencé d'être mise en place, tandis que le GATT subsistait, parallèlement, à titre transitoire.

L'année 1995 a été marquée par des déséquilibres persistants des balances courantes. Le solde des paiements courants des pays industrialisés, négatif en 1994 de USD 2,2 milliards, est redevenu positif en 1995 atteignant USD 20,2 milliards.

Le déficit des paiements courants américains est resté très élevé à USD – 152,9 milliards en 1995, contre – 151,2 milliards en 1994. L'excédent japonais a diminué de près de 15 % passant de USD 130,6 milliards en 1994 à USD 111,2 milliards en 1995. Cette évolution a été liée notamment à l'appréciation du yen qui a freiné les exportations et favorisé la poursuite de l'accroissement des importations japonaises à un rythme supérieur, pour la deuxième année consécutive, à 13 % l'an en volume.

### 1.1.1.2. Évolution économique dans les pays de l'OCDE

La croissance en moyenne annuelle dans les pays industrialisés a été un peu moins soutenue en 1995 qu'en 1994 passant de 2,8 % à 2,1 %. Au sein de l'Union européenne, le léger ralentissement de la croissance, qui a atteint 2,6 % en 1995 contre 2,8 % en 1994, reflète des situations contrastées entre les principaux pays. Si la France (à 2,2 % contre 2,8 %), l'Allemagne (à 1,9 % contre 2,9 %) et le Royaume-Uni (à 2,5 % contre 3,4 %) ont constaté un fléchissement de la croissance, cette dernière s'est accélérée en Espagne (à 3 % contre 2 %) et en Italie (à 3,2 % contre 2,2 %).

L'inflation est restée stable dans l'Union européenne autour de 3 %. Dans le même temps, le taux de chômage européen a diminué légèrement à 11,2 % contre 11,6 % l'année précédente. Si la baisse de ce taux a été peu sensible en Allemagne à 9,5 % contre 9,6 %, elle a été plus nette en France à 11,8 % contre 12,3 % et au Royaume-Uni à 8,3 % contre 9,4 %.

La priorité accordée à la lutte contre les déficits publics a permis aux Quinze de ramener leur déficit exprimé en pourcentage du PIB de 5,8 % à 5,1 %. Le besoin de financement des administrations publiques au sens de Maastricht a reculé dans les principaux pays européens à l'exception de l'Allemagne (3,5 % contre 2,6 % en 1994) : en France de 5,8 % à 5 %, au Royaume-Uni de 6,9 % à 5,7 %, en Italie de 9 % à 7,4 %, en Espagne de 6,6 % à 6 %.

Au Japon, la croissance inférieure à 0,5 % les deux années précédentes n'a atteint que 0,9 % en 1995. Le taux de chômage qui était voisin de 2,2 % en 1992 a continué à progresser lentement, s'inscrivant à 3,2 % pour 1995. Les prix ont faiblement fléchi de 0,3 % et le déficit budgétaire s'est accru, passant de 2,1 % à 3,1 % du PIB.

Aux États-Unis, la croissance a sensiblement ralenti en 1995 pour revenir à 2 % contre 3,5 % l'année précédente. Dans le même temps, le taux de chômage s'est stabilisé à ses niveaux les plus bas depuis 1990, oscillant autour de 5,6 % en moyenne annuelle. Les prix à la consommation sont restés pratiquement stables (2,6 % en 1994 et 2,5 % en 1995). Le déficit budgétaire a été ramené de 2,3 % à 2 % du PIB.

### 1.1.1.3. Évolution économique dans le reste du monde

La croissance dans les pays en développement est restée soutenue en 1995 atteignant 5,9 %, soit un niveau voisin de celui de 1994 (6,4 %). Cette tendance globale ne rend néanmoins pas compte de l'évolution contrastée de la croissance dans les différentes zones géographiques.

En Asie, le rythme de la croissance est resté élevé à 8,4 % contre 8,8 % en 1994. En raison de la crise qui a frappé l'économie mexicaine, un fort ralentissement de la croissance économique a été enregistré en Amérique latine, où elle a reculé de 4,7 % en 1994 à 0,9 % en 1995. Le Mexique et l'Argentine sont en effet entrés en récession en 1995 avec des taux respectifs de croissance du PIB de - 6,9 % et de - 4,4 %.

En Afrique, le taux de croissance est passé de 2,4 % en 1994 à 3,2 % en 1995. L'amélioration a été encore plus nette pour l'Afrique sub-saharienne, le taux de croissance de cette région géographique augmentant de 1,7 % en 1994 à 4,8 % en 1995.

La récession frappant les pays en transition s'est nettement ralentie en 1995, le taux de croissance de cette zone évoluant de - 8,8 % en 1994 à - 1,3 % en 1995.

Dans les pays en développement, la hausse des prix à la consommation a fortement reculé de 48 % en 1994 à 19,9 % en 1995. Cette évolution très favorable a concerné la plupart des régions et notamment l'Amérique latine (223,7 % en 1994 ; 37,9 % en 1995) et l'Afrique (33,8 % en 1994 ; 25,8 % en 1995). La moindre progression de l'indice des prix à la consommation a été encore plus nette en Afrique sub-saharienne : 29,5 % en 1995 contre 50,9 % en 1994.

Les déficits publics, pour l'ensemble des pays en développement, se sont légèrement atténués, passant de - 2,4 % du PIB en 1994 à - 2,1 % du PIB en 1995. Ils ont régressé pour l'Afrique dans son ensemble de - 6,1 % à - 3,9 % et, pour les seuls pays au Sud du Sahara, de - 6,8 % à - 5 %.

Les termes de l'échange, exprimés en dollars, ont progressé pour les pays exportant principalement des matières premières et des produits agricoles. Ils se sont également améliorés pour les pays exportateurs de produits manufacturés. En revanche, ils se sont nettement détériorés pour les pays dont les produits pétroliers constituent la principale exportation.

## PRINCIPAUX INDICATEURS ÉCONOMIQUES

	1992	1993	1994	1995
<b>TAUX DE CROISSANCE DU PIB</b>				
Pays industrialisés	2,4	2,4	3,7	3,5
France	1,7	0,8	2,8	2,1
Allemagne	1,3	- 1,5	2,8	2,2
Royaume Uni	2,2	- 1,2	2,9	1,9
USA	- 0,5	2,3	4,0	2,5
Japon	2,3	3,0	3,5	2,0
Pays en développement	1,1	0,2	0,5	0,9
dont Afrique	6,3	6,2	6,4	5,9
dont Afrique	0,7	0,7	2,4	3,2
Pays en transition	- 14,7	- 8,5	- 8,8	- 1,3
Ensemble du monde	2,4	2,4	3,7	3,5
<b>CROISSANCE DES PRIX À LA CONSOMMATION (en glissement)</b>				
France	2,4	2,1	1,6	2,1
Allemagne	5,1	4,5	2,7	1,8
Royaume Uni	4,7	2,7	2,5	3,0
USA	3,0	2,7	2,6	2,5
Japon	1,7	1,0	0,7	- 0,3
Pays en développement	35,3	42,5	48,0	19,9
dont Afrique	27,9	27,4	33,8	25,8
dont Afrique Sub-saharienne	39,7	33,2	50,9	29,5
Europe de l'Est	300,9	364,5	152,9	75,3
Russie	1 353,0	896,0	302,0	190,2
<b>ÉVOLUTION DES TAUX DE CHÔMAGE (%)</b>				
France	10,5	12,4	12,0	12,0
Allemagne	7,7	8,9	9,6	9,5
Royaume Uni	9,7	10,4	9,4	8,3
Etats Unis	7,5	6,8	5,4	5,6
Japon	2,2	2,5	2,9	3,2
Autres pays industrialisés	10,3	12,3	12,7	11,9
<b>SOLDE PAIEMENTS COURANTS (milliards de dollars)</b>				
<b>Pays Industrialisés</b>	- 37,0	32,5	- 2,2	20,2
France	3,9	10,5	9,7	18,6
Allemagne	- 21,6	- 16,3	- 21,4	- 17,4
Royaume Uni	- 16,7	- 16,6	- 2,8	- 8,7
Etats Unis	- 61,5	- 99,9	- 151,2	- 152,9
Japon	112,3	132,0	130,6	111,2
Autres	- 52,8	22,8	32,9	69,4
<b>Pays en développement</b>	- 67,4	- 101,9	- 67,3	- 79,0
Afrique	- 8,5	- 8,0	- 10,2	- 15,5
Afrique Subsaharienne	- 9,0	- 8,1	- 5,7	- 7,1
Asie	3,3	- 12,0	0,2	- 16,0
<b>ÉVOLUTION DES TERMES DE L'ÉCHANGE (%)</b>				
Pays en développement	0,1	- 0,4	0,3	- 0,1
Afrique	- 4,4	- 3,7	- 0,8	0,9
Asie	1,1	0,7	- 0,1	0,1
<b>CROISSANCE DU COMMERCE MONDIAL (%)</b>				
Exportations des pays industrialisés	4,8	3,8	9,5	8,0
Exportations des pays en développement	4,3	2,4	8,2	6,9
Exportations de l'Afrique	9,6	6,2	10,6	11,3
Exportations de l'Afrique	- 1,6	2,6	- 1,2	5,4

Source : World Economic Outlook, Eurostat, OMC.

## 1.1.2. LES MARCHÉS MONÉTAIRES ET DE CHANGE

### Taux courts

L'évolution des taux d'intérêt sur les marchés de capitaux à court terme a généralement accompagné celle des taux directeurs. Au Japon, ils ont atteint un niveau historiquement bas, voisin de 0,5 % sur le marché interbancaire à trois mois. Pour la même échéance, les taux étaient voisins de 5,7 % aux États-Unis et de 4 % en Allemagne. En France, les taux à court terme ont évolué à la baisse avec les taux directeurs qui sont revenus de 5 % à 4,45 % entre le début et la fin de l'année 1995 pour le taux des pensions sur appels d'offres, et de 6,4 % à 5,85 % pour le taux des pensions de 5 à 10 jours.

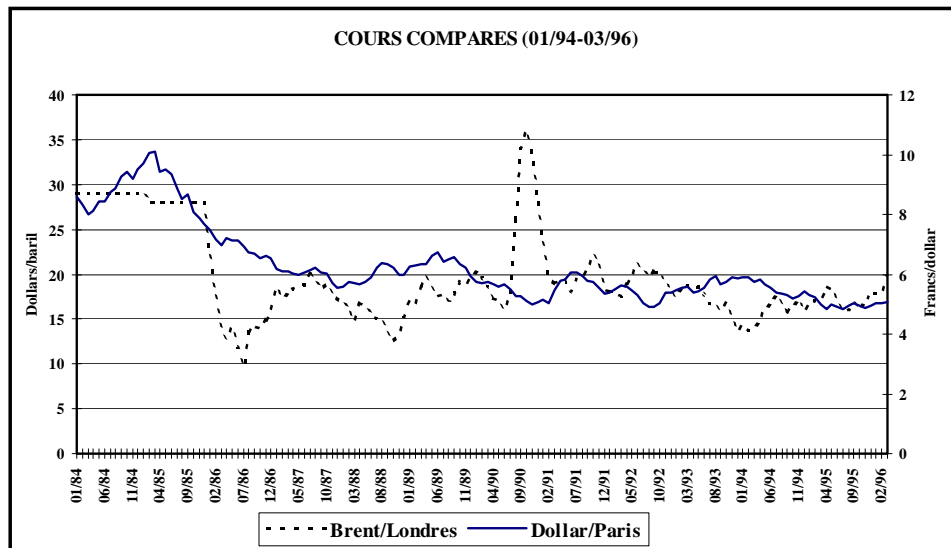
### Taux longs

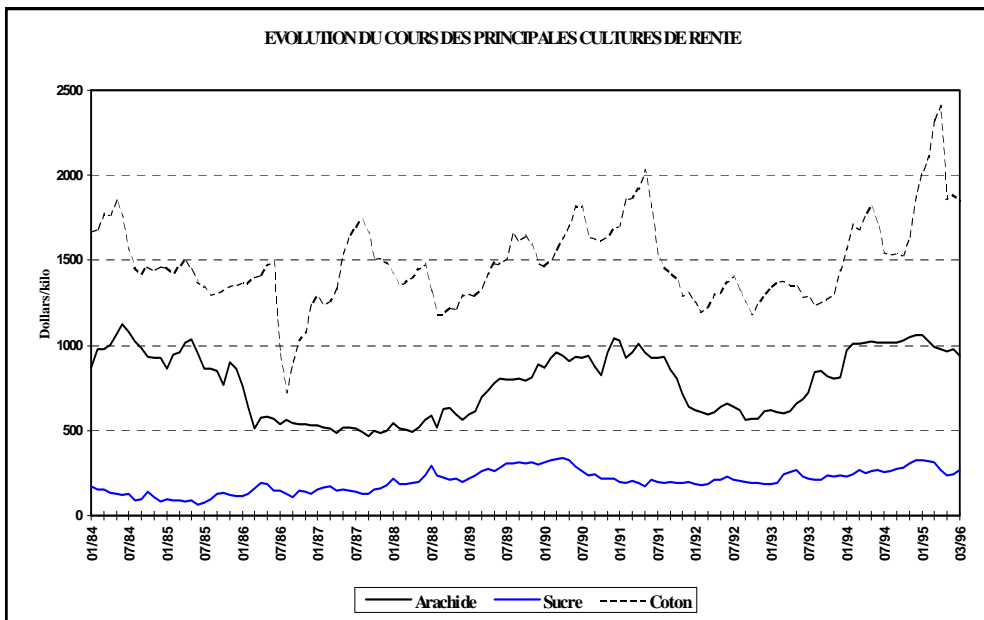
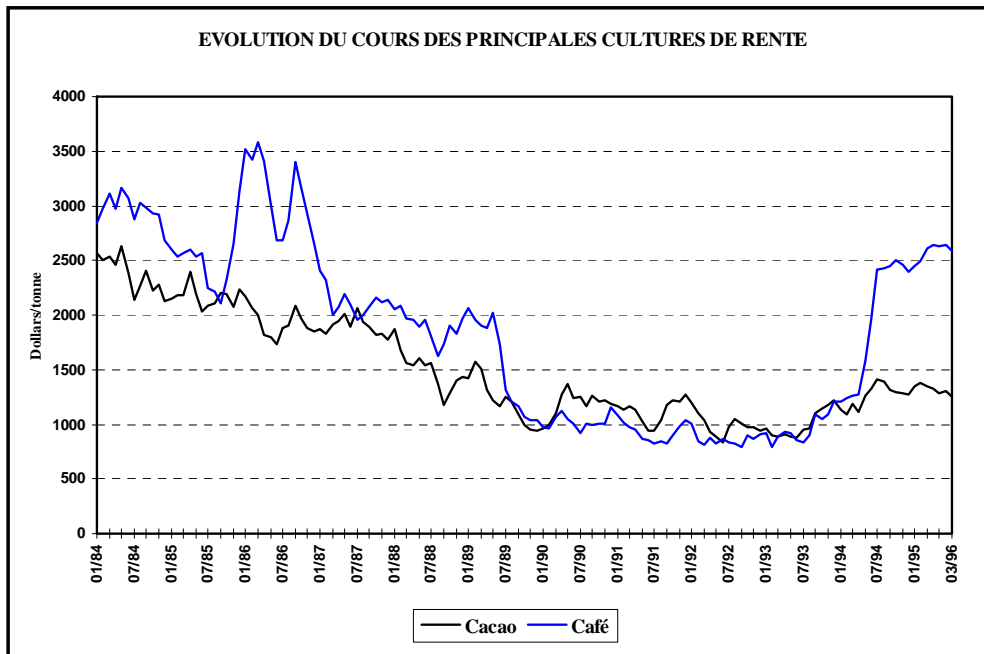
Les taux d'intérêt nominaux à long terme se sont partout détendus en 1995, de 2,2 points aux États-Unis à 3,8 % entre décembre 1994 et décembre 1995, de 1,3 point au Japon à 2,7 %, de 1,3 point en Allemagne et en France à respectivement 6,1 % et 6,7 %, et enfin de 1,1 point au Royaume-Uni à 7,6 %.

### Marchés des changes

L'année 1995 s'est caractérisée par une assez forte volatilité des cours des devises. Dans la première partie de l'année, le dollar a enregistré une très forte baisse vis-à-vis des devises japonaise et allemande. Au second semestre, une reprise est intervenue, partielle contre deutsche mark mais plus marquée contre yen.

Entre fin 1994 et fin 1995, le franc s'est apprécié vis-à-vis de presque toutes les devises européennes et de 4,2 % contre l'écu, même si, en cours d'année, on a pu observer des tensions passagères liées à la perception par les marchés d'incertitudes sur certaines orientations de la politique économique française.





### **1.1.3. LA COOPÉRATION INTERNATIONALE**

#### **1.1.3.1. La construction européenne**

L'année 1995 a été marquée par la préparation du scénario de passage à la monnaie unique. Le Conseil européen réuni à Cannes les 26 et 27 juin 1995 a confirmé les orientations auxquelles avait abouti le Conseil des ministres de l'économie et des finances (Conseil Ecofin) : nombre de pièces (huit) et de billets (sept) des futures gammes en monnaie unique.

Le Conseil européen réuni à Madrid les 15 et 16 décembre a adopté un scénario de passage à la monnaie unique qui peut maintenant servir de base aux préparatifs des utilisateurs de monnaie, privés ou publics. Le Conseil européen a, par ailleurs, décidé que le nom de la monnaie unique sera l' "euro".

Le renforcement de la coordination des politiques économiques des États membres a été poursuivi dans le cadre de l'adoption des grandes orientations de politique économique pour l'année 1995.

Les banques centrales ont poursuivi leurs travaux préparatoires à l'Union monétaire, en liaison étroite avec l'Institut monétaire européen (IME) qui a pour mission de préciser, au plus tard pour le 31 décembre 1996, le cadre réglementaire, organisationnel et logistique dont le Système européen des Banques centrales (SEBC) aura besoin pour accomplir ses tâches. Les travaux menés au sein de l'IME ont été principalement orientés autour de deux projets : la préparation de la future politique monétaire et l'introduction de la future monnaie unique.

#### **1.1.3.2. L'Europe et les pays africains**

Les accords de Marrakech d'avril 1994, avaient consacré la création de l'OMC à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1995 et avaient institué une diminution des droits de douane de l'Union européenne, des États-Unis, du Japon et du Canada, sur la plupart des produits agricoles tropicaux ou non, les textiles, les vêtements et les cuirs et chaussures en provenance des pays en développement. Ces droits restent cependant élevés et cette baisse ne devrait pas avoir d'effet immédiat sur les volumes d'exportation.

L'aide multilatérale allouée par les pays de l'Union européenne aux pays ACP (Afrique Caraïbes Pacifique) emprunte les canaux du Fonds européen de Développement (FED). Elle est allouée dans le cadre des "conventions de Lomé" qui fixent les conditions des relations commerciales ainsi que celles de l'aide au développement entre les deux partenaires. La quatrième convention de Lomé, dite Lomé IV, signée le 15 décembre 1989 pour dix ans, a fait l'objet d'une révision à mi-parcours en novembre 1995. Son protocole financier, renégocié tous les cinq ans, a donné lieu à des débats plus profonds portant sur l'orientation générale de l'aide des pays de l'Union européenne aux pays ACP. Le groupe de ces derniers s'est élargi avec l'accession à l'indépendance de l'Erythrée ; de plus, la possible adhésion de l'Afrique du Sud est étudiée. Néanmoins, certains pays de l'Union européenne ont opté pour un plafonnement des fonds alloués, voire pour leur contraction, au profit d'une aide bilatérale.



## PARTICIPATIONS DES 15 PAYS AU VIII<sup>e</sup> FED (1996-2000)

(en milliards d'écus)

Belgique	0,503
Danemark	0,275
Allemagne	3,000
Grèce	0,160
Espagne	0,750
France	3,120
Irlande	0,080
Italie	1,610
Luxembourg	0,037
Pays Bas	0,670
Portugal	0,125
Royaume Uni	1,630
Autriche	0,340
Finlande	0,190
Suède	0,350
Divers	0,467
TOTAL	13,307

Après de longues négociations, les Quinze se sont accordés, lors du Sommet européen de Cannes des 26 et 27 juin 1995, sur le montant du VIII<sup>e</sup> FED. Celui-ci a été fixé à 13,3 milliards d'écus pour la période allant de 1995 à l'an 2000 et sera constitué non seulement des contributions volontaires des Quinze, mais également des reliquats des FED précédents ainsi que de prêts de la Banque européenne d'Investissement transformés en dons. Compte tenu de l'inflation, les contributions du VIII<sup>e</sup> FED auraient toutefois dû atteindre, toutefois, 15,8 milliards d'écus pour conserver une valeur réelle identique au VII<sup>e</sup> FED. La France qui a apporté 3,12 milliards d'écus représente 23,5 % du montant global du VIII<sup>e</sup> FED et constitue le plus important donateur.

## 1.2. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE ET MONÉTAIRE EN FRANCE

### 1.2.1. LES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS ÉCONOMIQUES

En 1995, la reprise enregistrée par l'économie française a légèrement fléchi (+ 2,2 % contre + 2,8 % en 1994) dans un contexte où l'assainissement des comptes publics et l'emploi sont demeurés des objectifs prioritaires. Pour sa part, la politique monétaire s'est efforcée de garantir la stabilité des prix et, partant, de maintenir les conditions d'une croissance saine et durable.

## ÉQUILIBRE DU PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

(en pourcentage et en milliards de francs)

	1992	1993	1994	1995	
	variations en volume	variations en volume	variations en volume	variations en volume	montants en valeur
<b>RESSOURCES EN BIENS ET SERVICES</b>					
<b>PIB</b>	1,3	-1,5	2,8	2,2	7 674,8
<b>Importations</b>	1,2	-3,5	6,7	5,0	1 619,0
<b>EMPLOIS EN BIENS ET SERVICES</b>					
<b>Consommation finale</b>					
- Ménages	1,4	0,2	1,4	1,8	4 598,0
- Administrations publiques	3,4	3,5	1,1	0,6	1 480,9
- Administrations privées	-0,2	-3,1	0,9	1,4	19,4
<b>Formation brute de capital fixe</b>	-2,8	-6,7	1,3	2,8	1 380,7
<b>Variation des stocks</b>	-	-	-	-	13,0
<b>Exportations</b>	4,9	-0,4	6,0	5,9	1 801,8

Source : INSEE - Comptes de la Nation 1995

Le ralentissement du rythme de progression du PIB est dû en grande partie aux mouvements de stocks qui, en 1994, avaient fortement soutenu la croissance. En revanche, comme l'année précédente, la croissance de l'économie française a largement reposé sur le dynamisme des exportations qui ont augmenté de 5,9 % en volume et en moyenne annuelle. Au regard de ces évolutions, le soutien apporté par la consommation ainsi que par l'investissement est apparu plus modeste. La progression des importations s'est, quant à elle, ralentie (+ 5 % en volume, après + 6,7 %).

Le taux de chômage, au sens du BIT (Bureau international du Travail) est resté stable d'une année à l'autre, pour se situer à 12 % en fin d'année. Le ralentissement de l'activité au second semestre a pesé sur la progression des effectifs, le rythme des créations d'emplois fléchissant dans la seconde partie de l'année.

En 1995, la hausse des prix de détail en glissement annuel a été de 2,1 %, contre 1,7 % en 1994, après 2 % un an auparavant.

Le gouvernement a réaffirmé en 1995 sa volonté de réduire les déficits publics. Le besoin de financement des administrations publiques s'est ainsi établi à 5 % du PIB, contre 5,8 % en 1994.

Le ratio de la dette des administrations publiques rapportée au PIB a augmenté, atteignant 53 % fin 1995, contre 48,6 % en 1994 et 45,7 % en 1993.

## CONTRIBUTION À LA CROISSANCE DU PIB

(en pourcentage - aux prix de 1980)

	1991	1992	1993	1994	1995
CONSOMMATION FINALE					
- des ménages	0,8	0,8	0,1	0,8	1,1
- des administrations publiques	0,5	0,6	0,7	0,2	0,1
- des administrations privées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
FORMATION BRUTE DE CAPITAL FIXE	0,0	-0,6	-1,5	0,3	0,6
VARIATIONS DE STOCKS	-0,7	-0,6	-1,5	1,7	0,1
ÉCHANGES EXTÉRIEURS DE BIENS ET SERVICES	0,2	1,0	0,9	-0,2	0,3
Exportations	1,0	1,3	-0,1	1,6	1,7
Importations	-0,8	-0,3	1,0	-1,8	-1,4
PIB	0,8	1,2	-1,3	2,8	2,2

Source : INSEE - Comptes de la Nation 1995

### 1.2.2. LA BALANCE DES PAIEMENTS ET LA POSITION EXTÉRIÈRE DE LA FRANCE EN 1995

*La présentation de la balance des paiements et de la position extérieure retenue dans le rapport annuel de la balance des paiements pour 1995 diffère de celle de l'an passé. Elle inclut un ensemble de modifications destinées à prendre en compte les règles recommandées par le 5e Manuel de balance des paiements du FMI.*

*Les principales modifications ont porté sur :*

*– la nomenclature des secteurs, le secteur officiel étant éclaté entre les administrations publiques et les autorités monétaires, et le secteur privé s'intitulant désormais " autres secteurs " ;*

*– une recomposition des rubriques et de nouveaux libellés, tant des transactions courantes que des mouvements de capitaux, ces derniers constituant notamment le compte financier, à l'exclusion des avoirs de réserve présentés distinctement sous forme d'avoirs bruts (les engagements à court terme étant retracés dans les capitaux à court terme des secteurs des autorités monétaires et des administrations publiques).*

En 1995, et pour la quatrième année consécutive, le solde du compte des transactions courantes de la France a enregistré un excédent qui s'est élevé à FRF 82,6 milliards, après FRF 38,3 milliards en 1994 et FRF 49,5 milliards en 1993. Les flux financiers à court et à long terme ont été à l'origine de sorties nettes de FRF 105,7 milliards, contre FRF 35,8 milliards en 1994, et les avoirs de réserve bruts ont augmenté légèrement.

Compte tenu des sorties nettes de capitaux et de l'impact des revalorisations sur les portefeuilles-titres et les investissements directs, la position extérieure de la France s'est améliorée, pour la deuxième année consécutive, de FRF 225 milliards en 1995, après une progression proche de FRF 200 milliards en 1994.

### 1.2.2.1. La balance des paiements

#### SOLDES DE LA BALANCE DES PAIEMENTS Présentation simplifiée

(en millions de francs)

	1993	1994	1995
<b>I - COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>49 508</b>	<b>38 269</b>	<b>82 581</b>
BIENS	39 768	36 387	54 008
Marchandises générales	35 575	29 232	47 427
données douanières Fab/Fab	86 099	81 480	102 398
corrections (a)	-50 524	-52 248	-54 971
Travail à façon et réparations	4 193	7 155	6 581
SERVICES	61 977	74 618	75 389
AUTRES BIENS ET SERVICES	30 264	29 051	17 909
<b>TOTAL DES BIENS</b>	<b>132 009</b>	<b>140 056</b>	<b>147 306</b>
<b>ET SERVICES</b>			
REVENUS	-47 896	-56 972	-33 268
TRANSFERTS COURANTS	-34 605	-44 815	-31 457
<b>II - COMPTE DE CAPITAL (transferts en capital)</b>	<b>-447</b>	<b>-25 537</b>	<b>-1 306</b>
<b>III - COMPTE FINANCIER</b>	<b>-64 013</b>	<b>-35 833</b>	<b>-105 722</b>
FLUX FINANCIERS (hors avoirs de réserve)	-94 877	-22 328	-102 074
<b>LONG TERME</b>	<b>-22 421</b>	<b>-255 284</b>	<b>-45 252</b>
Investissements directs	-139	-2 364	13 294
Investissements de portefeuille	16 915	-309 687	-67 236
Autres investissements (b)	-39 197	56 767	8 690
dont secteur bancaire	(-22 597)	(44 295)	(21 085)
<b>COURT TERME</b>	<b>-72 456</b>	<b>232 956</b>	<b>-56 822</b>
(hors avoirs de réserve) (b)			
Secteurs des autorités monétaires et des administrations publiques	-3 063	-56 652	15 675
Secteur bancaire	-282 159	273 247	-175 309
en francs	(-283 805)	(229 342)	(-171 359)
en devises	(1 646)	(43 905)	(-3 950)
Autres secteurs	212 766	16 361	102 812
<b>AVOIRS DE RÉSERVE (bruts) (b)</b>	<b>30 864</b>	<b>-13 505</b>	<b>-3 648</b>
<b>IV - ERREURS ET OMISSIONS NETTES</b>	<b>14 952</b>	<b>23 101</b>	<b>24 447</b>

(a) Le montant des corrections comprend l'affectation des DOM-TOM en balance des paiements ainsi que, notamment, les opérations sans transfert de propriété.

(b) Signe (+) : diminution des créances ou augmentation des engagements envers l'étranger.  
Signe (-) : augmentation des créances ou diminution des engagements envers l'étranger.

Source : Banque de France - Direction de la Balance des paiements

#### *Les transactions courantes : doublement de l'excédent*

L'excédent du commerce extérieur s'est établi en données douanières FAB-FAB à FRF 102,4 milliards, au lieu de FRF 81,5 milliards en 1994. Les exportations se sont accrues sensiblement plus vite que les importations, si bien que le taux de couverture en valeur s'est légèrement renforcé (107,7 % en 1995, au lieu de 106,7 % en 1994).

La progression du solde positif des échanges de biens a résulté de la hausse de l'excédent agro-alimentaire et des biens d'équipement professionnel, conjuguée à la réduction des déficits énergétique, de l'électroménager grand public et des biens de consommation courante. Ces évolutions ont largement compensé le tassement du solde positif des échanges de matériel de transport et l'accroissement du déficit des biens intermédiaires.

La ventilation géographique a fait apparaître une progression de l'excédent des échanges avec les partenaires de la France en Union européenne, avec notamment une réduction sensible du déficit avec l'Allemagne, grâce à l'accélération du rythme des exportations, et le retour à l'équilibre avec l'Italie. Vis-à-vis des autres pays de l'OCDE dans leur ensemble, le déficit s'est creusé, notamment avec les États-Unis. La

reprise de la croissance dans les pays de l'Est a permis d'augmenter sensiblement les exportations et de réduire le déficit français. Les excédents avec l'Afrique et le Moyen-Orient ont progressé et le déficit enregistré avec les pays d'Asie à développement rapide a fait place à un solde positif.

Les échanges de services ont dégagé un excédent de FRF 75,4 milliards, proche de celui de 1994 (FRF 74,6 milliards).

Au total, malgré la sensible réduction du solde positif des autres biens et services, le montant des biens et services a progressé à nouveau en 1995, atteignant 147,3 milliards contre 140 milliards l'année précédente.

Le déficit des revenus s'est inscrit en forte baisse (FRF 33,3 milliards, après FRF 57 milliards en 1994), en raison de l'évolution favorable des revenus des investissements dont le solde négatif est revenu de FRF 55,3 milliards en 1994 à FRF 32,7 milliards en 1995. Structurellement déficitaires, les transferts courants ont dégagé un solde négatif de FRF 31,5 milliards, après FRF 44,8 milliards en 1994.

#### *Les transferts en capital : retour à l'équilibre*

Après le déficit exceptionnel de 1994 (FRF 25,5 milliards) dû aux remises de dette consenties aux pays de la Zone franc par le gouvernement français, le solde négatif s'est établi à FRF 1,3 milliard en 1995 et était imputable, à hauteur de FRF 0,8 milliard, à des pertes sur créances cédées par le secteur bancaire.

#### *Le compte financier : accentuation des exportations de capitaux*

Contreparties de l'excédent du compte des transactions courantes et, par voie de conséquence, de la capacité de financement de la nation, les sorties nettes de capitaux se sont accentuées en 1995 pour atteindre FRF 105,7 milliards, contre FRF 35,8 milliards en 1994. Elles ont résulté aussi bien des opérations à long terme (FRF – 45,3 milliards) que des mouvements à court terme (FRF – 56,8 milliards).

– Les flux financiers à long terme : moindre déficit des opérations de portefeuille

- Investissements directs

Pour la première fois depuis le début des années 80, le solde des investissements directs a affiché un excédent de FRF 13,3 milliards en 1995.

Les investissements directs français à l'étranger ont légèrement diminué et ont été à l'origine de sorties de FRF 53,4 milliards, après FRF 60,5 milliards en 1994.

L'évolution des investissements directs étrangers en France s'est traduite par une progression des entrées nettes de fonds (FRF 66,7 milliards en 1995, contre FRF 58,1 milliards en 1994), grâce à un ralentissement des nouveaux investissements moindre que celui des liquidations.

- Investissements de portefeuille

Particulièrement marqué en 1994 (FRF 309,7 milliards), le déficit de la ligne " investissements de portefeuille " est revenu à FRF 67,2 milliards en 1995.

Tout en réduisant leurs acquisitions de valeurs étrangères, les résidents ont poursuivi la diversification de leurs portefeuilles. Les sorties à ce titre ont fléchi à FRF 119,5 milliards, contre FRF 136,6 milliards en 1994.

Les non-résidents ont été à l'origine d'entrées nettes de capitaux à concurrence de FRF 47,4 milliards. Ils ont repris leurs achats de titres français aux deuxième et troisième trimestres en privilégiant les actions et les titres à court terme au détriment des obligations.

- Autres investissements

Cette rubrique a enregistré un excédent de FRF 8,7 milliards en 1995, après FRF 56,8 milliards l'année précédente. Ce résultat est provenu des opérations du secteur bancaire (FRF 21,1 milliards) mais dans une moindre mesure qu'en 1994, où elles avaient atteint FRF 44,3 milliards, tandis que le secteur des administrations publiques et les autres secteurs (sociétés, compagnies d'assurance, etc.) ont été à l'origine de déficits, respectivement à hauteur de FRF 7milliards et de FRF 5,4 milliards, alors qu'ils avaient concouru à l'excédent de 1994.

- Les flux financiers à court terme (hors avoirs de réserve) : retournement

Après les entrées de capitaux observées en 1994 (FRF 233 milliards), les flux financiers à court terme, hors avoirs bruts de réserve, ont engendré des sorties de FRF 56,8 milliards en 1995. Ce résultat a recouvert deux évolutions divergentes, les sorties déclarées par le secteur bancaire (FRF 175,3 milliards) ayant été en partie compensées par les importantes entrées enregistrées par les autres secteurs (FRF 102,8 milliards), et par les secteurs des autorités monétaires les administrations publiques (FRF 15,7 milliards).

- **Les avoirs de réserve bruts : légère augmentation**

Les avoirs de réserve (bruts) se sont renforcés de FRF 3,6 milliards, après avoir augmenté de FRF 13,5 milliards en 1994.

#### **1.2.2.2. La position extérieure<sup>1</sup>**

Selon une estimation provisoire, le solde négatif des créances et dettes de la France a diminué, pour la deuxième année consécutive, revenant de FRF 538,8 milliards à fin 1994 à FRF 313,8 milliards à fin 1995, soit une amélioration de FRF 225 milliards.

---

<sup>1</sup>La position extérieure constitue un inventaire des créances et dettes des résidents à l'égard des non-résidents.

## POSITION EXTÉRIEURE DE LA FRANCE Présentation simplifiée

(en milliards de francs)

	ENCOURS à FIN 1993*	ENCOURS à FIN 1994*	ENCOURS ESTIMÉ à FIN 1995**
Investissements directs (a)	- 238,8	38,7	237,0
- français à l'étranger	1 511,8	1 540,1	1 828,9
- étrangers en France	- 1 750,6	- 1 501,4	- 1 591,9
Investissements de portefeuille (hors instruments conditionnels)	- 1 309,9	- 1 034,4	- 976,2-
Titres étrangers	767,6	828,9	982,7
- Titres français	- 2 158,5	- 1 863,3	- 1 958,9
Autres investissements (hors avoirs de réserve)	562,0	147,2	138,1
- Crédits commerciaux et avances à la commande	- 136,1	- 221,2	- 237,3
- Position dépôts/crédits des entreprises et des OPCVM	45,4	35,1	- 55,8
- Position dépôts/crédits du secteur bancaire	443,2	94,0	192,0
- Autres investissements des autorités monétaires et des administrations publiques	209,5	239,3	239,2
Avoirs de réserve	309,5	309,7	287,3
Total	- 758,2	- 538,8	- 313,8

\* Chiffres révisés  
 \*\* L'encours à fin 1995 a été établi à partir des encours à fin 1994, actualisés par les flux de balance de 1995.  
 (a) Estimations en valeur de marché

Source : Banque de France - Direction de la Balance des paiements

Deux mouvements ont caractérisé cette amélioration :

– un accroissement des créances nettes au titre des *investissements directs*, lesquelles se sont élevées à FRF 237 milliards à fin 1995 contre FRF 38 milliards à fin 1994. Cette évolution a résulté des effets de valorisation liés à la bonne tenue des bourses étrangères qui ont majoré de FRF 235,4 milliards l'encours d'actions étrangères détenues par les résidents, alors que les flux nets d'investissements français à l'étranger ne se sont élevés qu'à FRF 53,4 milliards en 1995. Pour sa part, l'encours des investissements étrangers en France a progressé de 90,5 milliards, alors que les flux nets d'investissements directs étrangers en France n'ont totalisé que FRF 66,7 milliards, la majoration constatée en termes de position correspondant en fait à des effets de valorisation ;

– une réduction de la position débitrice des *investissements de portefeuille*, qui est revenue à FRF 976,2 milliards à fin 1995 après FRF 1034,4 milliards à fin 1994. En effet, l'accroissement des créances de 153,8 milliards, lié aux achats nets de titres étrangers par les résidents pour un montant de 119,5 milliards, a été supérieur à celui des engagements de 95,6 milliards en relation avec les acquisitions de titres français par les non-résidents pour un montant de 47,4 milliards. Les effets de valorisation ont amoindri quelque peu cette amélioration.

À l'inverse, la position créditrice des *autres investissements* s'est légèrement réduite, en particulier la position dépôts/crédits des entreprises et OPCVM.

Enfin, la position créditrice des avoirs de réserve a quelque peu diminué.

## 1.2.3. ÉTAT DES RÈGLEMENTS ET ÉCHANGES COMMERCIAUX ENTRE LA FRANCE ET LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC

### ÉTAT DES RÈGLEMENTS DE LA FRANCE AVEC LA ZONE FRANC

(en millions de francs)

	1991	1992	1993	1994	1995
I - TRANSACTIONS COURANTES	195	4 687	4 742	4 044	4 085
A) Marchandises	-3 783	1 427	900	-2 220	-1 776
1. Exportations et importations	5 392	8 587	8 281	6 036	7 929
2. Négoce internat.et marchandises autres	-9 175	-7 160	-7 381	-8 256	-9 705
B) Services	10 050	9 039	9 476	11 519	10 602
dont :					
1. Intérêts, dividendes et revenus du capital	3853	2773	1626	4447	3269
2. Salaires et autres revenus du travail	1071	1155	1224	2148	1776
3. Voyages	734	955	1326	-228	412
D) Transferts unilatéraux	-6 072	-5 779	-5 634	-5 255	-4 741
II - TRANSFERTS EN CAPITAL	-434	-88	-47	-22 489	-450
1. Remises de dettes du secteur privé					1
2. Pertes sur créances du secteur privé	-153				-115
3. Remises de dettes du secteur officiel	-281	-88	-47	-22 489	-336
III - CAPITAUX A LONG TERME	-1 773	-3 047	-8 181	10 002	-2 575
A) Crédits commerc. banc. à l'exportation	1 265	914	368	455	-675
B) Investissements directs	-679	-515	-2 055	-1 203	-672
1. Français à l'étranger	-853	-622	-2096	-1282	-888
2. Etrangers en France	174	107	41	79	216
C) Autres investissements (Secteur officiel)	-134	-141	-152	-125	-119
D) Prêts	-2 975	-3 613	-7 571	15 116	-2 151
1. Secteur privé non bancaire	32	-33	-47	21	-70
2. Secteur bancaire	2981	1311	-2274	245	1198
3. Secteur officiel	-5988	-4891	-5250	14850	-3279
E) Investissements de portefeuille	750	308	1 229	-4 241	1 042
IV - CAPITAUX A COURT TERME					
A) Secteur privé non-bancaire	341	197	314	121	-214
B) Secteur bancaire	-357	1 062	2 246	2 655	727
C) Secteur officiel	1 602	-3 063	-2 414	10 972	3 691
V - AJUSTEMENTS	426	252	3 340	-5 305	-5 264

Source : Banque de France - Direction de la balance des Paiements

#### Les transactions courantes

En 1995, en termes de règlements, les échanges entre la France et les pays africains de la Zone franc se sont soldés pour la France par un excédent des transactions courantes (FRF 4,1 milliards) sensiblement identique à celui de l'année précédente.

En données de balance des paiements, le surplus des exportations par rapport aux importations, qui s'était contracté en 1994 conformément aux effets attendus de la dévaluation, s'est renforcé. Ce résultat a été largement imputable à la reprise de l'activité dans les pays africains de la Zone franc. La reprise des exportations françaises rompt ainsi avec la tendance passée, marquée par une baisse continue de leur montant depuis le début des années 1980.



## Evolution des échanges commerciaux<sup>2</sup>

En termes douaniers, les **exportations** françaises vers la Zone franc ont progressé de 31,8 % alors que les importations n'ont cru que de 8,1 %. La croissance des exportations a résulté principalement de celle des ventes de biens d'équipement professionnel (+ 57,1 %), témoignant de la reprise de l'investissement dans les pays africains de la Zone franc. Les exportations de biens d'équipement automobile, de biens intermédiaires ainsi que de biens de consommation ont enregistré également une forte progression (respectivement + 57,1 %, + 41,4 % et + 19,7 %).

Les principaux clients de la France pour la Zone en 1995 ont été la Côte d'Ivoire (28 %), le Sénégal (15 %), le Cameroun (13 %) et le Gabon (11 %).

Les **importations** de la France sont restées essentiellement concentrées sur les produits agricoles et ceux provenant de leur transformation (67 %), sur les produits énergétiques (10 %), ainsi que sur les minerais et métaux non ferreux (18 %).

La progression des achats de produits agro-alimentaires (+ 15,1 %) a résulté davantage de celle des produits issus des industries de transformation locales que des produits agricoles proprement dit (café, cacao, bois tropicaux, produits de la pêche et oléagineux). Les importations de produits énergétiques, liées principalement aux achats de pétrole brut, ont enregistré un recul marqué (- 29,9 %), confirmant une tendance enregistrée depuis 1990. De même, les approvisionnements en matières premières minérales se sont inscrits en repli (- 25,2 %). En revanche, les importations de métaux et produits du travail des métaux ont progressé nettement (+ 34,7 %).

Les principaux fournisseurs de la France ont été, tous produits confondus, la Côte d'Ivoire (40 %), le Cameroun (23 %), le Gabon (14 %) et le Sénégal (9 %). La progression la plus notable a concerné la Côte d'Ivoire. En revanche, les pays exportateurs de produits énergétiques, notamment le Gabon, ont pâti de la réorientation des approvisionnements français.

### COMMERCE DE LA FRANCE AVEC LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC PAR PRODUIT

(en millions de francs)

Données CAF/FAB	EXPORTATIONS			IMPORTATIONS		
	1994	1995	Variation en %	1994	1995	Variation en %
PRODUITS AGRO-ALIMENTAIRES	2 267	2 629	16,0	6 536	7 525	15,1
PRODUITS ÉNERGÉTIQUES	369	262	-29,0	1 573	1 102	-29,9
BIENS INTERMÉDIAIRES	2 201	3 113	41,4	1 729	2 071	19,8
dont : matières premières minérales	13	17	30,8	431	323	-25,1
PRODUITS INDUSTRIELS	7 658	10 481	36,9	755	749	-0,8
Biens d'équipement professionnel	3 603	5 478	52,0	8	16	100,0
Automobiles et matériels de transport	304	478	57,2	1	2	100,0
Biens de consommation	2 703	3 237	19,8	745	730	-2,0
Autres	1 048	1 288	22,9	1	1	0,0
PRODUITS DIVERS	45	46	2,2	8	17	112,5
TOTAL	12 540	16 531	31,8	10 601	11 464	8,1

Source : Ministère des finances - DGDDI.

En termes de **soldes**, la France a accru son excédent pour les biens d'équipement professionnel et les biens de consommation. En revanche, un excédent croissant en faveur des pays africains de la Zone franc a été noté dans le secteur des produits agro-alimentaires. Par produits, le déficit énergétique de la France à l'égard des pays africains de la Zone franc s'est de nouveau inscrit en repli.

<sup>2</sup> En termes douaniers : importations CAF (coût, assurance, fret) ; exportations FAB (franco à bord).

Les principaux excédents français ont été réalisés vis-à-vis du Sénégal (FRF 1,3 milliard), du Bénin (929 millions), du Mali (828 millions) et du Congo (763 millions). Ces quatre pays ont représenté 76 % de l'excédent français vis-à-vis de la Zone franc.

Les déficits, pour leur part, ont correspondu au Cameroun (– 474 millions) et au Niger (– 214 millions). Les relations ont été quasi équilibrées avec la Côte d'Ivoire, qui est le principal partenaire commercial de la France en Zone franc.

## COMMERCE DE LA FRANCE AVEC LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC

(en millions de francs français)

Données CAF/FAB	EXPORTATIONS				IMPORTATIONS			
	1993	1994	1995	variation en % 1994/1995	1993	1994	1995	variation en % 1994/1995
UMOA	8 896	7 506	10 514	40,1	5 319	5 427	6 572	21,1
- Bénin	887	659	956	45,1	63	25	27	8,0
- Burkina	642	474	674	42,2	172	142	150	5,6
- Côte d'Ivoire	3 513	2 945	4 679	58,9	3 291	3 617	4 566	26,2
- Mali	677	530	866	63,4	52	46	38	-17,4
- Niger	570	470	473	0,6	814	469	687	46,5
- Sénégal	2 271	2 002	2 302	15,0	874	1 034	981	-5,1
- Togo	336	426	564	32,4	53	94	123	30,9
UDEAC	6 092	4 919	5 876	19,5	5 168	5 140	4 866	-5,3
- Cameroun	1 943	1 682	2 154	28,1	2 144	2 394	2 628	9,8
- Centrafrique	250	287	297	3,5	25	47	76	61,7
- Congo	1 274	997	1 233	23,6	419	367	470	28,1
- Gabon	2 254	1 632	1 850	13,4	2 525	2 253	1 609	-28,6
- Guinée Equat.	55	37	57	54,1	12	28	31	10,7
- Tchad	316	285	287	0,7	43	51	52	2,0
Comores	126	114	140	22,8	52	36	26	-27,8
TOTAL	15 114	12 540	16 532	31,8	10 539	10 603	11 464	8,1

Source : Ministère des Finances - DGDDI.

### *Les autres postes des transactions courantes*

Les opérations de négoce, qui ont concerné principalement les opérations sur le pétrole, se sont soldées par un déficit en augmentation.

L'excédent des services s'est contracté en raison :

- du repli des entrées nettes au titre des revenus du capital résultant d'une hausse plus marquée des dépenses que des recettes ;
- de la baisse de l'excédent au titre des salaires et autres revenus du travail, liée principalement à la réduction du nombre de coopérants.

En revanche, le tourisme qui était déficitaire en 1994, est redevenu excédentaire en 1995, en raison d'une progression des recettes et d'un repli des dépenses.

Le déficit des transferts unilatéraux s'est réduit sensiblement en relation avec de moindres transferts publics de la France en faveur des pays de la Zone franc.

### *Les transferts en capital*

Les transferts en capital, qui s'établissaient à 22,5 milliards en 1994, compte tenu des mesures exceptionnelles d'annulation de dette en faveur des pays de la Zone franc, sont revenus à 0,5 milliard en 1995.

### *Les mouvements de capitaux à long terme*

Les mouvements de capitaux à long terme se sont soldés par des sorties nettes de 2,6 milliards contre des entrées nettes de 10 milliards l'an passé. En effet, en 1994, l'enregistrement de la contrepartie des annulations de dette qui figure dans les transferts en capital avait donné lieu à l'inscription de remboursements fictifs, se traduisant globalement par des entrées nettes.

Outre ce phénomène, on note :

- une diminution des sorties nettes au titre des investissements directs, qui recouvre en fait un accroissement des nouveaux investissements français en Zone franc compensée toutefois par des entrées de capitaux correspondant vraisemblablement à des flux financiers entre sociétés affiliées ;
- un accroissement des entrées nettes des opérations du secteur bancaire, reflétant une légère augmentation des remboursements des prêts en francs français par les résidents de la Zone franc, alors que les prêts en devises, contrairement à l'an passé, marqué par des mises en place de prêts, se sont traduits par des remboursements nets. Pour leur part, les prêts du secteur officiel se sont soldés par la mise en place de prêts nets.

### *Les mouvements de capitaux à court terme*

Les opérations à court terme se sont soldées par des entrées nettes. Les opérations du secteur privé se sont traduites par des sorties nettes de 0,2 milliard, correspondant à des prêts et des placements à court terme vers les pays de la Zone franc.

Les mouvements de capitaux du secteur bancaire ont reflété une augmentation des avoirs nets des résidents des pays africains de la Zone franc.

Le solde des avoirs officiels a affiché une augmentation de près de FRF 3,7 milliards des engagements, traduisant l'accroissement des avoirs des pays africains de la Zone franc sur les comptes d'opérations des Banques centrales de l'Afrique de l'ouest et de l'Afrique centrale.

## **1.2.4. LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES**

### **1.2.4.1. Objectifs et instruments de la politique monétaire en 1995**

Conformément à la loi, l'objectif final de la politique monétaire française est la stabilité des prix. Pour le Conseil de la politique monétaire de la Banque de France, les prix ne devaient pas augmenter de plus de 2 % en glissement, que ce soit en 1995 ou dans une perspective à moyen terme.

Afin d'atteindre cet objectif final, la Banque de France s'est référée à deux objectifs intermédiaires, l'un externe, l'autre interne :

- un objectif de stabilité de la valeur externe de la monnaie vis-à-vis du groupe des monnaies les plus crédibles du mécanisme de change européen ;
- un objectif intermédiaire interne de moyen terme de 5 % pour la croissance de l'agrégat monétaire M3, compatible avec une croissance tendancielle du PIB d'environ 2,5 % en volume.

Par ailleurs, la Banque de France a continué à considérer l'endettement intérieur total – EIT – comme un indicateur important, car il permet le suivi simultané de l'évolution des financements des entreprises, des ménages et des administrations publiques. La Banque de France a également continué à tenir compte de l'évolution des taux d'intérêt à long terme et de la balance des paiements.

#### **1.2.4.2. Mise en œuvre de la politique monétaire**

L'évolution des taux directeurs en 1995 s'est inscrite dans une tendance à la baisse, amorcée à l'automne 1992 et provisoirement interrompue lors de la crise de change qui a affecté le Système monétaire européen (SME) pendant l'été 1993, puis lors des périodes de tensions momentanées qu'a connues le franc en mars et en octobre 1995.

##### *Les taux d'intervention de la Banque de France*

Le taux des pensions sur appels d'offres qui est resté inchangé à 5 % jusqu'en novembre 1995 a été abaissé à plusieurs reprises en fin d'année pour atteindre 4,45 % le 19 décembre, soit le plus bas niveau atteint depuis 23 ans. Le taux des prises en pensions de 5 à 10 jours a été ramené de 6,40 % à 5,85 % entre le début et la fin de l'année 1995.

##### *Le refinancement du système bancaire par la Banque de France*

Le volume moyen mensuel des concours nets consentis aux établissements de crédit s'est réduit, passant de FRF 149,7 milliards en 1994 à 118,5 milliards en 1995. Cette évolution a résulté principalement d'une augmentation des réserves nettes de change.

Conformément à l'article 104 du Traité sur l'Union Européenne, qui interdit le financement direct du secteur public par les banques centrales depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1994, l'apurement par dixième des avances précédemment consenties par la Banque de France au Trésor public s'est poursuivi en 1995, celles-ci étant ramenées de FRF 21,6 milliards à FRF 19,2 milliards.

##### *Évolution des taux d'intérêt à court terme*

Après une période de tensions en mars 1995, les taux d'intérêt à court terme ont par la suite rapidement décliné, les taux à trois mois retrouvant dès le mois d'août leur niveau inférieur à 6 %, de janvier 1995. Après une remontée en octobre, leur repli s'est accentué en novembre et décembre, les taux d'intérêt à trois mois diminuant ainsi de près de 60 points de base sur l'ensemble de l'année.

##### *Évolution des taux d'intérêt à long terme*

À la hausse des taux d'intérêt à long terme enregistrée en 1994 a succédé une orientation plus favorable des marchés obligataires en 1995. Le taux de l'emprunt phare à 10 ans a régulièrement diminué tout au long de l'année de 8,23 % en moyenne mensuelle en janvier 1995 à 6,75 % en moyenne mensuelle en décembre.

Après s'être légèrement accru en cours d'année, le différentiel entre les taux d'intérêt à long terme français et allemands a retrouvé en fin d'année son niveau du début de l'année 1995, de l'ordre de 65 points de base.

#### **1.2.4.3. Résultats de la politique monétaire en 1995**

Malgré le relèvement de deux points du taux normal de la TVA au 1<sup>er</sup> août 1995, la progression, en glissement, de l'indice des prix à la consommation s'est établi à 2,1 % à la fin de l'année 1995, contre 1,7 % à la fin de l'année 1994. Le taux d'inflation est ainsi resté inférieur d'un point à la moyenne de l'Union européenne.

La stabilité du franc vis-à-vis du groupe des monnaies les plus stables participant au mécanisme de change européen a été assurée tandis que l'objectif intermédiaire de stabilité interne de la monnaie a été

respecté. La progression de M3 qui s'était inscrite à 0,8 % en 1994 s'est raffermie en 1995 pour s'établir à 4,1 % en glissement annuel entre moyennes trimestrielles centrées.

### ÉVOLUTION DES AGRÉGATS DE MONNAIE (données brutes - taux de croissance annuel)

(montants en milliards de francs - variations en pourcentage)

	1994		1995	
	Encours	Glissement(a)	Glissement(a)	Moyenne trimestrielle(b)
Monnaies divisionnaires	18,2	3,8	2,6	2,2
Billets	237,6	0,9	1,4	0,0
Dépôts à vue en francs	1 566,1	3,1	10,3	4,5
TOTAL M1	1 822,0	2,8	9,0	3,8
M2 - M1	1 446,1	8,5	8,5	7,6
Livrets A ou bleus	830,2	6,2	7,2	6,2
Livrets d'épargne populaire	100,4	12,4	12,6	11,8
Comptes pour le développement industriel (Codevi)	192,8	40,8	24,0	25,8
Comptes d'épargne-logement	141,4	2,9	3,3	
Livrets soumis à l'impôt	181,2	5,0	2,5	0,6
TOTAL M2	3 268,0	5,2	8,8	5,5
M3 - M2	2 231,0	- 2,6	0,5	2,2
Dépôts et titres de créances négociables en devises	100,2	11,4	16,9	16,2
Placements à terme	668,1	- 0,1	12,0	18,0
- Dépôts à terme	483,4	5,6	23,4	32,7
- Bons de caisse et d'épargne	184,7	- 9,5	- 9,8	- 8,8
Titres de créances négociables (c)	373,0	5,5	- 0,2	11,1
- Certificats de dépôt et BMTN	351,2	5,2	0,5	12,5
- BISF et BNTN des ISF	21,9	10,7	- 11,1	- 9,1
Titres d'OPCVM monétaires	1 62,8	- 6,5	- 6,3	- 9,0
Parts de fonds communs de créances	23,8	ns	ns	ns
TOTAL M3	5 499,0	1,8	5,3	4,1
M4 - M3	107,7	48,3	47,1	19,6
Titres de créances négociables émis (c) par les agents non financiers	107,7	48,3	47,1	19,6
- Bons du Trésor en comptes courants	90,0	85,0	80,9	47,3
- Billets de trésorerie et BMTN	17,7	4,4	- 24,5	- 33,4
TOTAL M4	5 606,7	2,2	5,8	4,3

(a) De décembre à décembre  
(b) Moyenne des mois octobre, novembre et décembre de l'année, sur période correspondante de l'année précédente  
(c) Les titres de créances négociables en francs détenus par les agents non financiers résidents sont classés dans M3 - M2 s'ils sont émis par des établissements de crédit (et assimilés) ou dans M4 - M3 s'ils sont émis par des agents non financiers résidents  
ns : non significatif  
Source : Banque de France - DESM - SASM

La croissance de l'endettement intérieur total, qui avoisinait 4 % en 1994, s'est établie à 5,4 % en glissement annuel à fin décembre 1995, en dépit d'un léger ralentissement de la progression de l'endettement de l'État. Elle a permis à l'économie française de bénéficier au cours des deux dernières années d'un volume de financement approprié à sa position dans le cycle économique.

# 2. EVOLUTION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DANS LES PAYS AFRICAINS DE LA ZONE FRANC

## 2.1. ÉVOLUTION GÉNÉRALE

### 2.1.1. VUE D'ENSEMBLE

La reprise de la croissance après la dévaluation de janvier 1994 s'est manifestée de manière nette mais contrastée dans les deux zones d'émission, tant dans sa vigueur que dans sa rapidité de concrétisation.

Elle a été plus précoce en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique centrale. L'UEMOA a, en effet, bénéficié dès 1994 du retour à une croissance positive alors qu'il a fallu attendre fin 1994/début 1995 pour que l'Afrique centrale enregistre une progression significative de l'activité économique.

Plus précoce, la croissance a également été plus forte en UEMOA qu'en UDEAC au cours des deux années qui ont suivi la dévaluation. En UEMOA, le PIB s'est accru de 5,8 % en 1995 après 2,6 % en 1994 et, en UDEAC, il a progressé de 3,1 % alors qu'il avait stagné l'année précédente.

Le retour à une croissance positive a été facilité par l'atténuation, rapide si l'on considère l'ampleur de la dévaluation, des tensions inflationnistes. La hausse des prix a avoisiné 6 % en 1995 (6 % en UDEAC, 6,4 % en UEMOA) contre 39 % en 1994, permettant ainsi de préserver une bonne partie des gains de compétitivité engrangés après la dévaluation.

L'évolution des crédits à l'économie reflète, en partie, la reprise économique. En UEMOA, les crédits se sont accrus de 15,6 %, témoignant du net rebond de l'activité. En UDEAC, ils ont progressé de 9,6 % contre 1 % en 1994. Les crédits à moyen terme ont marqué une certaine reprise en Afrique centrale et ce réveil correspond pour une bonne part à des investissements du secteur pétrolier. Les investissements privés non pétroliers ont, pour l'essentiel, été autofinancés compte tenu, d'une part, des disponibilités accumulées à la suite de la dévaluation et, d'autre part, des difficultés que connaissent les systèmes bancaires nationaux, Gabon excepté, incitant à une grande prudence en matière de prise de risque.

Les taux d'intérêt ont évolué de manière différenciée d'une zone d'émission à l'autre. La BCEAO a maintenu le taux des appels d'offres à 5,5 % jusqu'en décembre où il a été relevé à 6 % à la suite des tensions sur la liquidité bancaire. La BEAC, en revanche, a modifié à plusieurs reprises le taux des appels d'offres qui est passé de 7,75 % en décembre 1994 à 8,6 % en décembre 1995, afin de lutter contre la baisse des disponibilités en devises de la zone d'émission. En ce qui concerne le taux des placements des banques, ils n'ont pas varié en Afrique de l'Ouest (+ 5 %), tandis que le taux des dépôts sociaux à la BEAC a été relevé de 4 à 4,5 % sur l'année pour inciter les banques à maintenir leurs liquidités dans la zone d'émission.

Sur le plan budgétaire, des progrès notables, ont été enregistrés. Les recettes courantes se sont sensiblement améliorées en 1995, en raison de la croissance économique, de l'élargissement de l'assiette fiscale et de la plus grande efficacité du recouvrement de l'impôt. Parallèlement, les dépenses courantes, en particulier les dépenses salariales, ont dans l'ensemble été bien maîtrisées, de sorte que l'excédent primaire s'est accru dans les deux zones d'émission. Cette amélioration a, néanmoins, été insuffisante pour autoriser une relance des investissements publics en Afrique centrale, le service de la dette extérieure ayant absorbé une part prédominante de l'excédent primaire. L'accumulation d'arriérés vis-à-vis des créanciers extérieurs n'a pu être évitée. En revanche, en UEMOA, la consolidation du redressement des finances publiques a permis d'affecter des ressources plus importantes aux dépenses d'investissement public qui ont tiré l'investissement privé.

Si les progrès enregistrés en 1995 sont encourageants, ils restent néanmoins fragiles comme en témoigne l'évolution de la situation dans certains pays comme le Cameroun par exemple, où les difficultés à maintenir un niveau satisfaisant de recettes fiscales n'ont pas permis de réaliser les critères du programme d'ajustement au premier semestre de 1996, compromettant ainsi l'aide extérieure nécessaire au soutien de la croissance.

S'agissant de la balance des paiements, l'accroissement de l'excédent des échanges commerciaux des pays de l'UDEAC a permis une nouvelle amélioration du solde excédentaire de la balance des transactions courantes. Le déficit global de la balance des paiements s'est néanmoins creusé à la suite de la forte progression du montant des amortissements de la dette extérieure et de la réduction de l'aide extérieure consécutive à la mise en place tardive de programmes d'ajustement appuyés par les Institutions de Bretton Woods. À l'inverse, en UEMOA, l'excédent commercial s'est contracté quelque peu en liaison avec la reprise des importations de biens d'équipement. Le fléchissement du solde commercial, joint à l'aggravation du déficit des services, a entraîné un retournement du solde des transactions courantes devenu déficitaire. En dépit de la réduction des entrées nettes de capitaux, la balance globale a encore dégagé un excédent, en réduction sensible cependant par rapport à 1994.

La dette extérieure a continué de peser tant sur les finances publiques que sur les paiements extérieurs. Comme conséquence de la dévaluation de janvier 1994, l'encours de la dette, qui s'élevait à la fin de 1994 à USD 49,4 milliards, représentait l'équivalent de 153,2 % du PIB de la région contre 104,9 % en 1993, et son service s'élevait à 17,7 % des exportations de biens et services (10,8 % en 1993).

Cinq pays ont obtenu un rééchelonnement de leur dette vis-à-vis des créanciers du Club de Paris en 1995, portant sur un montant total consolidé de USD 2,6 milliards.

## **2.1.2. PERSPECTIVES**

La poursuite de la croissance économique en 1996 devrait reposer sur les mêmes ressorts qu'en 1995 : la progression des exportations ainsi que le développement des secteurs de substitution à l'importation qui sont devenus plus compétitifs vis-à-vis des biens importés. L'investissement privé devrait ainsi se consolider. Cela suppose néanmoins le maintien d'une rentabilité suffisante des filières à l'exportation et des



entreprises orientées vers le marché intérieur. La poursuite du mouvement de désinflation en 1996 devrait consolider les gains de compétitivité avec une hausse des prix qui reviendrait à 3,5 %. Le développement de l'offre productive locale, combinée à la maîtrise de la masse salariale publique, qui influence fortement l'évolution des coûts salariaux du secteur privé, devrait y contribuer. La croissance du PIB pourrait alors atteindre 5,5 % en 1996 en UDEAC et 6 % en UEMOA.

## **LES FACTEURS DE LA CROISSANCE DEPUIS LA DÉVALUATION**

*L'examen des principaux traits de la dynamique économique à l'œuvre lors des deux années qui ont suivi la dévaluation et l'analyse de l'importance relative des facteurs de la croissance, permettent de mieux comprendre les raisons de l'amélioration de la situation économique des pays africains de la Zone franc ainsi que les écarts de performance observés entre les deux zones.*

### **1. La dynamique externe**

*Le développement des exportations a été l'un des facteurs les plus importants ayant contribué à la reprise de la croissance économique. La forte progression en valeur des ventes à l'extérieur peut être analysée comme le résultat de l'effet direct des trois facteurs suivants : la dévaluation, la hausse des cours mondiaux et l'accroissement des quantités exportées. En d'autres termes, l'accroissement des exportations se partage entre un effet-prix (dévaluation et hausse des cours mondiaux) et un effet-volume (augmentation des quantités exportées). Les gains à l'exportation se sont traduits par un accroissement des profits des entreprises engagées dans les filières à l'exportation et une augmentation des revenus des producteurs agricoles, susceptibles de stimuler la demande.*

*La dévaluation a rétabli la compétitivité des économies de la Zone franc et a, conjointement à la hausse des cours mondiaux des matières premières, amélioré la rentabilité des filières à l'exportation, exerçant ainsi un effet stimulant sur la production de produits primaires agricoles. Elle est, en effet, intervenue dans un contexte de retournement à la hausse des cours mondiaux des principaux produits primaires agricoles exportés par les pays de la Zone franc. Si 1995 a été marqué par un certain fléchissement de ces cours par rapport à leurs maxima atteints en 1994, ce repli a été limité et les producteurs ont continué de bénéficier de prix rémunérateurs.*

*Le réajustement monétaire, allié à la hausse des cours, a suscité une réponse de l'offre de produits de rente, plus ou moins rapide et vigoureuse selon les conditions de production propres à chaque produit et aux investissements réalisés au cours des années précédentes dans les différentes filières.*

*Ainsi, ce délai de réponse a été relativement rapide dans le cas du coton. En ce qui concerne le café et le cacao, l'effet sur les quantités produites ne peut jouer, sur une période relativement courte, qu'à travers un meilleur entretien des plantations et une collecte plus fréquente des fèves. Les effets des trois facteurs évoqués<sup>3</sup> sur la progression des exportations en 1994 et 1995 ont été mesurés pour les deux économies les plus importantes des deux zones d'émission, le Cameroun et la Côte d'Ivoire<sup>4</sup>.*

<sup>3</sup>La quantification de chacun des trois facteurs ou effets évoqués ne pose pas de difficulté particulière lorsque, pour un produit donné, les pays de la Zone franc sont des producteurs marginaux, c'est-à-dire lorsqu'ils ne sont pas susceptibles de peser sur le marché. C'est le cas de l'ensemble des produits de rente, à l'exception notable du cacao dont la Côte d'Ivoire réalise entre 30 et 40 % de la production mondiale. Toutefois, il est estimé que les variations de la production ivoirienne n'ont pas pesé sur les prix en 1994 et en 1995.

<sup>4</sup> L. GOREUX : La dévaluation du franc CFA, un premier bilan en décembre 1995, Banque mondiale, 1995.

Au Cameroun<sup>5</sup>, l'accroissement des exportations – y compris celles de pétrole – imputable à ces trois facteurs cumulés a représenté l'équivalent de 15,2 % du PIB nominal en 1994 et de 1 % seulement en 1995, année où ne subsistent plus que les effets " quantité " et " cours mondiaux ". L'effet " hausse des cours mondiaux " a été encore positif en 1995, en dépit du fléchissement des cours. Ce paradoxe apparent s'explique par la couverture à terme des produits primaires. Ainsi, les valeurs unitaires réalisées au cours d'une année reflètent les cours mondiaux de cette année et ceux de l'année précédente. L'effet mécanique de la dévaluation a été de loin le plus important (12 % en 1994). Pour la Côte d'Ivoire, les effets cumulés se sont élevés à 19,3 % du PIB en 1994 et 3,8 % en 1995. L'effet de la dévaluation (18,2 % du PIB en 1994) a été nettement plus important qu'au Cameroun.

En revanche, la réponse de l'offre a été plus vigoureuse au Cameroun où l'accroissement des volumes exportés s'est élevé à 1,2 % du PIB en 1994 et à 0,4 % en 1995, contre respectivement 0,1 % et 1,3 % en Côte d'Ivoire.

La prise en compte du pétrole dans les évaluations réduit sensiblement l'importance des effets " quantité " et " cours mondiaux " pour le Cameroun, en raison du déclin de la production pétrolière et de l'orientation défavorable des cours du pétrole en 1994, mais renforce naturellement l'effet mécanique de la dévaluation.

Trois conclusions découlent de ces résultats :

- les effets cumulés de la dévaluation, de la hausse des cours mondiaux et de la réponse de l'offre ont fortement stimulé la croissance en 1994 dans les deux zones d'émission ; ils ont encore été positifs mais relativement faibles en 1995 ;
- les effets cumulés ont été plus importants en Côte d'Ivoire qu'au Cameroun et compte tenu du poids économique de chacun de ces pays dans leur zone d'émission, il est légitime d'en inférer que l'impact positif des facteurs considérés a été plus important en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique centrale ;
- en 1995, les effets quantité et cours mondiaux ont joué avec plus de force en Afrique de l'Ouest qu'en Afrique centrale.

Les résultats, valables pour le Cameroun et la Côte d'Ivoire, peuvent raisonnablement être étendus à leur zone d'appartenance compte tenu du poids prédominant de ces deux pays.

Toutefois, les ajustements opérés sur le plan interne ont affecté l'impact des exportations sur la croissance économique.

<sup>5</sup> Toutes les données concernant le Cameroun se réfèrent à des statistiques couvrant l'année calendaire et non l'exercice budgétaire (juillet de t-1 à juin de t)

## 2. La dynamique interne

*La dynamique interne a été caractérisée, pour l'ensemble de la zone en 1994, par :*

- *une baisse de la consommation des ménages, en liaison avec la chute du pouvoir d'achat des salariés ;*
- *une diminution de la consommation et de l'investissement publics, liée aux politiques de réduction des déficits budgétaires ;*
- *une reprise de l'investissement privé.*

*En revanche, l'année 1995 a vu une reprise de la consommation des ménages ainsi qu'une consolidation de l'investissement privé et un accroissement des dépenses d'investissement public.*

*Ces variables ont toutefois évolué de manière très contrastée selon la zone d'émission considérée.*

### **Une chute de la consommation en 1994, suivie d'une reprise en 1995**

*À défaut de données complètes de comptabilité nationale en volume, des indicateurs partiels permettent de cerner l'évolution des variables évoquées : la masse salariale de la fonction publique, par exemple, enregistrée dans les budgets, fournit une indication sur l'évolution du revenu des ménages urbains.*

*En 1994, en Afrique centrale, la masse salariale de la fonction publique s'est contractée, en termes réels, de 47 % . En Afrique de l'ouest, la baisse a été sensiblement moins forte, de l'ordre de 15 %. Ces données ignorent l'évolution du revenu des producteurs agricoles qui ont largement bénéficié de la dévaluation. Toutefois, la hausse de leurs revenus n'a pas compensé la chute du revenu des ménages urbains.*

*Cette diminution du revenu global des ménages s'est traduite par une chute de la consommation dont la part dans le PIB a diminué de plus de 8 points en moyenne pour l'ensemble des deux zones d'émission : plus de 10 points de PIB en Afrique centrale et 6,5 points de PIB environ en Afrique de l'Ouest où le recul a été plus faible. La baisse de la consommation en volume a toutefois été légèrement inférieure à ce qu'indique l'ampleur de sa diminution dans le PIB, la hausse des prix à la consommation ayant été inférieure au déflateur du PIB. Ce fut le cas en Afrique de l'Ouest, comme en Afrique centrale où ce dernier a été gonflé par le doublement du coût des investissements pétroliers réalisés au Gabon, au Congo et en Guinée Équatoriale.*

*La manifestation la plus spectaculaire de cette baisse de la consommation se lit dans la diminution des importations : – 10 % en volume en UEMOA, – 12 % dans l'UDEAC.*

*En 1995, les données disponibles indiquent que la consommation s'est stabilisée, voire a retrouvé, comme en Côte d'Ivoire, un certain dynamisme, en raison de la croissance des revenus des ménages urbains résultant de la reprise de la croissance économique. En particulier, la hausse des importations en volume observée en Afrique de l'Ouest surtout est cohérente avec ce diagnostic.*

*La chute du pouvoir d'achat des ménages enregistrée en 1994 s'est accompagnée d'une modification de la structure de la demande de biens de consommation. La diminution de la demande de biens importés a été favorable au marché des produits de substitution locaux, plus compétitifs à la suite de la dévaluation. Compte tenu de sa faible élasticité à court terme et de la forte incitation des producteurs à exporter à la suite de la dévaluation, l'offre locale ne s'est accrue de manière significative qu'à partir de la fin de 1994 et en 1995.*

## **Une plus grande vigueur de l'investissement privé**

*Afin de tenter de cerner l'évolution de l'investissement, il est utile de distinguer deux composantes :*

- les investissements publics enregistrés dans les budgets des États*
- les investissements privés, pétroliers, d'une part et non pétroliers de l'autre.*

*En 1994, la part de l'investissement public de l'ensemble des deux zones d'émission dans le PIB nominal a peu varié : elle est passée à 5 % au lieu de 4,8 % en 1993. Ce maintien recouvre toutefois une diminution sensible en volume. En effet, compte tenu du fait que plus de la moitié (59,3 % en UDEAC et 73,2 % en UEMOA en 1994) de ces investissements est financée sur ressources extérieures, et que le contenu en importations de ceux-ci est généralement élevé, le déflateur de ce type d'investissements a augmenté davantage que celui du PIB (soit environ 70 % contre 36,5 %). Le volume de l'investissement public a donc accusé en 1994 un repli sensible. Cette baisse a été le fait de l'Afrique centrale exclusivement, les investissements publics ayant augmenté en UEMOA, ce que confirment les données issues des budgets.*

*L'investissement privé, qui a été tiré par le développement des investissements publics dans le domaine des infrastructures, a été relativement dynamique en UEMOA. Ce stimulant a été absent en Afrique centrale, où la progression de l'investissement privé a été imputable, pour l'essentiel, aux investissements pétroliers. Ces derniers ont d'ailleurs été à l'origine du développement du secteur pétrolier en 1995 (Congo, Guinée Équatoriale, Gabon) dont la contribution à la reprise de la croissance n'a pas été négligeable, à l'exception du Cameroun cependant.*

*La faiblesse de l'investissement privé non pétrolier en UDEAC en 1994 résulte pour l'essentiel de la sous-utilisation des capacités de production à la veille de la dévaluation.*

*En 1995, l'investissement public, en volume, a poursuivi son repli en Afrique centrale, tandis qu'il s'est encore accru en Afrique de l'Ouest. Les effets de substitution à l'importation, conjugués à la poursuite de l'expansion des exportations, ont débouché sur une reprise, peut-être encore fragile, des investissements privés non pétroliers dans les deux zones d'émission.*

\*

\* \*

*En résumé, le scénario qui s'est mis en place au lendemain de la dévaluation a été schématiquement le suivant :*

- la dévaluation, dans un environnement international favorable, a dynamisé les exportations qui ont largement tiré la croissance en 1994 et en 1995 dans les deux zones d'émission ;*
- en UEMOA, l'effet de l'expansion des exportations, allié à une croissance de l'investissement public et privé interne, a plus que compensé les effets récessifs de la baisse de la consommation, au demeurant limitée ; l'ensemble de la zone d'émission a, pour ces raisons, connu une reprise de la croissance dès 1994, qui s'est accélérée en 1995 avec la poursuite de la croissance des exportations et de la reprise des investissements privés ;*
- en revanche, en UDEAC, la progression des exportations a été insuffisante pour déboucher sur une croissance positive en 1994, en raison d'un contexte interne fortement récessif, caractérisé par la chute de la consommation et le recul de l'investissement public et privé non pétrolier ; en 1995, la plus grande compétitivité des secteurs de substitution à l'importation, le développement du secteur pétrolier, ainsi que la poursuite de l'expansion des exportations, ont contribué à la reprise de la croissance.*

À moyen terme, le maintien d'un rythme de développement satisfaisant, c'est-à-dire supérieur au croît démographique de 3 % dans la région, dépend de la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment la privatisation et l'amélioration de l'environnement juridique afin de favoriser et de sécuriser les investissements privés, et de la restructuration et de l'approfondissement de l'intermédiation financière, surtout en UDEAC.

## 2.2. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE EN UEMOA

La reprise de la croissance économique enregistrée en 1994 s'est amplifiée en 1995. Selon les dernières estimations disponibles, le taux de croissance en termes réels du produit intérieur brut pondéré de la zone ressortirait à 5,8 % en 1995, après une progression de 2,6 % en 1994.

L'activité s'est affermie dans tous les pays de l'UEMOA. Cette évolution s'est inscrite dans un environnement international encore porteur caractérisé par une croissance, ralentie, mais toujours positive dans les pays industrialisés et une bonne tenue des cours des matières premières qui a stimulé les exportations, notamment dans le secteur primaire. L'accélération de la croissance locale a également été favorisée par le dynamisme de la consommation et une reprise de l'investissement. La poursuite de l'assainissement des finances publiques a créé les conditions propices à cette consolidation de la reprise, dans un contexte marqué par une moindre hausse des prix.

### COMPTES NATIONAUX

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (a)
<b>RESSOURCES</b>	9 914,3	9 915,3	13 241,0	
<b>PIB (au prix du marché)</b>	7 703,1	7 739,3	10 666,6	12 296,9
<b>Importations de biens et services</b>	2 211,2	2 176,0	3 442,2	
<b>EMPLOIS</b>	9 914,3	9 915,3	13 241,1	
<b>Consommation</b>	7 153,0	7 152,6	8 455,4	
Publique	1 157,0	1 098,1	1 267,6	
Privée	5 996,0	6 054,5	7 187,8	
<b>Formation brute de capital fixe</b>	1 010,8	1 027,6	1 464,8	
<b>Variation de stocks</b>	-3,8	11,9	71,0	
<b>Exportations de biens et services</b>	1 754,3	1 723,2	3 249,9	
	Variations en pourcentage			
PIB réel	0,4	-1,2	2,6	5,8

(a) estimations  
Source : BCEAO et Administrations nationales

### 2.2.1. La production en 1995

Le secteur primaire a continué de bénéficier des effets favorables de la dévaluation, en raison d'une revalorisation des recettes d'exportation et d'une demande accrue de produits locaux, notamment vivriers.

Lors de la campagne 1994/95, la commercialisation des récoltes de cacao, de café, et d'arachide s'est globalement accrue, malgré une baisse des quantités récoltées pour le cacao. La croissance des exportations ainsi que le maintien des cours à un haut niveau ont contribué à ce résultat. Par ailleurs, le relèvement des prix aux producteurs s'est traduit par l'extension des surfaces emblavées. Les réformes mises en place dans le secteur agricole ont également permis d'accroître la productivité en liaison avec l'amélioration des techniques de production, le renforcement des moyens de collecte et l'assainissement des circuits de distribution.

## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES DE RENTE

(en milliers de tonnes)

	ARACHIDES (A)	COTON-GRAINE	CAFÉ	CACAO
<b>BENIN</b>				
1992/93		161,6		
1993/94		277,0		
1994/95		265,7		
1995/96 (b)		365,0		
<b>BURKINA FASO</b>				
1992/93		172,4		
1993/94		116,9		
1994/95		143,1		
1995/96 (b)		170,0		
<b>COTE D'IVOIRE</b>				
1992/93		238,8	139,5	697,0
1993/94		258,2	139,0	887,5
1994/95		209,6	192,1	860,0
1995/96 (b)		280,0	170,0	850,0
<b>MALI</b>				
1992/93	2,7	320,0		
1993/94	2,5	246,4		
1994/95	11,6	278,6		
1995/96 (b)	nd	389,7		
<b>NIGER</b>				
1992/93		8,0		
1993/94		1,5		
1994/95		nd		
1995/96		nd		
<b>SENEGAL</b>				
1992/93	182,0	51,2		
1993/94	259,3	38,8		
1994/95	323,7	37,2		
1995/96 (b)	455,0	45,0		
<b>TOGO</b>				
1992/93		64,8	5,4	4,1
1993/94		84,5	9,8	3,1
1994/95		125,7	11,8	5,4
1995/96 (b)		140,0	13,4	6,0
<b>TOTAL</b>				
1992/93	184,7	1 016,8	144,9	701,1
1993/94	261,8	1 023,3	148,8	890,6
1994/95	335,3	1 059,9	203,9	865,4
1995/96 (b)	455,0	1 389,7	183,4	856,0
(a) coque pour Mali et le Sénégal				
(b) prévisions				
Source : BCEAO				

Les quantités récoltées de cacao se sont inscrites en repli de 2,8 % pour s'établir à 865,4 millions de tonnes pour la campagne 1994/95. Une nouvelle baisse de 1,1 % serait attendue pour la campagne 1995/96.

La collecte de café a augmenté de 27 % pour la campagne 1994/95. Un recul de 10 % serait à prévoir pour la campagne 1995/96.

Les résultats de l'arachide apparaissent très favorables, la production ayant augmenté de 24,8 %, pour s'établir à 335,3 milliers de tonnes pour la campagne 1994/95 et s'inscrirait de nouveau en hausse de plus de 30 % pour la campagne 1995/96.

En ce qui concerne le coton, les données disponibles enregistrent une hausse de 3,6 % dans l'ensemble des pays, à l'exception de la Côte d'Ivoire. Pour la campagne 1995/96, la collecte augmenterait fortement de plus de 30 %, les conditions climatiques ayant été favorables et l'emblavement accru.

### ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS

(en francs CFA le kilo)

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
<b>CAFE</b>				
- Côte d'Ivoire (cerise)	170	275	650	700
- Togo (marchand)	150	355	655	750
<b>CACAO</b>				
- Côte d'Ivoire	200	240	315	320
- Togo	225	550	550	450
<b>COTON-GRAINE</b>				
- Bénin	95	95	145	165
- Burkina Faso	80	112	112	165
- Côte d'Ivoire	90	110	145	170
- Mali	85	97,5	125	145
- Niger	100	100	100	-
- Sénégal	100	110	150	170
- Togo	90	110	145	140
<b>ARACHIDE</b>				
- Sénégal (coques)	80	100	120	125
- Burkina Faso (décortiquées)	95	95	ml	ml
- Togo (décortiquées)	50	124	136	
<b>KARITÉ</b>				
- Bénin	10	10	76	50
- Burkina Faso	20	18	ml	ml
- Togo	40	40	40	50
<b>PALMISTES</b>				
- Bénin	35	40	40	40
- Togo	40	54	59	65
<b>SÉSAME</b>				
- Burkina Faso	70	60	ml	ml

ml : marché libre  
Source : BCEAO et Administrations nationales

Pour les cultures vivrières, la situation s'est globalement améliorée lors de la campagne 1994/95, malgré les conditions climatiques défavorables qui ont affecté certains produits dans plusieurs régions. La campagne 1995/96, selon les données disponibles, présenterait des résultats contrastés.

La production du secteur de l'élevage s'est accrue dans la plupart des pays. En revanche, l'exploitation forestière, notamment en Côte d'Ivoire, a accusé un net repli en relation avec l'application des mesures destinées à préserver l'environnement.

Les activités minières et extractives ont bénéficié d'un regain d'intérêt des investisseurs étrangers du fait de l'amélioration des conditions de l'investissement. C'est le cas, notamment, pour la production d'or au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire, des phosphates au Sénégal et de l'uranium au Niger.

## ÉVOLUTION DE LA PRODUCTION DES PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

(en milliers de tonnes)

	MIL/ Sorgho	MAÏS	RIZ PADDY	MANIOC	IGNAME	HARICOTS verts
<b>BENIN</b>						
1992/93	110,3	459,5	11,5	1 040,8	1 124,9	62,2
1993/94	105,6	483,4	11,8	1 146,6	1 185,1	43,7
1994/95	126,6	393,1	10,0	1 031,3	1 063,2	48,1
1995/96 (a)	134,6	413,2	14,8	1 134,4	1 121,7	52,4
<b>BURKINA FASO</b>						
1992/93	2 075,6	341,3	46,7			
1993/94	2 209,6	270,7	53,8			
1994/95	2 063,8	350,3	61,0			
1995/96 (a)	1 985,7	365,9	81,1			
<b>COTE D'IVOIRE</b>						
1992/93	91,0	512,3	732,0	1 396,9	2 765,7	
1993/94	90,0	559,4	854,0	1 547,3	3 999,0	
1994/95	nd	nd	888,5	nd	4 091,0	
1995/96 (a)	nd	nd	nd	nd	nd	
<b>MALI</b>						
1992/93	1 419,3	218,9	404,5			
1993/94	1 484,9	283,4	427,6			
1994/95	1 643,8	322,5	469,1			
1995/96 (a)	1 459,8	239,5	458,4			
<b>NIGER</b>						
1992/93	2 174,0		20,6			75,9
1993/94	2 079,0		9,0			424,8
1994/95	2 566,0		1,6			382,6
1995/96 (a)	2 306,4		nd			354,6
<b>SENEGAL</b>						
1992/93	754,1	114,6	214,0			8,7
1993/94	752,6	138,3	193,4			44,0
1994/95	670,9	108,2	175,2			29,0
1995/96 (a)	794,1	106,5	159,9			41,9
<b>TOGO</b>						
1992/93	187,6	278,1	25,3	452,0	368,0	23,8
1993/94	201,5	393,1	34,0	389,5	530,4	38,6
1994/95	129,8	269,5	38,8	411,8	375,2	21,5
1995/96 (a)	135,0	496,4	43,5	420,1	382,7	21,9
<b>TOTAL</b>						
1992/93	6 811,9	1 924,7	1 454,6	2 889,7	4 343,2	170,6
1993/94	6 923,2	2 128,3	1 583,6	3 083,4	6 183,3	551,1
1994/95	7 200,9	1 443,6	1 644,2	1 443,1	5 941,0	481,2
1995/96 (a)	6 815,6	1 621,5	757,7	1 554,5	1 900,9	470,8

(a) estimations  
Source : BCEAO et Administrations nationales



## ÉVOLUTION DES PRINCIPALES PRODUCTIONS MINIÈRES ET FORESTIÈRES

	1992	1993	1994	1995 (a)
<b>PETROLE (milliers de barils)</b>				
<b>Bénin</b>				
Production	933,4	1 062,0	884,6	653,6
Exportations	979,6	1 085,2	971,1	664,4
<b>OR</b>				
<b>Burkina Faso</b>				
Production (kg)	2 502,4	1 857,4	1 222,4	1 336,2
Exportations (a)				
- kg	3 200,0	3 000,0	1 641,7	1 900,0
- milliards CFA	10,9	8,2	12,3	11,4
<b>Côte d'Ivoire</b>				
Production (kg)	1 658,0	819,8	nd	1 072,2
Exportations (a)				
- kg	1 773,2	1 906,6	1 871,8	5 812,0
- milliards CFA	nd	nd	nd	29,5
<b>Mali</b>				
Production (kg)	6 367,0	6 090,0	7 519,0	7 910,0
Exportations (a)				
- kg	5 467,0	5 939,0	5 799,0	nd
- milliards CFA	15,8	16,3	nd	nd
<b>MANGANESE (milliers tonnes)</b>				
<b>Burkina Faso</b>				
Production	nd	nd	324,0	324,0
Exportations	nd	nd	324,0	324,0
<b>URANIUM (tonnes)</b>				
<b>Niger</b>				
Production	2 965,8	2 920,7	2 956,6	2 973,9
Exportations	2 840,6	2 970,8	2 786,5	3 116,3
<b>PHOSPHATES (milliers tonnes)</b>				
<b>Sénégal</b>				
Production	2 283,5	1 667,0	1 587,4	1 637,9
Exportations	1 165,5	1 089,5	535,9	853,7
<b>Togo</b>				
Production	2 393,9	1 794,3	2 181,5	2 591,2
Exportations	2 081,5	1 543,6	2 233,8	1 776,4
(a) estimations				
Source : BCEAO et Administrations nationales				

En ce qui concerne le secteur manufacturier, les activités agro-industrielles ont tiré profit de l'amélioration de l'approvisionnement en intrants locaux agricoles. Par ailleurs, les branches tournées vers l'exportation ont également accru leurs productions. L'activité a été particulièrement soutenue dans les branches du textile, de la brasserie, des minoteries, des industries chimiques, du bâtiment et travaux publics. Ainsi, des unités de production ont été remises en service pour répondre à une demande en croissance, en particulier dans le secteur textile. Toutefois, les industries utilisant des intrants importés ont pâti du renchérissement de ces derniers.

Le secteur tertiaire a bénéficié de la relance des activités touristiques. L'activité soutenue des secteurs primaire et secondaire a également contribué au dynamisme des branches commerce et distribution.

## ÉVOLUTION DES PRIX À LA CONSOMMATION ET DU DÉFLATEUR DU PIB

(en glissement annuel et en pourcentage)

	1992	1993	1994	1995	
				Objectif	réalisation
BENIN	5,9	1,2	37,2	5,0	3,1
BURKINA	2,0	2,5	29,1	8,0	4,7
COTE D'IVOIRE	4,3	1,9	32,5	8,0	7,8
MALI	-5,4	-0,9	31,9	8,0	9,0
NIGER	-1,7	-0,3	40,6	7,0	5,5
SENEGAL	0,0	-0,7	36,1	7,8	5,5
TOGO	3,7	-3,6	54,8	5,0	6,4
UEMOA	1,8	0,6	35,0		6,5
UEMOA (déflateur du PIB en moyenne annuelle)	0,5	0,3	35,2		9,9

Après avoir subi les effets mécaniques de la dévaluation, le taux d'inflation en glissement, mesuré par l'indice des prix à la consommation, est revenu dans une fourchette comprise entre 3,1 % (Bénin) et 9,0 % (Mali). A l'exception du Mali et du Togo, les objectifs fixés dans le cadre des programmes d'ajustement structurel ont été respectés.

L'évolution de l'indice général des prix à la consommation est fortement conditionnée par les prix des biens alimentaires. Ainsi, en 1995, l'évolution des prix a été déterminée par les fluctuations saisonnières affectant les produits vivriers, et dont les conséquences ont été aggravées par les carences des réseaux de distribution et par le comportement des producteurs qui ont cherché à rétablir leur pouvoir d'achat, notamment les céréaliers. Par ailleurs, pour d'autres produits, comme les biens de consommation, l'offre s'est avérée insuffisante face à une demande en forte expansion, ce qui a engendré des tensions sur les prix.

En outre, à l'exception du Burkina Faso et du Sénégal, l'évolution de l'indice des prix des biens non échangeables est demeurée en retrait de celle de l'indice des prix des biens échangeables dans l'ensemble des pays. Il en est résulté une augmentation de la profitabilité du secteur exposé à la compétition internationale, conformément à l'un des objectifs visés par la modification de parité.

Après des hausses en milieu d'année, le rythme de croissance des prix s'est nettement infléchi, à partir du mois de septembre, enregistrant même des taux de croissance négatifs. Sur l'ensemble de l'année, la hausse moyenne des prix, mesurée par le déflateur du PIB, a été de 9,9 %, contre 35,2 % en 1994.

## 2.2.2. L'évolution budgétaire

**TABLEAU CONSOLIDÉ DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DES ÉTATS DE L'UEMOA**

	(en milliards de FCFA)			
	1992	1993	1994	1995 (a)
RECETTES TOTALES ET DONS	1 470,3	1 300,7	2 024,7	2 423,2
<b>Recettes courantes</b>	1 288,8	1 141,2	1 625,8	2 049,1
Recettes fiscales	1 063,5	949,8	1 345,5	1 732,9
Recettes non fiscales	225,3	191,4	280,3	316,2
<i>Cotisations sécurité sociale</i>	39,4	37,6	42,6	48,6
<b>Recettes en capital</b>	2,1	0,0	0,0	0,0
<b>Dons</b>	179,4	159,5	398,9	374,1
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	1 931,1	1 860,1	2 595,5	2 826,1
<b>Dépenses courantes</b>	1 578,1	1 523,0	1 933,1	2 036,3
Salaires et traitements	665,2	656,5	721,8	766,5
Autres dépenses courantes	503,0	507,0	671,5	752,3
Intérêts de la dette publique	409,9	359,5	539,8	517,5
- <i>intérieure</i>	54,2	69,1	69,7	60,8
- <i>extérieure</i>	355,7	290,4	470,1	456,7
<b>Dépenses en capital</b>	358,9	342,9	669,3	796,1
Sur financement interne	120,5	101,0	179,4	224,1
Sur financement externe	238,4	241,9	489,9	572,0
PRÊTS MOINS RECOUVREMENT	-5,9	-5,8	-6,9	-6,3
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	120,6	-22,3	232,5	530,3
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	-640,2	-718,9	-969,7	-777,0
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris)	-460,8	-559,4	-570,8	-402,9
ARRIÉRÉS	197,7	360,2	-665,3	-187,6
Arriérés intérieurs	-101,1	1,0	-137,7	-119,3
Arriérés extérieurs	298,8	359,2	-527,6	-68,3
SOLDE (base caisse)	-263,1	-199,2	-1 236,1	-590,5
FINANCEMENT	257,9	194,7	1 253,9	542,2
<b>Financement intérieur</b>	114,5	158,7	1,9	-28,2
Financement bancaire	-92,5	49,7	-13,4	-47,0
Financement non bancaire	207,0	109,0	15,3	18,8
<b>Financement extérieur</b>	134,8	36,0	1 252,0	558,5
Tirages sur emprunts	334,5	321,6	867,3	733,3
Amortissement	-390,8	-340,7	-614,6	-650,6
Réaménagements de la dette	191,1	55,1	999,3	475,8
<b>Financement exceptionnel</b>	8,6	0,0	0,0	11,9
ÉCART DE FINANCEMENT	-5,2	-4,5	17,8	-48,3
PIB nominal	7 703,1	7 739,3	10 666,6	12 296,9
	En pourcentage du PIB			
Recettes totales	19,1	16,8	19,0	19,7
Dépenses de fonctionnement	20,5	19,7	18,1	16,6
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-6,0	-7,2	-5,4	-3,3
-base caisse, dons inclus	-3,4	-2,6	-11,6	-4,8
Solde primaire = Recettes courantes (hors dons) - Dépenses courantes (hors intérêts)				
(a) prévisions				
Source : BCEAO et Administrations nationales				

Les résultats d'exécution des budgets des États de l'Union au titre de l'année 1995 montrent une consolidation du redressement des finances publiques imputable à la poursuite des réformes fiscales. Ces dernières, conjuguées aux effets favorables de la reprise de l'activité, ont permis un accroissement des recettes. Par ailleurs, les dépenses sont restées sous contrôle, notamment en matière salariale.

Les pays de l'UEMOA ont poursuivi l'harmonisation de leur fiscalité. Dans ce cadre, les réformes ont porté principalement sur la simplification du système de taxation, une amélioration du recouvrement en relation avec l'élargissement de l'assiette fiscale et une meilleure organisation des administrations fiscales.

Les recettes fiscales ont progressé globalement de 28,8 % en 1995 et ont été supérieures, dans la plupart des États, aux objectifs fixés dans les programmes conclus avec le FMI. Cette performance très satisfaisante résulte principalement de la hausse des recettes fiscales indirectes et, notamment, des taxes sur les importations. Pour leur part, les dons de la communauté internationale se sont inscrits en léger repli, en s'établissant à FCFA 374,1 milliards contre 398,9 milliards en 1994, année qui avait été marquée par une nette progression, en appui aux programmes d'ajustement mis en place après la dévaluation.

L'évolution des dépenses courantes a été maîtrisée, celles-ci ne s'accroissant que de 5,3 %. Ce résultat a résulté principalement de la limitation des dépenses salariales, qui n'ont progressé que de 6,2 %, taux proche des limites fixées dans les programmes d'ajustement. En revanche, les dépenses d'investissement ont nettement progressé de 18,9 %. Leur part dans les dépenses totales s'est établie à 28,2 % contre 25,8 % l'année précédente, témoignant d'un effort accru. Toutefois, celles-ci sont restées encore largement financées par des ressources externes, à hauteur de 71,9 %.

L'excédent primaire, apparu en 1994, s'est ainsi renforcé pour atteindre FCFA 530,3 milliards.

La communauté internationale a soutenu la mise en œuvre des programmes d'ajustement et des réformes structurelles. Les ressources brutes mobilisées se sont élevées à FCFA 733,3 milliards, provenant pour l'essentiel du FMI (FCFA 189,2 milliards), de la Banque mondiale (FCFA 180,3 milliards), de la France (FCFA 161,6 milliards) et de l'Union Européenne (FCFA 83,8 milliards). Les apports ont, en outre, permis des remboursements de FCFA 650,6 milliards et une réduction des arriérés extérieurs de FCFA 68,3 milliards. Les pays de l'UEMOA ont bénéficié d'un réaménagement de la dette à hauteur de FCFA 475,8 milliards. De plus, les arriérés intérieurs ont été réduits à concurrence de FCFA 119,3 milliards.

### **2.2.3. La balance des paiements**

Les échanges commerciaux de la zone se seraient soldés par un excédent de FCFA 536,9 milliards en 1995, en repli toutefois par rapport à 1994, où il s'était établi à 570,2 milliards. Cette évolution a procédé d'un accroissement de 21,2 % des importations, alors que les exportations n'ont crû que de 15,9 %.

La croissance des importations a résulté d'une reprise des achats de biens d'équipement et de biens intermédiaires, en relation avec la progression de l'investissement. En revanche, les importations de biens alimentaires ont été contenues en raison, notamment, de la réorientation de la demande interne sur les produits locaux.

Le développement des exportations a eu pour origine, à la fois, une augmentation des ventes en volume et un maintien des cours des matières premières à un niveau élevé. La composition des exportations laisse entrevoir une diversification plus importante des produits échangés, résultat attendu de la dévaluation.

## BALANCE DES PAIEMENTS DES PAYS DE L'UEMOA

(en milliards de FCFA)

	1992	1993	1994 (a)	1995 (a)
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	-27,0	-84,0	570,2	536,9
<b>Exportations</b>	1 453,4	1 347,3	2 914,8	3 379,2
<b>Importations</b>	1 480,4	1 431,3	2 344,6	2 842,3
<b>Services</b>	-771,9	-667,0	-1 138,2	-1 257,0
dont Intérêts sur la dette extérieure	-237,7	-308,7	-477,6	-483,6
<b>Transferts sans contrepartie</b>	416,7	353,2	686,5	532,5
- Privés	-48,7	-28,7	-40,0	-63,5
- Publics	465,4	381,9	726,5	596,0
<b>BALANCE COURANTE</b>	-382,2	-397,8	118,5	-187,6
<b>Capitaux non monétaires à long terme</b>	447,7	422,4	906,7	863,9
dont financement exceptionnel	454,4	501,1	434,0	434,2
<b>BALANCE DE BASE</b>	65,5	24,6	1 025,2	676,3
<b>Capitaux non monétaires à court terme</b>	-24,0	-75,4	-138,2	-460,4
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-8,1	11,6	1,9	11,0
<b>BALANCE GLOBALE</b>	33,4	-39,2	888,9	226,9

(a) estimations  
Source : BCEAO et Administrations nationales

Le déficit des services s'est alourdi, passant de FCFA 1138,2 milliards à 1257 milliards en 1995, en liaison avec la progression de la charge des intérêts sur la dette extérieure.

La réduction des entrées nettes au titre des transferts unilatéraux du secteur public et celle des sorties nettes correspondant aux transferts économiques des travailleurs ont eu pour conséquence une réduction de l'excédent des transferts sans contrepartie.

Dans ce contexte, le solde des transactions courantes, excédentaire en 1994 de FCFA 118,5 milliards, est devenu déficitaire de FCFA 187,6 milliards.

Les mouvements de capitaux à long terme non monétaires ont été à l'origine d'entrées nettes de FCFA 863,9 milliards, en repli par rapport aux FCFA 906,7 milliards enregistrés en 1994, en liaison avec la moindre mobilisation des ressources extérieures en appui aux programmes d'ajustement. Par ailleurs, le recours à des financements exceptionnels est resté constant d'une année à l'autre.

Les capitaux non monétaires à court terme ont été à l'origine de sorties à hauteur de FCFA 460,4 milliards contre FCFA 138,2 milliards l'année précédente. Au total, l'excédent de la balance globale s'est sensiblement contracté à FCFA 226,9 milliards contre 888,9 milliards en 1994.

Reflétant ces diverses évolutions, l'excédent de la position extérieure nette des institutions monétaires s'est renforcé de FCFA 280,8 milliards. L'écart avec le solde de la balance globale s'explique par des différences de champ méthodologique, notamment la distinction entre résidents et non-résidents, ainsi que par des effets de valorisation. Cette consolidation a découlé, pour l'essentiel, de l'accroissement des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission, qui sont passés de FCFA 371,7 milliards à 626,8 milliards en 1995. Pour leur part, les avoirs extérieurs nets des banques ont progressé de FCFA 25,7 milliards.

## 2.2.4. La dette

Sur la base des données disponibles, la dette extérieure des pays de l'UEMOA a peu varié pour s'établir, à fin 1994, à USD 30,7 milliards, contre 30,9 milliards à fin 1993. Cette stabilité masque un accroissement de USD 1,2 milliard de la dette à long terme qui représentait 81 % du total de la dette. Les créanciers publics multilatéraux en détenaient 38 %, contre 39 % pour les créanciers bilatéraux. Les arriérés de paiements sur la dette à long terme s'établissaient, capital plus intérêts, à USD 4,7 milliards, en réduction de USD 418 millions par rapport à l'année précédente par rapport à l'année précédente.

En revanche, la dette à court terme a été réduite, revenant de USD 6,6 milliards à 4,8 milliards, en liaison avec la réduction des arriérés d'intérêts sur la dette à long terme, notamment à l'égard des créanciers publics.

Compte tenu de la baisse du PIB exprimé en dollars, la dette totale, rapportée à ce dernier, est passée de 99,1 % à fin 1993, à 142,7 % à fin 1994, et son service, rapporté aux exportations de biens et services, de 13,9 % à 20,1 %. La dette extérieure reste donc, plus que jamais, une préoccupation majeure pour les pays de l'UEMOA.

### DETTE EXTÉRIEURE DES PAYS DE L'UEMOA

(en millions de dollars)

	1991	1992	1993	1994
DETTE A COURT ET LONG TERME	28 809	29 444	30 906	30 681
<b>Dettes à long terme</b>	23 208	23 513	23 631	24 864
Dette publique garantie à long terme	20 322	20 642	20 783	22 048
Dette privée non garantie à long terme	2 886	2 871	2 848	2 816
<b>Recours aux crédits FMI</b>	942	772	719	998
<b>Dettes à court terme</b>	4 659	5 159	6 556	4 819
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	1 031	1 245	1 640	1 249
- envers créanciers publics	156	339	689	233
- envers créanciers privés	875	906	952	1 017
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	2 376	2 878	3 469	3 442
- envers créanciers publics	294	596	1 043	763
- envers créanciers privés	2 081	2 283	2 426	2 680
Crédits à l'exportation	5 951	5 886	5 046	4 485
	Indicateur de dettes (en pourcentage du PIB)			
Dette totale/exportations biens et services	339,8	345,7	388,5	416,8
Dette totale/PNB	93,2	87,5	99,1	142,7
Serv. dette/exportations biens et services	17,1	12,5	13,9	20,1
Intérêts dette/exportations biens et services	7,5	5,4	5,6	7,5
Dette Multilatérale / dette totale	42,6	43,7	44,8	48,1
Source : Banque mondiale				

### 2.2.5. Les perspectives

Les prévisions pour 1996 laissent entrevoir une consolidation de la reprise, de nouveau soutenue par les exportations et la consommation. Toutefois, conformément aux programmes d'ajustement suivis par les pays de l'UEMOA, l'investissement devrait apporter progressivement un soutien important à la croissance.

La lutte contre l'inflation demeurera une priorité pour les autorités des pays de l'UEMOA, en raison d'une offre encore peu flexible, de coûts de facteurs qui restent encore parfois élevés et de la fragilité des réseaux de distribution, à l'origine de tensions locales passagères sur les prix.

La situation du secteur primaire resterait favorable, les résultats provisoires de la commercialisation des produits de la campagne 1995/96 apparaissant positifs quoiqu'en réduction selon les productions. En revanche, les résultats concernant les produits vivriers sont incertains, plusieurs régions ayant été affectées par des conditions climatiques défavorables.

L'activité dans le secteur secondaire sera déterminée par la poursuite des réformes structurelles. Les efforts déjà accomplis en ce sens, tant en matière d'environnement juridique que de restructuration, laissent entrevoir une reprise des investissements étrangers, notamment dans le secteur minier.

L'accroissement du rendement de l'impôt, la maîtrise des dépenses salariales et la réorientation des dépenses publiques vers le financement d'infrastructures de base devraient contribuer à la poursuite de l'assainissement des finances publiques et au renforcement de l'excédent du solde primaire.

En 1996, les gains de compétitivité acquis lors de la dévaluation ne joueront plus. Une progression plus sensible des importations (+7 %) que des exportations (+2,3 %) est attendue, la reprise de l'investissement se traduisant par un accroissement des achats de biens d'équipement, comme en 1995. Ainsi, l'excédent du solde commercial se contracterait de nouveau. L'affirmation de la croissance ainsi que des conditions plus favorables à l'égard de l'investissement devraient permettre des entrées de capitaux privés, dans un contexte marqué par de moindres contributions publiques de la communauté internationale.

## 2.3. ÉVOLUTION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DANS LES PAYS DE LA ZONE D'ÉMISSION DE LA BEAC

L'année 1995 a été caractérisée, pour les économies de la CEMAC, par le retour à une croissance positive, dont le rythme a été, en moyenne, légèrement plus élevé que le croît démographique. La reprise s'est appuyée sur :

- la progression, dans l'ensemble, de la production et des exportations de produits primaires, dans un contexte de repli des cours mondiaux de certains d'entre eux. En particulier, le dynamisme du secteur pétrolier a fortement stimulé la croissance dans les pays producteurs de la zone d'émission, à l'exception du Cameroun ;
- une réponse dynamique de l'offre interne, plus compétitive depuis la dévaluation, à la demande de biens de consommation. A cet égard, le réaménagement de la parité du franc CFA a favorisé une meilleure orientation des secteurs de substitution à l'importation qu'en 1994.

Les politiques économiques ont, par ailleurs, été plus favorables qu'en 1994 à la création des conditions d'une croissance soutenue à moyen terme, même si des progrès importants doivent encore être accomplis. La situation des finances publiques des États de la zone d'émission s'est globalement améliorée en 1995 en raison, d'une part, des efforts accomplis dans le sens d'un élargissement de l'assiette fiscale et d'une plus grande efficacité des régies financières, et, d'autre part, du maintien de la discipline salariale. Toutefois, cette amélioration a été parfois fragile et, dans l'ensemble, insuffisante pour autoriser la relance de programmes d'investissements publics. En outre, des retards ont été observés dans le déblocage de l'aide extérieure.

Alors qu'en 1994, seul le Gabon avait pu tenir les engagements pris dans le cadre du programme d'ajustement soutenu par le FMI, en 1995, deux nouveaux pays ont renoué avec les institutions de Bretton Woods en négociant des programmes d'ajustement : le Cameroun a obtenu l'appui du FMI au titre d'un accord de confirmation approuvé en septembre 1995 et le Tchad a bénéficié, en septembre 1995, d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) en soutien à son programme d'ajustement. En novembre 1995, l'accord de confirmation du Gabon a été relayé par une FASR.

En 1996, les négociations entre le Congo et le FMI ont abouti à un accord de principe, qui a été approuvé par le Conseil d'administration du FMI le 28 juin. Les négociations du Centrafrique avec les Institutions de Bretton Woods se poursuivaient encore au début de l'été, tandis que la conclusion d'un accord avec la Guinée Équatoriale était conditionnée par des mesures préalables de redressement des finances publiques. S'agissant du Cameroun, le non respect des critères de performance budgétaires au cours du premier semestre 1996 a conduit à la mise en place d'un programme de référence sans soutien financier du FMI.

Les tensions inflationnistes ont été généralement bien maîtrisées. L'indice des prix à la consommation a progressé, dans l'ensemble de la zone, de 6 % en glissement, en 1995 contre 44,7 % en 1994. Des difficultés d'ordre climatique (pluviométrie insuffisante) ont, dans certains cas, entraîné des hausses relativement fortes des prix des biens de consommation (produits vivriers notamment).

Les perspectives sont favorablement orientées pour 1996. L'accélération de la croissance devrait se nourrir de la mise en œuvre des programmes d'ajustement structurel et, en particulier, du renforcement des réformes structurelles, qui devraient favoriser le développement de l'activité du secteur privé.



## 2.3.1. L'ACTIVITÉ EN 1995

### COMPTES NATIONAUX DES PAYS DE L'UDEAC

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RESSOURCES</b>	7 812,7	7 721,3	10 610,3	11 775,6
<b>PIB nominal</b>	6 184,8	6 079,2	7 564,0	8 649,2
<i>dont: PIB pétrolier</i>	857,7	839,0	1 498,0	1 560,1
<b>Importations de biens et produits non facteurs</b>	1 627,9	1 642,1	3 046,3	3 126,4
Biens	766,4	772,4	1 557,2	1 631,7
Services	861,5	869,7	1 489,1	1 494,7
<b>EMPLOIS</b>	7 812,8	7 721,5	10 610,3	11 775,6
<b>Consommation</b>	4 974,8	4 868,1	5 846,7	6 490,2
Publique	925,2	887,2	862,4	873,5
Privée	4 049,6	3 980,9	4 984,3	5 616,7
<b>Investissements</b>	1 044,4	1 098,4	1 477,4	1 599,4
<b>Exportations de biens et produits non facteurs</b>	1 793,6	1 755,0	3 286,6	3 686,0
Biens	1 556,5	1 508,5	2 882,6	3 243,2
Services	237,1	246,5	404,0	442,8
<b>Épargne Intérieure Brute</b>	1 230,0	1 211,1	1 717,5	2 159,2
<b>Gap de ressources</b>	165,7	112,7	884,5	240,7
<b>Revenus des facteurs</b>	-560,2	-499,2	-755,0	-969,1
Revenu du capital (net)	-540,1	-499,2	-755,0	-969,1
Revenu du travail (net)	-20,1	0,0	0,0	0,0
<b>Épargne nationale</b>	649,8	711,9	962,5	1 190,1

Source : Administrations nationales et BEAC

### TAUX DE CROISSANCE DU PIB EN VOLUME DES PAYS DE L'UDEAC

	1994		1995		1996 (A)
	Taux de croissance	Poids dans le PIB de la zone	Taux de croissance	Poids dans le PIB de la zone	Taux de croissance
Cameroun	- 2,6	45,3	+ 3,2	47,7	+ 5,2
Centrafrique	+ 7,9	6,4	+ 4,7	6,7	+ 5,0
Congo	- 5,8	12,7	+ 0,8	11,6	+ 5,0
Gabon	+ 1,7	29,1	+ 3,2	27,7	+ 2,4
Guinée Équatoriale	+ 7,1	0,9	+ 11,1	0,9	+ 15,7
Tchad	- 7,1	5,6	+ 2,6	5,4	+ 5,5
CEMAC	- 0,4		+ 3,1		+ 5,5

(a) prévisions

Source : Administrations nationales et BEAC

L'activité a été soutenue en 1995 par la bonne tenue des productions de produits de base et un plus grand dynamisme des activités de substitution d'importation.

S'agissant des cours mondiaux des matières premières agricoles, si l'année 1994 était apparue exceptionnelle grâce à leur retournement à la hausse, en revanche, 1995 a été caractérisée par un certain fléchissement des cours, notamment du café et du cacao, par rapport aux maxima atteints en 1994. Toutefois, le repli a été limité et les producteurs ont encore bénéficié de niveaux de prix rémunérateurs. L'exercice 1995 a été favorable aux pays producteurs de pétrole en raison du redressement des cours.

## ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX PRIX D'ACHAT AUX PRODUCTEURS

(en francs CFA par kilo)

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
<b>CAFÉ</b>				
<b>Cameroun</b>				
- Café robusta	100	270	800 (a)	500 (a)
- Café arabica	200	550	1 100 (a)	650 (a)
<b>Centrafrique</b>				
- Café cerise	50	120	240	200
<b>Congo</b>				
- Café robusta	115	115	115	nd
- Café arabica	230	230	230	nd
<b>Gabon</b>				
- Qualité courante	150	150	150	225
<b>Guinée Equatoriale</b>				
- Café non décortiqué	40	80	200	200
<b>COTON</b>				
<b>Cameroun</b>				
- Coton trié	85	130	135	160
- Coton non trié	80	110	125	150
<b>Centrafrique</b>				
- Coton blanc	80	80	150	150
- Coton jaune	60	60	125	125
<b>Tchad</b>				
- Coton blanc	80	90	120	140
<b>CACAO</b>				
<b>Cameroun</b>				
- Grades 1 et 2	150	300	495 (a)	340
<b>Congo</b>				
- Qualité supérieure	144	144	144	nd
<b>Gabon</b>				
- Qualité supérieure	300	300	300	400
<b>Guinée Équatoriale</b>				
- Grade 1	255	425	450	500

(a) prix librement fixés par le marché  
Source : BEAC

En ce qui concerne l'activité du secteur primaire, les cultures de rente ont connu une progression sensible des productions et des exportations, à l'exception du café au Cameroun où le recul enregistré durant la campagne 1994/1995 a résulté pour l'essentiel de la non-régénération des plantations lors des campagnes précédentes.

## PRINCIPALES CULTURES DE RENTE

(en milliers de tonnes)

	CAFÉ	CACAO	COTON GRAINE	BANANE EXPORTÉE	CAOUTCHOUC
<b>CAMEROUN</b>					
1991/1992	115,0	109,0	114,4	125,0	51,0
1992/1993	49,7	96,0	125,8	133,0	43,0
1993/1994	75,9	100,9	126,6	200,0	51,0
1994/1995 (a)	56,7	109,0	152,8	230,0	55,0
1995/1996 (b)	70,0	110,0	180,0	250,0	56,0
<b>CENTRAFRIQUE</b>					
1991/1992	22,6	-	26,3	-	
1992/1993	16,6	-	12,0	-	
1993/1994	9,0	-	15,9	-	
1994/1995 (a)	16,0	-	27,5	-	
1995/1996 (b)	14,0	-	32,0	-	
<b>CONGO</b>					
1991/1992	0,6	0,3	-	-	
1992/1993	0,5	0,3	-	-	
1993/1994	nd	nd	-	-	
1994/1995 (a)	1,2	0,1	-	-	
1995/1996 (b)	1,5	0,4	-	-	
<b>GABON</b>					
1991/1992	0,2	1,3	-	-	
1992/1993	0,3	1,3	-	-	
1993/1994	0,3	0,7	-	-	3,0
1994/1995 (1)	0,2	0,8	-	-	5,0
1995/1996 (2)	0,3	1,0	-	-	8,0
<b>GUINEE ÉQUATORIALE</b>					
1991/1992	0,2	5,6	-	-	
1992/1993	0,2	3,9	-	-	
1993/1994	0,1	2,0	-	-	
1994/1995 (a)	0,2	3,3	-	-	
1995/1996 (b)	0,4	4,5	-	-	
<b>TCHAD</b>					
1991/1992	-	-	174,5	-	
1992/1993	-	-	122,1	-	
1993/1994	-	-	94,9	-	
1994/1995 (a)	-	-	156,0	-	
1995/1996 (b)	-	-	180,0	-	
(a) estimations					
(b) prévisions					
Source : BEAC					

L'accroissement de la production de cacao est en partie imputable à la libéralisation de la filière et à l'entrée en activité de nouvelles plantations à la suite du relèvement des prix aux producteurs. Les difficultés liées à la dégradation de la qualité des fèves " origine Cameroun " ont conduit les pouvoirs publics à intervenir en fin d'année pour renforcer le contrôle de la qualité à l'exportation.

Le secteur des cultures vivrières a, comme certaines industries manufacturières (boisson, tabac, au Cameroun notamment), bénéficié des effets de substitution à l'importation, favorisés par la dévaluation. Ceux-ci ont également stimulé les échanges entre les pays de la zone d'émission.

## PRINCIPALES CULTURES VIVRIÈRES

(en milliers de tonnes)

	Mil Sorgho	Mais	Banane plantain	Manioc	Arachide	Sucre de canne
<b>CAMEROUN</b>						
1991/1992	422,0	524,8	1 037,0	1 645,0	136,9	59,6
1992/1993	281,0	618,0	1 120,0	1 648,0	99,3	60,0
1993/1994	325,0	750,0	1 211,0	1 760,0	117,6	60,0
1994/1995 (a)	350,0	750,0	1 250,0	1 780,0	117,6	nd
<b>CENTRAFRIQUE</b>						
1991/1992	28,0	58,8	-	585,6	79,5	nd
1992/1993	27,0	58,9	-	580,0	71,2	6,5
1993/1994	27,8	58,0	-	575,0	72,0	11,8
1994/1995 (a)	30,0	62,7	-	517,5	79,2	nd
1995/1996 (b)	33,0	70,8	-	491,6	85,5	nd
<b>CONGO</b>						
1991/1992	-	nd	nd	nd	nd	27,2
1992/1993	-	nd	nd	nd	nd	24,0
1993/1994	-	nd	nd	nd	nd	26,0
1994/1995 (a)	-	nd	nd	nd	nd	32,0
<b>GABON</b>						
1991/1992	-	24,7	253,0	230,0	14,7	nd
1992/1993	-	26,6	258,1	234,6	14,9	nd
1993/1994	-	nd	238,0	207,0	15,0	13,6
1994/1995 (a)	-	nd	nd	nd	nd	14,4
<b>GUINEE ÉQUATORIALE</b> (aucune donnée disponible)						
<b>TCHAD</b>						
1991/1992	428,0	77,2	-	nd	180,0	28,3
1992/1993	505,7	199,1	-	nd	240,0	27,9
1993/1994	530,6	100,2	-	nd	190,0	32,2
1994/1995 (a)	922,2	158,9	-	184,9	207,0	29,6
1995/1996 (b)	783,2	80,8	-	210,0	230,0	nd
(a) estimations						
(b) prévisions						
Source : BEAC						

Les activités pétrolières ont fortement contribué à la croissance au Gabon, au Congo et en Guinée Équatoriale et ont parfois provoqué des tensions inflationnistes.

En définitive, le PIB de l'ensemble de la zone d'émission a marqué une progression en volume de 3,1 %. Tous les pays ont connu une croissance positive. La Guinée Équatoriale s'est distinguée par une augmentation particulièrement forte de l'activité, imputable au développement de son secteur pétrolier.

## PRINCIPALES PRODUCTIONS MINIÈRES ET FORESTIÈRES

	Grumes (milliers de m3)(a)	Pétrole (milliers de tonnes)	Gaz (millions de m3)	Manganèse (milliers de tonnes)	Uranium métal (tonnes)	Aluminium (milliers de tonnes)	Diamants Bruts (milliers de carats)
<b>CAMEROUN</b>							
1992	472,8	7 300,0	-	-	-	63,8	-
1993	578,5	7 200,0	-	-	-	63,5	-
1994	896,9	5 800,0	-	-	-	65,3	-
1995	858,3	5 400,0	-	-	-	59,7	-
1996 (b)	730,0	4 600,0	-	-	-	83,7	-
<b>CENTRAFRIQUE</b>							
1992	211,1	-	-	-	-	-	414,2
1993	210,4	-	-	-	-	-	494,9
1994	231,4	-	-	-	-	-	531,9
1995	240,0	-	-	-	-	-	484,3
1996 (b)	258,0	-	-	-	-	-	560,0
<b>CONGO</b>							
1992	635,0	8 637,9	-	-	-	-	-
1993	511,0	9 537,8	-	-	-	-	-
1994	686,0	8 800,0	-	-	-	-	-
1995	700,0	9 400,0	-	-	-	-	-
1996 (b)	700,0	10 400,0	-	-	-	-	-
<b>GABON</b>							
1992	1 440,1	14 452,3	81,5	1 556,4	619,0	-	-
1993	1 757,4	15 600,0	84,2	1 289,0	592,0	-	-
1994	1 995,7	17 200,0	76,4	1 435,6	567,0	-	-
1995	2 012,0	18 100,0	82,5	1 930,0	623,0	-	-
1996 (b)	1 935,0	18 100,0	-	2 035,0	623,0	-	-
<b>GUINÉE ÉQUATORIALE</b>							
1992	167,0	110,0	-	-	-	-	-
1993	167,5	238,0	-	-	-	-	-
1994	255,0	236,0	-	-	-	-	-
1995	320,0	288,0	-	-	-	-	-
1996 (b)	380,0	752,0	-	-	-	-	-

(a) : données en tonnes pour le Cameroun  
(b) : prévisions  
Source : BEAC

### 2.3.2. L'INFLATION EN 1995

La hausse des prix à la consommation a été ramenée, dans l'ensemble de la zone d'émission, à 6 % en glissement sur 1995 après une progression de 44,7 % l'année précédente.

Le reflux des tensions inflationnistes doit être attribué, sauf exception (Guinée Équatoriale, notamment), à la bonne maîtrise de la masse salariale de la fonction publique et, plus généralement, aux efforts de redressement des finances publiques qui ont permis une gestion prudente de la demande interne.

Dans l'ensemble, la progression de l'indice des prix à la consommation reflète les relèvements des taux de la taxe sur le chiffre d'affaires (Cameroun, Congo, Centrafrique) et des tarifs publics, voire les tensions sur les marchés de certains biens vivriers (Tchad) ou la forte expansion de la demande interne (Guinée Équatoriale).

Le ralentissement de l'inflation recouvre toutefois des performances très inégales selon les pays. Si le Gabon peut être crédité de la hausse la plus faible (+ 3,4 %), les tensions inflationnistes ont encore été assez vives au Tchad (+ 11,6 %) et en Guinée Équatoriale (+ 16,8 %). Dans ce dernier cas, elles ont résulté de la conjugaison du développement de l'activité pétrolière et d'une politique salariale expansive dans la fonction publique, qui ont stimulé la demande interne. S'agissant du Tchad, le niveau relativement élevé de l'inflation est à rapprocher des difficultés rencontrées dans la production de certaines cultures vivrières en raison d'une pluviométrie insuffisante, qui a déséquilibré les marchés correspondants, alors que les pouvoirs publics procédaient à la libéralisation de l'ensemble des biens de première nécessité.

### ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN MOYENNE ANNUELLE

	(en pourcentage)				
	1991	1992	1993	1994	1995
Cameroun (a)	1,6	1,9	-3,7	34,0	13,9
Centrafrique	-2,2	-1,4	-2,9	24,6	19,4
Congo	-1,7	-3,9	4,9	42,4	9,0
Gabon	6,9	-6,2	-8,9	36,2	9,2
Guinée équatoriale	-5,8	-6,8	3,9	39,7	10,9
Tchad	7,5	-3,2	-6,9	40,4	9,0
CEMAC	2,5	-1,3	-4,0	35,5	12,1

### ÉVOLUTION DU TAUX D'INFLATION EN FIN DE PÉRIODE

	(en pourcentage)				
	1991	1992	1993	1994	1995
Cameroun (a)	0,3	0,8	-4,1	48,4	6,9
Centrafrique	-3,8	0,0	-4,8	44,7	5,0
Congo	-3,7	-3,1	23,4	28,7	5,5
Gabon	-7,6	-4,6	1,3	46,9	3,4
Guinée équatoriale	-4,5	-4,7	4,4	43,2	16,8
Tchad	5,6	-6,4	0,0	39,4	11,6
CEMAC	-2,0	-1,5	0,9	44,7	6,0

(a) La période concernée est l'année civile et non, comme dans les tableaux des Comptes nationaux, l'année en terme d'exercice  
Source : Administrations nationales et BEAC

### 2.3.3. LES ÉVOLUTIONS BUDGÉTAIRES

L'exercice 1995<sup>6</sup> a été caractérisé par une élévation sensible du niveau des recettes et la poursuite d'une bonne maîtrise des dépenses. Les efforts accomplis ont toutefois été insuffisants pour permettre une relance des investissements publics, compte tenu du poids du service de la dette extérieure qui s'est fortement accru.

Les recettes fiscales non pétrolières ont de nouveau progressé en 1995 (10,6 % du PIB contre 8,7 % l'année précédente). Le jugement favorable porté sur cette amélioration doit toutefois être nuancé : les résultats enregistrés traduisent, en effet, un retour à un niveau relatif légèrement inférieur à celui enregistré en 1993 (10,9 %). L'amélioration constatée en 1995 résulte non seulement des progrès observés dans le sens d'une plus grande efficacité des régies financières dans le recouvrement de l'impôt et d'un élargissement de l'assiette fiscale, mais également de la reprise de la croissance.

<sup>6</sup>Dans l'agrégation des données budgétaires des pays de l'UDEAC, celles concernant le Cameroun correspondent à l'exercice juillet 1994/juin 1995.

## TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DES PAYS DE L'UDEAC

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RECETTES TOTALES</b>	1 180,2	1 052,9	1 305,7	1 669,3
<b>Recettes courantes</b>	1 121,6	1 001,0	1 197,7	1 590,2
Recettes fiscales non pétrolières	662,1	664,2	656,5	918,7
Recettes pétrolières	411,2	320,3	528,6	657,3
Autres recettes	48,3	16,5	12,6	14,2
<b>Dons</b>	58,6	51,9	108,0	79,1
<b>DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS</b>	1 735,7	1 564,4	1 873,2	1 983,9
<b>Dépenses courantes</b>	1 401,0	1 308,8	1 475,7	1 671,4
Salaires	617,0	608,5	557,5	539,7
Transferts, subventions	110,9	110,1	125,1	126,7
Autres biens et services	224,8	215,4	235,9	265,9
Intérêts	427,8	359,2	539,5	729,0
-Intérêts dette intérieure	71,4	67,7	80,5	90,3
-Intérêts dette extérieure	356,4	291,5	459,0	638,7
Autres dépenses courantes	20,5	15,6	17,7	10,1
<b>Dépenses en capital</b>	242,4	238,5	318,5	304,5
<b>Dépenses de restructuration</b>	91,0	16,6	79,0	8,0
<b>Autres dépenses</b>	1,3	0,5	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	148,4	51,4	261,5	647,8
SOLDE PRIMAIRE (y compris dons)	207,0	103,3	369,5	726,9
SOLDE (base engagements)	-555,5	-511,5	-567,5	-314,6
<b>ARRIÉRÉS</b>	167,6	625,1	-1 715,5	138,2
<b>Arriérés intérieurs</b>	12,7	128,5	-107,4	-248,4
<b>Arriérés extérieurs</b>	154,9	496,6	-1 608,1	386,6
SOLDE (base caisse)	-387,9	113,6	-2 283,0	-176,4
<b>FINANCEMENT</b>	387,9	-113,6	2 283,0	176,4
<b>Financement Intérieur [net]</b>	167,3	-2,5	56,8	189,6
Système bancaire	88,5	31,7	43,1	10,9
Autres financements intérieurs	78,8	-34,2	13,7	178,7
<b>Financement Extérieur [net]</b>	220,6	-111,1	2 226,2	-13,2
Tirages bruts	225,6	211,1	584,8	247,3
Amortissements dette extérieure	-340,8	-312,4	-595,7	-837,2
Remises de dettes	335,8	17,0	2 080,9	545,7
Dons	0,0	21,2	134,6	62,3
Autres financements exceptionnels	0,0	-26,8	73,2	0,0
<b>PIB nominal</b>	6 184,9	6 079,2	7 564,0	8 649,2
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	19,1	17,3	17,3	19,3
Dépenses de fonctionnement	22,7	21,5	19,5	19,3
Déficit				
-base engagements, dons inclus	-9,0	-8,4	-7,5	-3,6
-base caisse, dons inclus	-6,3	1,9	-30,2	-2,0

Solde primaire = recettes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts)  
 Source : Administrations nationales et BEAC

Seule la Guinée Équatoriale s'est écartée de la tendance générale, avec une diminution en valeur absolue des recettes fiscales non pétrolières.

L'évolution des recettes pétrolières appelle deux observations :

- leur accroissement, de 7 % du PIB en 1994, à 7,6 % en 1995, ne reflète que partiellement le dynamisme de l'activité du secteur pétrolier observé en 1995 au Gabon, au Congo et en Guinée Équatoriale ;

- la part des recettes pétrolières dans les recettes courantes s'est amenuisée en 1995, s'établissant à 41,3 % pour l'ensemble de la zone, contre 44,1 % en 1994. Comparée à 1992 et 1993, l'importance de ces recettes s'est toutefois significativement accrue : celles-ci représentaient, pour chacune de ces deux années, respectivement 36,6 % et 32 % des recettes budgétaires courantes.

Au total, l'évolution de la structure des recettes depuis la dévaluation apparaît positive dans la mesure où elle réduit l'élément d'incertitude attaché aux recettes pétrolières. Elle conduit néanmoins à souligner l'ampleur des progrès à accomplir en matière de diversification des sources des recettes budgétaires et, plus généralement, de l'activité en faveur des secteurs non pétroliers.

Les dépenses budgétaires ont, dans l'ensemble, été bien maîtrisées. Parmi les dépenses courantes, celles concernant les salaires de la fonction publique ont régressé de 7,4 % du PIB en 1994 à 6,2 % en 1995. L'effort de réduction apparaît important si l'on compare les données de 1995 à celles d'avant la dévaluation : ainsi, en 1992 et 1993, les salaires représentaient environ 10 % du PIB. Leur diminution est encore plus significative si on les rapporte aux recettes courantes : 34 % en 1995 contre 46,5 % en 1994 et près de 61 % en 1993.

L'évolution à la baisse de la masse salariale a été observée pour tous les États, à l'exception de la Guinée Équatoriale où celle-ci a crû à un rythme supérieur au taux de l'inflation.

Les autres dépenses courantes (hors intérêts) ont été stables en termes relatifs. Il s'agit généralement de dépenses de nature sociale qui concernent la santé et l'éducation notamment, secteurs jugés prioritaires dans le cadre de l'ajustement structurel.

En définitive, les évolutions décrites précédemment se sont traduites par un solde primaire excédentaire qui a atteint 7,5 % du PIB, contre 3,4 % en 1994.

Les intérêts de la dette extérieure (FCFA 639 milliards) se sont accrus de près de 40 % en valeur, représentant l'équivalent de 7,4 % du PIB, soit un montant comparable à celui du solde primaire. Cette hausse est principalement imputable au Cameroun dont l'exercice budgétaire est à cheval sur les années 1994 et 1995 et prend en compte, de manière décalée dans le temps, l'incidence de la dévaluation sur le paiement de la dette.

L'amélioration des recettes, conjuguée à la maîtrise des dépenses (hors intérêts sur la dette extérieure) a permis de ramener le déficit global, en base engagements, de 7,6 % du PIB en 1994, à 3,7 % en 1995. Majoré des amortissements relatifs à la dette extérieure (FCFA 901 milliards en 1995 contre 669 milliards en 1994), le déficit est ressorti, au total, à 1 223 milliards en 1995, montant proche de celui de 1994 (1 247 milliards) en francs courants, soit l'équivalent de 14,1 % du PIB contre 16,5 % en 1994. Il a été financé, pour l'essentiel, par des allègements de la dette extérieure s'élevant à FCFA 545,6 milliards (6,3 % du PIB), par des tirages sur les prêts-projets de 247,8 milliards (2,9 % du PIB), et par une accumulation d'arriérés extérieurs de 386,6 milliards (4,5 % du PIB), imputable exclusivement au Cameroun et au Congo. La réduction des arriérés internes de 248 milliards (2,9 % du PIB) est le fait du Cameroun (204 milliards) et, dans une moindre mesure, du Gabon (85 milliards). Dans le cas du Cameroun, la régularisation des arriérés, qui a concerné essentiellement ceux vis-à-vis des organismes publics, a donné lieu à la signature d'accords bilatéraux de rééchelonnement.



## 2.3.4. LA BALANCE DES PAIEMENTS

### BALANCE DES PAIEMENTS DES PAYS DE L'UDEAC

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	788,4	736,1	1 325,5	1 611,5
<b>Exportations</b>	1 554,8	1 508,5	2 882,6	3 243,2
Cultures de rente	669,0	78,5	158,7	242,0
<i>Café</i>	811,1	14,5	43,7	74,9
<i>Cacao</i>	35,6	26,7	57,9	63,7
<i>Coton</i>	47,0	37,3	57,1	103,4
<i>Autres</i>	23,0	28,6	58,5	58,3
Produits miniers	1 091,3	1 036,6	1 853,7	2 002,4
<b>Importations</b>	766,4	772,4	1 557,1	1 631,7
<b>Services</b>	-1 164,6	-1 122,3	-1 840,4	-2 020,7
Fret, autres transports et assurances	-148,8	-155,3	-227,0	-282,0
Voyages et séjours	-185,7	-141,4	-173,8	-178,4
Revenus du capital	-540,2	-499,2	-755,0	-969,1
<i>dont intérêts dus</i>	-572,0	-488,0	-772,2	-988,5
Services gouvernementaux	13,0	22,8	36,1	35,4
Autres transports	-26,1	-21,7	-72,5	-90,1
Autres services privés	-277,0	-327,7	-648,4	-536,5
Autres (ajustement)	0,2	0,2	0,2	0,0
<b>Transferts sans contrepartie</b>	50,1	32,9	100,1	-10,2
- Publics	142,0	130,6	255,4	157,9
- Privés	-91,9	-97,7	-155,3	-168,1
<b>BALANCE COURANTE</b>	-326,1	-353,3	-414,8	-419,4
<b>Mouvements de capitaux</b>	-274,9	-271,8	200,8	-537,1
Long terme	-175,5	-163,6	219,0	-574,0
<i>Publics</i>	-139,8	-149,0	75,3	-590,4
<i>Privés</i>	-35,7	-14,5	143,6	16,5
Court terme	-99,5	-108,2	-18,2	36,9
<i>Bancaires et postaux</i>	-6,3	-1,8	-39,5	-5,6
<i>Autres</i>	-93,2	-106,4	21,3	42,5
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-125,9	44,4	-107,7	15,3
<b>BALANCE GLOBALE</b>	-743,2	-597,4	-343,4	-931,2
<b>FINANCEMENT</b>	743,2	597,4	343,4	931,2
Variations des réserves officielles (hausse -)	69,1	66,7	-271,3	-32,4
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	454,1	461,8	-1 622,5	386,6
Financements exceptionnels	220,0	68,9	2 237,2	577,1
<i>Rééchelonnements déjà obtenus</i>	154,8	58,7	2 043,1	543,9
<i>Annulation de dettes</i>	11,5	1,1	160,4	31,0
<i>Autres</i>	53,0	9,1	33,7	2,1

Source : Administrations nationales et BEAC

La croissance sensible de l'excédent des échanges commerciaux, qui est passé de 17,5 % du PIB en 1994 à 18,6 % en 1995, est le résultat principalement de la progression des exportations (+ 12,5 % en valeur), les importations n'ayant que faiblement augmenté (+ 4,8 %) en raison d'une gestion prudente de la demande interne, à travers notamment la compression de la masse salariale de la fonction publique, et des effets de substitution à l'importation résultant de la dévaluation.

Les intérêts de la dette extérieure ont atteint 11,4 % du PIB au lieu de 10,2 % en 1994. Grâce à la diminution du déséquilibre des "autres services privés", le déficit des services a été légèrement réduit, de 24,3 % du PIB en 1994 à 23,3 % en 1995.

Au total, le déficit de la balance des transactions courantes est revenu de 5,5 % en 1994 à 4,8 % du PIB en 1995.

Les mouvements de capitaux se sont soldés par une sortie nette de 537,1 milliards, alors qu'une entrée nette de 200,8 milliards avait été enregistrée en 1994. Cette dégradation s'explique pour l'essentiel par :

- un accroissement de l'ordre de FCFA 225 milliards du montant des amortissements de la dette extérieure publique dont l'encours s'est élevé à 838 milliards en 1995 ;
- une chute de l'aide extérieure consistant essentiellement en financement de projets. Les tirages ont ainsi diminué de près de 440 milliards par rapport à 1994.

Le déficit global qui a, en conséquence, atteint un montant important, supérieur à FCFA 930 milliards a été financé par les rééchelonnements de la dette extérieure (FCFA 575 milliards) et une accumulation des arriérés sur la dette extérieure (386,6 milliards).

### 2.3.5. LA DETTE EXTÉRIEURE

L'endettement extérieur des pays de la CEMAC s'est élevé fin 1994 à USD 18,5 milliards contre USD 17,6 milliards fin 1993. Son poids relatif mesuré par rapport au PNB s'est considérablement alourdi en raison de la dévaluation de janvier 1994 qui a entraîné une baisse de ce dernier exprimé en dollars. Il est ainsi passé de 116 % en 1993 à 176,1 % en 1994. Le service de la dette a représenté une ponction équivalente à 17 % des exportations de biens et services, soit le double de son importance relative de 1993.

En 1995, trois pays (Cameroun, Gabon, Tchad) ont obtenu, une consolidation de leur dette vis-à-vis des membres du Club de Paris, portant sur montant global de USD 2,2 milliards. Le Tchad et le Cameroun ont bénéficié du traitement de Naples qui permet une réduction du stock de la dette pouvant aller jusqu'à 67 % des échéances concernées.

#### DETTE EXTÉRIEURE DES PAYS DE L'UDEAC

(en millions de dollars)

	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	16 847,8	17 075,7	17 639,3	18 514,3
<b>Dettes à long terme</b>	13 810,6	14 343,4	14 585,9	16 139,3
Dettes publiques garanties à long terme	13 626,6	14 089,4	14 315,9	15 893,3
Dettes privées non garanties à long terme	184,0	254,0	270,0	246,0
<b>Recours aux crédits FMI</b>	325,1	222,5	138,9	257,8
<b>Dettes à court terme</b>	2 712,1	2 509,8	2 914,5	2 117,2
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	976,2	1 111,0	1 665,7	908,2
- envers créanciers publics	669,3	823,3	1 330,9	699,2
- envers créanciers privés	307,9	286,6	335,8	209,1
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	1 566,8	1 924,3	2 584,4	1 572,6
- envers créanciers publics	619,0	862,7	1 347,4	828,9
- envers créanciers privés	947,8	1 061,5	1 236,9	743,7
Crédits à l'exportation	6 293,0	6 200,0	5 944,0	6 462,0
	Indicateurs de dette (en pourcentage)			
Dette totale/exportations biens et services	343,9	333,1	372,8	391,0
Dette totale/PNB	109,1	102,9	116,8	176,1
Service dette/exportations biens et services	12,3	10,5	8,5	17,0
Intérêts dette/exportations biens et services	5,7	5,6	4,2	8,1
Dette multilatérale/dette totale	32,7	34,0	34,7	36,7
Source : Banque mondiale				

### 2.3.6. LES PERSPECTIVES

Si les tendances à l'œuvre au cours du premier semestre 1996 se confirmaient, l'activité devrait être bien orientée sur l'ensemble de l'année. Le PIB pourrait s'accroître de 5,5 % en volume pour l'ensemble de la zone d'émission (hors conséquences économiques des événements sociaux ayant affecté la République Centrafricaine en mai 1996). Les rythmes de croissance individuels devraient, en outre, être plus homogènes qu'en 1995.

Les mêmes facteurs qui ont présidé à la reprise en 1995 devraient encore soutenir la croissance en 1996.

La poursuite de l'ajustement des filières agricoles, la revalorisation des prix d'achat aux planteurs et le maintien de cours mondiaux rémunérateurs pourraient induire une forte hausse des quantités récoltées.

Le raffermissement escompté des prix des bois tropicaux devrait entraîner une progression sensible des exportations de produits forestiers de la région.

Une progression de la production de pétrole est attendue, en raison de l'augmentation prévisible du rythme d'extraction, au Congo, en Guinée Équatoriale, et au Gabon.

La meilleure compétitivité des produits de substitution d'importation soutiendrait l'activité dans les secteurs des productions vivrières et manufacturier.

L'inflation devrait être nettement inférieure à 6% en raison d'une meilleure adaptation de l'offre à la demande, notamment dans le secteur des produits vivriers.

Par ailleurs, l'assainissement de la situation des finances publiques devrait être poursuivi dans le cadre des programmes d'ajustement mis en place en 1995 ou de nouveaux programmes, qui pourraient bénéficier du soutien du FMI.

Toutefois, les dérapages parfois constatés montrent que les résultats observés en 1995 sont fragiles et nécessitent d'être consolidés. Les retards enregistrés en matière de réformes structurelles devraient conduire les autorités locales à mettre davantage l'accent sur les réformes, notamment en matière de privatisation.

# 3. LA POLITIQUE ET LES AGREGATS MONETAIRES DANS LES ZONES D'EMISSION AFRICAINES

## 3.1 LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS L'UEMOA

### 3.1.1. LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN 1995

#### 3.1.1.1 *La formulation de la politique monétaire*

##### 3.1.1.1.1. Le cadre institutionnel de la politique monétaire

Dans le cadre du Traité de l'UEMOA et de la Convention de coopération monétaire conclue entre les pays membres de la zone d'émission et la France, la politique monétaire conduite par la BCEAO a pour objet la sauvegarde de la monnaie commune et de pourvoir au financement de l'activité et au développement économique des États de l'Union (article 12 du Traité). Pour garantir la parité monétaire, les statuts de l'Institut d'émission prévoient que le taux de couverture de ses engagements à vue par ses avoirs de change ne doit pas demeurer inférieur à 20 % pendant plus de trois mois consécutifs (article 51 des statuts de la BCEAO). Dans le cas contraire, le Conseil d'administration de la Banque centrale doit prendre toutes les dispositions jugées utiles dans le domaine des taux d'intérêt et des refinancements des banques et des États, pour rétablir ce rapport au seuil statutaire.

##### 3.1.1.1.2. Les objectifs de la politique monétaire

En 1995, la politique monétaire de l'Institut d'émission définie par le Conseil des ministres de l'UEMOA a reposé sur trois objectifs principaux en vue de créer les conditions propices à un renforcement de l'activité économique :

- la maîtrise de la liquidité intérieure en vue de contenir les pressions inflationnistes et de consolider les gains de compétitivité résultant de la modification de la parité ;
- une surveillance accrue de la position extérieure hors UEMOA des banques, de manière à s'assurer qu'elles ne détiennent pas à l'étranger des disponibilités supérieures à leurs besoins courants, conformément aux dispositions réglementaires ;

- le strict respect de la réglementation des changes notamment en matière de rapatriement effectif de l'intégralité du produit des recettes d'exportation.

Dans cette perspective et afin d'assurer une plus grande mobilisation des ressources, tant intérieures qu'extérieures, la politique monétaire menée par la Banque centrale en 1995 devait comporter plusieurs volets :

- une politique dynamique et flexible des taux d'intérêt associée au système des réserves obligatoires, l'assouplissement des conditions sur la monnaie et le crédit, ne pouvant cependant avoir lieu qu'au fur et à mesure de la moindre progression de la liquidité intérieure et de la désinflation ;
- la diversification des instruments et des structures de financement des économies, avec notamment la promotion des instruments indirects d'intervention adoptés dans le cadre de la réforme du marché monétaire d'octobre 1993 ;
- la détermination d'une fourchette d'évolution pour le refinancement des crédits à l'économie, les besoins des banques pouvant être couverts soit sur le marché monétaire, soit au guichet des rachats automatiques des titres d'État ;
- l'instauration d'indicateurs de suivi pour les avances aux États, les plafonds des concours aux Trésors nationaux prenant en compte désormais les titres d'État émis en représentation des concours précédemment consolidés.

### **3.1.1.2 La mise en œuvre de la politique monétaire**

#### **3.1.1.2.1. Les concours globaux de la BCEAO aux États, aux banques et aux établissements financiers**

À fin décembre 1995, les concours globaux de la BCEAO aux Trésors nationaux et aux banques se sont inscrits en forte baisse à FCFA 554,8 milliards contre FCFA 685,3 milliards à la fin de l'exercice précédent, soit une contraction de 130,5 milliards. Cette évolution recouvre en fait une baisse des concours classiques de la BCEAO aux Trésors, une légère hausse des refinancements bancaires et un allègement des concours de la BCEAO aux Trésors nationaux correspondant à une cession au système bancaire des titres d'État portés par la Banque centrale.

Depuis 1994, la "titrisation" des créances consolidées sur les États (cf. encart) a profondément modifié la structure des concours de l'Institut d'émission aux États et aux banques. Cette mesure a, en effet, eu pour conséquence de transférer du portefeuille des banques à celui de la BCEAO un montant de FCFA 419,6 milliards de créances sur l'économie, prises en charge par les États. La liquidité bancaire a ainsi sensiblement augmenté tandis que l'endettement des États s'en est trouvé alourdi.

À fin 1995, compte tenu des amortissements, le gisement des titres d'État ne représentait plus que FCFA 407,5 milliards, dont FCFA 116,9 milliards étaient portés par la BCEAO et FCFA 290,6 milliards par les banques.

## RÉPARTITION DES CONCOURS DE LA BCEAO ENTRE LES DIFFÉRENTES PROCÉDURES DE MOBILISATION

(en milliards de francs CFA)

	1994		1995	
	Réalisation	Hors titrisation	Réalisation	Hors titrisation
Réesc compte-pension (avances sur titres d'Etat)	120,6	120,6	110,2	110,2
Marché monétaire	31,1	31,1	99,9	99,9
Autres avances	-	-	55,3	55,3
Soldes débiteurs	-	-	-	-
Consolidations	7,2	426,8	-	408,2
<b>Total</b>	<b>158,9</b>	<b>578,5</b>	<b>165,5</b>	<b>573,7</b>

Source : BCEAO

## ÉVOLUTION DES CONCOURS GLOBAUX DE LA BCEAO AUX BANQUES ET AUX TRÉSORS NATIONAUX

(en millions de francs CFA)

	BANQUES (A)		TRÉSORS				TOTAL			
	1994	1995	1994 hors titrisation et OC (b)	y compris titrisation	1995 hors titrisation et OC (b)	y compris titrisation	1994 hors titrisation et OC (b)	y compris titrisation	1995 hors titrisation et OC (b)	y compris titrisation
Bénin	0	0	1 725	1 725	8 861	8 861	1 725	1 725	8 861	8 861
Burkina Faso	345	2 808	23 136	25 157	22 591	22 729	23 481	25 502	25 399	25 537
Côte d'Ivoire	135 148	153 079	171 508	299 285	141 526	180 252	306 656	434 433	294 605	333 331
Mali	0	0	18 446	18 446	0	4 650	18 446	18 446	0	4 650
Niger	1 102	4 852	20 449	26 076	26 434	34 060	21 551	27 178	31 286	38 912
Sénégal	12 115	650	57 766	133 392	44 346	108 719	69 881	145 507	44 996	109 369
Togo	8 490	2 293	24 015	24 015	28 568	31 868	32 505	32 505	30 861	34 161
<b>Total</b>	<b>157 200</b>	<b>163 682</b>	<b>317 045</b>	<b>528 096</b>	<b>272 326</b>	<b>391 139</b>	<b>474 245</b>	<b>685 296</b>	<b>436 008</b>	<b>554 821</b>

a) Banques et établissements financiers  
(b) correspondant aux avances statutaires au titre de l'Article 16 et aux mobilisations d'obligations cautionnées (Article 12)  
Source : BCEAO

### **Concours aux Trésors publics**

Les concours consentis par la BCEAO aux Trésors nationaux incluent les avances statutaires de la BCEAO aux États, plafonnées à 20 % des recettes fiscales nationales de l'exercice financier écoulé (article 16 des statuts de la BCEAO), les effets publics et d'autres opérations. Ils excluent les avances aux Trésors nationaux, adossées aux opérations du FMI (FCFA 517,1 milliards), reprises par ailleurs dans la position nette des gouvernements vis-à-vis des institutions monétaires et du FMI.

## **IMPACT DES OPÉRATIONS DE TITRISATION SUR LES STATISTIQUES MONÉTAIRES EN ZONE UEMOA**

Le 1<sup>er</sup> juillet 1994, les États de l'UEMOA ont procédé à l'émission de titres publics négociables, garantis par la Banque centrale et représentatifs de créances compromises consolidées. Cette procédure s'est inscrite dans le cadre de la restructuration des systèmes bancaires locaux entreprise à partir de 1987. Elle avait pour objectifs d'alléger le bilan des banques, de faciliter le recouvrement des créances, et de placer les nouveaux titres auprès des banques primaires pour absorber leurs excédents de liquidité.

À fin décembre 1995, 408,2 milliards de titres ont été émis et, sur ce total, 117 milliards étaient détenus par la Banque centrale et 291,2 par les banques et les établissements financiers.

Dans la situation monétaire intégrée, jusqu'à fin juin 1994, les créances compromises figuraient dans les **crédits à l'économie**, qu'il s'agisse des concours des banques en activité refinancés par la BCEAO ou des concours consolidés portés directement par la BCEAO sur les banques liquidées.

A partir du 1<sup>er</sup> juillet 1994, plusieurs cas de figure se sont successivement présentés affectant différemment les statistiques monétaires :

1) Les titres d'État ont d'abord été pris en charge par la BCEAO avec les incidences suivantes :

– Les **refinancements** en faveur des banques et des établissements financiers ont été réduits à hauteur des consolidations lors de l'émission des titres, ceux-ci étant enregistrés comme des créances de la Banque centrale sur les États.

– Les **crédits à l'économie** ont été réduits à concurrence des créances consolidées portées antérieurement par les banques,

– La **position nette des gouvernements** s'est détériorée à hauteur du montant des titres détenus par la BCEAO, correspondant aux créances portées par les banques ainsi qu'aux crédits portés par la BCEAO sur les banques liquidées et aux pertes sur créances y compris des banques encore en activité.

Les titres détenus par la BCEAO sont considérés comme des créances financières et ne rentrent pas dans la détermination des plafonds statutaires d'avances autorisées sauf si la garantie devait jouer. Tant que les titres ne sont pas

remboursés par les États, la PNG demeure inchangée quel que soit le détenteur final des titres (cf. infra).

– Le poste "Autres postes nets" est affecté par l'enregistrement comptable de la contrepartie des concours consolidés afférents aux banques liquidées et aux pertes sur créances y compris des banques encore en activité.

2) Dans un deuxième temps, les titres ont été cédés par la BCEAO aux banques et aux établissements financiers avec l'impact suivant sur les statistiques monétaires :

– Lors de l'acquisition par les banques de titres de leur propre État, leurs réserves diminuent du montant des titres souscrits pour leur compte propre, ou pour celui de leur clientèle si les titres sont réglés à partir des dépôts de la banque. En contrepartie, les créances des banques sur l'État concerné augmentent à due concurrence de leurs achats. Symétriquement, les créances de la BCEAO sur l'État diminuent.

– Les avoirs extérieurs de la BCEAO et des banques sont affectés dans le cas d'acquisitions ou de ventes de titres entre États différents de l'UEMOA. Pour le pays acquéreur, la baisse de ses avoirs extérieurs auprès de l'agence nationale de la BCEAO est compensée par l'accroissement des créances des banques détenues sur les gouvernements étrangers. L'effet sur les avoirs extérieurs nets locaux est donc globalement neutre. Pour le pays cédant, l'effet est neutre sur sa situation monétaire intégrée si les titres sont cédés par une banque résidente (diminution de ses avoirs extérieurs et augmentation de ceux de l'agence nationale de la BCEAO). Si les titres sont cédés directement par une agence nationale de la BCEAO à une banque étrangère, les avoirs extérieurs nets du pays s'accroissent. Toutefois, au niveau régional, l'effet est globalement neutre sur les avoirs extérieurs nets de l'Union.

– La masse monétaire (dépôts ou circulation fiduciaire suivant le mode de règlement) diminue à hauteur des titres souscrits par les investisseurs institutionnels, les entreprises et les ménages.

## PLAFONDS DES CONCOURS MAXIMAUX SUSCEPTIBLES D'ÊTRE APPORTÉS PAR LA BANQUE CENTRALE AUX ÉTATS

en milliards de francs CFA)

	Plafonds des concours à l'état		Plafonds des concours aux banques	Montant global des plafonds de concours de la banque centrale	
	hors titres d'Etat	y compris titres d'Etat		hors titres d'Etat	y compris titres d'Etat
<b>BENIN</b>					
1992	12,6	12,6	44,3	56,9	56,9
1993	12,6	12,6	44,3	56,9	56,9
1994	14,3	58,6	0,0	14,3	58,6
1995	15,8	56,7	0,0	15,8	56,7
<b>BURKINA FASO</b>					
1992	20,4	20,4	9,0	29,4	29,4
1993	20,3	20,3	9,0	29,3	29,3
1994	23,2	32,2	0,0	23,2	32,2
1995	24,3	32,6	0,0	24,3	32,6
<b>COTE D'IVOIRE</b>					
1992	120,6	120,6	460,0	580,6	580,6
1993	120,6	120,6	410,0	530,6	530,6
1994	120,6	306,7	250,1	370,7	556,8
1995	142,4	315,7	241,6	384,0	557,3
<b>MALI</b>					
1992	18,9	18,9	23,9	42,8	42,8
1993	18,9	18,9	23,9	42,8	42,8
1994	18,4	42,3	0,0	18,4	42,3
1995	18,7	40,8	0,0	18,7	40,8
<b>NIGER</b>					
1992	13,2	13,2	25,9	39,1	39,1
1993	12,8	12,8	25,9	38,7	38,7
1994	14,8	40,7	0,0	14,8	40,7
1995	14,8	38,6	0,0	14,8	38,6
<b>SENEGAL</b>					
1992	46,1	46,1	186,7	232,8	232,8
1993	46,1	46,1	183,2	229,3	229,3
1994	51,7	195,4	34,7	86,4	230,1
1995	51,9	184,6	32,4	84,3	217,0
<b>TOGO</b>					
1992	18,2	18,2	7,5	25,7	25,7
1993	17,9	17,9	7,5	25,4	25,4
1994	18,2	18,2	7,2	25,4	25,4
1995	18,2	25,3	0,0	18,2	25,3
<b>TOTAL</b>					
1992	250,0	250,0	757,3	1 007,3	1 007,3
1993	249,2	249,2	703,8	953,0	953,0
1994	261,2	694,1	292,0	553,2	986,1
1995	286,1	694,3	274,0	560,1	968,3

Source : BCEAO

Pour 1995, les plafonds des concours aux États étaient fixés à FCFA 286,1 milliards, soit une augmentation de 9,5 %. Cette augmentation est essentiellement imputable à l'accroissement du plafond attribué à la Côte d'Ivoire.

Les concours effectifs ainsi définis se sont inscrits en net repli par rapport à la fin de l'année 1994 : FCFA 391,1 milliards contre 528,1 milliards, soit une baisse de 137 milliards. Toutefois, après élimination de l'effet statistique de la dette publique titrisée, la contraction réelle n'est que de FCFA 44,7 milliards.



*- Avances statutaires*

Les concours de la BCEAO aux États au titre de l'article 16 ont diminué de 44,7 milliards, revenant de FCFA 317 milliards à 272,3 milliards, soit un montant inférieur de FCFA 13,8 milliards au plafond global fixé pour l'ensemble des pays de la zone d'émission. Ces concours ont progressé au Bénin (+ 7,2 milliards), au Niger (+ 5,9 milliards) et au Togo (+ 4,6 milliards), alors qu'ils ont diminué au Burkina (- 0,5 milliard), en Côte d'Ivoire (- 30 milliards), au Mali (- 18,4 milliards) et au Sénégal (- 13,5 milliards). En fin d'année, ils étaient supérieurs aux plafonds statutaires au Niger (11,6 milliards), au Sénégal (7,6 milliards), et en Côte d'Ivoire (0,9 milliard).

*- Concours titrisés et autres concours*

Ces concours comprennent les avances de la BCEAO aux Trésors nationaux sous la forme d'effets publics "titrisés" (cf. encart sur la titrisation) portés par la Banque centrale, ainsi que les mobilisations d'obligations cautionnées, pour des montants respectifs de FCFA 209,5 milliards et FCFA 1,7 milliard.

**Concours aux banques**

Les concours de la BCEAO aux banques et établissements financiers recouvrent notamment les opérations de réescompte et de prise en pension d'effets publics et les avances sur le marché monétaire. L'ensemble de ces refinancements étaient plafonnés à FCFA 274 milliards contre 292 milliards l'an passé. Les concours effectifs ont diminué de FCFA 158,9 milliards en 1994 à 165,5 milliards en 1995, et sont restés en dessous du plafond fixé. Cette évolution a été liée principalement à l'accroissement des avances sur le marché monétaire en relation avec le resserrement de la trésorerie bancaire intervenu en fin d'année 1995.

L'analyse de la structure du refinancement des crédits selon les procédures de mobilisation laisse apparaître :

- une baisse des refinancements au titre du réescompte et des pensions (FCFA 110,2 milliards contre FCFA 127,8 milliards à fin 1994), correspondant :
  - au refinancement des titres PASFI (plan d'ajustement structurel et financier) en Côte d'Ivoire pour un montant de FCFA 99,9 milliards fin 1995 contre 120,2 milliards à fin décembre 1994,
  - à la titrisation de FCFA 7,2 milliards en 1994 des créances bancaires qui n'avaient pas encore fait l'objet de cette mesure au Togo ;
- un accroissement des refinancements au titre des avances garanties, notamment du fait de l'augmentation des interventions sur le marché monétaire (FCFA 55,3 milliards contre FCFA 31,1 milliards à fin 1994).

## STRUCTURE DES REFINANCEMENTS SELON LES PROCÉDURES DE MOBILISATION

(en milliards de francs CFA)

	31/12/93	31/12/94	31/12/95
REESCOMPTE-PENSION	606,2	127,8	110,2
dont			
- substitution ex-ONCAD	17,6		
- avances sur titres (PASFI)	148,2	120,6	99,9
- consolidations	440,4	7,2	-
AUTRES GARANTIES	198,0	31,1	55,3
dont			
- marché monétaire	193,6	31,1	55,3
- avances TES	3,3	-	-
Autres	6,5	-	-
TOTAL	810,7	158,9	165,5

Source : BCEAO

En 1994, la situation monétaire avait été marquée par deux phénomènes. D'une part, la situation de surliquidité, qui avait prévalu après la dévaluation, avait été à l'origine d'un accroissement des soumissions de placements. Celles-ci avaient atteint FCFA 211,3 milliards en moyenne au dernier trimestre de 1994. D'autre part, dans le cadre de la réforme du marché monétaire, l'Institut d'émission s'était désengagé des opérations de marché, aussi bien en tant que prêteur, qu'il s'agisse des adjudications hebdomadaires ou des prises en pension, qu'en tant qu'emprunteur avec la fermeture, fin février 1994, du guichet spécial de reprise des liquidités. Ce retrait avait initialement pour objectif de favoriser le développement du marché interbancaire régional où devait s'exprimer l'essentiel du besoin de trésorerie des banques.

En 1995, le développement de la procédure de titrisation a largement contribué au emploi d'une partie des liquidités oisives. En effet, la Banque centrale avait, à partir de juillet 1994, proposé aux banques de placer leurs liquidités excédentaires en acquérant des titres publics garantis par elle, à un taux d'intérêt de 5 % exonéré de tout impôt. Ces titres faisaient ainsi apparaître un taux d'intérêt " effectif " proche de celui des appels d'offres alors en vigueur (7 % en septembre 1994). Le recours à ces placements s'est traduit par une décreue des offres de placement des banques tout au long de l'année 1995.

Pour leur part, les demandes d'avances sont demeurées à un niveau faible, du fait de la reconstitution de la trésorerie des banques, liée au rapatriement régulier des recettes d'exportation et à l'apurement progressif des arriérés de paiements intérieurs des États à l'égard du système bancaire. Par ailleurs, avant de se présenter sur le marché monétaire, les banques cèdent d'abord à la Banque centrale les titres d'État issus de la titrisation. Toutefois, en fin d'année 1995, la trésorerie des établissements de crédit s'est resserrée sous l'effet du développement des concours à l'économie. La BCEAO a ainsi été conduite à accroître ses interventions en leur faveur, sous la forme d'avances sur le marché monétaire et de mises en pension.

La répartition, selon leur nature, des concours à l'économie refinancés montre pour 1995 :

- une progression des refinancements de crédits ordinaires (hors titrisation et consolidation) pour lesquels l'encours refinancé est passé de 21,4 milliards à 42 milliards. Cette évolution est intervenue alors que les crédits à l'économie ont progressé de FCFA 253,5 milliards de 1994 à 1995 ;
- une augmentation des refinancements des crédits de campagne à FCFA 23,6 milliards contre 9,7 milliards à fin 1994, même si les banques financent désormais l'essentiel des campagnes agricoles sur leurs propres ressources. Les crédits de campagne distribués par les banques ont ainsi progressé de 57,9 milliards en 1995 pour totaliser FCFA 248 milliards.

## RÉPARTITION DES REFINANCEMENTS SELON LA NATURE DES CRÉDITS REFINANCÉS

(en milliards de francs CFA)

	1994		1995	
	Montants	%	Montants	%
Crédits de campagne	9,7	6,1	23,6	14,3
Autres refinancements	149,2	93,9	141,9	85,7
Crédits ordinaires	21,4	13,5	42,0	25,4
Consolidation, PASFI et ex-ONCAD	127,8	80,4	99,9	60,4
TOTAL	158,9	100	165,5	100

### 3.1.1.2.2. Le marché interbancaire.

En 1994, l'amélioration de la liquidité avait entraîné un repli du volume des opérations sur le marché interbancaire. En 1995, les opérations sur le marché interbancaire se sont développées en liaison avec l'assainissement du système bancaire. Ainsi, le volume hebdomadaire moyen des opérations sur le marché interbancaire est passé de FCFA 19,1 milliards en janvier 1994 à 46,4 milliards en décembre 1995.

### 3.1.1.2.3. Les taux d'intérêt.

#### *Les taux directeurs*

En 1994, après la hausse des taux directeurs du mois de janvier qui visait à limiter les tensions inflationnistes et à dissuader les agents économiques de maintenir des positions spéculatives contre la monnaie locale, la modération de l'inflation et l'apparition d'un excédent de liquidité substantiel dans les banques avaient permis aux autorités monétaires de procéder, dès le mois de juin, à une détente des taux d'intérêt. Cette baisse avait aussi pour objet de soutenir la reprise de la croissance économique.

En 1995, le taux des appels d'offres est demeuré stable à 5,50 % sur presque toute l'année. Toutefois, il a été porté à 6 % en décembre 1995, en liaison avec des tensions sur la liquidité bancaire, provoquées par un développement du crédit. Il est revenu ensuite à 5,50 %. Pour sa part, le taux de l'escompte est revenu de 10 % à fin décembre 1994 à 9 % en janvier 1995, puis à 8,50 % en juin 1995 et, enfin, à 7,50 % à fin décembre 1995. Mais ce dernier taux ne concerne plus, conformément à la réforme de la politique monétaire, qu'un volume très limité d'opérations.

#### *Le taux du marché interbancaire*

En raison de l'abondance des liquidités et de l'absence d'intervention de la Banque centrale sur le marché interbancaire pour absorber les excédents, le taux minimum s'est établi à 3 % contre 3,75 % un an plus tôt, alors que le taux maximum s'est accru de 3,5 points de pourcentage à 10,5 % en liaison avec les tensions de trésorerie constatées en fin d'année.

## PRINCIPAUX TAUX D'INTERVENTION DE LA BCEAO

DATES DE Changement	TAUX D'ESCOMPTE (TES)	TAUX DES pensions	TAUX DES appels d'offres
4 novembre 1991	11,00		
9 novembre 1992	12,50		
20 décembre 1993	10,50	8,75	7,35
3 janvier 1994	10,50	8,75	7,25
10 janvier 1994	10,50	8,75	7,50
17 janvier 1994	10,50	12,75	8,00
18 janvier 1994	14,50	12,75	8,00
24 janvier 1994	14,50	12,75	9,00
31 janvier 1994	14,50	12,75	9,25
20 juin 1994	14,50	12,75	8,25
27 juin 1994	12,00	10,25	8,00
4 juillet 1994	12,00	10,00	7,50
11 juillet 1994	12,00	9,50	7,00
18 juillet 1994	12,00	9,00	6,75
25 juillet 1994	12,00	8,75	6,50
1 août 1994	11,00	8,50	6,25
8 août 1994	11,00	8,25	6,00
15 août 1994	11,00	8,00	5,85
22 août 1994	11,00	7,75	5,75
29 août 1994	10,00	7,75	5,75
19 septembre 1994	10,00	7,50	5,60
26 septembre 1994	10,00	7,25	5,50
20 octobre 1994	10,00	7,00	5,50
25 janvier 1995	9,00	7,00	5,50
2 mai 1995	9,00	7,00	5,75
15 mai 1995	9,00	7,00	5,50
Juin 1995	8,50	6,50	5,50
11 décembre 1995	8,50	6,50	5,75
18 décembre 1995	8,50	6,50	6,00
Décembre 1995	7,50	6,50	6,00
Janvier 1996	7,50	6,50	5,50

(a) Taux applicables aux concours aux États dans le cadre de l'article 16 des statuts de la BCEAO  
(b) Taux pénalisateur pour les dépassements par rapport aux plafonds statutaires .  
Source : BCEAO

### *Les taux d'intérêt à la clientèle*

Malgré un exercice très favorable, les difficultés encore rencontrées par les banques pour assainir leurs comptes les ont conduites à maintenir des taux débiteurs élevés en dépit de la baisse, en moyenne et d'une année à l'autre, du coût de leurs ressources. Pour sa part, le Conseil d'administration de la BCEAO a procédé à une réduction du taux de rémunération de la petite épargne de 4,5 % à 3,5 % à compter du 1<sup>er</sup> avril 1996 en vue d'inciter les banques à réduire le coût du crédit.

### *Les taux des avances aux Trésors*

En 1995, les taux des avances étaient définis par rapport au taux du marché monétaire (taux moyen trimestriel des adjudications sur le marché monétaire diminué d'une marge fixée à 1 % pour les avances au titre de l'article 16 des statuts de la BCEAO) ou au taux pénalisateur des prises en pension (taux des prises en pension majoré d'un demi point de pourcentage pour les avances en dépassement sur le plafond statutaire). Ils ont donc évolué parallèlement à ces taux, demeurant à un niveau suffisant pour dissuader les États de recourir aux avances de l'Institut d'émission et les inciter à une meilleure gestion de leur trésorerie.

Toutefois, l'existence de taux spécifiques pour les Trésors nationaux, leur permettant de se refinancer à un guichet unique auprès de la Banque centrale, doit cesser en juillet 1996, en accord avec le processus d'approfondissement du marché monétaire. Pour les concours au titre de l'article 16 des statuts de la BCEAO,

le taux applicable sera le taux moyen trimestriel des adjudications sur le marché monétaire. En cas de dépassement des plafonds, le taux des avances sera celui des prises en pension, majoré d'un demi point de pourcentage.

#### 3.1.1.2.4. Les réserves obligatoires

L'utilisation des réserves obligatoires à des fins de limitation du pouvoir de création monétaire par les établissements de crédit, a été instituée en octobre 1993, et est encore dans une phase transitoire. En effet, l'assiette demeure restreinte : dépôts à vue et crédits à court terme hors crédits de campagne pour les banques et, total des emplois diminués des crédits obtenus pour les établissements financiers. Par ailleurs, les coefficients des réserves sont à des niveaux faibles, soit 1,5 % pour les banques et 5 % pour les établissements financiers.

Pour les banques, le montant des réserves obligatoires exigé était de FCFA 20,8 milliards, alors que les réserves totales des banques (hors incidence de la titrisation) ont atteint FCFA 177,1 milliards fin 1995, soit bien au-delà de l'objectif fixé. Pour les établissements financiers, les réserves constituées sont ressorties à FCFA 483 millions contre un montant requis de 396 millions.

### 3.1.2 - LES AGRÉGATS MONÉTAIRES

#### 3.1.2.1. Les composantes de la masse monétaire

#### ÉVOLUTION PAR ÉTAT DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs CFA)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux	Total
<b>MONNAIE FIDUCIAIRE</b>									
1992	48 818	65 811	252 124	60 921	39 537	107 180	22 078		596 469
1993	25 516	78 480	272 481	65 067	48 345	93 035	10 323		593 247
1994	77 342	94 904	392 600	90 349	48 675	145 635	44 830		894 335
1995	50 647	123 491	451 399	109 502	59 640	152 052	73 480		1 020 211
<b>MONNAIE SCRIPTURALE</b>									
1992	76 273	54 261	237 321	47 362	32 035	110 207	35 035	58 641	651 135
1993	85 824	54 909	221 489	52 721	31 172	104 713	36 248	64 884	651 960
1994	108 878	88 258	406 242	83 785	43 109	158 475	50 464	77 702	1 016 913
1995	111 083	105 376	482 955	90 658	40 930	164 586	58 113	99 071	1 152 772
<b>QUASI-MONNAIE</b>									
1992	47 868	56 796	346 909	48 964	49 216	167 563	78 063		795 379
1993	59 279	57 372	330 965	52 621	41 358	138 777	66 726		747 098
1994	66 129	62 550	407 751	62 872	37 220	159 579	68 179		864 280
1995	85 984	71 000	495 238	56 360	33 606	184 611	68 686		995 485
<b>TOTAL</b>									
1992	172 959	176 868	836 354	157 247	120 788	384 950	135 176	58 641	2 042 983
1993	170 619	190 761	824 935	170 409	120 875	336 525	113 297	64 884	1 992 305
1994	252 349	245 712	1 206 593	237 006	129 004	463 689	163 473	77 702	2 775 528
1995	247 714	299 867	1 429 592	256 520	134 176	501 249	200 279	99 071	3 168 468

Source : BCEAO

En 1995, la masse monétaire a progressé de 14,2 % pour atteindre le niveau global de 3 168 milliards. La progression a été légèrement inférieure à celle du produit intérieur brut nominal de la zone, estimée à + 15,3 %.

Toutes les composantes de la masse monétaire n'ont pas augmenté de façon similaire : la monnaie fiduciaire a ainsi crû de 14,1 %, la monnaie scripturale de 13,4 % et la quasi-monnaie de 15,2 %.

### 3.1.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

Toutes les contreparties ont augmenté à l'exception des divers nets.

#### 3.1.2.2.1. Les concours à l'économie

Sur l'ensemble de l'année, les crédits à l'économie ont enregistré une progression moyenne de 15,8 % et se sont accrus dans tous les pays à l'exception du Niger (- 7,9 %). Les hausses les plus sensibles ont concerné le Mali (+ 51,2 %) et la Côte d'Ivoire (+ 19 %). Ces évolutions d'ensemble reflètent la participation du secteur bancaire au financement de la reprise de l'activité économique.

La ventilation à fin septembre 1995 des concours distribués par secteur d'activité indiquait une augmentation de l'utilisation des crédits bancaires par les secteurs des services au détriment, notamment, du commerce et du secteur industriel.

### CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs CFA)

	1992	1993	1994		1995		Contribution des contreparties en % (a)
			Réalisation	Hors titrisation	Réalisation	Hors titrisation	
AVOIRS EXTÉRIEURS NETS	-243 440	-225 037	430 480	430 480	711 308	711 308	10,1
CREDIT INTERIEUR	2 275 787	2 193 874	2 503 987	2 319 515	2 849 151	2 650 743	12,4
- Créances nettes sur l'Etat	438 221	429 891	897 452	487 931	989 079	583 533	3,3
- Crédits à l'économie	1 837 566	1 763 983	1 606 535	1 831 584	1 860 072	2 067 210	9,1
DIVERS NETS	10 636	23 468	-158 939	35 533	-391 991	-191 134	-8,4
TOTAL	2 042 983	1 992 305	2 775 528	2 785 528	3 168 468	3 170 917	14,1

(a) Contribution des contreparties à la croissance de la masse monétaire (réalisation)  
Source : BCEAO

## ÉVOLUTION PAR ÉTAT DES PRINCIPALES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs CFA)

	Bénin	Burkina	Côte d'Ivoire	Mali	Niger	Sénégal	Togo	Services centraux	Total
<b>AVOIRS EXTÉRIEURS NETS</b>									
1992	57 697	80 274	-571 349	55 450	383	-190 612	47 605	277 112	-243 440
1993	73 793	97 226	-572 786	65 042	14 444	-221 471	18 087	300 628	-225 037
1994	147 148	145 392	-159 457	84 359	10 435	-170 883	30 618	342 868	430 480
1995	135 734	217 599	-18 011	98 690	9 866	-111 251	17 844	360 837	711 308
<b>POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS</b>									
1992	3 996	-10 715	367 703	-3 166	21 357	82 625	-18 197	-5 382	438 221
1993	-12 063	-4 940	376 146	4 410	12 924	63 926	-7 778	-2 734	429 891
1994	21 007	15 256	516 547	32 042	26 123	171 973	13 844	100 660	897 452
1995	36 263	559	510 099	7 060	39 569	179 488	38 672	177 369	989 079
<b>CRÉDITS À L'ÉCONOMIE</b>									
1992	69 394	99 252	966 914	92 569	72 414	422 617	114 406	-	1 837 566
1993	67 721	89 791	912 054	95 301	64 932	428 813	105 371	-	1 763 983
1994	76 022	74 542	865 260	87 152	45 568	353 706	104 285	-	1 606 535
1995	81 447	80 898	1 029 953	131 787	42 004	358 634	131 491	3 859 *	1 860 073
<b>AUTRES ÉLÉMENTS</b>									
1992	41 872	8 057	73 086	12 394	26 634	70 320	-8 638	-213 089	10 636
1993	41 168	8 684	109 521	5 656	28 575	65 257	-2 383	-233 010	23 468
1994	8 172	10 522	-15 757	33 453	46 878	108 893	14 726	-365 826	-158 939
1995	-5 730	811	-92 449	18 983	42 737	74 378	12 272	-442 994	-391 992
<b>TOTAL</b>									
1992	172 959	176 868	836 354	157 247	120 788	384 950	135 176	58 641	2 042 983
1993	170 619	190 761	824 935	170 409	120 875	336 525	113 297	64 884	1 992 305
1994	252 349	245 712	1 206 593	237 006	129 004	463 689	163 473	77 702	2 775 528
1995	247 714	299 867	1 429 592	256 520	134 176	501 249	200 279	99 071	3 168 468

\* Crédits à l'économie non encore affectés.

Source : BCEAO

### 3.1.2.2.2. La position nette des gouvernements

#### ÉVOLUTION DE LA POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1994 Hors titrisation	1995	1995 Hors titrisation
CRÉANCES SUR LES INSTITUTIONS MONÉTAIRES	410,6	444,9	646,3	646,3	680,6	680,6
- Créances sur la Banque centrale	45,3	60,2	135,7	135,7	156,2	156,2
- Créances sur les banques	365,3	384,7	510,6	510,6	524,4	524,4
CRÉANCES SUR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES	24,4	23,9	33,4	33,4	25,2	25,2
TOTAL DES CRÉANCES (-)	435,0	468,8	679,7	679,7	705,8	705,8
DETTES À L'EGARD DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES	854,1	878,1	1 550,8	1 141,2	1 664,5	1 257,0
- Concours de la Banque centrale	562,3	595,4	927,7	718,2	940,2	823,3
dont concours FMI	217,2	201,6	367,6	367,6	517,1	517,1
- Concours des banques	291,8	282,7	623,1	423,0	724,3	433,7
DETTES À L'EGARD DES PARTICULIERS ET ENTREPRISES	19,1	20,6	26,4	26,4	30,3	30,3
- Compte courant postal	10,4	9,8	13,6	13,6	15,3	15,3
- Caisse nationale d'épargne	8,7	10,8	12,8	12,8	15,0	15,0
TOTAL DES DETTES (+)	873,2	898,7	1 577,2	1 167,6	1 694,8	1 287,3
POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS	438,2	429,9	897,5	487,9	989,0	581,5

Source : BCEAO

Après une dégradation en 1994, le solde déficitaire des avoirs et engagements des Trésors nationaux et de leurs démembrements vis-à-vis des institutions monétaires et du FMI, ou "position nette des gouvernements", s'est dégradée de 91,5 milliards hors incidence de la titrisation, et a atteint FCFA 581,5 milliards à fin 1995. La détérioration de la position nette des gouvernements a procédé de l'utilisation par les États des contre-valeurs des tirages effectués sur les ressources du FMI et mises à leur disposition par la Banque centrale, alors que les concours statutaires de l'Institut d'émission aux Trésors ont globalement diminué de FCFA 44,7 milliards. Toutefois, au Niger et au Togo, où les trésoreries publiques ont connu des tensions, ces concours ont progressé. Parallèlement et dans l'ensemble, les dépôts publics auprès des systèmes bancaires locaux et ceux des gouvernements auprès de la Banque centrale ont augmenté.



## BCEAO : AVOIRS OFFICIELS NETS PAR ÉTAT

(en millions de francs CFA)

	AVOIRS					ENGAGEMENTS				SOLDES	
	Avoirs en or	Position créditrice. au titre des disponib. extérieures	Avoirs en devises	Position de réserve du FMI	Avoirs en DTS	Total	Allocation de DTS	Engagements extérieurs (1)	Total	Solde	
<b>BÉNIN</b>											
1992	-	65 068	247	790	8	66 113	3 606	9 349	12 955	53 158	
1993	-	70 859	185	790	24	71 858	3 563	15 904	19 467	52 391	
1994	-	136 266	133	1 699	18	138 116	7 614	43 846	51 460	86 656	
1995	-	95 362	249	1 645	66	97 322	7 273	46 999	54 272	43 050	
<b>BURKINA FASO</b>											
1992	-	88 535	597	2 759	2 140	94 031	3 606	11 665	15 270	78 761	
1993	-	107 405	101	2 727	2 112	112 345	3 563	14 690	18 253	94 092	
1994	-	116 677	199	5 827	4 495	127 198	7 614	36 108	43 722	83 476	
1995	-	160 334	249	5 582	4 269	170 434	7 273	41 022	48 295	122 139	
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>											
1992	-	-	1 835	4	1 416	3 255	14 497	493 290	507 787	-504 532	
1993	-	-	328	26	290	644	14 325	467 867	482 192	-481 548	
1994	-	108 631	429	71	90	109 221	30 613	185 823	216 436	-107 215	
1995	-	259 594	957	68	961	261 580	29 240	226 791	256 031	5 549	
<b>MALI</b>											
1992	-	80 270	1 187	3 329	32	84 818	6 098	21 368	27 466	57 352	
1993	-	94 005	415	3 305	35	97 760	6 026	21 998	28 024	69 736	
1994	-	111 130	316	7 063	112	118 621	12 877	65 931	78 808	39 813	
1995	-	151 096	449	6 751	237	158 533	12 300	77 691	89 991	68 542	
<b>NIGER</b>											
1992	-	58 550	149	3 281	158	62 138	3 606	29 660	33 266	28 872	
1993	-	52 734	245	3 242	154	56 375	3 563	29 042	32 605	23 770	
1994	-	51 720	323	6 928	231	59 202	7 614	36 218	43 832	15 370	
1995	-	40 089	264	6 617	156	47 126	7 273	28 326	35 599	11 527	
<b>SÉNÉGAL</b>											
1992	-	-	3 009	402	384	3 795	9 374	157 790	167 164	-163 369	
1993	-	-	441	417	112	970	9 264	187 801	197 065	-196 095	
1994	-	91 757	2 792	923	604	96 076	19 796	244 407	264 203	-168 127	
1995	-	130 016	1 570	928	1 985	134 499	18 909	240 648	259 557	-125 058	
<b>TOGO</b>											
1992	-	74 576	275	95	194	75 140	4 206	21 359	25 565	49 575	
1993	-	45 716	235	94	28	46 073	4 156	21 945	26 101	19 972	
1994	-	49 202	1 038	206	36	50 482	8 882	47 914	56 796	-6 314	
1995	-	62 747	1 010	197	209	64 163	8 484	54 993	63 477	686	
<b>Non répartis et ajustement</b>											
1992	52 739	-366 999	-264 831	-	-	-212 092	-	-468 636	-468 636	256 544	
1993	74 407	-370 719	-270 117	-	-	-195 710	-	-479 165	-479 165	283 455	
1994	147 580	-665 383	957 124	-	-	439 321	-	11 301	11 301	428 020	
1995	150 655	-899 238	1 250 169	-	-	501 586	-	1 224	1 224	500 362	
<b>TOTAL</b>											
1992	52 739	-	109 467	10 660	4 332	177 198	44 993	275 845	320 837	-143 639	
1993	74 407	-	102 552	10 601	2 755	190 315	44 460	280 082	324 542	-134 227	
1994	147 580	-	962 354	22 717	5 586	1 138 237	95 010	671 548	766 558	371 679	
1995	150 655	-	1 254 917	21 788	7 883	1 435 243	90 752	717 694	808 446	626 797	

Source : BCEAO

### 3.1.2.2.3. Les avoirs extérieurs nets

#### AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

(en millions de francs CFA)

	INSTITUTION MONÉTAIRE CENTRALE			Créances	BANQUES		TOTAL Net
	Créances	Engagements	Net		Engagements	Net	
<b>BÉNIN</b>							
1992	66 113	12 955	53 158	20 015	15 476	4 539	57 697
1993	71 858	19 467	52 391	36 353	14 951	21 402	73 793
1994	138 116	51 460	86 656	76 735	16 243	60 492	147 148
1995	97 322	54 272	43 050	93 208	524	92 684	135 734
<b>BURKINA FASO</b>							
1992	94 031	15 270	78 761	13 382	11 869	1 513	80 274
1993	112 345	18 253	94 092	15 654	12 520	3 134	97 226
1994	127 198	43 722	83 476	83 129	21 213	61 916	145 392
1995	170 434	48 295	122 139	104 563	9 103	95 460	217 599
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>							
1992	3 254	507 786	-504 532	56 959	123 776	-66 817	-571 349
1993	644	482 192	-481 548	52 058	143 296	-91 238	-572 786
1994	109 221	216 436	-107 215	108 022	160 264	-52 242	-159 457
1995	261 580	256 031	5 549	172 755	196 315	-23 560	-18 011
<b>MALI</b>							
1992	84 819	27 467	57 352	11 124	13 026	-1 902	55 450
1993	97 760	28 024	69 736	7 753	12 447	-4 694	65 042
1994	118 621	78 808	39 813	63 622	19 076	44 546	84 359
1995	158 533	89 991	68 542	34 833	4 685	30 148	98 690
<b>NIGER</b>							
1992	62 138	33 266	28 872	7 348	35 837	-28 489	383
1993	56 375	32 605	23 770	7 020	16 346	-9 326	14 444
1994	59 202	43 832	15 370	21 731	26 666	-4 935	10 435
1995	47 126	35 599	11 527	1 921	3 582	-1 661	9 866
<b>SÉNÉGAL</b>							
1992	3 795	167 164	-163 369	20 056	47 299	-27 243	-190 612
1993	970	197 065	-196 095	20 217	45 593	-25 376	-221 471
1994	96 076	264 203	-168 127	70 228	72 984	-2 756	-170 883
1995	134 499	259 557	-125 058	27 004	13 197	13 807	-111 251
<b>TOGO</b>							
1992	75 140	25 565	49 575	24 220	26 190	-1 970	47 605
1993	46 073	26 101	19 972	17 219	19 104	-1 885	18 087
1994	50 482	56 796	-6 314	58 624	21 692	36 932	30 618
1995	64 163	63 477	686	20 695	3 536	17 159	17 845
<b>NON VENTILÉS ET AJUSTEMENTS</b>							
1992	-212 092	-468 636	256 544	-13 450	-34 018	20 568	277 112
1993	-195 710	-479 165	283 455	-40 898	-58 071	17 173	300 628
1994	439 321	11 301	428 020	-176 754	-91 602	-85 152	342 868
1995	501 586	1 224	500 362	-311 140	-171 614	-139 526	360 837
<b>TOTAL</b>							
1992	177 198	320 837	-143 639	139 654	239 455	-99 801	-243 440
1993	190 315	324 542	-134 227	115 376	206 186	-90 810	-225 037
1994	1 138 237	766 558	371 679	305 337	246 536	58 801	430 480
1995	1 435 243	808 446	626 797	143 839	59 328	84 511	711 308

Source : BCEAO

À fin 1995, la position extérieure nette de l'Union a laissé apparaître un sensible renforcement des avoirs extérieurs nets, bien qu'en moindre progression qu'entre fin 1993 et fin 1994 (FCFA 711,3 milliards contre 430,5 et - 225).

Cette évolution a été imputable à la progression des rapatriements de recettes d'exportation et à la mobilisation de ressources extérieures en appui aux programmes d'ajustement suivis par les pays de l'UEMOA.

La *position extérieure nette des banques* s'est accrue de FCFA 25,7 milliards, en liaison avec une contraction beaucoup plus forte de leurs engagements que de leurs créances.

### AVOIRS OFFICIELS NETS DE LA BCEAO

(en millions de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995	VARIATION 95/94
<b>AVOIRS</b>					
- Encaisse-or	52 739	74 407	147 580	150 655	3 075
- Avoirs en devises	109 467	102 552	962 354	1 254 917	292 563
- Avoirs en DTS	4 332	2 755	5 586	7 883	2 297
- Position de réserve au FMI	10 660	10 601	22 717	21 788	-929
<b>TOTAL</b>	<b>177 198</b>	<b>190 315</b>	<b>1 138 237</b>	<b>1 435 243</b>	<b>297 006</b>
<b>ENGAGEMENTS</b>					
- Banques et institutions étrangères	57 899	61 575	73 938	69 465	-4 473
- Recours au compte d'opérations	-	12 385	19 367	-	-19 367
- Recours au FMI	215 262	197 847	553 312	643 160	89 848
- Allocations de DTS	44 992	44 460	95 011	90 752	-4 259
- Ajustements	2 684	8 275	24 930	5 069	-19 861
<b>TOTAL</b>	<b>320 837</b>	<b>324 542</b>	<b>766 558</b>	<b>808 446</b>	<b>41 888</b>
<b>SOLDE</b>	<b>-143 639</b>	<b>-134 227</b>	<b>371 679</b>	<b>626 797</b>	<b>255 118</b>

Source : BCEAO

Les *avoirs officiels nets* se sont établis à FCFA 626,8 milliards, soit une augmentation de 255,1 milliards par rapport à fin 1994. Cette évolution a résulté d'une progression notable des réserves de change (1 435,2 milliards contre 1 138,2 à fin 1994). Pour leur part, les engagements se sont aussi accrus, mais dans une moindre mesure, principalement en raison de l'accroissement des recours aux crédits du FMI. Les avoirs officiels nets ont progressé dans tous les pays à l'exception du Bénin et du Niger.

Globalement, à fin décembre 1995, les réserves brutes de change couvraient 5,2 mois d'importations contre 4,9 l'année précédente.

#### **3.1.2.3. Le résultat d'ensemble de la politique monétaire**

L'objectif central de la politique monétaire, qui visait à maintenir à un niveau élevé le taux de couverture en devises de l'émission monétaire, a été largement atteint. Ce taux, qui était de 17 % à fin décembre 1993 et de 81,3 % à fin 1994, s'est en effet établi à 106,1 % à fin 1995. Par ailleurs, le taux de croissance des prix à la consommation est revenu à des niveaux plus faibles dans tous les pays de l'UEMOA. Enfin, concernant les financements consentis aux Trésors nationaux, tous les pays sauf deux ont respecté les objectifs.

Par ailleurs, la poursuite de l'assainissement du système bancaire et la réduction des arriérés de paiement par les administrations dans plusieurs États ont constitué autant de points satisfaisants pour les autorités monétaires.

### 3.1.2.4. L'équilibre et la situation du système bancaire

#### SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTEME BANCAIRE

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994		1995	
			Réalisation	Hors titrisation	Réalisation	Hors titrisation
<b>ACTIF</b>	2 379,7	2 262,6	2 448,1	2 679,2	2 807,3	3 015,9
Avoirs extérieurs nets	-99,8	-90,8	58,8	58,8	84,5	84,5
Réserves	386,9	344,3	200,5	410,6	177,1	470,1
Créances sur les Etats	291,8	282,7	623,1	423	724,3	433,7
Créances sur l'économie	1 800,8	1 726,4	1 565,7	1 786,8	1 821,4	2 027,6
<b>PASSIF</b>	2 379,7	2 262,6	2 448,1	2 679,2	2 807,3	3 015,9
Dépôts des particuliers et des entreprises	1 362,8	1 311,0	1 771,2	1 781,2	2 023,4	2 025,9
Dépôts des Etats	365,3	384,7	510,6	510,6	524,4	524,4
Crédits BCEAO	831,8	791,5	155,2	570,8	161,6	564,9
Autres postes nets	-180,2	-224,6	11,1	-183,4	97,9	-99,3
- dont pertes	343,6	347,7	267,1	366,1	270,3	270,3
- dont fonds propres	277,1	301,8	302,7	302,7	333,8	333,8

Source : BCEAO

À fin 1995, il restait 53 banques en activité et 19 établissements financiers. Les fermetures d'établissements de crédit, dans le cadre des plans d'assainissement, se sont naturellement traduites par une recomposition du système bancaire, marquée notamment par le désengagement des grandes banques françaises, la privatisation de plusieurs établissements et l'apparition de nouveaux intervenants.

L'exercice comptable a eu une durée exceptionnelle de 15 mois (octobre 1994 - décembre 1995) afin de pouvoir correspondre avec l'année calendaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1996. Il s'est soldé par une forte amélioration du résultat net d'exploitation de l'ensemble du système bancaire en liaison d'une part, avec la baisse du coût des ressources des banques et, d'autre part, l'accroissement du produit de leurs emplois, lié à l'augmentation des concours à l'économie et des placements interbancaires.

La liquidité du système bancaire, considérée globalement, s'est quelque peu résorbée, contrairement aux évolutions constatées les années précédentes. En effet, les statistiques d'emplois et ressources des banques commerciales *stricto sensu*, c'est-à-dire à l'exclusion des établissements financiers, faisaient ressortir à fin 1995 une baisse du taux de couverture des crédits (tous secteurs confondus) par les dépôts. Il s'élevaient à 100 % contre 104,2 % à la fin de 1994. Ce repli est à mettre en relation avec la reprise des crédits à l'économie, mais aussi avec les acquisitions de titres d'État par les banques. Celles-ci en détenaient FCFA 290,6 milliards à fin 1995, contre 200,1 milliards à fin 1994, soit 71,2 % de l'encours total des titres en circulation.

Les ressources des banques, tant en provenance des entreprises que des particuliers et des États, se sont inscrites en hausse de FCFA 272,4 milliards (hors titrisation). Cette évolution s'explique principalement par l'accroissement des dépôts des particuliers et des entreprises. Toutefois, la structure du bilan des banques et des établissements financiers montre encore une insuffisance globale des ressources à moyen et long terme. Le développement d'un marché financier régional devrait pallier pour partie cette difficulté.

Pour leur part, les emplois globaux ont augmenté de 359,2 milliards. Les créances sur les États se sont accrues de 101,2 milliards, dont 90,5 en relation avec les acquisitions de titres d'État par les banques. Les créances sur l'économie ont progressé de 255,7 milliards, en liaison avec l'affermissement de la croissance de l'activité de l'économie et les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 25,7 milliards.

L'endettement brut du système bancaire *stricto sensu* vis-à-vis de la BCEAO a modérément augmenté, passant de FCFA 155,2 milliards à 161,6 milliards. Les réserves des banques se sont inscrites à 177,1 milliards fin 1995, contre 200,5 l'année précédente. Si l'on considère que les avoirs des banques en effets publics titrisés constituent des réserves disponibles – la BCEAO s'est engagée à les racheter aux banques à première demande et à les admettre dans le calcul des réserves obligatoires – les banques disposaient ainsi de FCFA 470,1 milliards de liquidités à vue à fin 1995.

L'action de la Commission bancaire de l'UEMOA a largement contribué à l'assainissement du système bancaire à travers, la mise en place de règles prudentielles et les contrôles effectués. Toutefois, toutes les exigences en matière prudentielle ne sont pas encore respectées par tous les établissements de crédit, notamment en matière de fonds propres et de respect du coefficient de liquidité.

### RÉPARTITION PAR NATURE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE ET PAR PAYS DES UTILISATIONS DE CRÉDITS BANCAIRES AU 30 SEPTEMBRE

(en millions de francs CFA)

	1992		1993		1994		1995	
	Montants	%	Montants	%	Montants	%	Montants	%
<b>AGRICULTURE, PÊCHE, FORÊTS</b>	70 465	4,8	66 100	4,6	51 479	3,9	52 525	3,4
- Bénin	3 474	0,2	3 569	0,3	524	0,0	485	0,0
- Burkina	1 642	0,1	1 796	0,1	1 644	0,1	2 769	0,2
- Côte d'Ivoire	18 674	1,3	19 491	1,4	18 704	1,4	17 298	1,1
- Mali	14 509	1,0	12 207	0,9	2 862	0,2	5 563	0,4
- Niger	3 878	0,3	3 891	0,3	3 995	0,3	1 252	0,1
- Sénégal	27 220	1,9	24 100	1,7	22 940	1,7	24 128	1,6
- Togo	1 068	0,1	1 046	0,1	810	0,1	1 030	0,1
<b>PRODUCTION INDUSTRIELLE</b>	348 449	24,0	344 758	24,2	320 427	24,1	363 222	23,6
- Bénin	13 665	0,9	13 438	0,9	13 786	1,0	16 897	1,1
- Burkina	16 212	1,1	17 698	1,2	12 225	0,9	13 860	0,9
- Côte d'Ivoire	201 256	13,8	194 119	13,6	174 730	13,1	193 008	12,6
- Mali	18 234	1,3	17 222	1,2	17 895	1,3	22 349	1,5
- Niger	10 762	0,7	10 817	0,8	9 338	0,7	8 063	0,5
- Sénégal	73 951	5,1	79 238	5,6	77 678	5,8	92 057	6,0
- Togo	14 369	1,0	12 226	0,9	14 775	1,1	16 988	1,1
<b>COMMERCE ET DISTRIBUTION</b>	791 368	54,4	769 675	54,0	694 039	52,2	754 039	49,0
- Bénin	30 950	2,1	26 960	1,9	25 188	1,9	30 848	2,0
- Burkina	38 738	2,7	35 468	2,5	22 726	1,7	20 591	1,3
- Côte d'Ivoire	369 918	25,4	364 624	25,6	314 570	23,6	364 079	23,7
- Mali	39 868	2,7	38 267	2,7	39 544	3,0	48 126	3,1
- Niger	48 546	3,3	45 097	3,2	44 673	3,4	26 663	1,7
- Sénégal	226 151	15,5	222 583	15,6	213 758	16,1	224 667	14,6
- Togo	37 197	2,6	36 676	2,6	33 580	2,5	39 065	2,5
<b>SERVICES ET DIVERS</b>	244 122	16,8	246 018	17,2	264 612	19,9	368 025	23,9
- Bénin	10 898	0,7	12 829	0,9	19 393	1,5	18 978	1,2
- Burkina	20 537	1,4	21 461	1,5	26 481	2,0	16 559	1,1
- Côte d'Ivoire	76 124	5,2	75 664	5,3	79 127	5,9	192 271	12,5
- Mali	13 050	0,9	13 077	0,9	17 830	1,3	14 792	1,0
- Niger	4 342	0,3	5 162	0,4	9 438	0,7	7 078	0,5
- Sénégal	105 028	7,2	107 197	7,5	103 615	7,8	109 180	7,1
- Togo	14 143	1,0	10 628	0,7	8 728	0,7	9 167	0,6
<b>TOTAL</b>	<b>1 454 404</b>	<b>100</b>	<b>1 426 551</b>	<b>100</b>	<b>1 330 557</b>	<b>100</b>	<b>1 537 811</b>	<b>100,0</b>

Source : BCEAO

## CRÉDITS A L'ÉCONOMIE VENTILÉS SELON LEUR DURÉE INITIALE

(en millions de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
BENIN	69 394	67 721	76 022	81 447
Court terme	47 304	49 325	57 133	55674
Moyen et long terme	22 090	18 396	18 889	25773
BURKINA FASO	99 252	89 791	74 542	80 898
Court terme	59 629	51 286	52 171	56080
Moyen et long terme	39 623	38 505	22 371	24818
COTE D'IVOIRE	966 914	912 054	865 260	1 029 953
Court terme	641 926	489 805	541 542	689920
Moyen et long terme	324 988	422 249	323 718	340033
MALI	92 569	95 301	87 152	131 787
Court terme	37 599	36 367	55 300	86641
Moyen et long terme	54 970	58 934	31 852	45146
NIGER	72 414	64 932	45 568	42 004
Court terme	18 702	19 124	26 888	19604
Moyen et long terme	53 712	45 808	18 680	22400
SENEGAL	422 617	428 813	353 706	358 634
Court terme	204 584	203 305	191 885	178998
Moyen et long terme	218 033	225 508	161 821	179636
TOGO	114 406	105 371	104 285	131 491
Court terme	63 971	56 328	60 083	66963
Moyen et long terme	50 435	49 043	44 202	64528
TOTAL	1 837 566	1 763 983	1 606 535	1 860 073 *
Court terme	1 073 715	905 540	985 002	1 153 880
Moyen et long terme	763 851	858 443	621 533	702 334

\* Dont ajustement : + 3 859  
Source : BCEAO

## ÉVOLUTION DES CRÉDITS DE CAMPAGNE DANS L'UEMOA

(en milliards de francs CFA)

	1er trimestre	2ème trimestre	3ème trimestre	4ème trimestre	VARIATIONS 4ème/3ème
<b>BÉNIN</b>					
1992	6,0	1,7	0,0	0,0	0,0
1993	3,3	2,5	0,0	0,0	0,0
1994	4,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1995	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations 1995/94	- 4,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>BURKINA FASO</b>					
1992	17,1	11,4	8,7	7,1	-1,6
1993	12,3	13,7	7,4	2,8	-4,6
1994	6,6	0,9	0,0	1,4	1,4
1995	11,9	1,4	0,0	0,5	0,5
Variations 1995/94	5,8	0,5	0,0	-0,9	-0,9
<b>CÔTE D'IVOIRE</b>					
1992	110,2	103,3	81,6	113,9	32,3
1993	107,9	61,4	34,0	80,2	46,2
1994	60,0	56,2	25,1	173,0	147,9
1995	217,0	128,8	91,2	236,1	144,9
Variations 1995/94	157,0	72,6	66,1	63,1	- 3,0
<b>MALI</b>					
1992	19,9	15,9	0,0	8,4	8,4
1993	15,5	16,2	9,3	5,2	-4,1
1994	13,7	1,3	0,5	0,4	-0,1
1995	15,0	4,6	0,8	4,6	3,8
Variations 1995/94	1,3	3,3	0,3	4,2	3,9
<b>NIGER</b>					
1992	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
1993	0,0	0,0	0,0	0,7	0,7
1994	0,5	0,5	0,4	0,4	0,0
1995	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Variations 1995/94	- 0,4	- 0,5	- 0,4	- 0,4	0,0
<b>SÉNÉGAL</b>					
1992	29,1	25,4	21,1	20,4	-0,7
1993	21,8	17,8	10,7	7,7	-3,0
1994	17,8	18,9	7,8	12,7	4,9
1995	12,3	9,2	7,2	0,4	-6,8
Variations 1995/94	- 5,5	- 9,7	- 0,6	- 12,3	- 11,7
<b>TOGO</b>					
1992	10,0	5,4	1,1	1,2	0,1
1993	1,1	3,3	2,4	0,2	-2,2
1994	2,7	0,9	0,8	2,1	1,3
1995	3,0	0,7	0,4	6,3	5,9
Variations 1995/94	0,3	- 0,2	- 0,4	4,2	4,6
<b>TOTAL</b>					
1992	192,3	163,1	112,5	151,0	38,5
1993	161,9	114,9	63,8	96,8	33,0
1994	105,3	78,7	34,6	190,0	155,4
1995	259,3	144,7	99,6	247,9	148,3
Variations 1995/94	154,0	66,0	65,0	57,9	- 7,1

Source : BCEAO

## 3.2. LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES DANS LA ZONE D'ÉMISSION DE LA BEAC

### 3.2.1. LA POLITIQUE MONÉTAIRE EN 1995

#### 3.2.1.1. La formulation de la politique monétaire

Dans le cadre des exercices de programmation monétaire, qui sont en fait des prévisions monétaires, la BEAC fixe pour chaque État de la zone d'émission des objectifs d'avoirs extérieurs nets, de croissance des crédits à l'économie et de la masse monétaire (M2). Depuis la mise en place du marché monétaire, le 1er juillet 1994, elle détermine, par ailleurs, un objectif de refinancement des banques en cohérence avec les objectifs en matière de croissance économique et d'équilibre extérieur. Cet indicateur, plus souple que celui du refinancement maximum en vigueur avant la réforme du marché monétaire, marque, à l'instar des taux d'intérêt, le tournant vers une politique monétaire basée sur des instruments indirects et flexibles compatibles avec les procédures de marché.

Dans ces conditions, lorsque le taux de couverture extérieure de la monnaie<sup>7</sup> pour l'ensemble de la zone d'émission est supérieur au plancher statutaire de 20 %, l'objectif de refinancement peut être dépassé, en particulier dans le cadre des interventions ponctuelles directes de la BEAC. En revanche, lorsque le taux de couverture extérieure est dans l'ensemble inférieur à 20 %, l'objectif de refinancement devient alors un plafond – le refinancement maximum – à ne pas dépasser pour les pays en déséquilibre. Les interventions ponctuelles peuvent alors être suspendues afin de contribuer à la restauration de l'équilibre extérieur de la zone d'émission.

En 1995, pour trois pays – Cameroun, Gabon, Tchad – les projections des agrégats ont été effectuées sur la base des critères de réalisation des programmes d'ajustements structurels appuyés par le FMI.

Au-delà du critère de réalisation monétaire traditionnel concernant la position nette du gouvernement (PNG), ces programmes comportent un nouveau critère dont le suivi a été confié à la BEAC : les avoirs intérieurs nets de la Banque centrale. Cet agrégat réunit en un seul critère de réalisation les engagements des banques et du Trésor auprès de la BEAC. Outre que cet indicateur fournit une information plus rapide, il permet de corriger plus efficacement tout dérapage du crédit intérieur. Un effritement des avoirs extérieurs, résultant d'un accroissement trop rapide du crédit intérieur, pourra conduire les autorités monétaires à restreindre la progression des tirages des banques ou des États concernés sur la BEAC. En fonction de la situation particulière de chacun de ces deux agents, l'effort d'ajustement nécessaire pour un retour à l'équilibre des comptes extérieurs pèsera, selon les cas, davantage sur les banques ou davantage sur les Trésors alors qu'auparavant l'ajustement portait uniquement sur les banques.

En 1995, la politique monétaire a été motivée par le souci des autorités monétaires :

- de consolider la maîtrise de l'inflation ;
- d'accompagner les programmes d'ajustements structurels dont les principaux objectifs ont été de réduire les déficits budgétaires et les déséquilibres extérieurs ;
- et, sans préjudice des deux objectifs précédemment mentionnés, de contribuer au soutien de l'activité, notamment par la politique des taux d'intérêt.

Pour l'ensemble de la zone d'émission, l'objectif de refinancement a été fortement abaissé en 1995 pour la deuxième année consécutive. Cette réduction, cohérente avec les programmes d'ajustement en vigueur, a été progressive au cours de l'année. Ainsi, l'objectif de refinancement a été fixé à FCFA 53,1 milliards, soit 55,3 % de son niveau de fin 1994. Cette évolution a concerné tous les systèmes bancaires nationaux, mais l'ampleur de la réduction a été particulièrement forte pour le Gabon où l'objectif de refinancement a été ramené de FCFA 20 milliards au dernier trimestre de 1994 à 3,2 milliards au trimestre correspondant de 1995.

---

<sup>7</sup>Rapport entre les avoirs officiels bruts en devises (y compris la souscription de la quote-part au FMI en devises) et le total des engagements à vue de la Banque centrale.



## ÉVOLUTION DES OBJECTIFS DE REFINANCEMENT DE LA BEAC AUX BANQUES

(en millions de francs CFA)

	COURT TERME			MOYEN TERME			TOTAL		
	1993(a)	1994(b)	1995	1993(a)	1994(c)	1995	1993(a)	1994(c)	1995
Cameroun	71 910	39 237	25 000	25 113	5 763	10 000	97 023	45 000	35 000
Centrafrique	5 800	4 500	2 000	1 300	500	500	7 100	5 000	2 500
Congo	2 300	9 867	5 155	3 800	133	200	6 100	10 000	5 355
Gabon	5 926	5 000	3 249	31 825	15 000	0	37 751	20 000	3 249
Guinée équatoriale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Tchad	15 300	15 800	6 800	300	200	200	15 600	16 000	7 000
<b>TOTAL</b>	<b>101 236</b>	<b>74 404</b>	<b>42 204</b>	<b>62 338</b>	<b>21 596</b>	<b>10 900</b>	<b>163 574</b>	<b>96 000</b>	<b>53 104</b>

(a) Après neutralisation des créances consolidées prises en charge par les États  
 (b) Objectif de refinancement du guichet A (procédures des appels d'offres et des prises en pension)  
 (c) Refinancement à travers le guichet B (procédure de refinancement des crédits à moyen terme au secteur productif)

Source : BEAC

L'objectif de refinancement au titre du guichet A (procédures des appels d'offres et des prises en pension) s'est élevé à 42,2 milliards fin 1995, contre 74,4 milliards fin 1994, et celui du guichet B (procédure de refinancement des crédits à moyen terme au secteur productif) à 10,9 milliards, au lieu de 21,6 milliards l'année précédente. Il convient cependant de préciser que la répartition de l'objectif entre les deux guichets n'est qu'indicative.

### 3.2.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire

#### 3.2.1.2.1. Le refinancement des banques

Les pointes d'utilisation par les banques des avances de la BEAC ont été relativement élevées en cours de période. À la fin de l'année 1995, le recours des banques aux concours de la BEAC atteignait 66,4 % de l'objectif global contre seulement 41,3 % à la fin de 1994, soit 35,2 milliards au lieu de 39,6 milliards respectivement. Cependant, les systèmes bancaires gabonais et congolais se sont retrouvés en dépassement par rapport aux objectifs fixés au niveau national.

À la fin de 1995, les appels d'offres constituaient la principale source d'injection de liquidités sur le marché monétaire, avec 18,6 milliards (19,5 milliards à la fin de 1994) soit 53 % du refinancement (49 % fin 1994).

Les avances au taux de pénalité, dans le cadre du guichet A, s'élevaient à FCFA 6 milliards (7,4 milliards en 1994) et concernaient le Cameroun et le Gabon.

Le recours aux prises en pension a été un peu plus soutenu, tout en restant marginal, avec un encours de 1,4 milliard (0,8 milliard à fin 1994).

Le refinancement sur le marché interbancaire est resté secondaire. Le volume des transactions s'est établi en moyenne mensuelle à FCFA 8,1 milliards en 1995, contre 8,4 milliards en 1994, les échanges transnationaux s'élevant en moyenne respectivement à 2,9 et 2,2 milliards.

L'absence de confiance entre les banques, due à la situation très dégradée de certains établissements, a été un obstacle au développement du marché interbancaire. L'émission par la Banque centrale de certificats de placement, dans le cadre de la procédure d'appels d'offres négatifs introduite en février 1996 (cf. encadré sur la réforme des instruments de la politique monétaire) devrait toutefois permettre, à terme, le développement du marché interbancaire dans la mesure où ces certificats peuvent servir de garantie aux transactions interbancaires. La restructuration du système bancaire devrait aussi faciliter les opérations interbancaires.

**CONCOURS DE LA BEAC AUX BANQUES  
(hors crédits consolidés)**

(en millions de francs CFA)

	1992	1993	1994		1995	
	(a)		Guichet A	Guichet B	Guichet A	Guichet B
Cameroun	254 231	52 053	19 731	7 701	14 998	6 718
Centrafrique	13 364	3 661	0	0	1 600	0
Congo	25 117	8 977	6 182	2 250	3 859	2 088
Gabon	24 809	21 069	1 409	1 873	4 575	407
Guinée équatoriale	4 656	0	0	0	0	0
Tchad	25 592	5 882	500	0	1 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>347 769</b>	<b>91 642</b>	<b>27 822</b>	<b>11 824</b>	<b>26 032</b>	<b>9 213</b>

(a) hors créances consolidées  
Source : BEAC

Dans un contexte de reprise des crédits à l'économie, les banques ont financé leurs emplois par l'utilisation de leurs réserves auprès de la Banque centrale. Les dépôts spéciaux des banques sont ainsi passés de FCFA 81,7 milliards fin 1994 à 37,9 milliards fin 1995.

Dans l'ensemble, les évolutions observées en matière de refinancement bancaire – réduction des objectifs, taux d'utilisation plus élevé, mobilisation par les banques de leurs réserves – témoignent d'une meilleure gestion de leurs trésoreries par les banques ainsi que de la plus grande fiabilité des prévisions de la Banque centrale.

### 3.2.1.2.2. Les concours de la Banque centrale aux États

#### PLAFONDS DES CONCOURS DE LA BEAC AUX TRÉSORS NATIONAUX (hors crédits consolidés)

(en millions de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995	
				Plafonds	Tirages
Cameroun	111 692	111 692	93 254	93 254	107 692
Centrafrique	8 683	8 683	7 112	7 093	8 683
Congo	51 463	52 914	41 878	42 158	48 370
Gabon	35 837	49 148	49 616	88 207	54 615
Guinée équatoriale	1 575	1 578	1 600	2 410	2 409
Tchad	6 042	6 042	4 154	5 241	6 042
TOTAL	215 292	230 057	197 614	238 363	227 811

Source : BEAC

La BEAC accorde aux Trésors nationaux des avances directes sous forme de découverts d'une durée ne dépassant pas 12 mois (article 21 des statuts), et d'escompte d'effets représentatifs de crédits à moyen et long terme d'une durée maximale de 10 ans pour les opérations d'investissement initiées par les États et faisant l'objet d'une inscription budgétaire (article 19B). La Banque consent, en outre, des concours indirects aux Trésors par escompte des effets publics (article 17) qui lui sont présentés par les banques (bons d'équipement par exemple).

L'ensemble de ces concours est plafonné à 20 % des recettes budgétaires ordinaires d'origine nationale constatées au cours de l'exercice écoulé.

Les plafonds d'avances aux Trésors ont été révisés à la hausse en 1995, à la suite de la prise en compte des recettes budgétaires de 1994 qui ont enregistré une progression sensible en liaison avec la dévaluation.

Le montant des plafonds pour l'ensemble de la zone d'émission a ainsi été porté à FCFA 238,4 milliards, au lieu de 197,6 milliards en 1994. L'accroissement est notamment imputable au Gabon où le plafond est passé de FCFA 49,6 milliards à 88,2 milliards après la prise en compte par la BEAC des recettes fiscales de 1994. En termes relatifs, le plafond global est resté stable, équivalant à 2,7 % du PIB (2,6 % en 1994). Les efforts accomplis dans le sens d'une amélioration de la situation des finances publiques ont permis de maintenir globalement les tirages dans la limite du plafond, alors que celui-ci avait été dépassé en 1994. Les utilisations ont atteint 227,8 milliards, soit 2,6 % du PIB, contre 2,9 % en 1994.

#### 3.2.1.2.3 Les taux d'intérêt

La politique des taux d'intérêt a été principalement déterminée par le souci de lutter contre les déséquilibres des comptes extérieurs dans un contexte de reprise de la croissance économique.

Ainsi, la baisse sensible des disponibilités en devises de la zone d'émission constatée depuis le mois de décembre 1994 a conduit la BEAC à relever les taux d'intérêt à deux reprises :

- le 13 mars 1995, le taux d'intérêt des appels d'offres (TIAO) a été porté de 7,75 % à 8 %, et le taux des prises en pension (TPP) de 9,25 % à 10 %. Simultanément, la Banque centrale a relevé le taux de rémunération des dépôts spéciaux des banques de 4 % à 4,20 % afin d'inciter à la rétention des liquidités dans la zone d'émission,
- puis le 29 mars 1995, le TIAO a été relevé à 8,75 %, et le TPP à 10,50 %, le taux de rémunération des dépôts spéciaux restant inchangé.

Par la suite, la stabilisation des réserves de change, conjuguée à la détente du loyer de l'argent sur les marchés internationaux de capitaux, a permis aux autorités monétaires de réduire le TIAO à 8 % et le TPP à 10 % le 25 septembre.

En fin d'année, les autorités monétaires ont réagi à une nouvelle dégradation des disponibilités en devises de la zone d'émission en relevant ces taux respectivement à 8,60 % et 10,75 %.

Enfin, au cours du premier semestre de 1996, l'évolution favorable des avoirs en compte d'opérations a autorisé la Banque centrale à ramener le TIAO et le TIPP à 8 % et 10 % .

En ce qui les concerne, les taux administrés applicables aux clients des banques – taux débiteur maximum et taux créditeur minimum – n'ont pas été modifiés en 1995.

### **3.2.1.3. Les résultats**

Alors que pour l'ensemble de la zone d'émission une légère amélioration des avoirs extérieurs nets était attendue en 1995, les résultats ont marqué une dégradation sensible. La détérioration est imputable, pour l'essentiel, à l'évolution défavorable enregistrée au Cameroun et aux performances, moins bonnes que prévu, du Gabon.

Le taux de couverture de l'émission monétaire s'est légèrement replié, passant de 38,5 % à la fin de 1994 à 36,9 % à la fin de 1995.

La diminution des avoirs extérieurs nets explique la faible progression de la masse monétaire, très en retrait sur les projections.

Les crédits à l'économie se sont inscrits dans la tendance prévue, voire nettement au-delà, pour les États de la zone d'émission, à l'exception du Cameroun où leur progression a été plus faible.

En ce qui concerne les taux d'intérêt, le loyer de l'argent sur le marché interbancaire a marqué une tendance à la hausse. Le taux interbancaire moyen pondéré (TIMP) est passé de 6,06 % en décembre 1994 à 9,08 % en décembre 1995. Ce renchérissement reflète les tensions sur la liquidité bancaire découlant de l'adoption par la Banque centrale d'objectifs de refinancement plus rigoureux dans un contexte caractérisé par la persistance des difficultés des systèmes bancaires locaux et l'absence de confiance entre banques.

## OBJECTIFS MONÉTAIRES ET RÉSULTATS EN 1995

en milliards de FCFA	Avoirs extérieurs nets	TAUX DE CROISSANCE	
		Crédits à l'économie	Masse monétaire M2
<b>Cameroun fin 1995 (a)</b>			
Objectifs	-305,5	9,8	8,8
Résultats	-326,6	6,3	-6,3
<b>Centrafrique</b>			
Objectifs	116,6 / 118,6	9,0 / 11,0	15,5 / 17,5
Résultats	98,6	25,5	4,3
<b>Congo</b>			
Objectifs	7,5 / 9,5	16,9 / 18,9	5,1 / 7,1
Résultats	23,2	11,4	0,6
<b>Gabon</b>			
Objectifs	64,4 / 66,4	19,1 / 21,1	20,2 / 22,2
Résultats	21,9	20,6	11,8
<b>Guinée Équatoriale</b>			
Objectifs	-9,2 / -8,2	-6,8 / -4,8	9,6 / 11,6
Résultats	-9,9	38,5	49,0
<b>Tchad</b>			
Objectifs	14,0 / 16,0	11,7 / 13,7	9,9 / 11,9
Résultats	48,8	11,5	49,9

(a) programmation 1995/1996

Source : BEAC

### 3.2.2. LES AGRÉGATS MONÉTAIRES

La masse monétaire (M2) de l'ensemble de la zone d'émission a progressé de 2,6 % en 1995, après une croissance de 32,7 % en 1994. En termes réels, elle a marqué une contraction de 3,2 % s'inscrivant dans la tendance à l'œuvre depuis 1991.

Le taux de liquidité de l'économie, appréhendé à travers le ratio M2/PIB a ainsi regressé de 18,6 % en 1991 à 16 % en 1995.

L'évolution globale recouvre des situations contrastées entre les États : la masse monétaire a diminué de 6,3 % en termes nominaux au Cameroun, alors qu'elle a enregistré une forte expansion en Guinée Équatoriale (+50,6 %), au Tchad (+49,8 %) et au Gabon (+11,8 %).

Seuls les crédits à l'économie ont contribué positivement à la croissance de la masse monétaire, à hauteur de 5,3 points de pourcentage. Les contributions négatives, résultant de la dégradation des avoirs extérieurs nets et de la diminution des créances nettes sur l'État, ont été respectivement de -2,3 et -0,9 points de pourcentage.

### 3.2.2.1 Les composantes de la masse monétaire

Le comportement des agents non financiers s'est traduit en 1995 par des modifications dans les composantes de la masse monétaire qui font apparaître :

- une progression de la circulation fiduciaire de 8,5 %, dont la part dans la masse monétaire s'est accrue de 30,7 % à 32,5 %,
- une diminution de 3,9 % de la monnaie scripturale,
- une faible croissance de la quasi-monnaie (+2,8 %) qui maintient sa part dans la masse monétaire (36,8 %).

Ces évolutions reflètent les changements consécutifs à la dévaluation ainsi que la situation des systèmes bancaires locaux. La plus grande préférence des agents pour la monnaie fiduciaire serait le résultat d'une certaine défiance des particuliers à l'égard des banques en difficulté, ainsi que du développement des activités informelles à la suite de la dévaluation. L'accroissement de la détention de quasi-monnaie, bien que faible, correspondrait à un souci plus affirmé de placer sur des comptes rémunérés des disponibilités qui ne l'étaient pas précédemment. Toutefois, ce comportement n'est observable que dans les États où le système bancaire est relativement sain.

#### ÉVOLUTION PAR ÉTAT DES PRINCIPALES COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs CFA)

	CAMEROUN	CENTRAFRIQUE	CONGO	GABON	GUINÉE Équatoriale	TCHAD	TOTAL
<b>MONNAIE FIDUCIAIRE</b>							
1992	149 015	43 356	59 284	56 777	1 502	47 121	357 055
1993	116 131	52 163	53 710	50 462	1 207	35 818	309 491
1994	136 331	88 531	68 821	77 545	3 765	39 469	414 462
1995	102 287	98 971	81 138	98 830	6 775	61 597	449 598
<b>MONNAIE SCRIPTURALE</b>							
1992	162 745	7 691	60 107	83 764	1 629	10 037	325 973
1993	150 734	7 270	42 263	85 165	1 335	9 641	296 408
1994	224 685	14 864	65 607	111 841	2 235	19 622	438 854
1995	216 335	12 268	54 362	115 923	2 729	23 683	425 300
<b>QUASI-MONNAIE</b>							
1992	286 576	6 195	49 866	97 049	681	3 211	443 578
1993	274 649	5 161	28 525	97 833	693	2 777	409 638
1994	324 201	11 894	25 446	128 668	1 756	3 468	495 433
1995	323 760	8 981	25 311	140 792	2 051	8 516	509 411
<b>TOTAL</b>							
1992	598 336	57 242	169 257	237 590	3 812	60 369	1 126 606
1993	541 514	64 594	124 498	233 460	3 235	48 236	1 015 537
1994	685 217	115 289	159 874	318 054	7 756	62 559	1 348 749
1995	642 382	120 220	160 811	355 545	11 555	93 796	1 384 309

Source : BEAC

### 3.2.2.2. Les contreparties de la masse monétaire

#### 3.2.2.2.1. Le crédit intérieur

#### ÉVOLUTION DE LA POSITION NETTE DES TRÉSORS NATIONAUX

(en millions de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
CRÉANCES des TRÉSORS	176 266	134 852	238 321	242 235
Dépôts auprès de la BEAC	37 132	25 307	90 621	97 443
Dépôts auprès des banques	139 134	109 545	147 700	144 792
ENGAGEMENTS des TRÉSORS	814 932	812 635	1 026 310	1 017 240
Envers la BEAC	473 162 (a)	487 444 (a)	484 221 (a)	493 155
Envers le FMI	60 921	41 041	137 668	131 840
Envers les banques	274 705	276 088	388 772	376 596
Envers les CCP	6 144	8 062	15 649	15 649
POSITION NETTE	-638 666	-677 783	-787 989	-775 005

(a) Après intégration de la prise en charge par les États des créances consolidées du système bancaire

Source : BEAC

#### *La position nette des États vis-à-vis du système bancaire et du Fonds monétaire international*

Les créances nettes des institutions monétaires sur les États ont diminué de 1,2 % en 1995 sous l'effet, d'une part, de la réduction des engagements des Trésors nationaux envers le FMI et les banques et, d'autre part, de la progression des créances des États, en particulier des dépôts des organismes publics auprès de la BEAC.

La position nette débitrice des Trésors nationaux vis-à-vis de la BEAC s'est accentuée en raison de la croissance des créances consolidées sur les États, correspondant aux créances sur les banques en liquidation, prises en charge par les États, et de la progression des avances de la BEAC en compte courant. L'encours des créances consolidées, qui constitue le poste d'engagements de loin le plus important vis-à-vis de l'Institut d'émission, a atteint 264,2 milliards contre 257,5 milliards à la fin de 1994. En effet, de nouvelles conventions de consolidation sur les États, concernant le Congo et le Gabon, ont été signées en 1995.

Hors créances consolidées, la position nette débitrice des États vis-à-vis de la BEAC s'est réduite de 3,4 %. La baisse des engagements envers le FMI résulte, pour l'essentiel, du règlement des échéances dues par la République Centrafricaine.

La position nette débitrice des États vis-à-vis des banques commerciales s'est légèrement améliorée : elle s'est située à FCFA 231,8 milliards à la fin de 1995, contre 241,1 milliards en 1994.

L'accroissement des encours de crédits aux entités publiques, imputable au Cameroun, a été plus que compensé par la diminution du montant d'effets publics détenus dans les portefeuilles des banques.

L'utilisation au Gabon des dépôts bancaires de l'État pour faire face au règlement des échéances de sa dette extérieure, prévues par le programme d'ajustement structurel, explique la diminution observée pour l'ensemble de la zone d'émission.

## ÉVOLUTION PAR ÉTAT DES PRINCIPALES CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs CFA)

	Cameroun	Centrafrique	Congo	Gabon	Guinée	Tchad	Services centraux	TOTAL
<b>AVOIRS</b>								
<b>EXTÉRIEURS NETS</b>								
1992	-170 227	16 161	-14 925	-23 253	-5 768	12 453	129 634	-55 925
1993	-223 702	24 036	413	-26 903	-7 385	26	133 186	-100 329
1994	-293 777	92 002	13 101	66 099	-13 506	14 031	269 775	147 725
1995	-326 602	98 644	23 166	21 871	-9 937	48 789	260 729	116 660
<b>POSITION NETTE DES GOUVERNEMENTS</b>								
1992	351 763	29 412	87 902	131 375	10 026	28 188	-	638 666 (a)
1993	380 653	29 895	82 873	139 614	11 531	33 217	-	677 783 (a)
1994	384 401	41 610	79 582	216 533	17 557	48 306	-	787 989 (a)
1995	375 278	32 523	82 408	231 569	16 716	36 511	-	775 005 (a)
<b>CRÉDITS A L'ÉCONOMIE</b>								
1992	480 145	21 105	151 047	217 796	2 311	36 825	-	909 229 (b)
1993	424 537	20 471	83 756	213 142	2 428	31 375	-	775 709 (b)
1994	413 423	24 543	92 458	214 933	2 971	35 327	-	783 655 (b)
1995	422 433	30 812	103 005	259 306	4 114	39 378	-	859 048 (b)
<b>RESSOURCES NON MONÉTAIRES ET DIVERS NETS</b>								
1992	-63 345	-9 436	-54 767	-88 328	-2 757	-17 097	-129 634	-365 364
1993	-39 974	-9 808	-42 544	-92 393	-3 339	-16 382	-133 186	-337 626
1994	181 170	-42 866	-25 267	-179 511	734	-35 105	-269 775	-370 620
1995	171 273	-41 759	-47 768	-157 201	662	-30 882	-260 729	-366 404
<b>TOTAL</b>								
1992	598 336	57 242	169 257	237 590	3 812	60 369	-	1 126 606
1993	541 514	64 594	124 498	233 460	3 235	48 236	-	1 015 537
1994	685 217	115 289	159 874	318 054	7 756	62 559	-	1 348 749
1995	642 382	120 220	160 811	355 545	11 555	93 796	-	1 384 309

(a) Après intégration des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les Etats  
(b) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les Etats  
Source : BEAC

### *Les crédits à l'économie*

L'année 1995 a été marquée par une reprise des crédits à l'économie, dont la progression s'est établie à 9,6 %, soit une croissance de 3,4 % en termes réels, qui a interrompu l'évolution à la baisse des années précédentes.

L'expansion des crédits à court terme et celle des concours à moyen terme ont contribué à l'augmentation des crédits à l'économie à hauteur de 6,9 et 3,1 points de pourcentage respectivement. En revanche, la distribution de prêts à long terme, dont la part dans l'encours total est très faible (1,3 % à fin 1995), a diminué.



## CRÉDITS A L'ÉCONOMIE VENTILÉS SELON LEUR DURÉE INITIALE

(en millions de francs CFA)

	1992 (a)	1993 (a)	1994 (a)	1995 (a)
<b>CAMEROUN</b>	480 145	424 537	413 423	422 433
- Court terme	382 470	341 826	343 698	361 413
- Moyen terme	97 440	82 396	68 803	60 192
- Long terme	235	315	922	828
<b>CENTRAFRIQUE</b>	21 105	20 471	24 543	30 812
- Court terme	17 211	17 168	21 117	25 627
- Moyen terme	3 894	3 303	3 426	5 185
- Long terme	-	-	-	-
<b>CONGO</b>	151 047	83 756	92 458	103 005
- Court terme	136 052	74 456	84 158	96 998
- Moyen terme	14 631	8 965	7 997	5 740
- Long terme	364	335	303	267
<b>GABON</b>	217 796	213 142	214 933	259 306
- Court terme	115 496	123 893	126 205	140 573
- Moyen terme	91 493	78 912	76 155	109 456
- Long terme	10 807	10 337	12 573	9 277
<b>GUINEE EQUATORIALE</b>	2 311	2 428	2 971	4 114
- Court terme	1 983	2 202	2 876	4 045
- Moyen terme	328	226	95	69
- Long terme	-	-	-	-
<b>TCHAD</b>	36 825	31 375	35 327	39 378
- Court terme	32 311	26 687	30 690	34 319
- Moyen terme	3 862	4 025	4 006	4 397
- Long terme	652	663	631	662
<b>TOTAL</b>	909 229	775 709	783 655	859 048
- Court terme	685 523	586 232	608 744	662 975
- Moyen terme	211 648	177 827	160 482	185 039
- Long terme	12 058	11 650	14 429	11 034

(a) Après neutralisation des créances consolidées du système bancaire prises en charge par les États  
Source : BEAC

### 3.2.2.2. Les avoirs extérieurs nets

Après avoir enregistré une forte amélioration des avoirs extérieurs nets en 1994, la situation monétaire a été caractérisée en 1995 par une baisse des avoirs extérieurs, revenus de FCFA 147,7 milliards en décembre 1994 à 116,7 milliards en décembre 1995. Cette dégradation résulte de la détérioration de la position extérieure du Cameroun et du Gabon.

#### *L'évolution des avoirs extérieurs nets des banques commerciales et du secteur postal*

La position extérieure à court et à long terme des secteurs bancaire et postal s'est dégradée de 36,5 milliards. Les avoirs bruts ont chuté de 24,7 milliards tandis que les engagements ont augmenté de 11,8 milliards. Les secteurs bancaires camerounais et gabonais sont à l'origine de ces mouvements. Le système bancaire camerounais a accusé un repli de sa position extérieure de FCFA 21,7 milliards et le système bancaire gabonais de 23,4 milliards. Cette dernière évolution a entraîné un retournement de la position extérieure des banques gabonaises qui est devenue débitrice en 1995.

Dans un contexte caractérisé par une politique monétaire prudente, dans la mesure où les objectifs de refinancement étaient en baisse sensible, les banques se sont procuré les liquidités nécessaires pour financer la reprise du crédit en accroissant, entre autres, leurs engagements extérieurs.

## POSITION EXTÉRIURE A COURT ET LONG TERME DES BANQUES PRIMAIRES ET DU SECTEUR POSTAL

(en millions de francs CFA)

	CRÉANCES			ENGAGEMENTS			SOLDES		
	1993	1994	1995	1993	1994	1995	1993	1994	1995
Cameroun	26 022	72 463	64 223	36 985	26 734	40 169	-10 963	45 729	24 054
Centrafrique	2 013	6 123	3 130	3 538	6 466	3 888	-1 525	-343	-758
Congo	24 434	22 151	16 423	17 344	26 761	14 216	7 090	-4 610	2 207
Gabon	15 680	43 989	37 122	28 663	25 916	42 489	-12 983	18 073	-5 367
Guinée Equatoriale	1 198	3 090	2 489	636	1 426	1 743	562	1 664	746
Tchad	3 450	6 326	6 004	7 785	11 953	8 513	-4 335	-5 627	-2 509
<b>TOTAL BEAC</b>	<b>72 797</b>	<b>154 142</b>	<b>129 391</b>	<b>94 951</b>	<b>99 256</b>	<b>111 018</b>	<b>-22 154</b>	<b>54 886</b>	<b>18 373</b>

Source : BEAC

*L'évolution des avoirs officiels nets*

### AVOIRS OFFICIELS NETS DE LA BEAC

(en millions de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>AVOIRS</b>				
- Encaisse-or	20 879	26 239	46 871	43 164
- Avoirs en devises	192 725	160 765	511 640	521 476
- Avoirs en DTS	2 225	411	879	987
- Position de réserve au FMI	434	499	963	935
<b>TOTAL</b>	<b>216 263</b>	<b>187 914</b>	<b>560 353</b>	<b>566 562</b>
<b>ENGAGEMENTS</b>				
- Tirages sur le Fonds fiduciaire	-	-	-	-
- Tirages sur le FMI	60 921	41 041	137 668	131 840
- Autres engagements	186 622	225 048	329 846	336 435
<b>TOTAL</b>	<b>247 543</b>	<b>266 089</b>	<b>467 514</b>	<b>468 275</b>
<b>SOLDE</b>	<b>-31 280</b>	<b>-78 175</b>	<b>92 839</b>	<b>98 287</b>

Source : BEAC

Les réserves officielles brutes n'ont que légèrement augmenté en 1995 (+ 6,3 milliards) pour atteindre FCFA 566,6 milliards, soit l'équivalent de 4,2 mois d'importations comme à fin 1994. Les mouvements les plus significatifs ont concerné :

- le Gabon, dont les réserves ont chuté de 21,3 milliards, en raison des règlements effectués aux créanciers extérieurs ;
- et le Tchad, où le rapatriement des avoirs extérieurs d'une importante entreprise a constitué le principal facteur de l'accroissement des réserves de 32,6 milliards.

Compte tenu de la faible diminution des engagements (-0,8 milliard), les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 5,5 milliards en 1995, pour atteindre en fin d'année 98,3 milliards.

## AVOIRS EXTÉRIEURS NETS DES INSTITUTIONS MONÉTAIRES

(en millions de francs CFA)

	Institution monétaire centrale			BANQUES			DETTE POSTALE	Total net
	Créances	Engagements (a)	Net	Créances (b)	Engagements (b)	Net (b)		
<b>CAMEROUN</b>								
1992	8 343	180 974	-172 631	27 254	24 296	2 958	-554	-170 227
1993	4 169	216 908	-212 739	26 022	34 513	-8 491	-2 472	-223 702
1994	7 371	346 877	-339 506	72 463	21 790	50 673	-4 944	-293 777
1995	7 532	358 188	-350 656	64 223	35 225	28 998	-4 944	-326 602
<b>CENTRAFRIQUE</b>								
1992	28 588	10 990	17 598	2 512	2 551	-39	-1 398	16 161
1993	34 289	8 728	25 561	2 013	2 140	-127	-1 398	24 036
1994	114 562	22 217	92 345	6 123	4 996	1 127	-1 470	92 002
1995	116 593	17 191	99 402	3 130	2 418	712	-1 470	98 644
<b>CONGO</b>								
1992	2 122	9 305	-7 183	18 749	25 102	-6 353	-1 389	-14 925
1993	1 673	8 350	-6 677	24 434	15 955	8 479	-1 389	413
1994	29 213	11 502	17 711	22 151	23 132	-981	-3 629	13 101
1995	31 166	10 207	20 959	16 423	10 587	5 836	-3 629	23 166
<b>GABON</b>								
1992	20 783	26 247	-5 464	16 979	34 768	-17 789	-	-23 253
1993	1 702	15 622	-13 920	15 680	28 663	-12 983	-	-26 903
1994	96 297	48 271	48 026	43 989	25 916	18 073	-	66 099
1995	74 994	47 756	27 238	37 122	42 489	-5 367	-	21 871
<b>GUINÉE EQUATORIALE</b>								
1992	3 613	10 239	-6 626	1 674	816	858	-	-5 768
1993	141	8 088	-7 947	1 198	636	562	-	-7 385
1994	209	15 379	-15 170	3 090	1 426	1 664	-	-13 506
1995	20	10 703	-10 683	2 489	1 743	746	-	-9 937
<b>TCHAD</b>								
1992	23 180	9 788	13 392	6 067	4 203	1 864	-2 803	12 453
1993	12 754	8 393	4 361	3 450	4 982	-1 532	-2 803	26
1994	42 926	23 268	19 658	6 326	6 347	-21	-5 606	14 031
1995	75 528	24 230	51 298	6 004	2 907	3 097	-5 606	48 789
<b>SERVICES CENTRAUX</b>								
1992	129 634	-	129 634	-	-	-	-	129 634
1993	133 186	-	133 186	-	-	-	-	133 186
1994	269 775	-	269 775	-	-	-	-	269 775
1995	260 729	-	260 729	-	-	-	-	260 729
<b>TOTAL</b>								
1992	216 263	247 543	-31 280	73 235	91 736	-18 501	-6 144	-55 925
1993	187 914	266 089	-78 175	72 797	86 889	-14 092	-8 062	-100 329
1994	560 353	467 514	92 839	154 142	83 607	70 535	-15 649	147 725
1995	566 562	468 275	98 287	129 391	95 369	34 022	-15 649	116 660

(a) Non compris les allocations de DTS

(b) Après neutralisation de certaines opérations intégrées dans les opérations de consolidation, à partir de 1990

Source : BEAC

## AVOIRS OFFICIELS NETS PAR ÉTAT

(en millions de francs CFA)

	AVOIRS		Position de réserve au FMI	Avoirs en DTS	Total	ENGAGEMENTS		Total	SOLDES
	Avoirs en or	Avoirs en devises (a)				Recours au crédit du FMI	Engage- ments extérieurs (b)		
<b>CAMEROUN</b>									
1992	2 745	5 423	97	78	8 343	17 285	163 689	180 974	-172 631
1993	3 450	557	137	25	4 169	4 803	212 105	216 908	-212 739
1994	6 163	920	264	24	7 371	23 343	323 534	346 877	-339 506
1995	5 676	1 577	259	20	7 532	25 064	333 124	358 188	-350 656
<b>CENTRAFRIQUE</b>									
1992	1 020	27 517	36	15	28 588	8 364	2 626	10 990	17 598
1993	1 281	32 959	38	11	34 289	8 486	242	8 728	25 561
1994	2 289	112 192	74	7	114 562	22 118	99	22 217	92 345
1995	2 108	114 405	69	11	116 593	17 101	90	17 191	99 402
<b>CONGO</b>									
1992	1 020	910	177	15	2 122	1 514	7 791	9 305	-7 183
1993	1 282	197	190	4	1 673	1 417	6 933	8 350	-6 677
1994	2 289	26 531	366	27	29 213	10 926	576	11 502	17 711
1995	2 108	28 677	365	16	31 166	9 105	1 102	10 207	20 959
<b>GABON</b>									
1992	1 176	19 558	20	29	20 783	22 166	4 081	26 247	-5 464
1993	1 479	192	21	10	1 702	13 316	2 306	15 622	-13 920
1994	2 641	93 480	41	135	96 297	47 934	337	48 271	48 026
1995	2 432	72 524	38	0	74 994	47 309	447	47 756	27 238
<b>GUINEE ÉQUATORIALE</b>									
1992	-	1 544	-	2 069	3 613	3 483	6 756	10 239	-6 626
1993	-	29	-	112	141	4 842	3 246	8 088	-7 947
1994	-	199	-	10	209	10 483	4 896	15 379	-15 170
1995	-	16	-	4	20	9 248	1 455	10 703	-10 683
<b>TCHAD</b>									
1992	1 020	22 049	104	7	23 180	8 109	1 679	9 788	13 392
1993	1 281	11 357	113	3	12 754	8 177	216	8 393	4 361
1994	2 289	40 418	218	1	42 926	22 864	404	23 268	19 658
1995	2 108	73 200	204	16	75 528	24 013	217	24 230	51 298
<b>SERVICES CENTRAUX</b>									
1992	13 898	115 724	-	12	129 634	-	-	-	129 634
1993	17 466	115 474	-	246	133 186	-	-	-	133 186
1994	31 200	237 900	-	675	269 775	-	-	-	269 775
1995	28 732	231 077	-	920	260 729	-	-	-	260 729
<b>TOTAL</b>									
1992	20 879	192 725	434	2 225	216 263	60 921	186 622	247 543	-31 280
1993	26 239	160 765	499	411	187 914	41 041	225 048	266 089	-78 175
1994	46 871	511 640	963	879	560 353	137 668	329 846	467 514	92 839
1995	43 164	521 476	935	987	566 562	131 840	336 435	468 275	98 287

(a) Y compris le solde créditeur net du compte d'opérations

(b) Y compris le solde débiteur net du compte d'opérations

Source : BEAC

### 3.2.2.3. L'équilibre du système bancaire

Alors que les ressources du système bancaire régional avaient fortement augmenté en 1994, elles se sont stabilisées en 1995.

Pour financer la reprise des crédits à l'économie et compte tenu de la légère diminution des dépôts de la clientèle et de la révision à la baisse des objectifs de refinancement, les banques ont, d'une part, mobilisé une partie de leurs réserves libres à la Banque centrale et une fraction de leurs avoirs extérieurs et, d'autre part, accru leurs engagements extérieurs.

#### SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE

(en millions de francs CFA)

	1992 (a)	1993 (a)	1994 (a)	1995 (a)
<b>ACTIF</b>	<b>1 347 645</b>	<b>1 222 237</b>	<b>1 529 799</b>	<b>1 529 634</b>
Caisse et Institut d'Emission	30 389	33 615	128 847	90 012
Avoirs extérieurs	73 235	72 797	154 142	129 391
Crédit intérieur brut	1 188 812	1 053 955	1 182 180	1 250 055
Autres actifs et ajustements	55 209	61 870	64 630	60 176
<b>PASSIF</b>	<b>1 347 645</b>	<b>1 222 237</b>	<b>1 529 799</b>	<b>1 529 634</b>
Dépôts du secteur public et privé	901 967	813 877	1 075 763	1 072 367
Engagements extérieurs	97 880	94 951	99 256	111 018
Concours de la BEAC	97 140	82 925	29 267	32 010
Fonds propres	250 658	230 484	325 513	314 239

(a) Après prise en compte des opérations de consolidation à partir de 1990  
Source : BEAC

La zone d'émission comptait, à la fin de 1995, 32 banques en activité et 21 établissements en cours de liquidation. Une banque nouvelle, filiale d'une banque camerounaise, s'est installée en Guinée Équatoriale, tandis qu'au Gabon, Paribas a absorbé la banque Barclays.

Le système bancaire camerounais fait l'objet d'un programme de restructuration, appuyé par la Banque mondiale, qui s'articule autour de deux axes :

- l'apurement du passif et la recapitalisation de certains établissements,
- le nettoyage du bilan par cantonnement de créances compromises dans une structure ad hoc (Société de Recouvrement des Créances) et le transfert d'un montant de dépôts correspondants, dans le cas d'autres banques.

Un plan de restructuration a également été mis en place au Congo avec le soutien de la Banque mondiale. Outre la recapitalisation de certains établissements, il prescrit la réduction de la participation de l'État dans le système bancaire et la privatisation de certaines banques.

Des négociations sont en cours en vue d'une éventuelle reprise, par une banque européenne, des filiales centrafricaine, gabonaise et tchadienne du groupe Meridien.

## RÉFORME DES INSTRUMENTS DE LA POLITIQUE MONÉTAIRE

*Le Conseil d'Administration de la Banque des États de l'Afrique Centrale a adopté, lors de sa réunion du 4 juillet 1995 une série de mesures, visant à améliorer le fonctionnement du marché monétaire mis en place le 1er juillet 1994, et modifiant la définition des taux administrés.*

*Ces mesures sont devenues effectives début 1996.*

### **1. Amélioration du fonctionnement du marché monétaire**

#### **1.1. Instauration d'appels d'offres négatifs**

*Un mécanisme d'appels d'offres négatifs a été institué en remplacement du système des dépôts spéciaux<sup>8</sup>. Il est organisé selon les principes suivants :*

*– le lancement des appels d'offres négatifs a lieu une fois par semaine, simultanément aux appels d'offres positifs déjà en vigueur, à l'intention des établissements de crédit éligibles qui disposent d'excédents de ressources. Les réponses aux appels d'offres sont traitées selon le même système d'adjudication "à la française" que les appels d'offres positifs ;*

*– sont éligibles aux appels d'offres négatifs toutes les banques titulaires de dépôts spéciaux ainsi que les établissements financiers ayant un accès direct au refinancement de la Banque centrale (cf. 1.2.) ;*

*– les Trésors nationaux et les établissements de crédit ne peuvent soumissionner aux appels d'offres négatifs que s'ils se sont, au préalable, désengagés vis-à-vis de la Banque centrale ;*

*– les placements effectués à la Banque centrale dans le cadre des appels d'offres négatifs sont effectués sous la forme d'acquisition de certificats de placement, émis par la Banque centrale, négociables librement sur le marché interbancaire, mais uniquement entre les établissements participants titulaires d'un compte à la BEAC ;*

*– la durée des placements est de 7 jours, 28 jours et 84 jours ;*

*– les placements sont irrévocables. Néanmoins, une avance exceptionnelle garantie par des certificats de placement peut être consentie à une banque en rupture de trésorerie, au taux des prises en pension.*

*Les appels d'offres négatifs ont commencé à fonctionner début février 1996.*

#### **1.2. Admission des établissements financiers au refinancement direct de la banque centrale**

*Sur les vingt-deux établissements financiers que compte la zone d'émission, quatre, deux camerounais et deux gabonais, ont été autorisés à présenter directement à la Banque centrale des dossiers de demande d'accords de classement à compter du 1er janvier 1996. En conséquence, aucun nouvel accord de classement ne pourra plus être délivré aux banques sur la signature de ces établissements.*

*Les autres établissements financiers ont également vocation, à terme, à se refinancer directement auprès de l'Institut d'émission. Seule leur situation financière a conduit la Banque centrale à ne retenir, dans une première phase, que les établissements cités.*

<sup>8</sup>Il s'agit de dépôts, rémunérés, des banques et du Trésor sur les livres de la BEAC. Le taux servi sur les dépôts spéciaux des banques était de 4,50% au moment de leur remplacement par les appels d'offres négatifs.

## **2. Nouvelle définition des taux administrés**

*Les taux d'intérêt débiteurs et créditeurs sont fixés librement par négociation entre les établissements de crédit et leurs clients, dans le respect, toutefois, des bornes constituées par le taux créditeur minimum (TCM) et le taux débiteur maximum (TDM) qui relèvent de la compétence du Gouverneur.*

### **2.1. Le taux créditeur minimum**

*Fixé par le Gouverneur, il s'applique aux petits épargnants qui sont définis comme les détenteurs de comptes d'épargne ou sur livret d'un montant inférieur ou égal à FCFA 5 millions.*

*Le taux en vigueur (juillet 1996) est de 5,50 % depuis le 12 mars 1995.*

### **2.2. Le taux débiteur maximum**

*Il s'applique à tous les établissements de crédit éligibles aux concours de la BEAC. Il est égal au taux de pénalité des banques arrêté par le Gouverneur, majoré d'une marge fixe, établie à 7 points de pourcentage par le Conseil d'Administration du 24 novembre 1995.*

*Le réaménagement de la définition du TDM découle de l'admission des établissements financiers au refinancement direct de la Banque centrale.*

*En effet, cette admission comportait, implicitement deux conséquences :*

- l'élargissement à ces établissements du champ d'application du taux débiteur maximum,*
- la prise en compte, dans la fixation du TDM, des coûts d'exploitation des établissements financiers éligibles au refinancement direct de la Banque centrale, qui sont supérieurs à ceux des banques.*

*A fin juin 1996, le TDM s'élevait à 22 %. En conséquence, le TDM, qui se situait à 16 % en décembre 1995, a été porté, selon la nouvelle définition à 22 % en janvier 1996.*

## TAUX D'INTERVENTION DE LA BEAC

	Taux des appels d'offres (TIAO) (a)	Taux des pensions (2 à 7 jours) (TIPP)	Taux des dépôts spéciaux des organismes publics à la BEAC	Taux de pénalité banques (TPB)	Conditions débitrices maximales (TDM)	Conditions créditrices minimales (TCM)	Taux des avances aux Trésors (à l'intérieur des plafonds statutaires)	Taux de pénalité Trésors (en dépassement des plafonds)	Taux des dépôts spéciaux des banques à la BEAC	Taux d'intérêts sur placements négatifs à 7 jours (TISP)	Taux d'intérêts sur placements négatifs à 28 jours (TISP)	Taux d'intérêts sur placements négatifs à 84 jours (TISP)
Avril 1991			10,75	16,00	18,50	7,50	6,50	7,50	10,75			
Octobre 1991			10,75	16,00	18,00	7,50	7,50	8,50	10,75			
Décembre 1991			10,75	16,00	18,25	7,50	7,50	8,50	10,75			
Avril 1992			9,75	16,00	18,25	7,50	8,50	9,50	9,75			
Août 1992			9,75	16,00	17,25	7,50	8,50	9,50	9,75			
Janvier 1993			9,75	16,00	18,00	7,75	9,50	10,50	9,75			
Juin 1993			9,75	16,00	17,00	7,75	10,50	11,50	9,75			
Juillet 1993			9,75	16,00	17,00	7,75	11,00	11,50	9,75			
7 Janvier 1994			9,75	18,00	17,50	7,75	11,00	12,00	9,75			
14 Janvier 1994			9,75	22,00	19,00	9,00	11,00	12,00	9,75			
20 Juin 1994			9,75	20,00	17,00	8,00	11,00	12,00	9,75 *			
1er juillet 1994	12,50	14,00	6,50	20,00	17,00	8,00	11,00	12,00	6,50			
25 juillet 1994	11,00	12,50	5,50	20,00	17,00	8,00	11,00	12,00	5,50			
12 septembre 1994	10,50	12,00	5,00	20,00	16,00	7,50	10,50	12,00	5,00			
24 octobre 1994	9,50	11,00	4,50	15,00	16,00	7,50	9,50	11,00	4,50			
15 novembre 1994	8,50	10,50	3,50	15,00	16,00	7,50	8,50	10,50	3,50			
9 décembre 1994	7,75	9,25	4,00	15,00	16,00	5,50	7,75	10,50	4,00			
13 mars 1995	8,00	10,00	4,20	15,00	16,00	5,50	7,75	10,50	4,20			
29 juin 1995	8,75	10,50	4,50	15,00	16,00	5,50	7,75	10,50	4,50			
5 juillet 1995	8,75	10,50	4,50	15,00	16,00	5,50	8,00	10,50	4,50			
25 septembre 1995	8,00	10,00	4,50	15,00	16,00	5,50	8,00	10,50	4,50			
7 décembre 1995	8,60	10,75	4,50	15,00	16,00	5,50	8,00	10,50	4,50			
1er janvier 1996	8,60	10,75	4,50	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50	4,50			
7 février 1996	8,60	10,75	4,50	15,00	22,00	5,50	8,00	10,50	supprimé	4,50	4,75	-
15 avril 1996	8,20	10,20	4,00	15,00	TPB+7%	5,50	8,00	10,50	-	4,00	4%+1/16 point	4%+1/8 point
6 mai 1996	8,00	10,00	3,90	15,00	TPB+7%	5,50	8,00	10,50	-	3,90	3,90% + 1/16 point	3,90%+ 1/8 point

Source : BEAC

## 3.3. LA POLITIQUE ET LES AGRÉGATS MONÉTAIRES AUX COMORES

### 3.3.1. LA POLITIQUE MONÉTAIRE

Dans la mise en oeuvre de la politique monétaire, les autorités locales doivent concilier la dimension essentiellement agricole de l'économie comorienne, la grande dépendance du pays vis-à-vis de l'extérieur et l'ancrage du franc comorien au franc français.

#### 3.3.1.1. Définition et instruments de la politique monétaire

La politique monétaire vise traditionnellement à la recherche d'un niveau des avoirs extérieurs nets qui soit compatible avec l'accord de coopération monétaire avec la France. Selon cet accord, le taux de couverture des engagements à vue de la Banque centrale des Comores par ses réserves de change ne peut pas tomber en deçà de 40 %. Par ailleurs, sans préjudice de cet objectif, la politique monétaire s'attache également à apporter son soutien à la politique économique générale.



En vue d'atteindre ces deux objectifs principaux, la Banque centrale se fixe des objectifs intermédiaires (masse monétaire et crédit interne) et opérationnels (plafond de refinancement), et utilise, en complément, les taux d'intérêt.

Pour réguler la masse monétaire en fonction du degré de liquidité de l'économie et du niveau des réserves de change, les autorités monétaires disposent essentiellement du plafonnement du réescompte et de sa modulation saisonnière. Mais cet instrument ne peut être efficace que si la situation de liquidité des banques les rend tributaires du refinancement de la Banque centrale. Lorsque cette condition n'est pas remplie, l'Institut d'émission est autorisé par ses statuts à imposer des réserves obligatoires sur les dépôts et les crédits, faculté dont il n'a pas encore fait usage.

Les possibilités de refinancement de l'Etat auprès de la Banque centrale sont limitées par les statuts de cette dernière qui fixent les avances au Trésor à 20 % de la moyenne des recettes budgétaires effectivement recouvrées au cours des trois années précédentes.

Les taux d'intérêt sont administrés en raison de l'absence de concurrence bancaire. La Banque Centrale impose des taux débiteurs maxima et des taux créditeurs minima. L'évolution de ces taux tient compte de la situation des taux d'intérêt pratiqués en France.

Le cadre de la politique monétaire est relativement simple aux Comores où il n'existe que deux établissements de crédit et une caisse d'épargne postale. La taille réduite du pays et le faible niveau de développement de l'île facilitent le contrôle des évolutions monétaires.

La Banque internationale des Comores (BIC), seule banque de dépôts et de crédit à court terme affiche un état structurel de surliquidité en raison de l'insuffisance de projets bancables. Ses dépôts sont largement supérieurs à ses crédits et proviennent, en grande partie, des marges importantes dégagées par les opérations d'importation de riz et de produits pétroliers dont le monopole était détenu, jusqu'en 1995, par deux sociétés publiques, l'Office national d'importation du riz (Onicor) et la Société comorienne des hydrocarbures (SCH). Sa trésorerie est généralement sollicitée en juillet à l'occasion de l'ouverture de la campagne de vanille et, en novembre, lors du financement de la seconde cargaison du riz importé par l'Onicor. La Banque Centrale rémunère les excédents de liquidités placés en compte auprès de l'Institut d'émission afin d'éviter les sorties de capitaux.

L'autre banque est une banque de développement, la Banque de développement des Comores (BDC), qui utilise exclusivement des lignes de crédit ouvertes par les bailleurs de fonds (AID, FED, Caisse française de développement).

### ***3.3.1.2. La mise en œuvre de la politique monétaire***

Au lendemain de la dévaluation de janvier 1994, la Banque centrale a procédé à un relèvement général de ses taux pour maîtriser les tensions inflationnistes. Ainsi, les taux d'escompte préférentiels de 6 et 6,5 % ont été supprimés et remplacés par un taux d'escompte unique de 8,5 %. En outre, tout en maintenant la structure différenciée des taux débiteurs à la clientèle, la Banque centrale a relevé d'un point de pourcentage le taux débiteur maximum (de 11,5 à 12,5 %) pour les crédits de campagne, les crédits à l'exportation, les crédits pour l'importation de riz ordinaire, les investissements productifs et les logements sociaux. Le taux maximum pour les autres crédits aux entreprises a été fixé à 16,5 %. Les crédits aux particuliers sans caractère agricole, industriel ou commercial ont été portés à 19,5 % .

## TAUX EN 1995 (en %)

		TAUX EN 1995 (en %)
<b>Taux débiteurs à la clientèle</b>		
Crédits à moyen et long terme		
Crédits de campagne	}	
Crédits à l'exportation	}	12,5
Crédits à l'importation de riz	}	
Autres crédits aux secteurs industriel, agricole ou commercial	}	16,5
Autres crédits immobiliers	}	
Crédits aux particuliers (maximum)		19,5
<b>Taux créditeurs à la clientèle</b>		
Comptes d'épargne et sur livrets		5,0
Placements > 3 mois		5,5
Placements < 3 mois		5,0
<b>Taux de la Banque centrale</b>		
Taux d'escompte		8,5
Taux des avances au Trésor		5,5
Taux des dépôts du Trésor		5,5
Taux des dépôts bancaires (j/j français)		3,7
Taux du compte d'opérations (pensions de 5 à 10 jours de la BDF)		4,9

Dans le même temps, les taux créditeurs ont également été relevés d'un point, passant de 4 à 5 % pour les comptes d'épargne et les placements à moins de 3 mois. Le taux des avances à l'État a également été augmenté, de 4,5 à 5,5 %.

Ces taux ont été maintenus à leur niveau en 1995 et au premier semestre 1996. Compte tenu de la baisse de l'inflation, revenue de 22 % en 1994 à 7 % en 1995, et estimée à 5 % en 1996, et pour inciter à la relance de l'économie, les autorités comoriennes envisagent une baisse généralisée des taux au second semestre de l'année.

### 3.3.2. LES AGRÉGATS MONÉTAIRES

#### 3.3.2.1. Les composantes de la masse monétaire

La masse monétaire s'est contractée de 4,2 % en 1995, contre une hausse de 5,4 % l'année précédente. La diminution de la masse monétaire a concerné plus particulièrement **les dépôts à vue** (-12,2 %) alors qu'ils avaient progressé de 1,6 % en 1994. Ce fléchissement est essentiellement dû à la baisse des dépôts de l'État, notamment ceux des organismes gouvernementaux, en liaison avec le faible niveau de financement des projets par les bailleurs de fonds.

#### COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs comoriens)

	1992	1993	1994	1995	variation 95/94
Disponibilités monétaires	11 069	11 575	12 356	12 040	- 2,6 %
- Billets et monnaies	4 082	4 402	5 100	5 672	+ 11,2 %
- Dépôts à vue	6 987	7 173	7 256	6 368	- 12,2 %
Disponibilités quasi-monétaires	5 720	5 768	5 910	5 442	- 7,9 %
TOTAL	16 789	17 343	18 266	17 482	- 4,3 %

La **quasi-monnaie** a également connu une contraction de près de 8 % en liaison essentiellement avec le fléchissement des dépôts des entreprises publiques.

Par contre, la **circulation fiduciaire** s'est, à nouveau, sensiblement accrue de 11,2 %, après une augmentation de 15,6 % l'année précédente. Ce mouvement est imputable à la progression sensible des transferts privés effectués par les Comoriens installés à l'étranger, principalement en France où leur communauté représenterait environ 100 000 personnes, et aux apports des touristes.

### 3.3.2.2 Les contreparties de la masse monétaire

#### CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE

(en millions de francs comoriens)

	1992	1993	1994	1995	variation 95/94
Avoirs extérieurs nets	6 878	11 766	16 095	15 377	- 4,4 %
Créances nettes sur l'Etat	4 316	2 566	3 464	2 924	- 15,6 %
Crédits à l'économie	10 087	7 809	8 675	9 525	+ 9,8 %
Autres postes	- 4 492	- 4 798	- 9 968	- 10 344	+ 3,8 %
TOTAL	16 789	17 343	18 266	17 482	- 4,3 %

Les **avoirs extérieurs nets** se sont établis à un peu plus de 15 milliards de francs comoriens à fin 1995, en recul de 4,4 % par rapport à l'année 1994 qui avait connu une progression très forte de 39,2 %, liée aux importants apports extérieurs des bailleurs de fonds. La sensible diminution de cette aide et la dégradation de la balance commerciale consécutive à la forte poussée des importations ont contribué à l'inversion de la tendance positive observée au cours des années précédentes.

Alors qu'elles s'étaient accrues de 36,7 % en 1994, les **créances nettes sur l'État** ont fléchi de 15,5 % en 1995. Ce mouvement a résulté de la forte diminution des dépôts à vue au Trésor (- 60 %).

Les **crédits à l'économie** relatifs au financement de la campagne de la vanille et à celui des importations ont quasiment conservé leur taux de progression (+9,8 % contre +10,8 % l'année précédente). Cette évolution s'est faite principalement au profit des entreprises publiques alors que les crédits au secteur privé ont légèrement fléchi.

Traditionnellement limitées par la rareté des projets intéressants, les activités de la Banque pour l'Industrie et le Commerce (BIC) ont connu, en 1994, une reprise qui s'est poursuivie en 1995, mais qui masque la persistance de deux tendances opposées; d'une part, la régression des crédits au secteur privé et, d'autre part le développement des crédits au secteur public pour le financement des importations de pétrole et de riz. La Banque de Développement des Comores (BDC) a connu également une confirmation de la reprise de ses activités, avec une progression de plus de 16 % de ses opérations de prêts.

Selon les estimations des autorités locales, en 1996, les avoirs extérieurs nets devraient se maintenir au niveau actuel grâce à l'amélioration du solde commercial, à la poursuite des transferts privés et à la reprise escomptée des relations avec les bailleurs de fonds. Une reprise des crédits à l'économie est escomptée, notamment en faveur du secteur privé.

# 4. LES MONOGRAPHIES ECONOMIQUES

# BÉNIN

## GÉNÉRALITÉS

### Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 115 762 km<sup>2</sup>
- **Population** : 5,5 millions d'habitants (estimation 1995). Population formée d'une quarantaine d'ethnies (Fon, Yorouba, Adja, Baribas, Peuhls, Sombas). Langue officielle : le français. Langues locales : Fon, Yorouba, Dendi.
- **Part de la population urbaine** : 15 %
- **Densité** : 44,9 habitants/km<sup>2</sup>
- **Taux de croissance démographique** : 3 % de 1985 à 1994
- **Principales villes** (1994) : Porto-Novo (capitale officielle, 200 000 hab.), Cotonou (750 000 hab.), Djougou (132 000 hab.), Parakou (120 000 hab.), Abomey (60 000 hab.)
- **Régime politique** : Mathieu Kérékou a été élu Président de la République le 18 mars 1996. Des élections législatives ont eu lieu en mars 1995.

### Économie

- **PIB (en milliards de francs CFA)**

1992	1993	1994	1995
570,9	601,8	852,5	1 022,1

- **PIB par habitant** : USD 370 (1995)

- **Répartition du PIB**

—	secteur primaire :	33,9 %
—	secteur secondaire :	13,9 %
—	secteur tertiaire :	52,2 %

- **Principales productions**

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Manioc (milliers de tonnes)	1 040,8	1 146,6	1 031,3	1 134,4
Igname (milliers de tonnes)	1 124,9	1 185,1	1 063,2	1 121,7
Maïs (milliers de tonnes)	459,5	483,4	393,1	413,2
Haricots (milliers de tonnes)	62,2	43,7	48,1	52,4
Riz Paddy (milliers de tonnes)	11,5	11,8	10,0	14,8
Coton graine (milliers de tonnes)	161,6	277,0	265,7	365,0
	1992	1993	1994	1995
Pétrole (milliers de barils)	933,6	1 062,0	884,6	653,6

### Accords internationaux

La République du Bénin est membre de l'UEMOA (Union économique et monétaire ouest-africaine) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

### Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Le Bénin a conclu le 25 janvier 1993, un accord triennal dans le cadre d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) couvrant la période 1993-1995.

La Banque mondiale apporte son concours au Bénin à travers un crédit d'ajustement structurel.

## LA CONJONCTURE EN 1995

Le programme conclu par le Bénin avec le FMI prévoyait, pour 1995, de porter le taux de croissance du PIB réel à 6,3 %, de ramener l'inflation à moins de 5 %, et de contenir le déficit des transactions courantes à 7,5 % du PIB.

De fait, la croissance réelle du PIB a atteint 6,3 % en 1995 et le taux d'inflation est retombé à 3,1 % en deçà de l'objectif fixé malgré des tensions saisonnières entre mars et mai qui avaient conduit les autorités à suspendre temporairement les exportations de produits vivriers locaux. Le déficit des transactions courantes a été limité à 2,7 % du PIB.

### COMPTES NATIONAUX DU BÉNIN

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (a)
<b>RESSOURCES</b>	747,5	784,4	1060,8	
<b>PIB (au prix du marché)</b>	570,9	601,8	852,5	1 022,1
<b>Importations de biens et services</b>	176,6	182,6	208,3	
<b>EMPLOIS</b>	747,5	784,4	1 060,8	
<b>Consommation</b>	542,9	562,6	743,4	
Publique	68,4	71,2	88,7	
Privée	474,5	491,4	654,7	
<b>Formation brute de capital fixe</b>	81,5	89,7	144,4	
<b>Variation de stocks</b>	2,2	2,3	2,1	
<b>Exportations de biens et services</b>	120,9	129,8	170,9	
<b>Épargne intérieure</b>	28,0	39,2	109,1	
<b>Taux d'investissement (en %)</b>	14,7	15,3	17,2	
Variations en pourcentage				
<b>Taux de croissance réel du PIB</b>	4,1	3,2	4,6	6,3
<b>Déflateur du PIB</b>	2,4	2,1	35,4	12,8
<b>Indices des prix à la consommation (en glissement)</b>	5,9	1,2	37,2	3,1

(a) estimations  
Source : Administrations nationales, BCEAO

Toutes les composantes de la demande ont contribué à la croissance réelle du PIB. La consommation a été marquée par une réorientation de la demande intérieure vers les produits locaux, même si l'offre nationale est demeurée parfois insuffisante, ce qui s'est traduit par un accroissement des importations. L'investissement a été tiré principalement par l'agriculture, l'industrie et les bâtiments et travaux publics. Enfin, les exportations ont eu une incidence très expansive sur l'économie.

L'agriculture reste la principale activité du pays avec 34 % du produit intérieur brut, 70 % des emplois et 60 % des recettes d'exportation en 1995. La campagne agricole 1994/95 a été marquée par la baisse, due au déficit pluviométrique, de la production de coton graine qui s'est établie à 265,7 milliers de tonnes contre 277 pour la campagne de 1993/94. Toutefois, la progression des prix payés aux producteurs, permise par la bonne tenue des cours mondiaux, a contribué à rendre ce secteur attractif. Les résultats en matière de production vivrière ont été plus contrastés. La campagne 1994/95 a été favorable pour les producteurs de mil et de sorgho. En revanche, ils se sont inscrits en repli pour le maïs et le manioc. Au total, la production vivrière s'est avérée suffisante pour répondre aux besoins locaux et même permettre l'exportation.

Au niveau du secteur secondaire, les résultats sont contrastés. En ce qui concerne le secteur minier, la production de pétrole s'est inscrite en net recul pour la deuxième année consécutive, soit 653,6 milliers de barils contre 884,6 l'année précédente. En revanche, le secteur industriel a enregistré une nette reprise. Celle-ci a été particulièrement forte dans le secteur textile, qui a bénéficié d'une réorientation de la demande

permettant le réemploi de capacités de production précédemment oisives. Le Bénin a pu également accroître ses parts de marché à l'étranger dans ce segment d'activité. La Sonapra (Société nationale de promotion agricole), qui joue un rôle essentiel dans l'égrenage du coton, a mis en place un programme ambitieux d'accroissement de ses capacités de production. Elle devrait ouvrir son capital aux producteurs locaux.

Le secteur du bâtiment et travaux publics a bénéficié en 1995 de la réalisation des grands chantiers liés au sommet de la francophonie et du lancement de plans d'assainissement et de restauration des grandes villes. Ainsi, la demande de ciment s'est accrue. En revanche, l'activité a été plus contrastée dans les autres branches : accroissement de la production de boissons, baisse de celle d'huile de palme et de blé.

Dans le secteur tertiaire, l'essor du commerce de transit vers les pays limitrophes depuis la dévaluation et la confirmation de la croissance des exportations ont eu un impact favorable sur les branches "transport" et "commerce".

Plusieurs secteurs de l'économie béninoise font actuellement l'objet de plans de restructuration portant principalement sur :

- la privatisation des entreprises publiques (cinq en 1995) et la promotion de l'emploi et du secteur privé avec, notamment, la création d'un fonds de promotion économique pour faciliter l'accès des entreprises au crédit ;
- l'élimination des restrictions en matière d'échanges extérieurs ;
- la libéralisation des prix et de la commercialisation des produits agricoles.

## FINANCES PUBLIQUES

Pour l'année 1995, dans le cadre du programme d'ajustement, il était prévu d'accroître le solde primaire en vue de renforcer la capacité à financer les investissements sur ressources internes, d'éliminer les arriérés de paiements intérieurs et de stabiliser les arriérés extérieurs. Dans cette perspective, les autorités avaient programmé :

- un accroissement des recettes fiscales, malgré la suppression de l'impôt sur le bénéfice minimum fiscal, en liaison avec la poursuite des réformes fiscales comprenant notamment la création d'une taxe professionnelle unique et d'une taxe foncière unique, une révision de l'impôt progressif sur les traitements et salaires et de l'impôt général sur le revenu, en vue d'élargir la base imposable ;
- une maîtrise des dépenses publiques dans un contexte de réduction de la part de la masse salariale et une augmentation de celle des dépenses de matériel ;
- la restructuration des entreprises publiques avec une diminution de la participation de l'État.

Les recettes courantes exécutées ont progressé de 23,2 %. L'essentiel des recettes est provenu de la fiscalité indirecte et notamment des taxes sur les importations qui ont représenté 40 % des recettes courantes. Les dons de la communauté internationale ont nettement progressé, s'établissant à 30,5 milliards soit 19 % des recettes totales contre 16,9 % en 1994.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT BÉNOIS**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
RECETTES TOTALES ET DONNS	91,3	88,0	127,1	160,6
<b>Recettes courantes</b>	70,7	77,6	105,6	130,1
Recettes fiscales	57,1	65,8	91,1	108,2
Recettes non fiscales	13,6	11,8	14,5	21,9
<b>Dons</b>	20,6	10,4	21,5	30,5
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	108,8	106,2	162,6	208,1
<b>Dépenses courantes</b>	83,4	77,7	108,4	130,0
Salaires et traitements	37,0	37,7	45,7	50,5
Autres dépenses courantes	25,5	24,1	36,5	50,7
Intérêts de la dette publique	20,9	15,9	26,2	28,8
- intérieure	2,0	4,6	3,7	3,4
- extérieure	18,9	11,3	22,5	25,4
<b>Dépenses en capital</b>	25,4	28,5	54,2	78,1
Sur financement interne	1,7	3,0	4,3	9,7
Sur financement externe	23,7	25,5	49,9	68,4
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	8,2	15,8	23,4	28,9
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	-38,1	-28,6	-57,0	-78,0
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris)	-17,5	-18,2	-35,5	-47,5
ARRIÉRÉS	-7,4	-6,6	-13,8	-9,0
Arriérés intérieurs	-7,4	-8,2	-10,6	-9,0
Arriérés extérieurs	0,0	1,6	-3,2	0,0
SOLDE (base caisse)	-24,9	-24,8	-49,3	-56,5
FINANCEMENT	25,0	24,8	49,3	56,5
<b>Financement intérieur</b>	4,2	-5,7	-14,4	-10,8
Financement bancaire	-4,7	-2,4	-10,8	-7,2
Financement non bancaire	8,9	-3,3	-3,6	-3,6
<b>Financement extérieur</b>	20,8	30,5	63,7	55,4
Tirages sur emprunts	15,1	33,7	31,2	68,7
Amortissement	-33,4	-11,1	-22,1	-19,6
Réaménagements de la dette	39,1	7,9	54,6	6,3
<b>Financement exceptionnel</b>	0,0	0,0	0,0	11,9
ÉCART DE FINANCEMENT	0,1	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	570,9	601,8	852,5	1 022,1
	En pourcentage du PIB			
Recettes totales	16,0	14,6	14,9	15,7
Dépenses de fonctionnement	14,6	12,9	12,7	12,7
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-3,1	-3,0	-4,2	-4,6
-base caisse, dons inclus	-4,4	-4,1	-5,8	-5,5
Solde primaire = Recettes courantes (hors dons) - Dépenses courantes (hors intérêts)				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

Les dépenses totales ont progressé de 28 % sous l'effet, notamment, de l'accroissement de 44 % des dépenses en capital financées à hauteur de 87,6 % par des ressources externes. Les dépenses afférentes aux salaires et traitements ont enregistré une hausse de 10,5 %, mais leur part dans les dépenses totales est revenue à 38,8 % contre 42,2 % en 1994, conformément aux objectifs retenus dans le programme d'ajustement.



Dans ces conditions, l'excédent primaire s'est accru passant de FCFA 23,4 milliards à FCFA 28,9 milliards, soit toutefois 1,9 % du PIB contre 2,2 % en 1994.

La communauté internationale a soutenu la mise en œuvre du programme d'ajustement en mobilisant 55,4 milliards de ressources nettes, sous forme de nouveaux prêts pour un montant de FCFA 68,7 milliards et de remises de dette à hauteur de FCFA 6,3 milliards. Ces apports ont permis des remboursements de FCFA 19,6 milliards au titre de la dette. Les arriérés intérieurs ont été réduits de 9 milliards alors qu'aucun nouvel arriéré de paiement extérieur n'a été enregistré.

## COMPTES EXTÉRIEURS

Pays de transit, le Bénin reste dépendant des flux de commerce extérieur intra-régionaux et également des échanges avec le Nigeria. Les réexportations ont représenté 35,7 % des exportations, contre 45,3 % l'année précédente. Le Bénin présente une balance commerciale structurellement déficitaire dont le solde s'est fortement alourdi en 1995 du fait d'une progression des importations plus vive bien que celle des exportations.

### BALANCE DES PAIEMENTS DU BÉNIN

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994 (a)	1995 (a)
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	-73,9	-50,4	-37,4	-72,1
<b>Exportations</b>	74,5	108,6	170,9	197,3
dont Coton	12,5	32,5	68,4	87,4
<b>Importations</b>	148,4	159,0	208,3	269,4
dont Pétrole			30,1	35,2
<b>Services</b>	-3,6	-3,8	-26,2	-47,1
dont Intérêts sur la dette extérieure	-15,1	-16,1	-16,4	-25,4
<b>Transferts sans contrepartie</b>	64,9	59,6	77,3	92,0
- Privés	33,0	27,2	30,0	30,0
- Publics	31,9	32,4	47,3	62,0
<b>BALANCE COURANTE</b>	-12,6	5,4	13,7	-27,2
<b>Capitaux non monétaires à long terme</b>	32,2	3,1	35,9	55,4
dont financement exceptionnel	0,9	4,3	19,9	19,3
<b>BALANCE DE BASE</b>	19,6	8,5	49,6	28,2
<b>Capitaux non monétaires à court terme</b>	3,2	-4,2	36,0	-37,1
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	2,5	-2,0	0,0	0,0
<b>BALANCE GLOBALE</b>	25,3	2,3	85,6	-8,9

(a) estimations  
Source : Administrations nationales, BCEAO

Les exportations ont progressé de 15,4 % en relation avec l'accroissement des ventes de coton, l'appréciation des cours ayant plus que compensée les quantités exportées du fait de la baisse des récoltes. Pour leur part, les importations ont augmenté de 29,3 %, notamment pour les biens de consommation avec, toutefois, une stabilisation de la part des produits alimentaires.

Les échanges officiels intra-UEMOA sont demeurés faibles. Ils ont représenté respectivement 0,6 % et 3,2 % des montants des exportations et des importations et principalement porté sur les produits vivriers et alimentaires. Le déficit de la balance des services s'est sensiblement renforcé en liaison avec l'accroissement des intérêts versés sur la dette extérieure et le renchérissement des coûts du fret et de l'assurance à l'importation.

L'augmentation des entrées nettes au titre des transferts sans contrepartie, notamment d'origine publique, s'est avéré insuffisant pour compenser le creusement du déficit des échanges de biens et de services. En conséquence, le solde des transactions courantes est devenu déficitaire représentant l'équivalent de 2,7 % du PIB (11,7 % du PIB hors transferts sans contrepartie). L'accroissement des entrées nettes de capitaux à long terme (y compris les allègements de dette recensés dans les financements exceptionnels) a permis de compenser, pour partie, la détérioration du solde courant. La balance de base s'est ainsi établie à 28,2 milliards. Pour leur part, les opérations à court terme du secteur privé se sont soldées par des sorties nettes de capitaux contre des entrées l'année précédente.

La dette extérieure du Bénin a été rééchelonnée à deux reprises (en 1991 et 1993) par le Club de Paris. L'endettement extérieur a progressé en 1994 à USD 1 619 millions. Il était alors constitué à hauteur de 93 % d'emprunts à long terme d'origine publique et à 48,5 % d'engagements d'origine multilatérale. Il représentait 109 % du PNB et son service, mesuré par rapport aux exportations de biens et services, bien qu'ayant fortement augmenté en 1994, restait modéré avec un ratio de 10,2 %.

### DETTE EXTÉRIEURE DU BÉNIN

(en millions de dollars)

	1991	1992	1993	1994
<b>DETTE À COURT ET LONG TERME</b>	1 343	1 388	1 460	1 619
<b>Dette à long terme</b>	1 264	1 339	1 380	1 508
Dette publique garantie à long terme	1 264	1 339	1 380	1 508
Dette privée non garantie à long terme				
<b>Recours aux crédits FMI</b>	22	22	43	71
<b>Dette à court terme</b>	57	27	37	40
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	12	9	17	17
- envers créanciers publics	11	8	16	16
- envers créanciers privés	1	1	1	1
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	24	21	23	25
- envers créanciers publics	16	18	20	21
- envers créanciers privés	8	4	4	4
Crédits à l'exportation	261	223	220	215
	Indicateurs de dette (en pourcentage)			
Dette totale/exportations de biens et services	243,9	225,0	256,9	399,9
Dette totale/PNB	72,0	66,2	70,0	109,4
Service dette/exportations de biens et services	5,6	4,2	5,9	10,2
Intérêts dette/exportations de biens et services	2,7	1,9	2,8	5,1
Dette multilatérale/dette totale	44,2	45,4	46,8	48,5

Source : Banque mondiale

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

La masse monétaire s'est contractée de 1,8 % en liaison avec l'évolution des ses contreparties, marquée par :

- une diminution de 11,5 % des avoirs extérieurs nets imputable à la dégradation de la position nette de l'Institut d'émission ;
- une détérioration de la position nette du gouvernement qui ressort déficitaire de FCFA 36,8 milliards ;
- une augmentation des crédits à l'économie de 7,1 % bénéficiant principalement aux secteurs de l'industrie et du commerce et qui a surtout concerné les crédits à moyen et long terme.

## **Système bancaire**

Le système bancaire béninois comptait cinq banques en activité en 1995. L'évolution de leurs ressources a été caractérisée par une hausse des dépôts collectés résultant des effets conjugués de l'assainissement du système bancaire et du rapatriement des avoirs détenus à l'extérieur avant la dévaluation. Les emplois ont fait apparaître un recul des placements sur le marché monétaire au profit d'une hausse des crédits à l'économie. Les ressources excédentaires des banques ont servi à l'acquisition de titres d'État émis par les autres pays de la zone d'émission, à l'octroi de prêts à des établissements de crédit situés dans les autres pays de l'UEMOA, ainsi qu'à la constitution de disponibilités à l'extérieur.

## **PERSPECTIVES**

Le taux de croissance de l'économie béninoise se renforcerait en 1996 pour atteindre 7% en 1996 et les tensions inflationnistes semblent maîtrisées.

Les réformes fiscales seront poursuivies en vue de permettre un renforcement de l'excédent primaire et de dégager ainsi les ressources nécessaires à la réalisation d'investissements publics dans les domaines des infrastructures, de la santé et de l'éducation. Un accroissement des recettes est attendu provenant notamment des taxes pétrolières et de meilleures entrées au titre des droits de douane. En revanche, l'effort de maîtrise des dépenses salariales devrait être renforcé, passant par une révision du mode de détermination des salaires dans la fonction publique.

Les réformes structurelles porteront sur la privatisation effective des entreprises publiques en cours de restructuration, en particulier dans les secteurs de l'énergie (SBEE), et des assurances (Société nationale d'assurance et de réassurance, Sonar). Par ailleurs, le secteur de la distribution pétrolière devra être ouvert aux investisseurs privés.

Le déficit des transactions courantes devrait diminuer à la faveur d'un accroissement des exportations de coton et d'une baisse des importations.

# BURKINA FASO

## GÉNÉRALITÉS

### *Caractéristiques géographiques et humaines*

- **Superficie** : 274 122 km<sup>2</sup>
- **Population** : 10,1 millions d'habitants (1995). La population est formée essentiellement de Mossis, mais aussi d'autres ethnies comme les Bobos, les Gourounsis et les Lobis. Le français est la langue officielle, mais d'autres langues comme le more, le peul, le dioula, le gourmantché et le senoufo sont utilisées.
- **Taux de croissance démographique** : 2,7 % (1985/95)
- **Principales villes** (1993) : Ouagadougou (690 000 habitants), Bobo-Dioulasso (300 000 habitants), Koudougou (105 000 habitants)
- **Régime politique** : L'élection présidentielle du 1<sup>er</sup> décembre 1991 a renouvelé M. Blaise Compaoré dans ses fonctions de Chef de l'État.

### *Économie*

- **PIB (milliards de francs CFA)**      **1992**    **1993**    **1994**    **1995**  
821,0    796,0    1030,2    1179,6

- **PNB par habitant** : USD 235 (1995)
- **Répartition du PIB** (1995)
  - secteur primaire :      37,9 %
  - secteur secondaire :    18,2 %
  - secteur tertiaire :      43,9 %

- **Principales productions**

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Mil/sorgho ( <i>milliers de tonnes</i> )	2 075,6	2 209,6	2 063,8	1 985,7
Mais ( <i>milliers de tonnes</i> )	341,3	270,7	350,3	365,9
Riz paddy ( <i>milliers de tonnes</i> )	46,7	53,8	61,0	81,1
Coton-graine ( <i>milliers de tonnes</i> )	172,4	116,9	143,1	170,0
	1992	1993	1994	1995
Or ( <i>kg</i> )	2 502,4	1 857,4	1 222,4	1 336,2
Manganèse ( <i>milliers de tonnes</i> )	-	-	324,0	324,0

### *Accords internationaux*

Le Burkina Faso est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Conseil de l'Entente.

### *Relations avec les Institutions de Bretton Woods*

Le Burkina Faso a conclu le 31 mars 1993 avec le FMI, un accord triennal dans le cadre d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) couvrant la période 1993–1995.

Le Burkina Faso bénéficie également de concours à l'ajustement de la Banque mondiale.

## LA CONJONCTURE EN 1995

Cet accord négocié avec le FMI prévoyait notamment de porter, en 1995, le taux de croissance réelle du PIB à 5,3 %, de ramener le taux d'inflation à 8 %, de contenir le déficit des transactions courantes (hors transferts officiels) à 13 % du PIB et celui des opérations financières de l'État à 1,5 % du PIB.

La croissance réelle du PIB a été en fait légèrement supérieure (+ 5,4 %) à l'objectif fixé. Le taux d'inflation est ressorti à 3,9 % en glissement contre 29,1 % l'année précédente, malgré l'apparition de tensions sur les prix alimentaires survenues durant la période de soudure (juin et juillet) entre les campagnes agricoles. Les effets en ont été toutefois atténués par la baisse des marges bénéficiaires des commerçants. Enfin, le déficit des transactions courantes a atteint 13,5 % du PIB et celui des opérations financières a été conforme à l'objectif fixé.

Le renforcement de la croissance en 1995 a reposé principalement sur la reprise de la consommation des ménages et sur l'investissement.

### COMPTES NATIONAUX DU BURKINA FASO

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (a)
<b>RESSOURCES</b>	1057,7	1039,2	1300,3	
<b>PIB (au prix du marché)</b>	821,0	796,0	1 030,2	1 179,6
<b>Importations de biens et services</b>	236,7	243,2	270,1	
<b>EMPLOIS</b>	1 057,7	1 039,2	1 300,3	
<b>Consommation</b>	794,6	749,2	942,7	
Publique	127,8	88,6	106,6	
Privée	666,8	660,6	836,1	
<b>Formation brute de capital fixe</b>	179,1	191,8	213,0	
<b>Variation de stocks</b>	-8,3	10,5	3,9	
<b>Exportations de biens et services</b>	92,3	87,7	140,7	
<b>Epargne intérieure</b>	26,5	46,8	87,5	
<b>Taux d'investissement (en %)</b>	20,8	25,4	21,1	
	Variations en pourcentage			
<b>Taux de croissance réel du PIB</b>	2,8	0,5	1,0	5,4
<b>Déflateur du PIB</b>	-2,0	-3,5	28,1	8,6
<b>Indice des prix à la consommation (en glissement)</b>	n,d	2,5	29,1	3,9

(a) estimations  
Source : Administrations nationales, BCEAO

La production dans le secteur primaire a laissé apparaître des résultats contrastés. La production de coton-graine s'est inscrite en nette progression sur les campagnes 1993/94 et 1994/95, contribuant ainsi à améliorer sensiblement l'équilibre financier de la filière coton. En revanche, la production vivrière a reculé de 2,6 %, en raison notamment de la baisse de l'offre locale de mil et de sorgho qui a été affectée par les inondations survenues lors de la campagne 1994/95 et par une pluviométrie insuffisante pour celle de 1995/96. Il en a résulté globalement un déficit céréalier plus ou moins sensible selon les régions.

En ce qui concerne le secteur minier, la production d'or a progressé de 9,3 % en liaison avec les investissements étrangers réalisés sur la mine de Poura.

Dans le secteur industriel, la production s'est redressée, en particulier dans les secteurs du coton, des brasseries, du textile et du bâtiment et des travaux publics où de grands chantiers civils, notamment routiers, ont été ouverts.

La reprise du secteur tertiaire, et plus spécifiquement du commerce, s'est confirmée en liaison avec les meilleures performances du secteur secondaire.

Plusieurs secteurs de l'économie burkinabè font actuellement l'objet de plans de restructuration qui portent notamment sur :

- la réduction de la participation de l'État aux activités de production et de commerce. À ce titre, la mise en place de la commission nationale de privatisation a permis d'accélérer les privatisations qui, en 1995, ont concerné deux entreprises dans les secteurs de l'huilerie et des transports ;
- le réajustement, tous les quatre mois, du prix des produits pétroliers en fonction des cours mondiaux ;
- la libéralisation des prix et de la commercialisation des produits agricoles, avec en particulier, la libéralisation de l'importation de riz et l'abolition du monopole de la Caisse générale de Péréquation pour l'importation de ce produit, la libéralisation de la distribution et du prix du sucre, la suppression de la taxe dégressive de protection mise en place, à l'origine, pour protéger le tissu industriel local.

## FINANCES PUBLIQUES

Selon les prévisions, le processus de réformes engagé en 1993 devait se traduire en 1995 par une augmentation des recettes fiscales à FCFA 117,6 milliards, soit 10 % du PIB et une limitation des dépenses totales à FCFA 241,6 milliards, en particulier salariales (l'augmentation était fixée à 6 %), en vue d'accroître par ailleurs les crédits d'investissement. Au total, l'ensemble de ces mesures devait contribuer à réduire le déficit primaire et à résorber une partie des arriérés intérieurs et extérieurs. L'État devait également poursuivre son désengagement des entreprises publiques.

En 1995, les recettes courantes ont effectivement progressé de 20,1 % par rapport à l'année précédente, grâce notamment à l'amélioration des procédures de recouvrement, et les recettes fiscales ont représenté 10,8 % du PIB. L'essentiel de l'accroissement est provenu de la fiscalité indirecte sur les biens et services. Les dons de la communauté internationale se sont, quant à eux, inscrits en retrait, mais ont néanmoins totalisé 40 % des recettes totales.

Les dépenses totales ont diminué de 9 % en raison d'une contraction tant des dépenses courantes que de celles en capital. Alors que la croissance des dépenses salariales a été contenue à 6 %, taux proche de l'objectif fixé, le recul des dépenses courantes a résulté d'une baisse des autres postes et des intérêts versés au titre de la dette publique.

Dans ces conditions, le solde primaire est devenu excédentaire de FCFA 20,9 milliards contre un déficit de FCFA 5,8 milliards en 1994. Pour leur part, les dépenses en capital ont chuté de 12,1 % en relation avec le repli des dépenses d'investissement financées sur ressources internes. Les remboursements d'arriérés ont été supérieurs aux prévisions, soit FCFA 16,5 milliards pour les arriérés intérieurs et 1,4 milliard pour les arriérés extérieurs.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT BURKINABÈ**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
RECETTES TOTALES ET DONNS	126,0	140,0	221,8	224,8
<b>Recettes courantes</b>	95,5	100,8	113,9	136,8
Recettes fiscales	78,7	74,9	97,8	127,5
Recettes non fiscales	16,8	25,9	16,1	9,3
<b>Dons</b>	30,5	39,2	107,9	88,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	150,4	173,7	268,9	244,8
<b>Dépenses courantes</b>	98,4	119,1	139,8	131,0
Salaires et traitements	51,0	52,2	58,0	61,6
Autres dépenses courantes	36,1	54,5	61,7	54,3
Intérêts de la dette publique	11,3	12,4	20,1	15,1
- intérieure	4,5	4,8	2,0	2,0
- extérieure	6,8	7,6	18,1	13,1
<b>Dépenses en capital</b>	51,8	56,2	131,9	116,0
Sur financement interne	12,6	9,3	31,6	10,3
Sur financement externe	39,2	46,9	100,3	105,7
PRÊTS MOINS RECOUVREMENT	0,2	-1,6	-2,8	-2,2
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	8,4	-5,9	-5,8	20,9
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	-54,9	-72,9	-155	-108
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris)	-24,4	-33,7	-47,1	-20,0
ARRIÉRÉS	4,3	7,8	-25,7	-17,9
Arriérés intérieurs	8,3	0,9	-19,1	-16,5
Arriérés extérieurs	-4,0	6,9	-6,6	-1,4
SOLDE (base caisse)	-20,1	-25,9	-72,8	-37,9
FINANCEMENT	20,3	25,9	72,8	37,9
<b>Financement intérieur</b>	-5,7	2,4	28,7	-10,8
Financement bancaire	-2,6	2,4	30,9	9,6
Financement non bancaire	-3,1	0,0	-2,2	-20,4
<b>Financement extérieur</b>	26,0	23,5	44,1	48,7
Tirages sur emprunts	27,5	30,6	56,0	73,9
Amortissement	-7,2	-9,8	-19,6	-25,2
Réaménagements de la dette	5,7	2,7	7,7	0,0
ÉCART DE FINANCEMENT	0,2	0,0	0,0	0,0
PIB nominal	821,0	796,0	1 030,2	1 179,6
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	15,3	17,6	21,5	19,1
Dépenses de fonctionnement	12,0	15,0	13,6	11,1
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-3,0	-4,2	-4,6	-1,7
-base caisse, dons inclus	-2,4	-3,3	-7,1	-3,2
Solde primaire = Recettes courantes (hors dons) - Dépenses courantes (hors intérêts)				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

La communauté internationale a soutenu la mise en œuvre du programme d'ajustement en mobilisant FCFA 73,9 milliards de ressources brutes provenant, pour l'essentiel, de la Banque mondiale (21,6 milliards), de l'Union européenne (14,9 milliards), de la France (14 milliards), du FMI (13,3 milliards) et des Pays-Bas (6,1 milliards). Ces apports ont permis des remboursements de FCFA 25,2 milliards au titre de la dette extérieure.

## COMPTES EXTÉRIEURS

### BALANCE DES PAIEMENTS DU BURKINA FASO

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994 (a)	1995 (a)
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	-58,7	-68,8	-77,3	-90,5
<b>Exportations</b>	62,8	64,0	125,4	160,1
dont coton	10,9	22,2	32,8	46,9
dont or	8,3	7,6	9,7	10,2
<b>Importations</b>	121,5	132,8	202,7	250,6
dont biens d'équipement		31,6	44,2	56,1
<b>Services</b>	-37,2	-42,9	-59,2	-68,2
dont Intérêts sur la dette extérieure	- 6,1	- 5,2	- 13,1	- 17,1
<b>Transferts sans contrepartie</b>	89,8	91,6	141,3	177,8
- Privés	29,7	28,9	30,2	37,6
- Publics	60,1	62,7	111,1	140,2
<b>BALANCE COURANTE</b>	-6,1	-20,1	4,8	19,1
<b>Capitaux non monétaires à long terme</b>	24,3	35,7	54,3	45,5
dont financement exceptionnel	-1,1	10,9	-1,7	-0,6
<b>BALANCE DE BASE</b>	18,2	15,6	59,1	64,6
<b>Capitaux non monétaires à court terme</b>	-5,4	1,3	2,5	3,0
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	2,2	1,4	0,0	6,9
<b>BALANCE GLOBALE</b>	15,0	18,3	61,6	74,5

(a) estimations  
Source : Administrations nationales, BCEAO

Le déficit commercial s'est creusé en 1995 à 90,5 milliards contre 77,3 en 1994. Les exportations ont augmenté de 27,7 % et les importations de 23,6 %. La progression des exportations s'est appuyée sur la croissance des ventes de coton, des produits de l'élevage et, dans une moindre mesure, de l'or. Les principaux partenaires à l'exportation ont été la Côte d'Ivoire et le Ghana. Pour leur part, les importations ont été soutenues par les achats de ciment et de biens d'équipement, ces derniers progressant de 26,9 % en un an. En revanche, les importations de produits alimentaires se sont inscrites en retrait en raison de l'effet de substitution des produits locaux aux biens importés.

Les échanges intra-UEMOA ont poursuivi leur développement et auraient représenté 23 % des exportations et 18 % des importations. La Côte d'Ivoire est restée le principal partenaire à l'exportation et à l'importation parmi les pays de l'UEMOA.

Le solde des services a enregistré une nouvelle dégradation en raison de la hausse des coûts de transports et de fret, mais également de l'alourdissement de la charge d'intérêts versés au titre de la dette extérieure.

Les transferts sans contrepartie ont été à l'origine d'entrées nettes en augmentation par rapport à 1994, du fait de l'accroissement des dons publics qui ont représenté 87 % de la valeur des exportations. Les entrées au titre du secteur privé, constituées principalement par les transferts des économies des travailleurs burkinabè employés à l'étranger, se sont, pour leur part, sensiblement accrues.

L'excédent des transactions courantes, apparu en 1994, s'est renforcé pour atteindre FCFA 19,1 milliards. Hors transferts publics, ce solde a cependant été déficitaire et a représenté 14 % du PIB, soit un taux proche de l'objectif fixé.



Les capitaux à long terme ont été à l'origine d'entrées nettes en retrait de FCFA 9 milliards par rapport à l'année précédente, en raison d'une diminution des entrées de capitaux publics, partiellement compensée par celles enregistrées au titre du secteur privé, et qui ont été favorisées par la reprise des investissements, notamment dans le secteur minier.

Les capitaux à court terme ont de nouveau dégagé un léger solde positif, auquel s'est ajouté celui des erreurs et omissions nettes. Au total, le solde global de la balance des paiements est ressorti largement excédentaire de FCFA 74,5 milliards, en sensible augmentation par rapport à celui de l'année précédente.

L'endettement extérieur s'établissait à USD 1 126 millions à fin 1994. Il représentait 38,7 % du PIB et avait été contracté à hauteur de 78 % vis-à-vis d'institutions multilatérales.

### DETTE EXTÉRIEURE DU BURKINA FASO

	(en millions de dollars)			
	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	968	1 040	1 116	1 126
<b>Dettes à long terme</b>	883	979	1 065	1 037
Dettes publiques garanties à long terme	883	979	1 065	1 037
Dettes privées non garanties à long terme				
<b>Recours aux crédits FMI</b>	9	9	21	48
<b>Dettes à court terme</b>	76	52	30	41
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	12	12	12	11
- envers créanciers publics	11	11	11	10
- envers créanciers privés	1	1	1	1
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	26	28	35	36
- envers créanciers publics	25	26	34	34
- envers créanciers privés	1	2	1	2
Crédits à l'exportation	128	151	75	75
			Indicateurs de dette (en pourcentage)	
Dettes totales/exportations de biens et services	191,1	196,0	225,5	278,0
Dettes totales/PNB	35,4	35,7	40,0	38,7
Service dette/exportations de biens et services	9,2	6,3	7,4	10,6
Intérêts dette/exportations de biens et services	4,2	3,5	3,7	5,8
Dettes multilatérales/dettes totales	66,1	68,5	70,9	78,1

Source : Banque mondiale

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

La masse monétaire a progressé de 22,1 % en liaison avec l'évolution de ses contreparties, marquée par :

- un renforcement des avoirs extérieurs nets des banques et de la Banque centrale, consécutif à l'accroissement des recettes d'exportation et aux apports de fonds de la communauté internationale ;
- une amélioration de la position nette du gouvernement en relation avec la progression des dépôts publics auprès des institutions monétaires ;
- une augmentation de 8,6 % des crédits à l'économie, et notamment des crédits à moyen et à long terme qui ont essentiellement bénéficié aux branches de l'énergie, du textile, du bâtiment et du commerce.

## **Système bancaire**

Le système bancaire burkinabè comportait cinq banques et trois établissements financiers, à fin 1995. Un établissement de crédit est en cours de liquidation (BND-B) et une banque en cours de privatisation (groupe BCFI/UREBA/CAI). L'année a été favorable et, globalement, le résultat net des banques s'est inscrit en forte progression.

La situation du système bancaire a été caractérisée par une hausse des ressources en liaison avec un accroissement des dépôts à vue, associé au rapatriement d'avoirs détenus à l'extérieur avant la dévaluation, mais également à la hausse des recettes d'exportation.

L'évolution des emplois s'est caractérisée par une augmentation des crédits à l'économie, l'acquisition de titres d'État émis dans d'autres pays de l'UEMOA (la moitié des emplois), et, à un degré moindre, par l'accroissement des dépôts constitués à l'étranger.

## **PERSPECTIVES**

Le taux de croissance de l'économie burkinabè devrait rester soutenu en 1996, pour atteindre 5 %. Les tensions inflationnistes qui avaient suivi la dévaluation sont maintenant maîtrisées et le taux de croissance des prix à la consommation devrait revenir autour de 4 %. La production vivrière et l'élevage pourraient souffrir des mauvaises conditions climatiques qui ont affecté les régions sahéliennes durant la dernière campagne agricole.

Le budget 1996 prévoit la poursuite des réformes fiscales en vue de permettre un renforcement de l'excédent primaire et de dégager ainsi les ressources nécessaires à la réalisation d'investissements publics prioritaires. Par ailleurs, un accroissement des recettes devrait provenir de l'élargissement de l'assiette fiscale et d'une hausse des recettes douanières. Il est également prévu de renforcer la maîtrise des dépenses salariales en réduisant, en particulier, les recrutements dans la fonction publique.

Les efforts en matière de développement du secteur privé seront renforcés et devraient déboucher sur un accroissement de l'investissement.

Le déficit des transactions courantes devrait diminuer quelque peu grâce à un accroissement des exportations de coton, les importations restant toutefois très importantes.

# CAMEROUN

## GÉNÉRALITÉS

### *Caractéristiques géographiques et humaines*

- **Superficie** : 475 442 km<sup>2</sup>
- **Population** : 13,1 millions d'habitants (1995). Population formée de 150 ethnies environ ; langues officielles : français et anglais ; taux de croissance démographique moyen : + 2,6 % de 1985 à 1994 ; part de la population urbaine : 40 % (en 1991) ; densité : 27,1 habitants/km<sup>2</sup>.
- **Principales villes** (1991) : Douala (1 500 000 hab.), Yaoundé (1 000 000 hab.), Bafoussam (200 000 hab.), Garoua (120 000 hab.), Maroua (80 000 hab.).
- **Régime politique** : Multipartisme depuis 1990. M. Paul Biya, Président de la République, élu en 1992.

### *Économie*

- **PIB** (milliards de FCFA)      **1991/92**      **1992/93**      **1993/94**      **1994/95**  
3 174,3      3 103,0      3 424,6      4 129,5

- **PIB par habitant** : USD 636 (1994/95)
- **Répartition du PIB** (1994/95)
  - secteur primaire : 34,4 %
  - secteur secondaire : 15,8 %
  - secteur tertiaire : 43,4 %
  - secteur pétrolier : 6,4 %

- **Principales productions :**

	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95
Cacao ( <i>millions de tonnes</i> )	109,0	96,0	100,9	109,0
Café ( <i>millions de tonnes</i> )	115,0	49,7	75,9	56,7
Bananes ( <i>millions de tonnes</i> )	125,0	133,0	200,0	230,0
Coton ( <i>millions de tonnes</i> )	120,0	125,8	126,6	152,8
Bois ( <i>milliers de m<sup>3</sup></i> )	472,8	578,5	896,9	858,3
Pétrole ( <i>millions de tonnes</i> )	7,3	7,2	5,8	5,4

### *Accords internationaux*

Le Cameroun est membre de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) créée en mars 1994, et du Commonwealth depuis novembre 1995.

### *Relations avec les Institutions de Bretton Woods*

L'approbation par le FMI, le 27 septembre 1995, d'un accord de confirmation d'une durée de douze mois et portant sur un crédit de USD 101 millions avait permis au Cameroun d'avoir à nouveau un programme en cours avec cette institution. Toutefois, cet accord a été suspendu en 1996 et remplacé par un simple "programme de référence" qui ne prévoit aucun apport de fonds du FMI.

Le Conseil d'administration de la Banque mondiale a approuvé, le 8 février 1996, un crédit d'ajustement structurel de USD 150 millions en faveur du Cameroun. Son décaissement est cependant lié à la signature d'un accord en bonne forme avec le FMI et à l'amélioration de la gestion des finances publiques.

Le Cameroun est éligible au financement de l'AID depuis la dévaluation du franc CFA du 11 janvier 1994.

## LA CONJONCTURE EN 1994/95

Après une décennie de déclin, le Cameroun a renoué avec la croissance lors de l'exercice 1994/95. Le PIB a en effet marqué une progression en volume de 3,2 % après une contraction de 2,6 % en 1993/94.

Cette reprise a été imputable :

- au dynamisme retrouvé des secteurs d'exportation,
- et à un certain redressement de la demande interne s'adressant davantage aux biens produits localement qu'aux biens importés (effet de substitution).

### COMPTES NATIONAUX DU CAMEROUN

(en milliards de francs CFA)

	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96 (A)
<b>RESSOURCES</b>	3 758,7	3 607,7	4 365,8	5 177,9	4 588,8
<b>PIB nominal</b>	3 174,3	3 103,0	3 424,6	4 129,5	
<i>dont: PIB pétrolier</i>	219,0	178,6	211,8	260,0	
<b>Importations de biens et produits non facteurs</b>	584,4	504,7	941,2	1 048,4	
Biens	286,8	270,9	601,5	619,4	
Services	297,6	233,8	339,7	429,0	
<b>EMPLOIS</b>	3 758,8	3 607,7	4 365,8	5 177,9	
<b>Consommation</b>	2 655,0	2 540,8	2 778,4	3 243,8	
Publique	387,1	347,9	257,5	297,9	
Privée	2 267,9	2 192,9	2 520,9	2 945,9	
<b>Investissements</b>	448,1	522,4	570,0	694,3	
<b>Exportations de biens et produits non facteurs</b>	655,7	544,5	1 017,4	1 239,8	
Biens	543,0	444,0	825,2	1 018,2	
Services	112,7	100,5	192,2	221,6	
<b>Epargne Intérieure Brute</b>	519,4	562,2	646,2	885,8	
<b>Gap de ressources</b>	71,3	39,8	76,2	-191,5	
<b>Revenus des facteurs</b>	-194,7	-198,9	-291,3	-362,5	
Revenu du capital (net)	-174,6	-198,9	-291,3	-362,5	
Revenu du travail (net)	-20,1	0,0	0,0	0,0	
<b>Epargne nationale</b>	324,7	363,3	354,9	523,3	
Variations en pourcentage					
<b>Taux de croissance du PIB en volume</b>	-3,0	-3,2	-2,6	3,2	5,2
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle</b>	1,9	-3,7	12,7	26,9	8,0
<b>Taux d'inflation en glissement annuel</b>	0,8	-4,1	33,8	13,4	5,5
(a) prévisions					
Source : Administrations nationales et BEAC					

Les exportations ont été stimulées par la dévaluation de janvier 1994 et un environnement international favorable caractérisé par l'embellie des cours mondiaux des principaux produits de base exportés par le pays. Dans ce contexte, les exportations de cacao, de coton et d'aluminium se sont sensiblement accrues alors qu'à l'inverse celles de pétrole et de café ont accusé une baisse en raison de l'insuffisance de la production.

L'épuisement de certains sites d'exploitation et la faiblesse de la prospection expliquent le déclin de l'extraction de pétrole. Quant aux résultats médiocres enregistrés par le secteur caféier, ils résultent de la non régénération des plantations. Les exportations officielles de café ont également pâti de la détérioration de la qualité de certaines variétés et des exportations clandestines vers le Nigeria.

Les activités tournées vers le marché intérieur (boissons et tabac) ont été mieux orientées à la faveur d'une amélioration du revenu des producteurs agricoles qui s'est progressivement diffusée à l'ensemble de l'économie. Par ailleurs, un effet de substitution des biens produits localement aux biens importés a renforcé l'offre locale, comme en témoigne le redressement des cultures vivrières.

Le rythme de l'inflation, en glissement, s'est très sensiblement ralenti passant de 33,8 % en 1993/94 à 13,4 % en 1994/95. L'indice des prix a été affecté en 1994/95 par le processus de libéralisation des prix, le relèvement de la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) et l'ajustement de certains tarifs publics. Pour 1995/96, l'inflation devrait être inférieure à 7 %.

Outre les facteurs exogènes déjà évoqués, l'amélioration des résultats économiques observés sur l'exercice 1994/95 est également liée à la mise en place de la politique d'ajustement structurel dans le cadre du programme mis en œuvre en accord avec le FMI. La réalisation, dans l'ensemble, des objectifs de ce programme a conduit à la signature d'un accord de confirmation, cité plus haut, approuvé le 27 septembre 1995.

Ce programme visait, à moyen terme, à :

- orienter l'économie sur un sentier de croissance soutenue de l'ordre de 5 à 6 % par an ;
- réduire le déficit des paiements courants.

## **FINANCES PUBLIQUES**

### **• Exercice juillet 1994/juin 1995**

L'exercice a été marqué par une amélioration sensible de la situation des finances publiques qui s'est traduite par le relèvement de 10,3 % à 12,9 % du PIB des recettes budgétaires – tant des recettes fiscales non pétrolières que des recettes non pétrolières – et la consolidation de la maîtrise des dépenses courantes, de la masse salariale en particulier, qui s'est contractée en valeur nominale.

Des efforts ont été accomplis en vue de renforcer l'administration fiscale et douanière et d'élargir l'assiette de l'impôt, à travers notamment l'élimination progressive des régimes fiscaux préférentiels concernant les entreprises publiques et celles bénéficiant de conventions d'établissement.

La croissance des dépenses de biens et services et de transferts, dont le montant est passé de 2,9 % du PIB en 1993/94 à 3,9 % en 1994/95, a reflété la priorité donnée aux dépenses en faveur des secteurs de l'éducation, de la santé, de l'agriculture et de l'entretien des infrastructures et à la mise en œuvre du programme social d'urgence.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT CAMEROUNAIS**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
RECETTES TOTALES ET DONNS	501,9	448,0	354,0	533,6
<b>Recettes courantes</b>	501,9	448,0	354,0	533,6
Recettes fiscales non pétrolières	336,1	336,5	289,8	426,2
Recettes pétrolières	165,8	111,5	64,2	107,4
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	726,4	655,2	663,0	737,1
<b>Dépenses courantes</b>	603,4	567,9	548,0	687,7
Salaires	296,1	274,9	207,0	194,3
Transferts, subventions	44,5	43,3	48,0	56,8
Autres biens et services	91,0	73,0	50,5	103,6
Intérêts	171,8	176,7	242,5	333,0
-Intérêts dette intérieure	40,2	29,1	27,5	32,0
-Intérêts dette extérieure	131,6	147,6	215,0	301,0
<b>Dépenses en capital</b>	74,7	73,5	36,0	46,4
<b>Dépenses de restructuration</b>	48,3	13,8	79,0	3,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	70,3	56,8	48,5	178,9
SOLDE PRIMAIRE (y compris dons)	70,3	56,8	48,5	178,9
SOLDE (base engagements)	-224,5	-207,2	-309,0	-203,5
ARRIÉRÉS	-232,5	265,3	-427,0	5,0
<b>Arriérés intérieurs</b>	-79,7	39,4	-38,0	-204,0
<b>Arriérés extérieurs</b>	-152,8	225,9	-389,0	209,0
SOLDE (base caisse)	-457,0	58,1	-736,0	-198,5
FINANCEMENT	457,0	-58,1	736,0	198,5
<b>Financement Intérieur [net]</b>	132,3	-38,5	37,0	166,0
Système bancaire	11,4	19,5	50,8	8,5
Autres financements intérieurs	120,9	-58,0	-13,8	157,5
<b>Financement Extérieur [net]</b>	324,7	-19,6	699,0	32,5
Tirages	127,4	92,4	199,0	96,5
Amortissements dette extérieure	-119,0	-129,0	-210,0	-358,0
Allègement de la dette extérieure	316,3	17,0	627,0	263,0
Annulations de dettes	0,0	0,0	83,0	31,0
PIB nominal	3 174,4	3 103,0	3 424,6	4 129,5
	en pourcentage du PIB			
Recettes totales	15,8	14,4	10,3	12,9
Dépenses de fonctionnement	19,0	18,3	16,0	16,7
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-7,1	-6,7	-9,0	-4,9
-base caisse, dons inclus	-14,4	1,9	-21,5	-4,8
Solde primaire = recettes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts)				
Source : Administrations nationales et BEAC				

Le solde primaire (hors dons) dont l'excédent s'est fortement accru pour atteindre 4,3 % du PIB en 1994/95 contre 1,4 % l'année précédente, n'a pas été suffisant pour permettre de faire face aux paiements liés à la dette extérieure. Le déficit en base engagements s'est établi à 4,9 % du PIB en 1994/95, après avoir atteint 9 % en 1993/94. Si l'on y ajoute les obligations contractuelles d'amortissement de la dette extérieure, le déficit atteint 13,6 % du PIB (FCFA 561,7 milliards), au lieu de 15,2 % lors de l'exercice précédent. La mobilisation des financements extérieurs (FCFA 96,7 milliards) a été faible par rapport au montant prévu initialement (321 milliards), en raison de la signature tardive de l'accord de confirmation.

Le déficit a été financé à hauteur de 263 milliards par les allègements au titre de la dette extérieure vis-à-vis du Club de Paris, de 31 milliards par des annulations de dettes, et de 209 milliards par l'accumulation d'arriérés de paiements extérieurs.

L'État camerounais a entamé la régularisation des arriérés de paiement intérieurs, en réduisant leur stock de 204 milliards (dont 198 milliards à l'égard des organismes publics).

- **Exercice 1995/1996**

Au cours des six premiers mois de l'exercice 1995/96, l'évolution des finances publiques a été, dans l'ensemble, conforme au programme d'ajustement structurel : les recettes se sont élevées à FCFA 315,5 milliards pour un montant programmé de 311 milliards. La bonne maîtrise des dépenses a permis de dégager un excédent primaire de FCFA 137 milliards.

La mobilisation des ressources extérieures (FCFA 33 milliards à fin décembre 1995) au titre des prêts-programmes et des prêts-projets, a été très inférieure au montant attendu (140 milliards).

La situation du pays vis-à-vis des créanciers extérieurs s'est dégradée : de nouveaux arriérés de paiement ont été accumulés pour un montant de FCFA 134 milliards.

La réforme de la fonction publique s'est poursuivie et, à fin décembre 1995, les autorités avaient achevé la mise en œuvre des plans d'organisation et d'effectifs dans sept ministères, qui a conduit au départ de 4 800 agents.

Par ailleurs, les pouvoirs publics ont mis en place, dans le cadre d'un plan de restructuration des banques commerciales, un dispositif d'apurement par titrisation des créances détenues par six établissements de crédit camerounais sur le secteur public, arrêtées à un montant total de FCFA 180 milliards. Le mécanisme envisagé prévoit que les créances des banques seront traitées différemment par moitié : la première moitié fera l'objet d'une titrisation moyennant l'émission de titres à échéance de douze ans ; la seconde moitié sera progressivement remboursée par l'État camerounais sur une durée totale de cinquante ans grâce à des fonds logés dans un "trust fund off shore" alimenté par les produits fiscaux bancaires des établissements financiers.

À la fin de l'année 1995, plusieurs privatisations avaient été réalisées parmi lesquelles quatre entreprises agro-industrielles, dont Chococam (chocolat) et l'Office camerounais de la Banane, et deux sociétés de transformation du bois.

Toutefois, au début du second semestre de l'exercice, les recettes budgétaires n'ont pas atteint leur objectif à la suite de difficultés rencontrées par des entreprises publiques à s'acquitter de la taxe sur le chiffre d'affaires et des perturbations entraînées dans la collecte des recettes douanières confiées à une société privée.

S'agissant des privatisations, les opérations en cours au premier semestre de 1996 concernaient la concession de la Régie des Chemins de fer et de la Société nationale des Eaux (SNEC). En juin, un protocole d'accord portant sur la cession d'une partie du capital de la Société de Télécommunications internationales (Intelcam) à France Câbles et Radio, filiale de France Télécom, a été signé. Il reste néanmoins qu'à la fin du semestre on enregistrait d'importants retards sur le programme de privatisations prévu dans l'accord avec le FMI.

## COMPTES EXTÉRIEURS

L'amélioration du solde de la balance commerciale, qui a été excédentaire à hauteur de 9,6 % du PIB en 1994/95, contre 6,5 % l'exercice précédent, reflète quasi exclusivement la progression des exportations (+ 23,4 % en valeur), les importations étant restées relativement stables (+ 2,3 % en valeur). La contraction en volume des importations traduit une diminution des achats de biens de consommation. Les effets de substitution observés à la suite de la dévaluation expliquent le repli des importations de cette catégorie de biens.

### BALANCE DES PAIEMENTS DU CAMEROUN

(en milliards de francs CFA)

	1991/1992	1992/1993	1993/1994	1994/1995
BALANCE COMMERCIALE	256,2	173,1	223,7	398,8
<b>Exportations</b>	543,0	444,0	825,2	1 018,2
Cultures de rente	85,4	59,2	120,8	159,9
<i>Café</i>	31,5	13,1	38,0	60,5
<i>Cacao</i>	34,1	25,9	55,8	61,5
<i>Coton</i>	19,8	20,2	27,0	37,9
Produits miniers	262,1	195,6	253,4	293,2
<i>Pétrole</i>	262,1	195,6	253,4	293,2
Bois	37,5	49,9	104,7	153,5
Autres	158,0	139,3	346,3	411,6
<b>Importations</b>	286,8	270,9	601,5	619,4
<b>Services</b>	-359,6	-332,2	-438,9	-569,8
Fret, autres transports et assurances	-36,5	-37,3	-3,8	-50,4
Voyages et séjours	-92,3	-51,1	-57,9	-53,5
Revenus du capital	-174,6	-198,9	-291,3	-362,5
Services gouvernementaux	0,5	1,5	6,4	6,6
Autres transports	-4,7	0,7	-35,0	-43,6
Autres services privés	-52,0	-47,1	-57,3	-66,4
<b>Transferts sans contrepartie</b>	0,6	-12,8	20,7	-31,4
- Publics	20,7	12,4	49,3	3,8
- Privés	-20,1	-25,2	-28,6	-35,2
BALANCE COURANTE	-102,8	-171,9	-194,5	-202,4
<b>Mouvements de capitaux</b>	-121,9	-98,4	121,5	-256,8
Long terme	-25,4	-62,0	146,3	-286,3
<i>Publics</i>	-7,6	-35,5	74,3	-261,3
<i>Privés</i>	-17,8	-26,5	72,0	-25,0
Court terme	-96,5	-36,4	-24,8	29,5
<i>Bancaires et postaux</i>	-6,3	-3,5	-22,1	-20,5
<i>Autres</i>	-90,2	-32,9	-2,7	50,0
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-134,9	-24,2	-124,8	-37,0
BALANCE GLOBALE	-359,6	-294,5	-197,8	-496,2
FINANCEMENT	359,6	294,4	197,8	496,2
Variations des réserves officielles (hausse -)	12,4	58,4	-108,7	-6,8
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	145,8	168,4	-403,5	209,0
Financements exceptionnels	201,4	67,6	710,0	294,0
<i>Rééchelonnements déjà obtenus</i>	148,0	58,7	627,0	263,0
<i>Annulation de dettes</i>	4,7	1,1	83,0	31,0
<i>Autres</i>	48,7	7,8	0,0	0,0

Source : Administrations nationales et BEAC

L'importance de l'excédent commercial a permis, malgré le creusement du déficit des services, de ramener le déficit des transactions courantes (transferts officiels exclus) de 5,7 % à 4,9 % du PIB en 1995.

En ce qui concerne les mouvements de capitaux, les sorties nettes se sont aggravées, en raison du niveau élevé atteint par l'amortissement dû au titre du remboursement de la dette extérieure (FCFA 358 milliards en 1994/95 contre 227 milliards l'année précédente). Les tirages (96,7 milliards) dans le cadre des prêts-programmes ou des prêts-projets ont été beaucoup plus faibles que les années précédentes, reflétant les difficultés des pouvoirs publics à mobiliser des ressources auprès des bailleurs de fonds.

En définitive, le solde global de la balance des paiements s'est fortement détérioré, atteignant un déficit supérieur à FCFA 500 milliards, financé par une accumulation d'arriérés (209 milliards) et par un allègement de la charge de la dette publique (294 milliards) sous la forme d'une annulation de dettes par la France (31 milliards) et d'un rééchelonnement par les créanciers du Club de Paris (263 milliards).

La dévaluation de janvier 1994 avait considérablement alourdi la dette extérieure par rapport au PNB. Celle-ci représentait ainsi 107 % de ce dernier fin 1994, contre 65,8 % l'année précédente, et son service absorbait 16,5 % des exportations de biens et services.



Le 16 novembre 1995, les créanciers publics membres du Club de Paris ont accepté de rééchelonner une partie importante de la dette selon les termes de Naples, avec effet au 31 mars 1996, date à laquelle le Cameroun devait avoir honoré tous ses engagements non rééchelonnables.

### DETTE EXTÉRIEURE DU CAMEROUN

(en millions de dollars)

	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	6 168	6 708	6 820	7 274
<b>Dette à long terme</b>	5 102	5 849	5 873	6 216
Dette publique garantie à long terme	4 918	5 595	5 603	5 970
Dette privée non garantie à long terme	184	254	270	246
<b>Recours aux crédits FMI</b>	121	63	16	44
<b>Dette à court terme</b>	945	796	931	1 014
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	325	262	480	533
- envers créanciers publics	201	183	377	452
- envers créanciers privés	124	79	103	82
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	456	351	526	450
- envers créanciers publics	208	137	248	248
- envers créanciers privés	249	214	278	203
Crédits à l'exportation	2 462	2 184	2 191	2 501
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/exportations de biens et services	236,8	280,4	306,9	321,7
Dette totale/PNB	54,0	63,7	65,8	107,0
Service dette/exportations de biens et services	15,6	15,4	19,9	16,5
Intérêts dette/exportations de biens et services	7,9	7,6	8,2	7,9
Dette multilatérale/dette totale	22,9	21,2	20,4	22,3

Source : Banque mondiale

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

La masse monétaire s'est contractée de 6,2 % en 1995 sous l'effet, principalement, de la dégradation des avoirs extérieurs nets, dont la position débitrice est passée de 293,8 milliards à 326,6 milliards, et à un moindre degré, de la diminution de la position nette du gouvernement. En revanche, les crédits à l'économie ont légèrement progressé (+ 2,2 %) en liaison avec la croissance des crédits à court terme (+ 5,1 %), alors qu'au contraire, les concours à moyen et à long terme ont sensiblement reculé.

### Système bancaire

Le système bancaire est resté, dans l'ensemble, relativement liquide. L'ensemble des dépôts s'est légèrement contracté, de 2 % sur l'année, alors que les emplois ont faiblement progressé (+ 1,8 %).

Les banques ont amélioré la gestion de leur trésorerie. Elles ont réduit leurs réserves auprès de l'Institut d'émission et poursuivi leur désengagement à son égard. Ainsi, les concours de la BEAC aux banques ont diminué de 21 %, et ne représentaient, fin 1995, que 5,1 % des concours à l'économie, contre 6,5 % un an plus tôt.

La position monétaire extérieure créditrice des banques s'est fortement réduite, les engagements extérieurs ayant sensiblement crû. La contraction des fonds propres de 26 % reflète la situation de crise traversée par le système bancaire camerounais, dont certaines banques (cinq sur huit) font l'objet d'un programme de restructuration appuyé par la Banque mondiale. Ce plan s'articule autour de deux axes : la liquidation ou l'apurement du passif et la recapitalisation pour certaines banques, ou le nettoyage du bilan par cantonnement des créances compromises dans une structure *ad hoc* (la Société de Recouvrement des Créances) avec transfert d'un montant correspondant des dépôts.

### SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE CAMEROUNAIS À FIN 1995

(en millions de francs CFA)

ACTIF		PASSIF	
Caisse et Institut d'émission	43 653	Dépôts du secteur public et privé	631 205
Avoirs extérieurs	64 223	Engagements extérieurs	40 169
Crédit intérieur brut	610 106	Concours de la BEAC	21 407
dont crédits à l'économie	422 433	Fonds propres	62 249
Autres postes nets	37 048		
TOTAL	755 030	TOTAL	755 030

Source : BEAC

## PERSPECTIVES

La reprise de la croissance enregistrée en 1994/95 devrait s'accélérer en 1995/96 avec une progression du PIB prévue de 5,2 %. L'activité continuerait d'être soutenue par une meilleure réponse à la demande de l'offre intérieure, qui devrait être stimulée par les effets de substitution à l'importation. Les prévisions de consolidation de la reprise économique sont plus particulièrement fondées sur le dynamisme des cultures vivrières et maraîchères et sur le regain des activités industrielles, de bâtiment et travaux publics et du commerce.

Pour l'exercice 1995/96, les principaux objectifs assignés par le programme en cours sont de trois ordres :

- En matière de finances publiques, il s'agit de réduire le déficit global en termes d'engagements à moins de 2 % du PIB, et de réaliser un excédent primaire d'environ 5 %.

Il est prévu d'accroître le ratio recettes/PIB de 2,5 points et de diminuer les dépenses d'un demi-point de PIB.

Les principales mesures prescrites consistent en :

- une augmentation des taxes sur les produits pétroliers et de celle sur le chiffre d'affaires ;
- une harmonisation des taxes à l'exportation ;
- l'élimination des régimes fiscaux préférentiels et l'amélioration de la collecte de l'impôt ;
- la certification par la Société générale de Surveillance (SGS) des recettes douanières (à l'exception de celles concernant le pétrole et les importations d'équipements pétroliers).

La limitation de la masse salariale publique devrait permettre une plus grande maîtrise des dépenses budgétaires de fonctionnement.

L'ensemble de ces mesures est destiné à dégager des ressources suffisantes pour diminuer les arriérés vis-à-vis des créanciers internes et à régulariser la situation vis-à-vis des créanciers publics du Club de Paris.

- S'agissant de la situation financière extérieure, l'objectif est de ramener le déficit de la balance des opérations courantes à 2,5 % en 1995/96, en liaison avec une gestion rigoureuse de la demande intérieure, conjuguée à une réponse positive de l'offre interne aux réformes structurelles. Le compte de capitaux devrait également s'améliorer sensiblement au cours de l'exercice 1995/1996, en raison de la diminution des amortissements contractuels de la dette extérieure, de la croissance des entrées de capitaux publics due aux financements de projets et d'une augmentation sensible des entrées de capitaux privés.

Le programme fixe également comme objectif de ne pas accumuler de nouveaux arriérés de paiement extérieurs et d'éliminer les arriérés sur les créanciers officiels.

- En ce qui concerne le volet des réformes structurelles, le programme vise à :
  - favoriser le développement du secteur privé (amélioration de l'environnement juridique) ;
  - rationaliser la fonction publique, notamment par une diminution des effectifs ;
  - restructurer le secteur financier ;
  - privatiser des entreprises publiques.

# CENTRAFRIQUE

## GÉNÉRALITÉS

### *Caractéristiques géographiques et humaines*

- **Superficie** : 622 984 km<sup>2</sup>
- **Population** : 3,2 millions (1995). Part de la population urbaine : 45 % (1991) ; densité : 5,1 habitants/km<sup>2</sup> ; taux de croissance démographique : + 2,5 % (1990/95).
- **Principales villes** (1994) : Bangui (524 000 habitants), Berbérati (47 000 habitants), Bouar (43 000 habitants), Bambari (41 000 habitants), Carnot (41 000 habitants), Bossangoa (33 000 habitants).
- **Régime politique** : présidentiel. M. Ange-Félix Patassé a été élu Président de la République en septembre 1993.

### *Économie*

- **PIB** (en milliards de FCFA) 

	1992	1993	1994	1995
	365,1	354,5	483,2	582,1
- **PIB par habitant** : USD 365,2 (1995)
- **Répartition du PIB** (1995)
  - secteur primaire : 54,5 %
  - secteur secondaire : 16,8 %
  - secteur tertiaire : 28,7 %
- **Principales productions** :

	1992	1993	1994	1995
Diamants bruts ( <i>milliers de carats</i> )	414,2	494,9	531,9	484,3
Bois ( <i>milliers de m<sup>3</sup></i> )	211,1	210,4	231,4	240,0
Coton ( <i>milliers de tonnes</i> )	26,3	12,0	15,9	27,5
Manioc ( <i>milliers de tonnes</i> )	585,6	580,0	575,0	517,5

- **Accords internationaux**

Le Centrafrique est membre de la Banque centrale des États de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

- **Relations avec les Institutions de Bretton Woods**

La République Centrafricaine était sans programme avec le FMI en 1995. En mars 1996, le FMI et la Banque mondiale ont donné leur accord de principe pour mettre en place un programme à moyen terme soutenu par une Facilité d'ajustement structurel renforcée du FMI, sous réserve que les autorités centrafricaines adoptent des mesures de redressement des finances publiques et engagent des réformes structurelles.

## LA CONJONCTURE EN 1995

### COMPTES NATIONAUX DU CENTRAFRIQUE

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RESSOURCES</b>	456,4	436,7	616,0	735,3
<b>PIB nominal</b>	365,1	354,5	483,2	582,1
<b>Importations de biens et de produits non facteurs</b>	91,3	82,2	132,8	153,2
Biens	50,0	44,8	77,3	87,9
Services	41,3	37,4	55,5	65,3
<b>EMPLOIS</b>	456,4	436,7	616,0	735,3
<b>Consommation</b>	361,0	350,7	440,0	545,7
Publique	45,0	38,6	47,5	57,8
Privée	316,0	312,1	392,5	487,9
<b>Investissements</b>	51,7	34,5	64,2	68,4
<b>Exportations de biens et de produits non facteurs</b>	43,7	51,5	111,8	121,2
Biens	30,7	37,5	83,3	90,6
Services	13,0	14,0	28,5	30,6
<b>Epargne Intérieure Brute</b>	4,1	3,8	43,2	36,4
<b>Gap de ressources</b>	-47,6	-30,7	-21,0	32,0
<b>Revenus des facteurs</b>	-3,6	-5,3	-9,1	-9,7
Revenu du capital(net)	-3,6	-5,3	-9,1	-9,7
<b>Epargne nationale</b>	0,5	-1,5	34,1	26,7
	Variations en pourcentage			
<b>Taux de croissance du PIB en volume</b>	-2,6	-2,6	7,9	4,7
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle</b>	-1,4	-2,9	24,6	19,4
<b>Taux d'inflation en glissement annuel</b>	0,0	-4,8	44,7	5,0

Source : Administrations nationales, BEAC.

La croissance économique, amorcée en 1994, s'est poursuivie en 1995, mais à un rythme plus ralenti. L'absence de programme d'ajustement structurel appuyé par le Fonds monétaire international n'a pas permis à la République Centrafricaine de bénéficier des apports extérieurs qui auraient pu impulser une croissance plus forte.

Le PIB s'est accru, en volume, de 4,7 % en 1995, après une progression de 7,9 % en 1994.

L'activité dans le secteur primaire est restée dynamique grâce aux cultures vivrières. L'offre, favorisée par la demande des zones urbaines, s'est développée en réponse à de meilleures rémunérations du manioc, du maïs et des arachides. L'ajustement des filières du coton et du café par la revalorisation des prix aux producteurs a entraîné une forte croissance de la production.

En revanche, le secteur minier a pâti de la baisse de la production de diamants bruts, liée à la fermeture de certains bureaux d'achat, au comportement spéculatif des collecteurs locaux sur l'évolution des cours mondiaux du gemme et, probablement, à la fraude.

La hausse des prix à la consommation est revenue à 5 % en glissement, contre 44,7 % en 1994, en dépit du relèvement de 10 à 16 % du taux de la taxe sur le chiffre d'affaires, de la majoration des prix des produits pétroliers et de la revalorisation des tarifs de transport.

Le dernier accord de confirmation du Centrafrique avait été approuvé par le Conseil d'administration du FMI en mars 1994. Cet accord devait être suivi d'une Facilité d'Ajustement Structurel Renforcée (FASR) couvrant une période de trois ans, sous réserve de la mise en œuvre de mesures préalables (dont la réforme de la fonction publique et la réhabilitation d'entreprises publiques). Certaines de ces mesures n'ayant pas été

appliquées et l'échéancier des règlements n'ayant pas été respecté vis-à-vis du FMI, aucun accord n'a pu être conclu avec ce dernier en 1995. Toutefois, la République Centrafricaine ayant pu faire face, au 31 décembre 1995, à l'ensemble de ses obligations à l'égard du FMI, un nouvel accord de principe a été négocié, mais sa ratification et sa mise en place restent subordonnées à l'adoption de mesures d'assainissement budgétaire et à la mise en place de réformes structurelles.

## FINANCES PUBLIQUES

Les recettes fiscales ont marqué un accroissement de 54,4 % en 1995, imputable à la croissance économique et surtout aux efforts accomplis pour améliorer le recouvrement des impôts et étendre leur assiette. Ainsi, une sous-direction en charge de la fiscalité des entreprises a été mise en place. Le champ d'application de la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) a été étendu à l'électricité, à l'eau et au téléphone et son taux a été relevé de 10 à 16 %.

En dépit de ces mesures, le niveau des recettes par rapport au PIB, qui s'est établi à 9 % (contre 7,4 % en 1994), demeure encore insuffisant. Il est l'un des plus bas de la zone d'émission. Parmi les facteurs contribuant à la faiblesse de la pression fiscale, on peut mentionner l'absence de maîtrise des exonérations sur certains biens et services produits par les entreprises publiques, l'imperfection de la législation de la TCA (multiplicité des seuils d'imposition, par exemple) et les insuffisances persistantes du contrôle fiscal.

Les dépenses courantes ont modérément progressé (+2,8 %), la réduction sensible des achats de biens et services ayant partiellement compensé l'accroissement des intérêts sur la dette intérieure et celui de la masse salariale.

L'amélioration des recettes courantes a permis de dégager un excédent primaire équivalent à 1,2 % du PIB, après un déficit de 2,5 % en 1994.

Le déficit global, en base engagements (hors dons), a atteint 9,6 % du PIB, en sensible réduction par rapport à 1994 (14,4 %). Si l'on ajoute l'amortissement de la dette extérieure, y compris les remboursements effectués au FMI, le déficit s'est finalement situé à 12,3 % du PIB (contre 16,4 % en 1994). Il a été financé, pour un peu moins de la moitié, par des dons et, pour le reste, par une accumulation d'arriérés intérieurs et extérieurs et des tirages sur des prêts-projets.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT CENTRAFRICAÏN**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RECETTES TOTALES</b>	59,5	46,7	70,3	86,2
<b>Recettes courantes</b>	33,7	28,3	35,6	52,2
Recettes fiscales non pétrolières	30,0	24,0	30,7	47,4
Autres recettes	3,7	4,3	4,9	4,8
<b>Dons</b>	25,8	18,4	34,7	34,0
<b>DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS</b>	90,1	72,0	105,2	107,8
<b>Dépenses courantes</b>	52,4	46,3	56,3	57,9
Salaires	24,4	23,0	25,7	26,1
Transferts, subventions	5,0	4,3	4,8	5,8
Autres biens et services	10,4	9,0	13,5	12,0
Intérêts	7,4	7,7	8,8	13,0
-Intérêts dette intérieure	2,4	3,1	2,4	6,2
-Intérêts dette extérieure	5,0	4,6	6,4	6,8
Autres dépenses courantes	5,2	2,3	3,5	1,0
<b>Dépenses en capital</b>	35,6	25,2	48,9	49,9
<b>Dépenses de restructuration</b>	0,8	0,0	0,0	0,0
<b>Subventions café et coton</b>	1,3	0,5	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	-11,3	-10,3	-11,9	7,3
SOLDE PRIMAIRE (y compris dons)	14,5	8,1	22,8	41,3
SOLDE (base engagements)	-30,6	-25,3	-34,9	-21,6
<b>ARRIÉRÉS</b>	16,3	28,7	-24,2	22,2
<b>Arriérés intérieurs</b>	10,0	19,5	3,6	9,8
<b>Arriérés extérieurs</b>	6,3	9,2	-27,8	12,4
SOLDE (base caisse)	-14,3	3,4	-59,1	0,6
<b>FINANCEMENT</b>	14,3	-3,4	59,1	-0,6
<b>Financement Intérieur [net]</b>	-0,8	-4,5	4,7	-3,1
Système bancaire	1,7	0,7	3,6	-6,4
Autres financements intérieurs	-2,5	-5,2	1,1	3,3
<b>Financement Extérieur [net]</b>	15,1	1,1	54,4	2,5
Tirages	21,1	7,4	30,1	11,7
Amortissements dette extérieure	-6,0	-6,3	-9,5	-11,0
Allègement de la dette extérieure	0,0	0,0	33,8	1,8
PIB nominal	365,1	354,5	483,2	582,1
		En pourcentage du PIB		
Recettes totales	16,3	13,2	14,5	14,8
Dépenses de fonctionnement	14,4	13,1	11,7	9,9
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-8,4	-7,1	-7,2	-3,7
-base caisse, dons inclus	-3,9	1,0	-12,2	0,1
Solde primaire = recettes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts)				
Source : Administrations nationales, BEAC				

## COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit de la balance des opérations courantes (transferts officiels exclus) s'est élargi, pour représenter 7,2 % du PIB en 1995 (contre 6,2 % en 1994), sous l'effet d'un amenuisement de l'excédent commercial et du creusement du déficit de la balance des services.

La diminution du surplus commercial est le résultat des performances décevantes de la filière bois et de la progression des importations, en particulier en provenance des autres pays de la Zone franc.

– CENTRAFRIQUE –

L'absence de programme d'ajustement soutenu par la communauté financière internationale, conjuguée aux sorties de capitaux privés, s'est traduite par un très léger déficit de la balance des capitaux, alors que celle-ci était nettement excédentaire en 1994.

Aussi, l'excédent de FCFA 35,1 milliards du solde global de la balance des paiements en 1994 a-t-il fait place à un déficit de 7,1 milliards en 1995. Le financement de la balance a été assuré par une accumulation d'arriérés sur les paiements de la dette extérieure (12,4 milliards) et des financements exceptionnels (1,8 milliard), ce qui a permis une augmentation des réserves de change.

**BALANCE DES PAIEMENTS DU CENTRAFRIQUE**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	-19,3	-7,3	6,0	2,7
<b>Exportations</b>	30,7	37,5	83,3	90,6
Cultures de rente	3,2	4,1	11,0	25,2
<i>Café</i>	1,3	1,4	5,6	14,2
<i>Coton</i>	1,9	2,7	5,4	11,0
Produits miniers	18,3	22,9	41,1	45,0
<i>Diamants</i>	18,3	22,9	41,1	45,0
Bois	6,0	5,4	23,0	13,6
Autres	3,2	5,1	8,2	6,8
<b>Importations</b>	50,0	44,8	77,3	87,9
<b>Services</b>	-31,9	-28,7	-36,1	-44,4
Fret, autres transports et assurances	-14,7	-13,0	-18,6	-17,2
Voyages et séjours	-12,8	-12,6	-15,8	-20,6
Revenus du capital	-3,6	-5,3	-9,1	-9,7
<i>dont intérêts dus</i>	-5,5	-6,6	-11,7	-12,3
Services gouvernementaux	7,4	8,9	17,0	17,5
Autres transports	-4,3	-3,1	-3,9	-8,0
Autres services privés	-4,1	-3,7	-5,6	-6,4
Autres (ajustement)	0,2	0,1	-0,1	0,0
<b>Transferts sans contrepartie</b>	29,9	32,3	40,0	37,0
- Publics	37,1	41,1	49,3	49,4
- Privés	-7,2	-8,8	-9,3	-12,4
<b>BALANCE COURANTE</b>	-21,3	-3,7	9,9	-4,7
<b>Mouvements de capitaux</b>	10,3	0,4	22,9	-0,2
Long terme	18,0	4,7	22,6	4,4
<i>Publics</i>	15,3	6,6	20,6	0,9
<i>Privés</i>	2,7	-1,8	2,0	3,5
Court terme	-7,7	-4,3	0,3	-4,6
<i>Bancaires et postaux</i>	0,3	1,6	-2,7	0,4
<i>Autres</i>	-8,0	-5,9	3,0	-5,0
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	1,1	1,0	2,4	-2,2
<b>BALANCE GLOBALE</b>	-9,9	-2,2	35,2	-7,1
<b>FINANCEMENT</b>	9,9	2,1	-35,2	7,1
Variations des réserves officielles (hausse -)	-0,9	-8,0	-41,2	-7,1
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	6,3	9,2	-27,7	12,4
Financements exceptionnels	4,5	0,9	33,7	1,8

Source : BEAC

Si le montant de la dette extérieure de la République Centrafricaine, exprimé en dollars, a peu varié en 1994, il s'est nettement alourdi en termes relatifs, passant de 73,2 % du PNB en 1993 à 101,8 % en 1994. Cette progression résulte de l'effet mécanique de la dévaluation sur le calcul du PNB en dollars US.



Toutefois, le service de la dette n'a absorbé qu'une proportion relativement modérée des exportations de biens et services, en raison de la prédominance des emprunts à taux concessionnels dans l'ensemble de la dette publique.

### DETTE EXTÉRIEURE DU CENTRAFRIQUE

	(en millions d'USD)			
	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	805,5	825,8	885,4	890,5
<b>Dettes à long terme</b>	728,5	741,2	782,3	807,3
Dettes publiques garanties à long terme	728,5	741,2	782,3	807,3
Dettes privées non garanties à long terme				
<b>Recours aux crédits FMI</b>	33,3	30,4	28,8	41,4
<b>Dettes à court terme</b>	43,7	54,2	74,3	41,8
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	18,0	28,2	40,3	22,8
- envers créanciers publics	16,0	24,7	36,3	22,5
- envers créanciers privés	2,0	3,4	4,0	0,3
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	34,7	47,8	66,7	42,0
- envers créanciers publics	26,9	38,5	55,8	40,8
- envers créanciers privés	7,8	9,3	10,9	1,2
Crédits à l'exportation	60,0	51,0	53,0	31,0
	Indicateurs de dette (en pourcentage)			
Dettes totales/exportations biens et services	446,3	447,1	469,5	480,1
Dettes totales/PNB	64,2	63,0	73,2	101,8
Service dettes/exportations biens et services	8,4	8,4	4,9	12,5
Intérêts dettes/exportations biens et services	4,5	4,7	3,1	5,8
Dettes multilatérales/dettes totales	61,7	61,2	60,3	66,3

Source : Banque mondiale

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

La faiblesse de la croissance de la masse monétaire (+ 4,3 %), au regard de la croissance en valeur du PIB (+ 20,5 %), a reflété, dans une certaine mesure, la défiance du public à l'égard du système bancaire. Cette défiance s'est traduite par des sorties de capitaux au cours du second semestre de l'année, avec comme conséquence le ralentissement de la croissance des avoirs extérieurs nets durant ce semestre.

Sur l'ensemble de l'année, les avoirs extérieurs nets se sont accrus de 7,2 % tandis que les créances nettes sur l'État se sont contractées de 21,8 %. Pour leur part, les crédits à l'économie ont fortement augmenté, en réponse à la croissance économique. En particulier, les crédits à moyen terme, qui représentaient environ un sixième de l'ensemble des crédits à l'économie fin 1994, ont plus que doublé en 1995.

## Situation bancaire

Les ressources du système bancaire ont diminué de 4,8 % en 1995, du fait de la contraction des dépôts de la clientèle d'entreprises et de particuliers et de celle des engagements extérieurs.

Les avoirs extérieurs bruts ont, par ailleurs, fortement diminué, de sorte que la position monétaire extérieure du système bancaire, qui était déjà débitrice fin 1994, s'est encore dégradée.

### SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE CENTRAFRICAIN À FIN 1995

(en millions de FCFA)

	ACTIF		PASSIF
Caisse et Institut d'émission	2 068	Dépôts	28 465
Avoirs extérieurs	3 130	Engagements extérieurs	3 888
Crédit intérieur brut	35 159	Concours de la BEAC	1 600
Autres actifs et ajustements	2 943	Fonds propres	9 347
TOTAL	43 300	TOTAL	43 300

L'expansion du crédit intérieur brut, et plus particulièrement des crédits à l'économie, a été financée par des prélèvements sur les réserves libres auprès de la Banque centrale. Le recours au refinancement de la BEAC n'a été le fait que d'une seule banque, les autres banques disposant d'une trésorerie excédentaire.

## PERSPECTIVES

La loi de finances de 1996, adoptée fin décembre 1995, dessine les grandes lignes de la politique économique et financière que les autorités envisageaient de mettre en œuvre sur la base des recommandations du FMI. L'objectif était de porter l'excédent primaire à 1,1 % du PIB en 1996 et à 5 % du PIB en 1998, niveau jugé nécessaire pour restaurer la viabilité du budget de l'État.

Les projections, effectuées avant les événements survenus en avril et mai 1996, visaient une croissance en volume du PIB de 5 % en 1996. La réalisation de cet objectif était toutefois liée à deux conditions :

- l'accélération du processus de désengagement de l'État de l'économie;
- la reprise des investissements productifs, qui suppose la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international.

Les conséquences des troubles sociaux devraient entraîner un net ralentissement de la croissance économique, prévue à 1,5 % seulement en 1996.

# COMORES

## GÉNÉRALITÉS

### *Caractéristiques géographiques et humaines*

- **Superficie** : 1 862 km<sup>2</sup> répartis entre la Grande Comore (1 148 km<sup>2</sup>), Anjouan (424 km<sup>2</sup>) et Mohéli (290 km<sup>2</sup>).
- **Population** : environ 530 000 habitants (1994).
- **Taux de croissance démographique** : 3,7 %
- **Principales villes** : Moroni (Grande Comore), 16 000 hab. Mutsamudu (Anjouan) 10 000 hab, Fomboni (Mohéli) 4 500 hab.
- **Religion** : musulmans sunnites (99,4 %).
- **Régime politique** : Les Comores sont indépendantes depuis le référendum de 1975. Toutefois, l'île de Mayotte est demeurée dans la République française en tant que collectivité territoriale à statut particulier. Depuis 1992, le Président de la République est élu au suffrage universel pour un mandat de 5 ans, renouvelable une fois.

### *Économie*

- **PIB** (milliards de francs comoriens, FC) 

	1992	1993	1994	1995
	69,9	74,6	80,4	84,1
- **PIB par habitant** : USD 448 (1995)
- **Répartition du PIB** :
  - Agriculture : 37 %
  - Services : 52 %
  - Industrie : 11 %
- **Principales productions** en 1995: vanille (environ 130 tonnes), girofle (1 500 tonnes), ylang-ylang (50 tonnes), pêche (autour de 8000 tonnes).

### *Accords internationaux*

Les Comores sont membres de la Zone franc, de la Commission de l'Océan Indien (COI), et de la Zone d'échanges préférentiels (ZEP) qui regroupe 19 États de l'Afrique de l'est, de l'Afrique australe et de l'Océan Indien.

### *Relations avec les Institutions de Bretton Woods*

Après la dévaluation du franc comorien survenue en janvier 1994, les autorités locales ont signé avec le FMI une Facilité d'ajustement structurel (FAS) d'une durée d'un an et d'un montant de USD 1,9 million, mais sans pouvoir conclure, en cours d'année, un accord sur un programme à moyen terme.

## LA CONJONCTURE EN 1995

L'année 1995 a été marquée par un net ralentissement de l'activité économique aggravé par l'instabilité politique du dernier trimestre. Le PIB a ainsi diminué, de 2,3 %, après un recul identique en 1994. La République Islamique des Comores continue de souffrir de sa forte dépendance vis-à-vis de quelques produits d'exportation (vanille, girofle, ylang-ylang) qui présentent, depuis ces dernières années, des problèmes structurels de compétitivité sur des marchés étroits et saturés. A cet égard, son commerce extérieur s'est caractérisé, en 1995, par une chute des exportations et une nouvelle détérioration des termes de l'échange.

Le rythme de l'inflation s'est sensiblement ralenti, revenant de 22 % en 1994 à 7 % en 1995. Le contrôle des prix, qui avait été instauré sur une large gamme de biens après la dévaluation, ne s'exerce plus que sur cinq produits dont le riz et les hydrocarbures.

### COMPTES NATIONAUX DES COMORES

	1992	1993	1994	1995 (a)
PIB (en milliards de francs comoriens)	69,9	74,6	80,4	84,1
Variations en pourcentage				
PIB à prix courants	0,4	6,7	7,8	4,6
PIB à prix constants	7,7	3,8	-2,3	-2,3
Déflateur du PIB	-6,8	2,9	10,2	7,1
Evolution des prix à la consommation	-0,3	-0,4	22,0	7,0
(a) estimations				
Source : Administrations locales et Banque centrale des Comores (BCC)				

Le contexte socio-politique défavorable qui a prévalu en 1995 explique l'évolution négative des recettes, tant douanières qu'au titre des impôts intérieurs.

L'agriculture reste l'activité prépondérante et se caractérise par des surfaces cultivables très réduites du fait de l'origine volcanique de l'île où le volcan Karthala couvre les deux-tiers de la Grande Comore. Les terres disponibles sont essentiellement utilisées pour la culture des essences et des épices. L'objectif d'auto-suffisance alimentaire s'éloigne davantage chaque année et les importations de riz, qui est le produit alimentaire le plus consommé par la population, augmentent chaque année. Par ailleurs, le taux de progression démographique exerce une pression croissante sur l'utilisation des terres traditionnellement réservées aux cultures d'exportation.

La **vanille** constitue le principal produit d'exportation dont la culture et la commercialisation rythment la vie économique du pays. En 1995, la production s'est située en retrait par rapport à celle de 1994 (130 tonnes), déjà inférieure à la moyenne des années antérieures (200 tonnes). Cette réduction, qui a également été observée dans les autres pays producteurs de la région (Réunion, Madagascar) tiendrait principalement à la saturation du marché mondial. La faiblesse du prix d'achat aux producteurs – fixé à 1 250 FC le kilo, soit le prix nominal de 1993 avant la dévaluation et une baisse en valeur réelle de 37,5 % – contribue aussi à un certain découragement des cultivateurs. La qualité de la production 1995 demeure cependant satisfaisante eu égard à son taux de vanilline (2 %).

La production de **clous de girofle** – la récolte débute en juillet – s'est inscrite en hausse avec une collecte d'environ 1 500 tonnes. Les prix à la production continuent cependant de se déprécier.

Les Comores occupent le premier rang mondial pour la production d'essences extraites de l'**ylang-ylang**. Celle-ci a été stable en 1995, autour de 50 tonnes, mais la vétusté des installations de distillation ne permet plus d'augmenter la production des essences de première catégorie. Sur le marché international, les prix ont continué d'enregistrer un recul.

**L'élevage** se développe régulièrement, mais reste très en dessous des besoins de l'archipel (troupeau estimé à 40 000 bovins, 5 000 ovins et 40 000 caprins). Les importations de viande et poisson augmentent chaque année et ont représenté, en 1995, près des trois-quarts (71,9 %) du montant des recettes tirées des exportations de vanille. Si le pays dispose d'importantes **ressources halieutiques**, estimées à 85 000 tonnes par an, la pêche, uniquement artisanale, n'est pratiquée que sur une étroite bande côtière, avec des petites pirogues (galawas). Elle ne fournit annuellement qu'environ 8 000 tonnes de poisson et ne couvre que très partiellement les besoins nationaux. Plusieurs projets de développement (en collaboration avec le Japon et le Fonds européen de Développement) visent à l'amélioration des techniques traditionnelles

de pêche. Cependant, la commercialisation des produits dans les îles elles-mêmes, se heurte à l'absence d'équipements de conservation.

Le **secteur manufacturier** demeure handicapé par l'étroitesse du marché intérieur, le faible développement des communications maritimes, les difficultés de l'accès au crédit et des obstacles divers comme la cherté de l'électricité et de l'eau. Le secteur privé reste embryonnaire et est représenté par des petites et moyennes entreprises de taille souvent très modeste, qui occupent environ, au total, un millier de personnes. Sa contribution à la formation du PIB ne dépasse guère 10 %. Ces entreprises se consacrent essentiellement à la transformation des cultures de rente (conditionnement de la vanille, distillation des plantes à parfum, séchage du coprah) et aux activités liées au secteur du bâtiment. La vétusté des distilleries et le coût des rares sources d'énergie limitent la production des huiles essentielles de haute qualité.

Pour remédier à cette situation précaire, un programme d'appui au secteur privé, d'un montant de USD 2,2 millions, financé par le PNUD, a été mis en place et a permis la création de sociétés dans les secteurs de l'agro-industrie, de l'agriculture et des services.

Les liaisons maritimes et aériennes sont insuffisamment développées pour réduire l'isolement de l'archipel. Ainsi, seules les installations du port de Mutsamudu permettent, actuellement, d'accueillir des bâtiments de gros tonnage, alors que le projet d'une modernisation de celles de Moroni demeure toujours à l'étude. L'activité de la compagnie aérienne Air Comores est suspendue en attendant sa probable liquidation et la création d'une nouvelle compagnie privée.

Le secteur du **tourisme** semble détenir de fortes potentialités de croissance, qui sont actuellement encore peu exploitées. L'ouverture, en mars 1991, du complexe balnéaire de N'Galawa, au nord de l'île de la Grande Comore qui, avec 350 salariés, est le premier employeur de l'île, a élargi un marché hôtelier qui, jusqu'alors, se résumait à la centaine de chambres gérées par une société d'économie mixte, la Comotel. Les Comores ont accueilli plus de 25 000 visiteurs en 1995 contre 7 600 en 1990. Mais, l'essor du tourisme enregistré en 1994 et au début de 1995 a été fortement ralenti par l'instabilité qu'a connue l'archipel à la fin de l'année.

## FINANCES PUBLIQUES

Une partie seulement des conditions préalables à la négociation d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) ont été satisfaites en 1995, parmi lesquelles figurait l'intervention d'une société privée pour le contrôle des flux douaniers. La Banque mondiale n'a décaissé qu'une partie de ses engagements, conditionnant tout crédit AID à la mise en œuvre avec le FMI d'une FASR et à celle d'un programme de privatisation concernant prioritairement les entreprises publiques chargées des secteurs de l'électricité, des hydrocarbures et de la gestion du port. Faute d'accord avec les Institutions de Bretton-Woods, les Comores n'ont pu, jusqu'à présent, bénéficier d'un rééchelonnement global de leur dette auprès du Club de Paris. Toutefois, la France a, de son côté, en 1994, accordé une annulation de 50 % de ses créances publiques au titre des mesures d'accompagnement de la dévaluation.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DES COMORES**

(en milliards de francs comoriens)

	1992	1993	1994	1995
RECETTES TOTALES	21,7	21,6	23,9	21,5
<b>Recettes courantes</b>	11,1	10,9	11,1	11,5
Recettes fiscales	9,2	9,5	9,8	10,1
Recettes non fiscales	1,5	1,4	1,3	1,4
<b>Recettes exceptionnelles</b>	0,5	-	-	-
<b>Dons extérieurs</b>	10,6	10,8	12,8	10,0
DEPENSES TOTALES ET PRETS NETS	24,2	19,6	28,3	28,4
<b>Dépenses courantes</b>	15,9	16,5	20,2	22,1
<b>dont :</b>				
Salaires	6,9	8,1	6,8	7,8
Autres biens et services	4,6	5,2	6,0	6,5
Transferts	0,7	1,0	1,1	1,3
Intérêts	0,6	0,6	1,0	1,0
Autres dépenses courantes	3,0	1,6	5,3	5,5
<b>Dépenses en capital</b>	8,4	5,3	6,7	6,0
<b>Prêts nets</b>	-0,1	-2,3	1,4	0,3
<b>SOLDE PRIMAIRE (hors dons)</b>	-4,2	-5,0	-8,1	-9,6
<b>SOLDE BASE ENGAGEMENT (dons inclus)</b>	-2,5	2,0	-4,4	-6,9
<b>SOLDE BASE ENGAGEMENT (hors dons)</b>	-13,1	-8,8	-17,2	-16,9
ARRIERES	0,7	-0,7	-6,9	-4,1
Arriérés intérieurs	0,3	-2,2	-3,5	-1,7
Arriérés extérieurs	0,4	1,5	-3,4	-2,4
<b>SOLDE (base caisse)</b>	-1,8	1,3	-11,3	-11,0
PIB nominal	69,9	74,6	80,4	84,1
<i>En pourcentage du PIB</i>				
<i>Recettes totales</i>	31,1	29,0	29,8	25,6
<i>Dépenses courantes</i>	22,7	22,2	25,1	26,3
-solde primaire, hors dons	-5,9	-6,8	-10,1	-11,4
- base engagements, dons inclus	-3,5	2,7	-5,4	-8,2
- base engagements, hors dons	-18,7	-11,8	-21,4	-20,1

Source : Administrations locales et BCC

Des mesures d'économies et de rigueur ont été mises en place au second trimestre de 1995. Celles-ci ont principalement concerné un meilleur contrôle de l'assiette fiscale de toutes les entreprises privées et publiques et une limitation des exonérations douanières. Par ailleurs, les autorités ont également procédé à un relèvement des taxes sur les produits pétroliers et sur le chiffre d'affaires et à la réduction de 20 % des dépenses de biens et services des administrations, excepté celles consacrées à l'école et à la santé. Le contrôle physique systématique des importations a été confié à une société internationale de surveillance et d'inspection, la Cotecna, afin d'améliorer les recettes douanières. Globalement, les recettes courantes n'ont enregistré qu'une très faible progression en valeur nominale et leur part en pourcentage du PIB est restée stable autour de 14 %.

Parmi les dépenses courantes, les dépenses de personnel, après avoir représenté 61,2 % du montant des recettes courantes en 1994, en ont encore absorbé 67,8 % en 1995, malgré les opérations de compression d'effectifs intervenues en 1994 et qui se sont traduites par une baisse de 26 % du nombre de fonctionnaires rémunérés.

Le déficit primaire du budget (hors dons) a atteint 11,4 % du PIB contre 10,1 % en 1994. Le déficit global des finances publiques, à l'exclusion des dons, s'est établi à 20,1 % du PIB contre 21,4 % en 1994.

En l'absence d'un programme d'ajustement structurel bénéficiant de l'appui du FMI, la mobilisation des ressources extérieures sous forme de tirages et de dons (hors assistance technique) a baissé de 21,8 % par rapport à 1994 et le déficit budgétaire a été financé par une accumulation des arriérés, notamment sur les salaires de la fonction publique où les retards de paiement ont atteint six mois en 1995.

Les entreprises publiques connaissent de graves difficultés de fonctionnement, du fait, notamment, de leur sous-investissement. Pour la Banque mondiale, la privatisation des sociétés d'État en charge des secteurs de l'électricité, des hydrocarbures et de la gestion du port, constitue une condition préalable pour qu'elles puissent bénéficier des financements qui leur sont indispensables. À défaut d'une vente de leurs actifs par l'État, la réforme envisagée pourrait prendre la forme d'une mise en concession de ces entreprises.

Pour pouvoir bénéficier du soutien financier des institutions de Bretton Woods, les autorités comoriennes devront, en 1996, limiter les effectifs et la masse salariale de la fonction publique, assurer un meilleur recouvrement des recettes fiscales et un contrôle rigoureux des dépenses courantes, et entreprendre une réforme des entreprises publiques.

## COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 1995 a enregistré une nouvelle détérioration du commerce extérieur, les exportations diminuant de 6,7 % (après une baisse de 26,2 % en 1994) alors que les importations ont progressé de plus de 7,5 %. Il en est résulté une aggravation du déficit commercial FAB-FAB, passé de FC 14,1 milliards en 1994 à FC 15,8 milliards en 1995, et une dégradation du taux de couverture qui n'a atteint que 21,0 % contre 24,2 % en 1994.

Les trois principaux produits d'**exportation** (vanille, girofle, ylang-ylang) ont enregistré des baisses importantes.

Malgré une augmentation sensible des quantités de vanille exportées, une baisse en valeur a été enregistrée, en raison d'une contraction du prix moyen de vente.

**BALANCE DES PAIEMENTS DES COMORES**

(en milliards de francs comoriens)

	1992	1993	1994	1995
<b>Exportations</b>	5,7	6,1	4,5	4,2
- Vanille	4,1	4,8	2,8	2,3
- Girofle	0,1	0,3	0,5	0,1
- Ylang-ylang	1,1	0,8	0,9	0,8
- autres	0,3	0,2	0,3	0,9
<b>Importations</b>	15,4	14,0	18,6	20,0
dont Riz	2,2	1,9	2,6	5,3
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	-9,7	-7,9	-14,1	-15,8
<b>Services nets</b>	-6,0	-4,8	-6,5	-5,4
dont intérêts s/dette extérieure	-0,6	-0,7	-0,9	-0,8
<b>Transferts unilatéraux privés</b>	1,3	3,0	3,0	3,3
<b>BALANCE COURANTE (hors transferts officiels)</b>	-14,4	-9,7	-17,6	-17,9
<b>Transferts unilatéraux publics</b>	10,6	12,4	14,1	10,8
<b>BALANCE COURANTE</b>	-3,8	2,7	-3,5	-7,1
Investissements directs	-0,4	0,1	0,2	0,3
Emprunts à long terme	0,9	-0,5	0,6	0,4
Capitaux à court terme	1,1	-0,1	4,5	4,3
Autres (y.c erreurs et omissions)	0,6	-	-2,9	-1,7
<b>BALANCE DES CAPITAUX</b>	2,2	-0,5	2,4	3,3
<b>SOLDE GLOBAL</b>	-1,6	2,2	-1,2	-3,8
<b>FINANCEMENT</b>	1,6	2,2	1,2	3,8
Réserves de change	-	-3,9	-5,3	1,3
Tirages FMI (FAS)	-	-	0,8	-
Arriérés	-	-	3,4	2,5
Contreparties réévaluation	-	-	2,3	-
Financement exceptionnel	1,6	1,7	-	-

Source : Administrations locales et BCC

Les exportations de clous de girofle ont connu une très forte baisse, tant en volume qu'en valeur (- 74,4 %). Après deux années de ventes particulièrement soutenues (2 754 tonnes en 1994), cette chute s'explique par l'épuisement des stocks disponibles faute d'une production suffisante.

Toutes essences confondues, les exportations d'ylang-ylang ont très légèrement diminué en quantité (43,4 tonnes contre 44,9 l'année précédente). En valeur, la baisse a été de 8 % et a concerné essentiellement la catégorie " extra " qui a accusé un repli de 21,2 % en volume et de 17,2 % en valeur.



### PRINCIPALES EXPORTATIONS DES COMORES

(volume en tonnes, valeur en millions de FC)

	1994	1995	VARIATION EN %
<b>Vanille</b>			
- en volume	130,7	159,5	22,0
- en valeur	2 767,4	2 320,1	-16,2
<b>Girofle</b>			
- en volume	2 754,5	482,7	-82,5
- en valeur	522,3	133,8	-74,4
<b>Ylang-Ylang</b>			
- en volume	44,9	43,4	-3,3
- en valeur	929,0	854,8	-8,0
<b>Total des exportations (en valeur)</b>	4 627,0	4 235,9	-8,5
<b>Part dans ce total des 3 produits en valeur (%)</b>	91,2	78,1	

Le premier pays client des Comores demeure la France, destinataire en 1995 de 36,5 % des flux d'exportations contre 46,9 % en 1994.

L'augmentation des **importations** a été principalement imputable à la très forte augmentation en volume (+ 46 %) et surtout en valeur (+ 100,9 %) des achats de riz dont les cours mondiaux ont fortement progressé. Globalement, la contraction en volume des importations observée dans les pays africains de la Zone franc après la dévaluation ne s'est pas vérifiée aux Comores, sauf pour les produits laitiers (- 42 %) et pharmaceutiques (- 22 %).

La France est le premier fournisseur des Comores avec 32 % du total des importations en 1995, contre 40,4 % en 1994.

En 1995, le déficit de la balance courante s'est élevé à 21,3 % du PIB hors transferts officiels. Ceux-ci ont totalisé FC 10 milliards, soit deux fois et demi les recettes d'exportation, ce qui souligne la dépendance des Comores vis-à-vis de l'aide extérieure. À cet égard, si en 1992, les recettes d'exportation représentaient 53,8 % des transferts publics, elles n'en représentaient plus que 38,9 % en 1995.

### DETTE EXTÉRIEURE DES COMORES

	(en millions de dollars)			
	1991	1992	1993	1994
DETTE A COURT ET LONG TERME	179,9	187,9	184,4	188,7
<b>Dette à long terme</b>	166,1	174,9	169,2	175,5
Dette publique garantie à long terme	166,1	174,9	169,2	175,5
Dette privée non garantie à long terme				
<b>Recours aux crédits FMI</b>	1,3	1,2	1,2	3,3
<b>Dette à court terme</b>	12,5	11,8	14,0	9,9
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	12,4	11,7	13,0	9,9
- <i>envers créanciers publics</i>	12,4	11,7	13,0	9,9
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	17,3	19,4	18,8	17,7
- <i>envers créanciers publics</i>	17,3	19,4	18,8	17,7
Crédits à l'exportation	1,0	1,0	1,0	4,0
	Indicateur de dettes (en pourcentage)			
Dette totale/exportations de biens et services	290,2	267,8	252,6	318,7
Dette totale/PNB	74,5	70,9	73,0	89,5
Service dette/exportations de biens et services	13,2	8,2	3,1	4,7
Intérêts dette/exportations de biens et services	3,8	3,5	0,8	1,3
Dette Multilatérale / dette totale	62,2	65,2	69,5	74,7
Source : Banque mondiale				

La dévaluation a mécaniquement alourdi la dette extérieure par rapport au PNB. Celle-ci représentait, fin 1994, 89,5 % de ce dernier, contre 73 % l'année précédente. Son service représentait 4,7 % des exportations de biens et services et la part multilatérale de la dette près des trois-quarts de la dette totale.

## PERSPECTIVES 1996

Les perspectives macro-économiques pour 1996 paraissent défavorables et conditionnées par un retour à la confiance des opérateurs économiques dans la conduite des affaires par les nouvelles autorités et par une reprise des relations avec les bailleurs de fonds. Ceci supposerait que le pays s'engage dans des réformes structurelles concernant l'assainissement des finances publiques, l'amélioration de l'efficacité des entreprises publiques et la libéralisation de l'économie.

La maîtrise de l'inflation devrait se confirmer, la progression des prix à la consommation ne devant pas dépasser 5 %. Le taux de croissance du PIB s'établirait à 1,9 % dans un contexte où les marchés d'exportation des produits traditionnels des Comores offrent peu de perspectives d'évolution favorable.

# CONGO

## GÉNÉRALITÉS

### *Caractéristiques géographiques et humaines*

- **Superficie** : 342 000 km<sup>2</sup>
- **Population** : 2,78 millions d'habitants ; taux de croissance démographique : 3,5 % de 1990 à 1995 ; densité : 8,1 habitants/km<sup>2</sup>
- **Principales villes** (1990) : Brazzaville (760 300 habitants), Pointe-Noire (387 774 habitants), Loubomo (62 073 habitants), Nkayi (40 019 habitants)
- **Régime politique** : régime présidentiel. M. Pascal Lissouba a été élu Président de la République en août 1992. Les prochaines élections présidentielles sont prévues pour 1997.

### *Économie*

- **PIB** (milliards de FCFA)    **1992**    **1993**    **1994**    **1995**  
775,5    760,2    964,4    1004,0

- **PIB par habitant** : USD 723,9 (1995)

- **Répartition du PIB** (1995) :

- secteur primaire : 11,2 %
- secteur secondaire : 11,6 %
- secteur tertiaire : 43,0 %
- secteur pétrolier : 34,1 %

- **Principales productions** :

	1992	1993	1994	1995
Pétrole brut ( <i>millions de tonnes</i> )	8,7	9,5	8,8	9,4
Grumes ( <i>milliers de m<sup>3</sup></i> )	635,0	511,0	686,0	700,0
Sucre de canne ( <i>millions de tonnes</i> )	27,2	24,0	26,0	32,0

### *Accords internationaux*

Le Congo est membre de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

### *Relations avec les Institutions de Bretton Woods*

Après la suspension de l'accord de confirmation conclu en mai 1994, le Congo n'a pu renouer avec le FMI en 1995.

Les négociations entreprises au premier semestre 1996 entre les autorités congolaises et le FMI ont abouti le 28 juin à l'approbation, par le Conseil d'administration du FMI, d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) couvrant la période 1996/99.

## LA CONJONCTURE EN 1995

Le Congo a connu en 1995 une croissance légèrement positive du PIB en termes réels (+ 0,8 %), après une forte contraction (- 5,8 %) en 1994. Le tassement de la demande intérieure et le retard dans la mise en œuvre des réformes structurelles ont limité les facteurs de reprise.

Parmi les secteurs dont l'activité a été le mieux orientée, on distingue la production de grumes (+ 2 %) et l'extraction de pétrole brut (+ 6,8 %) dont le volume s'est établi à 9,4 millions de tonnes.

### COMPTES NATIONAUX DU CONGO

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RESSOURCES</b>	1 086,7	1 141,2	1 858,5	1 724,6
<b>PIB nominal</b>	775,5	760,2	964,4	1 004,0
<i>dont: PIB pétrolier</i>	189,9	184,7	322,5	329,4
<b>Importations biens et produits non facteurs</b>	311,2	381,0	894,1	720,6
Biens	116,0	141,6	339,6	333,9
Services	195,2	239,4	554,5	386,7
<b>EMPLOIS</b>	1 086,7	1 141,2	1 858,5	1 724,6
<b>Consommation</b>	589,6	663,4	1 004,9	799,8
Publique	208,6	210,3	214,2	165,7
Privée	381,0	453,1	790,7	634,1
<b>Investissements</b>	167,7	144,9	284,1	262,0
<b>Exportations biens et produits non facteurs</b>	329,4	332,9	569,5	662,8
Biens	312,0	316,9	532,3	624,0
Services	17,4	16,0	37,2	38,8
<b>Epargne Intérieure Brute</b>	185,9	96,8	-40,5	204,2
<b>Gap de ressources</b>	18,2	-48,1	324,6	-57,8
<b>Revenus des facteurs</b>	-97,4	-105,8	-140,4	-211,9
Revenu du capital (net)	-97,4	-105,8	-140,4	-211,9
Revenu du travail (net)	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Epargne nationale</b>	88,5	-9,0	-180,9	-7,7
Variations en pourcentage				
<b>Taux de croissance du PIB en volume</b>	1,7	-1,0	-5,8	0,8
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle</b>	-3,9	4,9	42,4	9,0
<b>Taux d'inflation en glissement</b>	-3,1	23,4	28,7	5,5

Source : Administrations nationales et BEAC

L'indice des prix à la consommation a progressé de 5,5 % en glissement, contre 28,7 % en 1994. L'impact sur les prix du relèvement de 12 % à 15,25 % de la taxe sur le chiffre d'affaires en avril 1995 a été atténué par la politique salariale rigoureuse des pouvoirs publics et par le blocage partiel des prix décrété en août 1995 sur les produits pétroliers, le ciment et le sucre, ainsi que sur les tarifs de l'eau, de l'électricité et des télécommunications.

Un accord de confirmation avait été approuvé par le Conseil d'administration du FMI en mai 1994. Toutefois, l'insuffisance des résultats par rapport aux objectifs du programme avait conduit le FMI à suspendre ses décaissements. Au début du mois de mars 1996, le FMI a donné un accord de principe pour la mise en place d'un nouveau programme qui a été approuvé par le Conseil d'administration le 28 juin.

Les pouvoirs publics ont continué de préparer le désengagement de l'État des activités productives et poursuivi la mise en œuvre du programme national pour le développement du secteur privé et la promotion des petites et moyennes entreprises.

## FINANCES PUBLIQUES

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT CONGOLAIS**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RECETTES TOTALES</b>	173,9	139,5	230,6	243,1
<b>Recettes courantes</b>	173,9	139,5	220,2	233,8
Recettes fiscales non pétrolières	85,5	89,2	81,3	115,7
Recettes pétrolières	88,4	50,3	138,9	118,1
<b>Dons</b>	0,0	0,0	10,4	9,3
<b>DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS</b>	321,8	295,5	360,5	356,7
<b>Dépenses courantes</b>	282,0	274,3	333,2	328,6
Salaires	135,0	136,2	130,8	110,0
Transferts, subventions	41,0	40,0	41,6	34,1
Autres biens et services	32,6	34,1	41,8	21,6
Intérêts	73,4	64,0	119,0	162,9
-Intérêts dette intérieure	7,3	9,8	9,9	6,8
-Intérêts dette extérieure	66,1	54,2	109,1	156,1
<b>Dépenses en capital</b>	13,7	20,6	27,3	23,1
<b>Dépenses de restructuration</b>	26,1	0,6	0,0	5,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	-34,7	-70,8	6,0	68,1
SOLDE PRIMAIRE (y compris dons)	-34,7	-70,8	16,4	77,4
SOLDE (base engagements)	-147,9	-156,0	-129,9	-113,6
<b>ARRIÉRÉS</b>	180,6	182,0	-490,3	239,9
<b>Arriérés intérieurs</b>	61,0	53,2	14,9	28,4
<b>Arriérés extérieurs</b>	119,6	128,8	-505,2	211,5
SOLDE (base caisse)	32,7	26,0	-620,2	126,3
<b>FINANCEMENT</b>	-32,7	-26,0	620,2	-126,3
<b>Financement Intérieur [net]</b>	12,5	0,6	-17,9	26,4
Système bancaire	11,0	0,2	-7,2	4,8
Autres financements intérieurs	1,5	0,4	-10,7	21,6
<b>Financement Extérieur [net]</b>	-45,2	-26,6	638,1	-152,7
Tirages	33,5	77,1	198,6	16,7
Amortissements de la dette extérieure	-78,7	-76,9	-176,6	-226,5
Allègement de la dette extérieure	0,0	0,0	616,1	57,1
Dette gagée court terme et divers	0,0	-26,8	0,0	0,0
PIB nominal	775,5	760,2	964,4	1 004,0
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	22,4	18,3	23,1	24,0
Dépenses de fonctionnement	36,4	36,1	34,5	32,7
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-19,1	-20,5	-14,3	-11,6
-base caisse, dons inclus	4,2	3,4	-65,2	12,3

Solde primaire = recettes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts)

Source : Administrations nationales et BEAC

Sur le plan financier, les résultats ont été nettement plus favorables qu'en 1994. Les recettes budgétaires ont progressé de 22,8 % du PIB en 1994 à 23,3 % en 1995, grâce surtout aux recettes non pétrolières qui ont représenté 11,5 % du PIB contre 8,4 % l'année précédente. Cette amélioration traduit l'incidence des mesures prises par les pouvoirs publics pour intensifier l'ajustement fiscal et le recouvrement des recettes. Parmi ces mesures, figurent :

- la mise en place complète de la réforme fiscal-douanière, en particulier la suppression des dispositions prises en 1994 pour limiter l'impact de la dévaluation sur les prix des produits importés (gel de certaines taxes à l'importation par exemple) ;
- le relèvement de la taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) de 12 % à 15,25 % ;
- la restructuration et le renforcement des services douaniers par la mise en place d'un système de contrôle en collaboration avec la Société générale de Surveillance (SGS).

Les dépenses budgétaires se sont inscrites en baisse du fait de la forte réduction de la masse salariale (- 15,9 %) et des investissements publics (- 15,4 %) affectés par la faible mobilisation des financements extérieurs.

En dépit des efforts accomplis, le déficit budgétaire en base engagements, augmenté des amortissements dus au titre de la dette extérieure, s'est accru de 32,8 % en 1994 à 34,2 % du PIB en 1995.

En l'absence d'un programme d'ajustement structurel bénéficiant de l'appui du FMI, la mobilisation des ressources extérieures a été faible et le déficit budgétaire a été, en conséquence, financé par une accumulation de nouveaux arriérés de paiements, d'un montant de FCFA 240 milliards, dont environ 211,5 milliards d'arriérés extérieurs.

Les encours d'arriérés intérieurs sont estimés à 439,2 milliards à fin 1995, soit l'équivalent de 43,7 % du PIB, dont 156,7 milliards d'arriérés sur salaires.

Le programme de privatisation est entré dans une phase active. Un audit préalable a été entamé début 1996 pour six entreprises à céder en priorité, parmi lesquelles Hydrocongo (distribution de produits pétroliers), la Coraf (raffinerie), l'ONPT (postes et télécommunications) et la SNE (Société nationale d'Électricité). Pour ces entreprises, les repreneurs éventuels devant participer aux appels d'offres ont déjà été sélectionnés.

## COMPTES EXTÉRIEURS

L'année 1995 a été caractérisée par une diminution du déficit des opérations courantes (hors transferts officiels), revenu à 28,4 % du PIB après 49,8 % en 1994. L'accroissement de l'excédent commercial et la légère contraction du déficit des services ont contribué à cette amélioration.

Le surplus dégagé par les échanges commerciaux est le résultat des performances du secteur pétrolier dont les exportations, qui représentent 84 % des ventes à l'extérieur, ont progressé de 16,4 % en valeur. Les volumes livrés à l'extérieur se sont accrues de 9,6 % pour atteindre 9,1 millions de tonnes en 1995 (pétrole brut et produits dérivés), le prix moyen du baril passant, en moyenne, de USD 15,6 le baril en 1994, à USD 16,9 en 1995.

Les importations ont, en revanche, diminué à la suite du ralentissement des achats du secteur pétrolier qui avait procédé les années précédentes à d'importants investissements pour le lancement de l'exploitation des champs de Nkossa. De même, la contraction du déficit des services, qui demeure toutefois très élevé, découle de la baisse des dépenses liées au secteur pétrolier.

Contrairement à 1994, où la mobilisation des ressources extérieures avait été importante, l'année 1995 a été marquée par une sortie nette de capitaux à long terme. Les tirages correspondant à des concours publics à moyen et long terme ont chuté, tandis que les échéances de remboursement sur la dette extérieure du secteur public se sont nettement accrues.

### BALANCE DES PAIEMENTS DU CONGO

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	196,0	175,3	192,7	290,1
<b>Exportations</b>	312,0	316,9	532,3	624,0
Cultures de rente	2,9	0,0	0,0	0,0
Produits miniers	255,3	267,0	446,3	522,1
<i>Pétrole</i>	255,3	267,0	446,3	522,1
Bois	37,5	26,7	48,6	52,3
Autres	16,3	23,2	37,4	49,6
<b>Importations</b>	116,0	141,6	339,6	333,9
<b>Services</b>	-275,1	-329,2	-657,7	-559,8
Fret, autres transports et assurances	-25,7	-31,8	-79,5	-78,1
Voyages et séjours	-23,1	-18,1	-16,6	-15,0
Revenus du capital	-97,4	-105,8	-140,4	-211,9
Services gouvernementaux	2,5	3,7	3,0	4,5
Autres transports	-6,4	-9,5	-19,4	-19,9
Autres services privés	-125,0	-167,7	-404,8	-239,4
<b>Transferts sans contrepartie</b>	-4,9	-2,5	43,3	-0,1
- Publics	11,8	12,2	59,0	15,7
- Privés	-16,7	-14,7	-15,7	-15,8
<b>BALANCE COURANTE</b>	-84,0	-156,4	-421,7	-269,8
<b>Mouvements de capitaux</b>	-40,7	-31,5	318,3	-34,0
Long terme	-67,0	-35,5	156,6	-127,3
<i>Publics</i>	-68,1	-81,8	22,0	-209,8
<i>Privés</i>	1,1	46,3	134,6	82,5
Court terme	26,3	4,0	161,7	93,3
<i>Bancaires et postaux</i>	-4,9	-4,2	11,7	-6,7
<i>Autres</i>	31,2	8,2	150,0	100,0
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	10,8	68,8	16,9	38,4
<b>BALANCE GLOBALE</b>	-113,9	-119,1	-86,5	-265,4
<b>FINANCEMENT</b>	113,9	119,1	86,5	265,4
Variations des réserves officielles (hausse -)	-7,1	-0,5	-24,4	-3,2
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	120,3	119,2	-505,2	211,5
Financements exceptionnels	0,7	0,4	616,1	57,1
<i>Rééchelonnements déjà obtenus</i>	0,0	0,0	616,1	57,1
<i>Autres</i>	0,7	0,4	0,0	0,0

Source : Administrations nationales et BEAC

En définitive, le déficit de la balance des paiements s'est creusé pour s'établir à FCFA 265,4 milliards en 1995, contre 86,5 milliards en 1994. Il a été, pour l'essentiel, financé par une accumulation d'arriérés (211,5 milliards) et un allègement de la dette extérieure d'environ 57,1 milliards.

Le Congo est l'un des pays les plus endettés du monde, avec un encours de la dette extérieure représentant 454 % du PNB à fin 1994, contre 237,6 % un an auparavant. Cette croissance reflète, pour l'essentiel, les effets mécaniques de la dévaluation sur l'évaluation du PNB en termes de dollars US.

Le service de la dette a absorbé, en 1994, plus de la moitié des exportations de biens et services, contre un peu moins de 11 % en 1993. L'encours des arriérés représentait l'équivalent de 72,5 % du PIB à la fin de l'année 1994.

## DETTE EXTÉRIEURE DU CONGO

(en millions de dollars)

	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	4 834	4 773	5 091	5 275
<b>Dettes à long terme</b>	4 043	3 878	4 117	4 667
Dettes publiques garanties	4 043	3 878	4 117	4 667
<b>Recours aux crédits FMI</b>	6	6	5	20
<b>Dettes à court terme</b>	785	889	969	588
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	324	496	649	234
- envers créanciers publics	204	369	514	132
- envers créanciers privés	121	127	136	102
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	759	1 030	1 258	842
- envers créanciers publics	256	483	698	404
- envers créanciers privés	502	547	560	438
Crédits à l'exportation	1 486	1 664	1 570	1 851
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales/exportations biens et services	394,4	379,5	434,2	489,2
Dettes totales/PNB	199,2	185,5	237,6	454,1
Service dettes/exportations biens et services	24,5	12,9	10,8	51,5
Intérêts dettes/exportations biens et services	7,4	5,1	4,3	21,9
Dettes multilatérales/dettes totales	11,8	11,2	10,5	13,2

Source : Banque mondiale

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

L'évolution de la situation monétaire en 1995 a été caractérisée par des mouvements infra-annuels contrastés : elle s'est fortement dégradée au cours des trois premiers trimestres, la masse monétaire et les avoirs extérieurs se contractant sensiblement, avant de se redresser en fin d'année. En effet, la masse monétaire s'est accrue en fin de période sous l'effet du rapatriement par l'État du produit d'une cession d'actifs pétroliers et des redevances pétrolières qui ont servi à régler les salaires.

Toutefois, sur l'ensemble de l'année, la masse monétaire n'a que très légèrement progressé (+ 0,6 %). S'agissant de ses contreparties, les avoirs extérieurs se sont accrus de 76,8 %, les crédits à l'économie de 11,4 % et les créances nettes sur l'État de 3,6 %. Par ailleurs, le solde déficitaire des ressources non monétaires et divers nets s'est accentué, jouant dans le sens d'une contraction de la masse monétaire. Cet accroissement du solde déficitaire résulte principalement de l'augmentation des fonds propres des banques et des opérations liées à la restructuration d'un établissement de crédit.

### Système bancaire

L'ensemble des ressources du système bancaire a accusé un repli de 1,2 % en 1995, imputable à la diminution des dépôts étrangers et à celle des dépôts des particuliers et des entreprises, induite par l'érosion de la confiance vis-à-vis du système bancaire local.



Pour financer l'augmentation des concours à la clientèle et améliorer leur position monétaire extérieure, les banques ont puisé dans leurs réserves détenues auprès de la Banque centrale et recouru davantage aux concours de l'Institut d'émission pour répondre à la croissance des crédits à l'économie (+ 11,4 %).

### SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE CONGOLAIS À FIN 1995

(en millions de francs CFA)

	ACTIF		PASSIF
Caisse et Institut d'émission	8 426	Dépôts	87 420
Avoirs extérieurs	16 423	Engagements extérieurs	14 216
Crédit intérieur brut	131 916	Concours de la BEAC	4 259
Autres actifs et ajustements	4 848	Fonds propres	55 718
TOTAL	161 613	TOTAL	161 613

Source : BEAC

## PERSPECTIVES

La politique économique du Congo pour l'année 1996 devrait s'inscrire dans le cadre du programme d'ajustement à moyen terme (1996-1999) conçu en collaboration avec le FMI et qui devrait conduire à la signature d'un accord au titre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée.

Les principaux objectifs visent à la réalisation d'une croissance soutenue, à moyen terme, de l'ordre de 6 % en termes réels grâce à une reprise du PIB non pétrolier d'environ 5 % par an, à la réduction du déficit des transactions courantes à 11 % du PIB, au retour à une inflation de 2 % en 1999, à la normalisation des relations du Congo avec ses créanciers extérieurs et à la reconstitution des réserves extérieures du pays.

Pour 1996, une progression du PIB de 5 à 6 % est attendue. La reprise de la croissance dépendra notamment des incitations que les pouvoirs publics mettront en place pour stimuler effectivement la production non pétrolière. Les cultures de rente devraient être relancées grâce aux investissements prévus dans la culture du tabac, dans les oléagineux, les cultures du cacao et du café.

Le redressement de la sylviculture avec la révision prévue du code forestier et le renforcement des activités de transformation locales constituera aussi l'un des volets de la relance économique.

S'agissant des réformes structurelles, le gouvernement s'est engagé à restructurer le système financier, à ramener les effectifs de la fonction publique de 70 600 fin 1995 à 61 000 fin 1999, et à poursuivre la réforme des entreprises publiques en vue de leur restructuration et/ou de leur privatisation.



## LA CONJONCTURE EN 1995

### COMPTES NATIONAUX DE LA CÔTE D'IVOIRE

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (a)
<b>RESSOURCES</b>	3 714,4	3 758,0	5 642,1	
<b>PIB (au prix du marché)</b>	2 903,9	2 946,5	4 166,2	4 883,2
<b>Importations de biens et services</b>	810,5	811,5	1 475,9	
<b>EMPLOIS</b>	3 714,4	3 758,0	5 642,1	
<b>Consommation</b>	2 647,6	2 659,4	3 346,0	
Publique	473,2	487,0	618,2	
Privée	2 174,4	2 172,4	2 727,8	
<b>Formation brute de capital fixe</b>	210,0	231,7	454,9	
<b>Variation de stocks</b>	-0,5	15,6	44,9	
<b>Exportations de biens et services</b>	857,3	851,3	1 796,3	
<b>Epargne intérieure</b>	256,3	287,1	820,1	
	Variations en pourcentage			
<b>Taux de croissance réel du PIB</b>	0,1	- 0,6	1,9	7,0
<b>Déflateur du PIB</b>	-2,0	1,4	41,3	9,5
<b>Indices des prix à la consommation (en glissement)</b>	4,3	1,9	32,5	7,0
(a) estimations				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

Le programme suivi par la Côte d'Ivoire pour l'année 1995 s'inscrivait dans le cadre du deuxième accord FASR. Il prévoyait de porter le taux de croissance réel du PIB à 6,5 %, de contenir l'inflation à 8 %, de ramener le déficit global des opérations financières de l'État à 4,1 % du PIB et le déficit du compte courant extérieur à 2 % du PIB.

De fait, le PIB réel a progressé de 7 % en 1995 contre 1,9 % en 1994, soit mieux que l'objectif fixé. Les prix à la consommation n'ont crû que de 7 % en 1995 contre 32,5 % en 1994, année où ils avaient été affectés par l'incidence de la dévaluation. Durant l'année 1995, il y a eu une résurgence temporaire de l'inflation entre février et juin, consécutive aux effets conjugués de la faiblesse de l'offre, de la vigueur de la demande et de facteurs saisonniers. Cependant, la politique de modération salariale menée par les autorités a contribué à détendre les tensions inflationnistes.

La croissance du PIB a été impulsée principalement par la hausse des exportations, mais également par la reprise de la consommation et de l'investissement. Tous les secteurs d'activité ont participé à l'accroissement de l'offre.

Sur le plan agricole, pour la campagne 94/95, les quantités commercialisées de cacao ont accusé un repli de 3,1 %. Pour la campagne 95/96, une nouvelle baisse d'environ 1 % aurait été enregistrée, du fait des mauvaises conditions d'entretien des plants et d'une pluviométrie défavorable. Le maintien des cours du cacao à un niveau élevé a néanmoins permis de compenser en partie la baisse des revenus. La campagne 94/95 de café s'est traduite par une nette progression des quantités commercialisées, et celle de 95/96 s'inscrirait également en hausse. La production de coton-graine, après avoir diminué en 1994/95, s'accroîtrait de 34 % en 1995/96. La production vivrière s'est inscrite en nette augmentation.

Les résultats concernant le secteur secondaire ont été très favorables. Dans le secteur minier, la production d'or s'est redressée et les exportations de diamants ont augmenté de 12,4 % au cours du premier semestre 1995, pour ressortir à 157,1 milliers de carats, après une baisse en volume de 26,4 % en 1994. L'exploitation pétrolière s'est, quant à elle, intensifiée en 1995, avec la mise en exploitation de nouveaux gisements. Celle-ci devrait contribuer à donner à la Côte d'Ivoire une auto-suffisance énergétique dès 1996 avec des productions annuelles estimées à 40 000 barils par jour pour le pétrole et à 3 millions de m<sup>3</sup> par jour pour le gaz. Les capacités de conversion en énergie électrique lui permettent déjà d'exporter une partie de l'électricité produite vers les pays riverains. L'activité industrielle, mesurée par l'indice de la production industrielle, s'est accrue de 9,6 % sur les neuf premiers mois de l'année par rapport à la période correspondante de 1994. L'activité a été impulsée par les branches " extraction de pétrole et mines ", ainsi que par le dynamisme des branches " textiles et chaussures ", " énergie ", " mécanique " et " électricité ". L'impact de l'augmentation de la production de ces branches a toutefois été atténué par les contre-performances de l'agro-industrie.

**Les mesures de restructuration des entreprises ivoiriennes  
et de libéralisation des prix**

*Plusieurs secteurs de l'économie ivoirienne font actuellement l'objet de plans de restructuration. Ceux-ci concernent l'agro-industrie, les complexes vivriers et hévéicoles, les entreprises de distribution de produits pétroliers, les sociétés rizicoles dans le cadre de la libéralisation du secteur du riz, le chemin de fer (Société ivoirienne des chemins de fer) depuis juillet 1995, les transports maritimes (Compagnie nationale de Transport maritime et liquidation de la SITRAM), les postes (SIPE), etc. Au total dix entreprises ont été privatisées en 1995. Par ailleurs, un document-cadre a été adopté, prévoyant notamment que les entreprises publiques seront désormais gérées comme des entités privées et que l'État renforcera sensiblement sa supervision du secteur public, grâce à un suivi périodique des performances financières.*

*Les privatisations devraient contribuer à l'accroissement de la capitalisation de la Bourse de valeurs d'Abidjan (FCFA 425 milliards, au 31 décembre 1995, dont 389 milliards pour les trente sociétés cotées et 36 milliards pour les trente-et-une lignes obligataires, y compris les deux emprunts régionaux de la BOAD). Par ailleurs, pour les autres secteurs, un nouveau code d'investissement très libéral et un code minier ont été promulgués en juillet 1995.*

*La libéralisation des filières du café et du cacao a été entreprise avec essentiellement la suppression du monopole de la Caisse de stabilisation se traduisant par : la suppression du mécanisme de stabilisation des prix du cacao et du café, l'instauration, depuis août 1995, d'un système d'adjudication via une messagerie électronique pour la mise aux enchères informatisée de 85 % des récoltes commercialisées et exportées, la fermeture des centrales d'achat et le transfert au secteur privé de la commercialisation intérieure, des activités de conditionnement et du mécanisme de stabilisation des coûts de fret.*

*Enfin, le gouvernement a réduit, en août 1995, le nombre des produits et services sujets à une réglementation des prix. L'objectif est de parvenir à une réduction durable des coûts de facteurs, nécessaire pour soutenir les entreprises privées.*

Dans le secteur tertiaire, la reprise a concerné les branches " commerce et services " en liaison avec l'accroissement de l'activité dans les autres secteurs.

## **FINANCES PUBLIQUES**

Pour l'année 1995, le programme d'ajustement prévoyait d'accroître les recettes fiscales et de maîtriser les dépenses en vue de réduire le déficit primaire à 2,4 % du PIB en 1997.

Dans cette perspective, plusieurs actions ont été poursuivies, comme l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de l'efficacité des administrations fiscales et financières et l'adoption de mesures en vue d'accroître l'excédent de la Caisse de stabilisation.

Ainsi, les recettes totales ont progressé de 26,9 % pour s'établir à FCFA 1 075 milliards contre un objectif de FCFA 1 074,2 milliards. Cet accroissement s'explique par la progression des recettes fiscales indirectes, notamment des taxes sur les exportations et les importations de biens et services.

Pour leur part, les dépenses courantes ont plus augmenté (+ 7,7 %) que l'objectif fixé (+ 5,3 %). Les dépenses salariales ont légèrement dépassé le plafond fixé à 340 milliards, en raison du relèvement des salaires de la fonction publique, intervenu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1995. Les dépenses d'intérêts au titre de la dette extérieure et intérieure se sont stabilisées à 347,3 milliards. Elles représentaient cependant encore 30 % des dépenses courantes. Par ailleurs, les dépenses d'investissement se sont accrues de 31 %, en liaison avec la reprise des grands projets d'infrastructure. Elles ont été financées, à hauteur de la moitié, sur ressources internes.

Dans ce contexte, le déficit du solde global (hors dons) s'est sensiblement contracté, revenant de FCFA 314,1 milliards à 221,1 milliards, tout en restant supérieur à l'objectif fixé de 4,1 %.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT IVOIRIEN**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (A)
<b>RECETTES TOTALES ET DONNS</b>	630,5	533,0	876,6	1 105,0
<b>Recettes courantes</b>	606,0	518,0	846,9	1 075,0
Recettes fiscales	506,4	433,1	678,5	890,6
Recettes non fiscales	99,6	84,9	168,4	184,4
<i>Cotisations sécurité sociale</i>	30,9	37,6	42,6	48,6
<b>Recettes en capital</b>	2,1	0,0	0,0	0,0
<b>Dons</b>	22,4	15,0	29,7	30,0
<b>DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS</b>	926,9	884,8	1 161,0	1 296,1
<b>Dépenses courantes</b>	847,6	796,0	969,4	1 044,3
Salaires et traitements	320,1	314,6	328,0	347,7
Autres dépenses courantes	221,2	222,6	293,1	349,3
Intérêts de la dette publique	306,3	258,8	348,3	347,3
- <i>intérieure</i>	36,4	47,4	44,6	40,4
- <i>extérieure</i>	269,9	211,4	303,7	306,9
<b>Dépenses en capital</b>	79,2	88,8	191,6	251,8
Sur financement interne	36,8	44,4	97,5	146,3
Sur financement externe	42,4	44,4	94,1	105,5
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	64,7	-19,2	225,8	378,0
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	-318,8	-366,8	-314,1	-221,1
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris)	-296,4	-351,8	-284,4	-191,1
<b>ARRIÉRÉS</b>	101,6	231,7	-448,5	0,4
Arriérés intérieurs	-138,7	-37,4	-95,9	-56,0
Arriérés extérieurs	240,3	269,1	-352,6	56,4
SOLDE (base caisse)	-194,8	-120,1	-732,9	-190,7
<b>FINANCEMENT</b>	189,2	120,1	737,3	183,6
<b>Financement intérieur</b>	150,8	156,9	-44,2	16,8
Financement bancaire	-52,1	74,6	-53,7	-18,0
Financement non bancaire	202,9	82,3	9,5	34,8
<b>Financement extérieur</b>	30,6	-36,8	781,5	166,8
Tirages sur emprunts	170,7	172,9	554,5	365,5
Amortissement	-236,7	-209,7	-360,7	-422,1
Réaménagements de la dette	96,6	0,0	587,7	223,4
<b>Financement exceptionnel</b>	7,8	0,0	0,0	0,0
ÉCART DE FINANCEMENT	-5,6	0	4,4	-7,1
<b>PIB nominal</b>	2 903,9	2 946,5	4 166,2	4883,2
<b>En pourcentage du PIB</b>				
Recettes totales	21,7	18,1	21,0	22,6
Dépenses de fonctionnement	29,2	27,0	23,3	21,4
Solde :				
- <i>base engagements, dons inclus</i>	-10,2	-11,9	-6,8	-3,9
- <i>base caisse, dons inclus</i>	-6,7	-4,1	-17,6	-3,9
Solde primaire = Recettes courantes (hors dons) - Dépenses courantes (hors intérêts)				
(a) prévisions				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

La communauté internationale a soutenu la poursuite du plan d'ajustement. Les ressources mobilisées se sont élevées à FCFA 365,5 milliards, dont 120 milliards de la France, 106,7 milliards de la Banque mondiale, 89,5 milliards du FMI et 37,4 milliards de l'Union européenne. Les réaménagements de la dette se sont élevés à 223,4 milliards. L'État ivoirien a aussi procédé à un remboursement de sa dette extérieure à hauteur de FCFA 422,1 milliards et au règlement de 56 milliards d'arriérés de paiement intérieurs. Toutefois, les arriérés extérieurs se sont accrus de FCFA 56,4 milliards.

## COMPTES EXTÉRIEURS

L'excédent substantiel des paiements courants enregistré en 1994 a quasiment disparu, revenant de FCFA 204,2 milliards à 9,3 milliards, en liaison avec l'évolution défavorable des services et des transferts sans contrepartie.

L'excédent de la balance commerciale s'est légèrement accru pour s'établir à FCFA 884,3 milliards. La progression des exportations s'explique par l'augmentation de 12,7 % des ventes de cacao, qui ont représenté 31 % des exportations, et par les ventes de café qui ont augmenté de 64,7 %. On a aussi noté une reprise du volume des ventes de produits non traditionnels cependant. Les exportations vers les autres pays de l'Union, portant essentiellement sur des matières premières, des produits finis et des biens de consommation, auraient diminué de 40 % d'une année à l'autre. Le Mali, le Burkina Faso et le Sénégal sont restés les principales destinations des exportations avec respectivement 20 %, 13,7 % et 11,4 %.

### BALANCE DES PAIEMENTS DE LA CÔTE D'IVOIRE

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (a)
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	291,9	211,9	874,8	884,3
<b>Exportations</b>	801,4	713,2	1 744,0	2 041,4
dont café	32,4	56,8	114,3	188,3
dont cacao	203,3	223,7	560,3	631,5
<b>Importations</b>	509,5	501,3	869,2	1 157,1
<b>Services</b>	-498,0	-409,4	-659,9	-734,8
dont intérêts sur la dette extérieure	-318,7	-219,5	-397,6	-302,7
<b>Transferts sans contrepartie</b>	-33,5	-55,0	-10,7	-140,2
- Privés	-128,5	-107,9	-160,6	-190,0
- Publics	95,0	52,9	149,9	49,8
<b>BALANCE COURANTE</b>	-239,6	-252,5	204,2	9,3
<b>Capitaux non monétaires à long terme</b>	246,1	265,5	585,1	552,7
dont financement exceptionnel	335,1	362,8	235,0	271,8
<b>BALANCE DE BASE</b>	6,5	13,0	789,3	562,0
<b>Capitaux non monétaires à court terme</b>	-11,5	-18,9	-300,9	-442,6
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-7,3	5,4	-2,3	0,0
<b>BALANCE GLOBALE</b>	-12,3	-0,5	486,1	119,4

(a) estimations  
Source : Administrations nationales, BCEAO

Les importations ont progressé en valeur (33,1 %) et en volume (35,1 %), notamment du fait de l'accroissement des achats de biens d'équipement et de biens de consommation. Les importations en provenance de l'UEMOA, portant essentiellement sur les produits alimentaires, ont progressé de 33 %, mais n'ont représenté que 1 % du total des achats.

Le déficit des services s'est alourdi de FCFA 74,9 milliards. Ce résultat est imputable au gonflement d'environ 110 milliards des dépenses nettes des services liés aux échanges commerciaux, dans un contexte marqué par la libéralisation du secteur des transports. En revanche, la charge d'intérêts au titre de la dette extérieure a été sensiblement allégée. En contrepartie, la contribution du tourisme en termes de recettes s'est accrue d'environ 35 milliards, en liaison avec l'accroissement du nombre de visiteurs (230 000 contre 156 638 en 1994)

Le déficit des transferts unilatéraux a augmenté de 129,5 milliards du fait de l'accroissement des transferts nets d'économies des travailleurs et de moindres entrées au titre des transferts unilatéraux publics.

Les entrées nettes de capitaux à long terme se sont contractées de 32,4 milliards malgré une progression des financements exceptionnels. Les opérations de capitaux non monétaires à court terme d'origine privée, se sont soldées globalement par des sorties évaluées à 442,6 milliards. Celles-ci s'expliquent essentiellement, par le remboursement de crédits commerciaux précédemment contractés à l'étranger par les entreprises importatrices ivoiriennes mais également par des crédits consentis par des entreprises exportatrices à leurs clients étrangers. Au total, l'excédent de la balance globale a sensiblement diminué, revenant de 486,1 à 119,4 milliards.

### DETTE EXTÉRIEURE DE LA CÔTE D'IVOIRE

(en millions de dollars)

	1991	1992	1993	1994
<b>DETTE À COURT ET LONG TERME</b>	17 432	17 847	19 017	18 451
<b>Dettes à long terme</b>	13 112	13 144	13 047	13 882
Dettes publiques garanties à long terme	10 509	10 528	10 430	11 271
Dettes privées non garanties à long terme	2 603	2 616	2 617	2 611
<b>Recours aux crédits FMI</b>	372	267	219	328
<b>Dettes à court terme</b>	3 948	4 436	5 751	4 241
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	939	1 059	1 277	1 042
- envers créanciers publics	72	165	383	50
- envers créanciers privés	867	894	894	993
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	2 065	2 364	2 696	2 604
- envers créanciers publics	24	127	350	37
- envers créanciers privés	2 041	2 237	2 345	2 568
Crédits à l'exportation	3 845	3 844	3 567	3 147
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	538,1	514,6	576,6	580,9
Dette totale/PNB	215,7	206,9	242,2	338,9
Service dette/export biens et services	38,0	31,7	29,7	40,1
Intérêts dette/export biens et services	20,5	16,3	15,2	17,5
Dette multilatérale/dette totale	16,4	16,3	15,0	18,2
Source : Banque mondiale				

À fin 1994, l'endettement extérieur de la Côte d'Ivoire, exprimé en dollars, s'est réduit, s'établissant à USD 18,5 milliards, en liaison avec les mesures d'annulation de dette. Toutefois, en raison de la contraction du PNB valorisé en dollars, imputable à la dévaluation, la dette extérieure ivoirienne a représenté l'équivalent de 338,9 % du PNB contre 242,2 % l'année précédente. La part à long terme s'élevait à 75,2 % de la dette totale et la part multilatérale à 61 %. Son service représentait 40,1 % des exportations de biens et services, soit un taux très supérieur à celui de 25 % fixé comme seuil de soutenabilité. Une opération de traitement de la dette commerciale est en cours de négociation dans le cadre du Club de Londres.



## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

En 1995, la masse monétaire a progressé de 18,5 % en raison de l'effet globalement expansif de l'évolution de ses contreparties. Celles-ci se sont caractérisées par :

- une amélioration de la position extérieure nette des institutions monétaires, résultant notamment de l'accroissement des recettes d'exportation et de la mobilisation de ressources extérieures ;
- une progression des crédits à l'économie ;
- une amélioration de la position nette du gouvernement en raison d'une contraction des concours statutaires au Trésor.

### Système bancaire

Les ressources des banques ivoiriennes ont progressé de 35 % pour s'établir à FCFA 1 500,6 milliards, en relation avec la progression des dépôts des particuliers et des entreprises et, dans une moindre mesure, des États. Les fonds propres se sont également accrus de 6 %. Pour leur part, les emplois bancaires ont enregistré une hausse de 39,5 % s'expliquant notamment par la croissance des crédits à l'économie, alors qu'à l'inverse, le gouvernement a réduit son endettement à l'égard du système bancaire.

Témoignant de l'assainissement du système bancaire ivoirien, le résultat net d'exploitation s'est inscrit en forte hausse notamment sous l'effet d'une augmentation des produits des capitaux prêtés en liaison avec la reprise des crédits à l'économie, alors que le coût des ressources s'est allégé.

## PERSPECTIVES

Le taux de croissance de l'économie ivoirienne devrait rester très soutenu en 1996 avec une croissance réelle du PIB de 6,5 %. À la croissance du secteur primaire s'ajouterait celle du secteur secondaire. Le taux de croissance des prix à la consommation reviendrait autour de 5 % grâce aux effets favorables de la progression de l'offre.

La politique budgétaire restera au centre des préoccupations de l'État ivoirien, l'objectif pour 1996 étant de réduire le déficit global de trois points de PIB, afin d'accroître la part des investissements financés sur ressources internes et d'engager un programme actif de lutte contre la pauvreté.

L'objectif en matière de recettes reste l'élargissement de la base taxable et le renforcement de l'efficacité du système fiscal qui devrait favoriser la création d'une unité spéciale chargée du recouvrement des impôts des grandes sociétés. Les hausses de recettes attendues devraient compenser la baisse de celles sur le cacao et le café.

Un des enjeux du programme d'ajustement est de porter, d'ici 1998, le taux d'investissement global de l'économie à 17 % avec un relais progressif de l'investissement public par l'investissement privé. À cet effet, les mesures en faveur du développement du secteur privé seront accentuées et les réformes structurelles porteront notamment sur l'accélération des privatisations et la restructuration des entreprises publiques dans le secteur des transports, la poursuite de la libéralisation du commerce et la libéralisation du marché du travail. Par ailleurs, le gouvernement ivoirien compte sur le lancement de grands projets d'infrastructure " les dix travaux de l'éléphant ", d'un montant de FCFA 200 milliards, qui associeraient des investisseurs privés au secteur public.

Les secteurs bancaire et financier feront aussi l'objet de mesures incitatives visant à accroître la collecte et la mobilisation de l'épargne pour financer l'investissement à long terme. Ces mesures porteront sur :

- la promotion de la capitalisation à la bourse des valeurs d'Abidjan en vue de préparer l'entrée en fonction de la bourse régionale courant 1997 ;

- le développement d'institutions de crédit et d'épargne mutuelle ainsi que de nouvelles procédures, afin de financer les petites et moyennes entreprises ;
- la révision de la fiscalité sur le capital.

Les exportations devraient progresser, notamment en liaison avec l'exploitation de nouveaux gisements de pétrole, mais également avec les ventes de biens industriels et agro-alimentaires. Ces hausses devraient compenser la baisse des recettes provoquée par le recul des cours du cacao et du café en début d'année 1996. Toutefois, le solde des transactions courantes pourrait redevenir déficitaire en raison d'une diminution de l'excédent commercial liée à la hausse des importations de biens d'équipement. Les privatisations ainsi que les grands projets d'infrastructure devraient être à l'origine d'entrées conséquentes au titre des mouvements de capitaux du secteur privé.

# GABON

## GÉNÉRALITÉS

### *Caractéristiques géographiques et humaines*

- **Superficie** : 267 667 km<sup>2</sup>
- **Population** : 1,035 million d'habitants (1994) ; 73 % de la population est urbanisée. La faiblesse du peuplement local a conduit le Gabon à faire appel à une main-d'œuvre étrangère nombreuse. Taux de croissance démographique : 2,4 % de 1985 à 1994 ; densité : 3,87 habitants/km<sup>2</sup>
- **Principales villes** (1988) : Libreville (300 000 habitants), Port-Gentil (164 000 habitants), Franceville (75 000 habitants)
- **Régime politique** : régime présidentiel. Le Président de la République gabonaise, El Hadj Omar Bongo, au pouvoir depuis 1967, a été réélu en 1993 au suffrage universel.

### *Économie*

• <b>PIB</b> (milliards de FCFA)	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>
	1 471,3	1 520,0	2 201,0	2 394,0

- **PIB par habitant** : USD 4 532 (1995)
- **Répartition du PIB** (1995) :
  - secteur primaire : 11,4 %
  - secteur secondaire : 11,0 %
  - secteur tertiaire : 35,2 %
  - secteur pétrolier : 42,4 %

- **Principales productions**

	1992	1993	1994	1995
Pétrole ( <i>millions de tonnes</i> )	14,4	15,6	17,2	18,1
Bois ( <i>millions de tonnes</i> )	1 440,1	1 757,4	1 995,7	2 012,0
Manganèse ( <i>millions de tonnes</i> )	1 556,4	1 289,0	1 435,6	1 930,0
Uranium ( <i>tonnes</i> )	619,0	592,0	567,0	623,0

### *Accords internationaux*

Le Gabon est membre de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC), de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

### *Relations avec les Institutions de Bretton Woods*

Le Conseil d'administration du FMI a approuvé, le 8 novembre 1995, un accord au titre d'une facilité de financement élargie de trois ans d'un montant de DTS 110,3 millions.

## LA CONJONCTURE EN 1995

Les performances économiques du Gabon se sont sensiblement améliorées en 1995.

Le PIB en volume s'est accru de 3,2 % contre 1,7 % en 1994, en raison d'une progression plus forte que prévu de la production de pétrole, le PIB pétrolier marquant un accroissement de 5,7 % alors que le PIB non pétrolier n'a que modérément augmenté (+ 1,5 %).

Après une forte contraction en 1994, la demande intérieure s'est stabilisée en 1995, le léger recul de la consommation des ménages ayant été, dans l'ensemble, compensé par la reprise de l'investissement.

### COMPTES NATIONAUX DU GABON

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RESSOURCES</b>	1 964,5	2 041,2	3 067,4	3 331,8
<b>PIB nominal</b>	1 471,3	1 520,0	2 201,0	2 394,0
<i>dont: PIB pétrolier</i>	444,5	467,7	946,7	953,3
<b>Importations de biens et produits non facteurs</b>	493,2	521,2	866,4	937,8
Biens	234,5	239,6	421,0	452,2
Services	258,7	281,6	445,4	485,6
<b>EMPLOIS</b>	1 964,5	2 041,2	3 067,4	3 331,8
<b>Consommation</b>	937,4	939,3	1 146,0	1 353,8
Publique	229,4	234,3	278,9	291,0
Privée	708,0	705,0	867,1	1 062,8
<b>Investissements</b>	334,9	351,5	469,7	491,5
<b>Exportations de biens et produits non facteurs</b>	692,2	750,4	1 451,7	1 486,5
Biens	607,5	650,8	1 324,2	1 355,9
Services	84,7	99,6	127,5	130,6
<b>Epargne Intérieure Brute</b>	553,9	580,7	1 055,0	1 040,2
<b>Gap de ressources</b>	199,0	229,2	585,3	548,7
<b>Revenus des facteurs</b>	-264,3	-183,3	-307,0	-371,3
Revenu du capital (net)	-264,3	-183,3	-307,0	-371,3
<b>Epargne nationale</b>	269,6	397,4	748,0	668,9
Variations en pourcentage				
<b>Taux de croissance du PIB en volume</b>	-3,0	3,2	1,7	3,2
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle</b>	-6,2	-8,9	36,2	9,2
<b>Taux d'inflation en glissement annuel</b>	-4,6	1,3	46,9	3,4

Source : Administrations nationales et BEAC

Les volumes de bois, d'uranium et de manganèse exportés se sont fortement accrus dans un contexte de repli des cours mondiaux, qui s'est traduit pour le Gabon par une dégradation des termes de l'échange de 4,6 %.

La modération salariale, alliée au faible accroissement des prix des biens importés, a contribué au sensible ralentissement de l'inflation qui a atteint, en glissement, 3,4 % (contre 47 % en 1994), soit un niveau très nettement inférieur à l'objectif initialement fixé (+ 7 %).

Le programme d'ajustement mis en œuvre par le Gabon en 1994, au lendemain de la dévaluation, avait bénéficié de l'appui du FMI dans le cadre d'un accord de confirmation et d'une facilité de financement compensatoire et de financement pour imprévus. Les bonnes performances enregistrées dans le cadre de ce programme ont favorisé la signature d'un accord au titre de la facilité élargie. Cet accord, approuvé le 8 novembre 1995, porte sur un montant de DTS 110,3 millions en appui d'un programme d'ajustement de trois ans (juillet 1995/juin 1998).

Les objectifs principaux à moyen terme de ce programme sont de réaliser une croissance moyenne du PIB en volume de 3 % par an grâce à une reprise de la croissance du secteur non pétrolier, de ramener le taux d'inflation à 2 % en 1998 et de contenir le déficit de la balance des paiements.

## FINANCES PUBLIQUES

Les résultats obtenus dans le domaine budgétaire ont été meilleurs que les objectifs initiaux, en dépit des dérapages observés sur les dépenses au cours du premier semestre de l'exercice.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT GABONAIS**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
RECETTES TOTALES	373,4	350,9	553,0	715,3
<b>Recettes courantes</b>	371,9	346,9	544,6	715,3
Recettes fiscales non pétrolières	182,6	189,6	221,1	285,2
Recettes pétrolières	157,0	157,3	323,5	430,1
Autres recettes	32,3	0,0	0,0	0,0
<b>Dons</b>	1,5	4,0	8,4	0,0
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	479,7	432,8	592,3	653,8
<b>Dépenses courantes</b>	400,8	355,1	461,1	523,8
Salaires	138,7	149,1	165,1	178,0
Transferts, subventions	15,9	19,3	26,0	25,0
Autres biens et services	78,2	85,1	113,8	113,0
Intérêts	168,0	101,6	156,2	207,8
-Intérêts dette intérieure	20,3	23,7	38,8	43,4
-Intérêts dette extérieure	147,7	77,9	117,4	164,4
<b>Dépenses en capital</b>	78,9	77,7	131,2	130,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	139,1	93,4	239,7	399,3
SOLDE PRIMAIRE (y compris dons)	140,6	97,4	248,1	399,3
SOLDE (base engagements)	-106,3	-81,9	-39,3	61,5
ARRIÉRÉS	198,8	124,3	-791,8	-93,8
<b>Arriérés intérieurs</b>	14,1	5,8	-89,1	-85,0
<b>Arriérés extérieurs</b>	184,7	118,5	-702,7	-8,8
SOLDE (base caisse)	92,5	42,4	-831,1	-32,3
FINANCEMENT	-92,5	-42,4	831,1	32,3
<b>Financement Intérieur [net]</b>	4,5	30,3	32,0	5,6
Système bancaire	45,2	7,7	-7,7	10,3
Autres financements intérieurs	-40,7	22,6	39,7	-4,7
<b>Financement Extérieur [net]</b>	-97,0	-72,7	799,1	26,7
Tirages	26,5	16,8	109,7	81,7
Amortissements de la dette extérieure	-129,5	-89,5	-183,6	-229,2
Rééchelonnement de la dette extérieure	6,0	0,0	799,8	174,2
Annulation de la dette extérieure	0,0	0,0	73,2	0,0
PIB nominal	1 471,3	1 520,0	2 201,0	2 394,0
en pourcentage du PIB				
Recettes totales	25,4	23,1	25,1	29,9
Dépenses de fonctionnement	27,2	23,4	20,9	21,9
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-7,2	-5,4	-1,8	2,6
-base caisse, dons inclus	6,3	2,8	-37,8	-1,3
Solde primaire = recettes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts)				
Source : Administrations nationales et BEAC				

En effet, la mise en œuvre de mesures correctives (réduction des dépenses d'investissement notamment) et le contrôle de la masse salariale publique durant le second semestre, ont permis de maintenir les dépenses dans les limites initialement fixées.

Par ailleurs, les recettes ont été plus importantes que prévu, en raison, d'une part, de la croissance de la production de pétrole et de l'importance des reliquats d'impôts sur 1994 versés par les compagnies pétrolières et, d'autre part, des bonnes performances des entreprises du secteur du bois et du rendement satisfaisant de la taxe à la valeur ajoutée introduite le 1<sup>er</sup> avril 1995.

Aussi l'excédent primaire s'est-il fortement accru, représentant l'équivalent de 16,7 % du PIB, contre 10,9 % en 1994. Compte tenu de la stabilité des dépenses en capital en valeur courante, le solde en base engagements a été, en définitive, excédentaire de 2,6 % du PIB, après un léger déficit en 1994, ce qui a permis d'apurer la totalité des arriérés extérieurs et de rembourser un volume important d'arriérés de paiements intérieurs.

S'agissant des réformes structurelles, toutes les mesures, destinées à améliorer la transparence des ressources tirées du pétrole et l'efficacité de la gestion budgétaire, ont été mises en œuvre.

En ce qui concerne les privatisations, une loi-cadre a été votée le 10 janvier 1996 et promulguée le 13 février. Le processus de cession de la SEEG (Société nationale d'Eau et d'Électricité) a été engagé en mai 1996. Par ailleurs, un appel d'offres a été lancé afin de mettre en concession l'Octra (Office du Chemin de fer transgabonais). En outre, il est prévu de restructurer et de privatiser l'OPT (Postes et Télécommunications).

## COMPTES EXTÉRIEURS

Les exportations en valeur se sont faiblement accrues (+ 2,4 %), en raison d'une progression modérée des recettes pétrolières (+ 2,8 %) qui ont représenté 78,5 % des exportations totales. La croissance du volume des exportations de pétrole (+ 4,8 %) a été partiellement compensée par les variations de change – le franc CFA s'étant apprécié par rapport au dollar – en dépit de cours moyens du pétrole plus élevés en 1995 qu'en 1994 (USD 16,7 et 15,5 par baril respectivement).

L'accroissement du volume des exportations non pétrolières a été contrebalancé par le fléchissement des cours mondiaux, notamment du manganèse et du bois.

Compte tenu de la croissance des importations, imputable en quasi-totalité aux secteurs non pétroliers, l'excédent commercial n'a que modérément progressé en valeur (+ 2,3 %). Il représentait près de 38 % du PIB.

Le déficit de la balance des services s'est sensiblement accru sous l'effet du poids des intérêts de la dette extérieure de l'État et du secteur privé, ainsi que des revenus des investissements transférés à l'étranger. En dépit du creusement de ce déficit, le solde de la balance des opérations courantes (hors transferts publics) est resté excédentaire, équivalent à 3,5 % du PIB (contre 8,6 % du PIB en 1994), soit un niveau plus favorable que l'objectif du programme d'ajustement structurel.

L'augmentation du déficit de la balance des capitaux à court et à long terme, provoquée par la forte hausse des remboursements de la dette publique et des sorties de capitaux privés, a entraîné une aggravation du déficit global de la balance des paiements qui est passé de 4,1 % du PIB en 1994 à 7,8 % du PIB en 1995. L'essentiel a été financé par des rééchelonnements de la dette extérieure.

**BALANCE DES PAIEMENTS DU GABON**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	373,0	411,2	903,2	903,7
<b>Exportations</b>	607,5	650,8	1 324,2	1 355,9
Produits miniers	550,7	544,1	1 095,6	1 124,5
<i>Pétrole</i>	497,7	495,1	1 012,6	1 040,4
<i>Uranium</i>	11,3	10,2	16,0	15,5
<i>Manganèse</i>	41,7	38,8	67,0	68,6
Bois	52,6	90,1	194,3	200,6
Autres	4,2	16,6	34,3	30,8
<b>Importations</b>	234,5	239,6	421,0	452,2
<b>Services</b>	-438,2	-365,3	-625,0	-726,2
Fret, autres transports et assurances	-46,8	-48,8	-87,4	-93,4
Voyages et séjours	-36,8	-37,0	-73,1	-79,3
Revenus du capital	-264,3	-183,3	-307,0	-371,3
Services gouvernementaux	0,5	1,8	6,6	3,0
Autres transports	-7,9	-5,8	-9,6	-13,4
Autres services privés	-82,9	-92,3	-154,4	-171,8
Autres (ajustement)	0,0	0,1	-0,1	0,0
<b>Transferts sans contrepartie</b>	-27,5	-35,1	-71,0	-75,5
- Publics	9,4	4,5	18,5	18,9
- Privés	-36,9	-39,6	-89,5	-94,4
<b>BALANCE COURANTE</b>	-92,7	10,8	207,2	102,0
<b>Mouvements de capitaux</b>	-132,2	-163,8	-274,9	-298,2
Long terme	-120,1	-107,8	-146,5	-228,1
<i>Publics</i>	-100,9	-66,3	-73,9	-147,5
<i>Privés</i>	-19,2	-41,5	-72,6	-80,6
Court terme	-12,1	-56,0	-128,4	-70,1
<i>Bancaires et postaux</i>	4,1	-4,8	-27,1	23,4
<i>Autres</i>	-16,2	-51,2	-101,3	-93,5
Secteur bancaire	4,1	-4,8	-27,1	23,4
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-16,0	-16,8	-21,7	10,0
<b>BALANCE GLOBALE</b>	-240,9	-169,8	-89,4	-186,2
<b>FINANCEMENT</b>	240,9	169,8	89,4	186,2
Variations des réserves officielles (hausse -)	56,2	10,1	-81,0	20,8
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	184,7	159,7	-702,8	-8,8
Financements exceptionnels	0,0	0,0	873,2	174,2
<i>Rééchelonnements déjà obtenus</i>	0,0	0,0	800,0	174,2
<i>Annulation de dettes</i>	0,0	0,0	73,2	0,0

Source : Administrations nationales et BEAC

La dette extérieure totale du Gabon atteignait près de USD 4 milliards à fin 1994, dont 88 % de dette publique garantie à long terme.

L'impact de la dévaluation s'est traduit par une forte hausse du ratio dette totale/PNB, passé de 80 % fin 1993 à plus de 122 % un an plus tard sous l'effet de la chute de 32 % du PNB exprimé en dollars US.

## DETTE EXTÉRIEURE DU GABON

(en millions de dollars)

	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	4 177	3 804	3 818	3 968
<b>Dettes à long terme</b>	3 180	3 002	2 891	3 483
Dettes publiques garanties à long terme	3 180	3 002	2 891	3 483
Dettes privées non garanties à long terme				
<b>Recours aux crédits FMI</b>	121	81	45	90
<b>Dettes à court terme</b>	876	721	882	395
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	276	285	449	59
- envers créanciers publics	220	212	362	40
- envers créanciers privés	56	72	87	18
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	261	423	655	140
- envers créanciers publics	82	144	279	54
- envers créanciers privés	179	279	376	85
Crédits à l'exportation	2 158	2 162	2 032	1 977
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dette totale/exportations de biens et services	161,9	143,3	154,7	164,1
Dette totale/PNB	85,5	78,3	79,9	122,5
Service dette/exportations de biens et services	11,9	16,2	6,0	10,4
Intérêts dette/exportations de biens et services	7,6	11,1	3,3	5,9
Dette multilatérale/dette totale	8,2	9,3	10,6	11,4

Source : Banque mondiale

Le Gabon a obtenu, le 12 décembre 1995, un rééchelonnement de sa dette extérieure vis-à-vis des créanciers du Club de Paris, entré en vigueur en février 1996. Le montant consolidé s'élève à USD 1 milliard environ, la part française représentant 62 % de ce montant.

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

L'expansion de la masse monétaire au sens large a été nettement inférieure à l'objectif programmé (+ 11,8 % au lieu d'une croissance initialement prévue de 20 à 22 %).

Cette progression résulte d'une forte augmentation des crédits à l'économie (+ 20,6 %), d'une croissance plus modérée des créances nettes sur l'État (+ 6,9 %), et d'une chute des avoirs extérieurs nets (- 67 %).

### Système bancaire

L'évolution de la situation du système bancaire gabonais a été marquée, en 1995, par l'accroissement des ressources provenant d'une augmentation importante des engagements extérieurs (+ 64 %) et du recours aux concours de la Banque centrale, les dépôts ayant, dans l'ensemble, stagné. Le refinancement de la Banque centrale est toutefois resté relativement modeste. Il représentait 1,4 % des crédits à l'économie fin 1995 contre 0,1 % une année auparavant. Les banques ont, en outre, puisé dans leurs réserves libres, qui ont diminué de plus de moitié, pour financer la croissance de leurs emplois.

La contraction des avoirs extérieurs bruts du système bancaire a entraîné un retournement de la position extérieure qui est devenue débitrice de FCFA 5,4 milliards, alors qu'elle était créditrice de 18 milliards l'année précédente.

Par ailleurs, le crédit intérieur brut s'est accru de 8,4 %, et les crédits à l'économie de 20,6 %, cette progression traduisant notamment l'accroissement des crédits à moyen terme au secteur pétrolier.



En ce qui concerne les mouvements bancaires, Paribas a absorbé la Banque Barclays. Par ailleurs, des négociations sont en cours pour la reprise de la Banque Méridien-BIAO du Gabon par une banque européenne.

### SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE GABONAIS À FIN 1995

(en millions de francs CFA)

	ACTIF	PASSIF	
Caisse et Institut d'émission	29 818	Dépôts	276 504
Avoirs extérieurs	37 122	Engagements extérieurs	42 489
Crédit intérieur brut	421 693	Concours de la BEAC	3 744
Autres postes nets	1 604	Fonds propres	167 500
TOTAL	490 237	TOTAL	490 237

Source : BEAC

## PERSPECTIVES

Dans le cadre du programme d'ajustement bénéficiant de l'appui du FMI, les objectifs macro-économiques suivants ont été fixés pour 1996 :

- une croissance du PIB de 2,4 %, fondée sur une accélération de la croissance du secteur non pétrolier (+ 3,3 %) ;
- une inflation ne dépassant pas 3 % ;
- le maintien de l'excédent de la balance des opérations courantes à 3 % du PIB, au minimum, et la réduction du déficit global de la balance des paiements.

En vue de ces objectifs, la politique économique devra être orientée vers :

- le maintien de politiques budgétaire, de crédit et de revenu rigoureuses ;
- la consolidation des efforts déjà accomplis en matière de gestion des finances publiques ;
- l'accélération des réformes structurelles en ce qui concerne les entreprises publiques, la fonction publique et l'environnement juridique.

Ces réformes devraient permettre de diversifier la base productive de l'économie et les exportations et de réduire la vulnérabilité de l'économie gabonaise aux chocs extérieurs.

# GUINÉE ÉQUATORIALE

## GÉNÉRALITÉS

### *Caractéristiques géographiques et humaines*

- **Superficie** : 28 051 km<sup>2</sup>
- **Population** : 391 000 habitants appartenant à deux ethnies principales : les Fangs et les Bubis. L'espagnol est la langue officielle. Densité : 13,9 habitants/km<sup>2</sup> ; taux de croissance démographique : + 2,3 % de 1990 à 1995.
- **Principales villes** : Bata (60 460 habitants - 1991) ; Malabo, la capitale (45 000 habitants - 1994).
- **Régime politique** : présidentiel ; M. Teodoro Obiang Nguema Mbazogo a été réélu Président en février 1996.

### *Économie*

- **PIB** (milliards de FCFA)      **1992**      **1993**      **1994**      **1995**  
48,0      50,6      65,0      76,8
- **PIB par habitant** : USD 393,1 (1995)
- **Répartition du PIB** (1995)
  - secteur primaire : 48,6 %
  - secteur secondaire : 8,3 %
  - secteur tertiaire : 20,0 %
  - secteur pétrolier : 23,1 %
- **Principales productions**

	1992	1993	1994	1995
Pétrole (milliers de tonnes)	110,0	238,0	236,0	288,0
Bois (milliers de m <sup>3</sup> )	167,0	167,5	255,0	320,0

### *Accords internationaux*

La Guinée Équatoriale est membre de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

### *Relations avec les Institutions de Bretton Woods*

Un accord avec le FMI au titre de la seconde année d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée avait été approuvé en mai 1994. Le non respect des engagements a conduit le FMI à interrompre ses décaissements au début de 1995.

## LA CONJONCTURE EN 1995

La politique économique et financière a été mise en œuvre sans appui extérieur, à l'exception des financements de projets. En effet, le programme d'ajustement structurel approuvé le 2 mai 1994 par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international, au titre de la deuxième tranche annuelle de la Facilité d'ajustement structurel renforcée, a été suspendu en raison du non respect de plusieurs des critères de performance ainsi que de l'accumulation d'arriérés de paiement y compris vis-à-vis du FMI.

La croissance en volume du PIB, impulsée par le boum du secteur pétrolier (+ 21,8 % en volume) et le dynamisme des activités non pétrolières (+ 9,1 %), s'est nettement accélérée, passant de 7,1 % en 1994 à 11,1 % en 1995.

La demande intérieure a été stimulée par la politique salariale expansive du gouvernement, les dépenses publiques d'infrastructure, ainsi que par les travaux de développement des nouveaux champs pétroliers. Il en a résulté des tensions inflationnistes qui se sont traduites par une hausse des prix à la consommation (+ 16,8 % en glissement), certes moins élevée qu'en 1994 (+ 44,8 %), mais très supérieure aux performances des autres États de la zone d'émission.

### COMPTES NATIONAUX DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RESSOURCES</b>	72,2	76,0	98,8	143,9
<b>PIB nominal</b>	48,0	50,6	65,0	76,8
<i>dont: PIB pétrolier</i>	4,3	8,0	17,0	17,4
<b>Importations biens et de produits non facteurs</b>	24,2	25,4	33,8	67,1
Biens	14,8	14,5	20,2	26,1
Services	9,4	10,9	13,6	41,0
<b>EMPLOIS</b>	72,2	76,0	98,8	143,9
<b>Consommation</b>	43,8	43,5	46,0	65,8
Publique	6,1	9,0	7,8	8,6
Privée	37,7	34,5	38,2	57,2
<b>Investissements</b>	12,9	13,9	16,9	34,4
<b>Exportations de biens et de produits non facteurs</b>	15,5	18,6	36,3	43,7
Biens	13,3	16,3	34,4	41,7
Services	2,2	2,5	1,9	2,0
<b>Epargne Intérieure Brute</b>	4,2	7,1	19,1	11,0
<b>Gap de ressources</b>	-8,7	-6,8	-2,5	-23,4
<b>Revenus des facteurs</b>	-0,9	-2,6	-4,9	-7,0
Revenu du capital (net)	-0,9	-2,6	-4,9	-7,0
<b>Epargne nationale</b>	3,3	4,5	14,2	4,0
Variations en pourcentage				
<b>Taux de croissance du PIB en volume</b>	13,8	11,4	7,1	11,1
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle</b>	-6,8	3,9	39,7	10,9
<b>Taux d'inflation en glissement annuel</b>	-4,7	4,4	43,2	16,8

Source : Administrations nationales et BEAC

## FINANCES PUBLIQUES

Dans le domaine des finances publiques, des dérapages ont été enregistrés en dépit de l'engagement pris par le gouvernement de maintenir sa politique budgétaire dans la ligne du programme approuvé en 1994 afin de parvenir à un nouvel accord avec le FMI.

Les recettes fiscales, pétrolières et non pétrolières, ont diminué en termes nominaux en dépit de la forte croissance économique enregistrée en 1995. Elles ont représenté l'équivalent de 15,5% du PIB en 1995, contre 18,6% l'année précédente. La persistance de difficultés observées dans l'organisation et le fonctionnement des régies financières explique ces performances médiocres. Vers la fin de l'année, les autorités ont néanmoins pris un certain nombre de mesures importantes pour corriger ces insuffisances et améliorer le recouvrement des impôts, en centralisant le recouvrement des recettes fiscales et en renforçant les effectifs de certaines régies financières.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT ÉQUATO-GUINÉEN**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RECETTES TOTALES</b>	16,5	17,5	15,0	16,4
<b>Recettes courantes</b>	8,8	9,2	12,1	11,9
Recettes fiscales non pétrolières	5,9	6,2	7,8	7,5
Recettes pétrolières	0,0	1,2	2,0	1,7
Autres recettes	2,9	1,8	2,3	2,7
<b>Dons</b>	7,7	8,3	2,9	4,5
<b>DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS</b>	21,3	24,0	18,9	20,9
<b>Dépenses courantes</b>	9,4	12,1	12,7	12,1
Salaires	2,5	2,6	3,1	3,7
Transferts, subventions	0,9	0,8	0,8	0,8
Autres biens et services	2,8	5,4	3,8	4,0
Intérêts	3,2	3,3	5,0	3,6
<i>-Intérêts dette intérieure</i>	0,3	0,3	0,4	0,3
<i>-Intérêts dette extérieure</i>	2,9	3,0	4,6	3,3
<b>Dépenses en capital</b>	11,9	11,9	6,2	8,8
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	2,6	0,4	4,4	3,4
SOLDE PRIMAIRE (y compris dons)	10,3	8,7	7,3	7,9
SOLDE (base engagements)	-4,8	-6,5	-3,9	-4,5
<b>ARRIÉRÉS</b>	-9,2	4,5	8,3	-16,1
<b>Arriérés intérieurs</b>	-2,0	-1,8	-1,6	0,4
<b>Arriérés extérieurs</b>	-7,2	6,3	9,9	-16,5
SOLDE (base caisse)	-14,0	-2,0	4,4	-20,6
<b>FINANCEMENT</b>	14,0	2,0	-4,4	20,6
<b>Financement Intérieur [net]</b>	-0,9	1,8	1,5	-2,4
Système bancaire	1,6	1,2	1,1	-0,4
Autres financements intérieurs	-2,5	0,6	0,4	-2,0
<b>Financement Extérieur [net]</b>	14,9	0,2	-5,9	23,0
Tirages	5,4	4,5	2,2	3,6
Amortissements dette extérieure	-4,0	-4,3	-8,1	-7,1
Allègement de la dette extérieure	13,5	0,0	0,0	26,5
<i>Annulation de la dette</i>	6,7	0,0	0,0	0,0
<i>Rééchelonnement obtenu</i>	6,8	0,0	0,0	26,5
PIB nominal	48,0	50,6	65,0	76,8
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	34,4	34,6	23,1	21,4
Dépenses de fonctionnement	19,6	23,9	19,5	15,8
Solde :				
<i>-base engagements, dons inclus</i>	-10,0	-12,8	-6,0	-5,9
<i>-base caisse, dons inclus</i>	-29,2	-4,0	6,8	-26,8

Solde primaire = recettes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts)  
 Source : Administrations nationales et BEAC

S'agissant des recettes pétrolières, on observe que leur fléchissement contraste singulièrement avec l'accroissement des exportations de pétrole.

Malgré une forte progression de la masse salariale (+ 19,3 %), les dépenses courantes se sont inscrites en baisse de 4,7 %. Cette dernière a été rendue possible grâce surtout à la diminution des intérêts de la dette extérieure.

Le solde primaire (hors dons) est resté excédentaire, mais a marqué un repli sensible, de 6,6 % du PIB en 1994 à 4,4 % en 1995.

Le déficit global, en base engagements, majoré de l'amortissement contractuel de la dette extérieure de l'État, est resté élevé, représentant l'équivalent de 21 % du PIB, après 23,1 % l'année précédente.

Il a été couvert par le rééchelonnement de la dette extérieure obtenu auprès des créanciers du Club de Paris en décembre 1994, qui a permis de réduire globalement les arriérés vis-à-vis des créanciers extérieurs.

## COMPTES EXTÉRIEURS

### BALANCE DES PAIEMENTS DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
BALANCE COMMERCIALE	-1,5	1,8	14,3	15,6
<b>Exportations</b>	13,3	16,3	34,4	41,7
Cultures de rente	1,5	0,8	2,2	2,4
<i>Café</i>	0,0	0,0	0,1	0,2
<i>Cacao</i>	1,5	0,8	2,1	2,2
Produits miniers	4,9	7,0	17,3	17,6
<i>Pétrole</i>	4,9	7,0	17,3	17,6
Bois	4,4	4,7	13,3	17,9
Autres	2,5	3,8	1,6	3,8
<b>Importations</b>	14,8	14,5	20,1	26,1
<b>Services</b>	-8,2	-11,0	-16,6	-46,0
Fret, autres transports et assurances	-2,6	-2,5	-3,5	-4,7
Voyages et séjours	-1,6	-0,5	-1,5	-1,8
Revenus du capital	-1,0	-2,6	-4,8	-7,0
<i>dont : intérêts dus</i>	-1,3	-2,7	-4,7	-7,1
Services gouvernementaux	0,6	0,7	0,1	0,7
Autres transports	-1,4	-2,2	-3,4	-4,1
Autres services privés	-2,2	-3,9	-3,9	-29,1
Autres (ajustement)	0,0	0,0	0,4	0,0
<b>Transferts sans contrepartie</b>	7,0	9,0	2,0	3,1
- Publics	8,9	10,7	3,1	5,4
- Privés	-1,9	-1,7	-1,1	-2,3
BALANCE COURANTE	-2,7	-0,2	-0,3	-27,3
<b>Mouvements de capitaux</b>	-4,2	3,9	-10,0	11,0
Long terme	-3,0	4,9	-3,1	16,7
<i>Publics</i>	0,3	-0,9	-4,1	-3,5
<i>Privés</i>	-3,3	5,8	0,9	20,2
Court terme	-1,2	-1,0	-6,9	-5,7
<i>Bancaires et postaux</i>	0,0	0,3	-0,5	0,9
<i>Autres</i>	-1,2	-1,3	-6,3	-6,6
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-0,5	-3,6	1,0	10,4
BALANCE GLOBALE	-7,4	0,1	-9,3	-5,9
FINANCEMENT	7,4	-0,1	9,3	5,9
Variations des réserves officielles (hausse +)	1,1	-2,3	-0,7	-4,5
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	-7,1	2,2	10,0	-16,5
Financements exceptionnels	13,4	0,0	0,0	26,9
<i>Rééchelonnements déjà obtenus</i>	6,8	0,0	0,0	26,5
<i>Annulation de dettes</i>	6,8	0,0	0,0	0,0
<i>Autres</i>	-0,2	0,0	0,0	0,3

Source : Administrations nationales et BEAC

Les comptes extérieurs ont connu d'importants mouvements en 1995 liés aux activités du secteur pétrolier. Le déficit de la balance des opérations courantes (transferts officiels exclus) s'est considérablement élargi, atteignant l'équivalent de 42,6 % du PIB contre 5,2 % en 1994. Le creusement du déficit des services, principalement responsable de cette évolution, est imputable au développement des activités de recherche et de production pétrolières.

Ce déficit a été financé, en partie, par l'excédent des mouvements de capitaux, dû à la forte progression des investissements directs de compagnies pétrolières étrangères, qui sont passés de FCFA 9,4 milliards en 1994 à 38 milliards en 1995.

Cet afflux de capitaux a favorisé une réduction du déficit de la balance des paiements, revenu de 9,3 milliards en 1994 à 5,9 milliards en 1995. Il a été couvert en quasi-totalité par des allègements de la dette extérieure.

La Guinée Équatoriale est parvenue à stabiliser le poids de sa dette extérieure, qui représentait l'équivalent de 180 % du PIB en 1994, grâce aux revenus issus du développement de l'activité pétrolière. Le service de la dette extérieure est resté faible, absorbant seulement 3,1 % des exportations de biens et services en 1994 contre 8,8 % en 1991.

### DETTE EXTÉRIEURE DE LA GUINÉE ÉQUATORIALE

	(en millions de dollars)			
	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	253,8	255,3	267,0	290,6
<b>Dettes à long terme</b>	215,5	214,4	217,7	222,4
Dettes publiques garanties à long terme	215,5	214,4	217,7	222,4
Dettes privées non garanties à long terme				
<b>Recours aux crédits FMI</b>	13,2	12,6	16,4	19,6
<b>Dettes à court terme</b>	25,1	28,3	32,9	48,6
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	24,9	28,0	32,6	37,6
- envers créanciers publics	21,8	24,5	28,4	32,7
- envers créanciers privés	3,1	3,5	4,2	4,9
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	44,2	54,6	56,1	71,9
- envers créanciers publics	37,3	45,8	47,7	59,8
- envers créanciers privés	6,9	8,8	8,4	12,1
Crédits à l'exportation	64,0	91,0	60,0	68,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales/exportations biens et services	562,7	435,6	434,1	439,7
Dettes totales/PNB	203,3	171,9	180,3	180,1
Service dettes/exportations biens et services	8,8	5,2	2,0	3,1
Intérêts dettes/exportations biens et services	3,7	1,9	1,2	2,1
Dettes multilatérales/dettes totales	28,1	31,4	34,5	34,4

Source : Banque mondiale

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

La forte progression de la masse monétaire (+ 49 %) a traduit l'incidence, sur l'économie, du secteur pétrolier, notamment des dépenses locales des compagnies et des opérateurs de cette branche d'activité et la redistribution des revenus pétroliers, et celle de la croissance des crédits à l'économie (+ 38,5 %). Les créances nettes sur l'État ont légèrement diminué, tandis que la position extérieure débitrice nette s'est quelque peu réduite.

### Système bancaire

Le système bancaire équato-guinéen comporte deux banques, dont l'une doit faire l'objet d'une reprise par une banque européenne. La situation de trésorerie de ces deux banques, qui était déjà aisée, s'est sensiblement améliorée en 1995.

L'augmentation de leurs ressources (+ 34 %) a permis de répondre à une demande de crédits en progression et d'accroître leurs réserves auprès de la Banque centrale. La situation de trésorerie des banques a d'ailleurs conduit la Banque centrale à maintenir pour 1995 son objectif de refinancement à zéro.

### SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE ÉQUATO-GUINÉEN À FIN 1995

(en millions de francs CFA)

ACTIF		PASSIF	
Caisse et Institut d'émission	1 946	Dépôts	5 661
Avoirs extérieurs	2 489	Engagements extérieurs	1 743
Crédit intérieur brut	4 360	Concours de la BEAC	0
Autres actifs et ajustements	906	Fonds propres	2 297
TOTAL	9 701	TOTAL	9 701

Source : BEAC

## PERSPECTIVES

Les perspectives macro-économiques de la Guinée Équatoriale pour 1996 devraient être encore marquées par la situation prometteuse du secteur pétrolier. Ainsi, une croissance du PIB de 15,7 % en termes réels est attendue, avec des performances exceptionnellement favorables du secteur pétrolier (+ 57,7 % en volume) et une évolution encourageante des activités non pétrolières (+ 6,4 %).

S'agissant de l'inflation, la politique salariale expansionniste des pouvoirs publics et le développement de l'activité pétrolière pourraient entraîner quelques tensions, susceptibles toutefois d'être atténuées par un meilleur approvisionnement des marchés en biens vivriers.

Quant aux réformes, il est prévu en 1996 de privatiser uniquement une entreprise publique du secteur des transports maritimes. Par ailleurs, les études relatives à la promotion du secteur privé (environnement juridique notamment) seront poursuivies.

# MALI

## GÉNÉRALITÉS

### Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 1 240 192 km<sup>2</sup>
- **Population** : 9,52 millions d'habitants (1995). Langues principales : français officiel, bambara, peul, senoufo, soninké, tamasheq, songhaï et dogon.
- **Part de la population urbaine** : 19,2 %
- **Densité** : 7,7 habitants/km<sup>2</sup>
- **Taux de croissance démographique** : 2,8 % (1985/1995)
- **Principales villes** (1995) : Bamako (800 000 hab.), Ségou (88 000 hab.), Mopti (75 000 hab.), Sikasso (74 000 hab.), Gao (55 000 hab.)
- **Régime politique** : M. Alpha Oumar Konaré a été élu Président de la République au suffrage universel en avril 1992. Des élections municipales sont prévues en 1996 et des élections présidentielles et législatives en 1997.

### Économie

- **PIB** (milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
	713,3	794,2	1 060,1	1 212,1
- **PIB par habitant** : USD 255 (1995)
- **Répartition du PIB** :
  - secteur primaire : 46,4 %
  - secteur secondaire : 14,1 %
  - secteur tertiaire : 39,5 %
- **Principales productions**

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Mil/sorgho(milliers de tonnes)	1 690,7	1 419,3	1 484,9	1 643,8
Maïs(milliers de tonnes)	226,0	218,9	283,4	322,5
Riz paddy(milliers de tonnes)	444,5	404,5	427,6	469,1
Arachide(milliers de tonnes)	2,7	2,5	11,6	nd
Coton-graine(milliers de tonnes)	320,0	246,4	278,6	389,7
	1992	1993	1994	1995
Or (Kg)	6 367,0	6 090,0	7 519,0	7 910,0

### Accords internationaux

Le Mali a adhéré le 1er juin 1984 au Traité de l'UMOA, devenue l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) le 10 janvier 1994. Le Mali est également membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS).

### Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Depuis avril 1993, date où il a conclu une facilité d'ajustement structurel avec le FMI, le Mali a constamment atteint les critères de performance des programmes d'ajustement. Il bénéficie également d'un soutien financier de la Banque mondiale au titre des réformes structurelles.



## LA CONJONCTURE EN 1995

Pour 1995, le programme suivi par le Mali prévoyait de porter le taux de croissance réelle du PIB à 5,1 %, de contenir l'inflation à 3 %, de ramener le déficit global (hors dons) à 10,5 % et celui des transactions courantes (hors transferts officiels) à 14,5 % du PIB en 1995.

Le PIB réel a effectivement crû de 5,2 % en 1995 contre 2,3 % en 1994, en conformité avec les objectifs. Les prix à la consommation ont augmenté de 9 %, soit un taux supérieur à l'objectif, en raison notamment de la persistance de tensions sur la demande et de mouvements spéculatifs sur la commercialisation du riz local. Le déficit global des finances publiques est revenu à 10,5 % du PIB et celui des transactions courantes à 15,2 % du PIB.

La croissance du PIB a surtout été impulsée par les exportations et la consommation des ménages. L'accroissement de l'offre a principalement résulté du dynamisme de l'activité des secteurs primaire et secondaire.

### COMPTES NATIONAUX DU MALI

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (a)
<b>RESSOURCES</b>	941,4	1 027,6	1 491,6	
<b>PIB (au prix du marché)</b>	713,3	794,2	1 060,1	1 212,1
<b>Importations de biens et services</b>	228,1	233,4	431,5	
<b>EMPLOIS</b>	941,4	1 027,6	1 491,6	
<b>Consommation</b>	687,1	724,0	991,2	
Publique	124,6	96,5	127,2	
Privée	562,5	627,5	864,0	
<b>Formation brute de capital fixe</b>	141,8	175,0	275,9	
<b>Variation de stocks</b>	2,5	0,1	5,1	
<b>Exportations de biens et services</b>	110,0	128,5	219,4	
<b>Epargne intérieure</b>	26,2	71,4	87,1	
<b>Taux d'investissement (en %)</b>	20,2	17,1	23,1	
Variations en pourcentage				
<b>Taux de croissance réel du PIB</b>	8,4	-4,5	2,3	5,2
<b>Déflateur du PIB</b>	-4,0	16,6	30,1	8,7
<b>Indice des prix à la consommation (en glissement)</b>	-5,4	-0,9	31,9	9,0

(a) estimations  
Source : Administrations nationales, BCEAO

Au plan agricole, la production de coton-graine a enregistré une hausse de 13 % au terme de la campagne 94/95, dans un contexte d'augmentation des cours mondiaux qui a permis une élévation du prix d'achat aux producteurs. La progression de la production céréalière de 10,9 % a concerné notamment le riz, le mil et le sorgho. En revanche, pour la campagne 95/96, celle-ci s'inscrirait en repli de 11,4 % du fait d'une pluviométrie défavorable.

Dans le secteur secondaire, les résultats ont également été satisfaisants sur les plans minier et industriel. Dans le secteur minier, la production d'or s'est redressée de 5,2 % en liaison avec les investissements effectués dans les mines et, particulièrement, celle de Kalana. L'activité industrielle s'est nettement accrue en particulier dans les industries alimentaires, de transformation des produits primaires et du textile. Ainsi, les productions de l'huilerie et de la brasserie ont augmenté respectivement de 6,2 % et de 31,4 % sur onze mois. La production de farine a aussi augmenté à l'instar de l'année précédente.

Dans le secteur tertiaire, la reprise semble relever d'une part de la croissance du secteur informel et, d'autre part, du redressement de la production locale et de l'augmentation du volume des importations.

Plusieurs secteurs de l'économie malienne font actuellement l'objet de plans de restructuration, portant en particulier sur :

- la poursuite de la restructuration et de la privatisation des entreprises publiques avec notamment celle des mines de Kalana, de l'Énergie du Mali (EDM) et la société nationale des Tabacs et Allumettes du Mali (SONATAM) ;
- l'amélioration du cadre juridique avec le renforcement de la formation des juges et l'institution de nouveaux tribunaux ;
- la promotion du secteur privé avec l'amélioration du guichet unique ouvert aux investisseurs et l'application du nouveau code du travail ;
- la libéralisation des tarifs des services publics pour l'eau, l'électricité et le téléphone, les autres prix étant déjà libres.

## FINANCES PUBLIQUES

En 1995, plusieurs actions devaient être entreprises en vue de réaliser les objectifs des programmes d'ajustement, notamment d'accroître les recettes et de maîtriser les dépenses pour réduire progressivement le déficit budgétaire global à 12,4 % du PIB en 1995. Dans cette perspective, plusieurs actions ont été entreprises, qui ont concerné :

- l'amélioration de l'efficacité des services de la douane et des impôts et le renforcement de la lutte contre la fraude ;
- la réduction des exonérations ;
- l'élargissement de l'assiette de la TVA ;
- le maintien d'une politique salariale restrictive.

Ainsi, les recettes ont progressé de 27,6 % et se sont situées au-delà de l'objectif fixé. Celles-ci sont principalement constituées de taxes sur les importations qui se sont accrues de 32,5 %. Les recettes non fiscales ont également fortement augmenté en liaison avec la cession d'actifs publics.

Pour leur part, les dépenses totales ont enregistré une hausse de 9,6 %. La croissance des dépenses courantes a été limitée à 2,6 % en liaison avec la maîtrise des dépenses de salaires et de traitements qui se sont établies en deçà de l'objectif. Les intérêts versés au titre de la dette extérieure se sont pour leur part inscrits en baisse d'une année à l'autre. En revanche, les dépenses en capital ont nettement progressé (+17,8 %), la part de celles financées par les ressources extérieures atteignant 88 % du total.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT MALIEN**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
RECETTES TOTALES ET DONNS	153,2	146,7	236,8	269,8
<b>Recettes courantes</b>	99,6	104,7	139,0	177,4
Recettes fiscales	77,8	83,7	103,3	126,2
Recettes non fiscales	21,8	21,0	35,7	51,2
<i>Cotisations sécurité sociale</i>	8,5	0,0	0,0	0,0
<b>Dons</b>	53,6	42,0	97,8	92,4
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	184,9	177,3	280,1	307,0
<b>Dépenses courantes</b>	109,8	109,8	151,4	155,4
Salaires et traitements	45,7	40,9	44,5	47,9
Autres dépenses courantes	50,7	56,7	83,0	89,9
Intérêts de la dette publique	13,4	12,2	23,9	17,6
- <i>intérieure</i>	3,4	3,0	2,8	2,3
- <i>extérieure</i>	10,0	9,2	21,1	15,3
<b>Dépenses en capital</b>	75,0	67,5	128,7	151,6
Sur financement interne	14,7	9,0	13,7	18,1
Sur financement externe	60,3	58,5	115,0	133,5
PRÊTS MOINS RECOUVREMENT	0,1	0,0	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	3,2	7,1	11,5	39,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	-85,3	-72,6	-141,1	-129,6
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris)	-31,7	-30,6	-43,3	-37,2
ARRIÉRÉS	4,9	9,4	-29,7	-10,1
Arriérés intérieurs	1,2	3,6	-9,9	-10,1
Arriérés extérieurs	3,7	5,8	-19,8	0,0
SOLDE (base caisse)	-26,8	-21,2	-73,0	-47,3
FINANCEMENT	26,7	16,7	73,1	51,3
<b>Financement intérieur</b>	-6,5	-3,0	-3,6	-39,6
Financement bancaire	-5,4	-1,3	-4,5	-39,9
Autres financements intérieurs	-1,1	-1,7	0,9	0,3
<b>Financement extérieur</b>	32,8	19,7	76,7	90,9
Tirages sur emprunts	38,7	30,3	91,7	110,1
Amortissement	-35,3	-35,4	-66,9	-64,0
Réaménagements de la dette	29,4	24,8	51,9	44,8
<b>Financement exceptionnel</b>	0,4	0,0	0,0	0,0
ÉCART DE FINANCEMENT	-0,1	-4,5	0,1	4,0
PIB nominal	713,3	794,2	1 060,1	1 212,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	21,5	18,5	22,3	22,3
Dépenses de fonctionnement	15,4	13,8	14,3	12,8
Solde :				
- <i>base engagements, dons inclus</i>	-4,4	-3,9	-4,1	-3,1
- <i>base caisse, dons inclus</i>	-3,8	-2,7	-6,9	-3,9
Solde primaire = Recettes courantes (hors dons) - Dépenses courantes (hors intérêts)				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

Dans ce contexte, le déficit global a été limité à 3,1 % du PIB, soit une performance meilleure que l'objectif fixé.

Les ressources extérieures mobilisées se sont élevées à FCFA 90,9 milliards en 1995, dont 62,5 milliards de concours multilatéraux et 10 milliards de la part de la France. Grâce à cette aide et des réaménagements de la dette atteignant 44,8 milliards, des remboursements ont été effectués à hauteur de 64 milliards. Les arriérés intérieurs ont été réduits de 10 milliards conformément à l'objectif fixé.

## COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit des paiements courants s'est accru et a atteint 70,5 milliards. Toutefois l'évolution des principales lignes montre des résultats contrastés.

### BALANCE DES PAIEMENTS DU MALI

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (a)
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	-43,0	-34,1	-56,1	-39,0
<b>Exportations</b>	96,4	105,3	185,0	225,8
dont Coton	38,3	39,4	79,7	127,0
<b>Importations</b>	139,4	139,4	241,1	264,8
dont Produits pétroliers	22,2	20,9	32,0	23,1
<b>Services</b>	-100,2	-84,7	-169,3	-201,9
dont intérêts sur la dette extérieure	-11,9	-10,7	-24,1	-21,6
<b>Transferts sans contrepartie</b>	117,6	97,1	187,2	170,4
- Privés	19,6	26,5	46,3	47,8
- Publics	98,0	70,6	140,9	122,6
<b>BALANCE COURANTE</b>	-25,6	-21,7	-38,2	-70,5
<b>Capitaux non monétaires à long terme</b>	32,5	31,0	52,0	90,9
dont financement exceptionnel	33,1	35,6	32,0	44,8
<b>BALANCE DE BASE</b>	6,9	9,3	13,8	20,4
<b>Capitaux non monétaires à court terme</b>	-0,9	-4,6	25,0	10,0
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-3,0	5,8	7,7	4,4
<b>BALANCE GLOBALE</b>	3,0	10,5	46,5	34,8

(a) estimations  
Source : Administrations nationales, BCEAO

Le déficit commercial s'est contracté sous l'effet d'une progression plus forte des exportations que des importations soit respectivement 22,1 % contre 9,8 %. La hausse des exportations a été principalement imputable aux ventes de coton, des produits de l'élevage et d'or. On note également l'apparition à l'exportation de produits issus de la petite industrie textile.

Les importations, composées à 41,5 % de biens d'équipement, ont fortement progressé depuis la dévaluation en liaison avec les investissements en cours dans le secteur minier et avec la réalisation d'infrastructures.

Le commerce vers ou en provenance des autres pays de l'UEMOA s'est fortement accru, les importations portant notamment sur les hydrocarbures (Côte d'Ivoire) et les matériaux de construction.

Le déficit au titre des services s'est alourdi en relation avec la hausse des services liés au commerce extérieur. En revanche, la charge d'intérêts versés au titre de la dette extérieure s'est allégée.

Les entrées nettes afférentes aux transferts sans contrepartie se sont inscrites en retrait du fait de la diminution des transferts publics qui sont toutefois restés élevés.

Les entrées de capitaux non monétaires à long terme se sont accrues en liaison avec l'accroissement des concours des bailleurs de fonds sous cette forme mais également du fait des investissements d'entreprises non résidentes dans le secteur minier. L'excédent global s'est toutefois replié en raison de plus faibles entrées nettes de capitaux à court terme du secteur privé.

### DETTE EXTÉRIEURE DU MALI

	(en millions de dollars)			
	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	2 593	2 603	2 640	2 781
<b>Dette à long terme</b>	2 452	2 474	2 499	2 623
Dette publique garantie à long terme	2 452	2 474	2 499	2 623
<b>Recours aux crédits FMI</b>	60	65	71	108
<b>Dette à court terme</b>	81	64	70	50
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	31	34	41	30
<i>envers créanciers publics</i>	30	34	41	30
<i>envers créanciers privés</i>	1	0	1	0
Pour mémoire :				
Arriérés sur principal de dette à long terme	187	263	336	376
<i>dont envers créanciers publics</i>	185	263	335	376
<i>dont envers créanciers privés</i>	1	0	1	0
Crédits à l'exportation	87	83	59	78
	Indicateurs de dette (en pourcentage)			
Dette totale/exportations de biens et services	493	503,5	483,5	583,1
Dette totale/PNB	108,4	92,4	99,5	151,8
Service dette/exportations de biens et services	5,8	8,2	7,3	27,2
Intérêts dette/exportations de biens et services	2,6	3,2	2,5	8,2
Dette Multilatérale / dette totale	39,3	41	42	44,3
Source : Banque mondiale				

L'endettement extérieur a progressé en 1994 pour s'établir à USD 2 781 millions. La part à long terme totalisait 94 % de l'ensemble de la dette et la dette multilatérale, 44 %. La dette totale représentait 151,8 % du PNB et son service, mesuré par rapport aux exportations de biens et services, 27,2 %.

## SYSTÈME BANCAIRE ET SITUATION MONÉTAIRE

### Systeme bancaire

L'évolution des ressources a été marquée, en 1995, par une augmentation de 40,2 milliards, en raison d'une hausse des dépôts et des emprunts contractés auprès des correspondants étrangers.

Pour leur part, les emplois ont progressé sous l'effet d'une hausse des financements bancaires à l'économie, mais également de l'acquisition de titres d'État émis par les autres pays de la zone d'émission.

Le produit net bancaire s'est accru grâce à une réduction des charges d'exploitation bancaire. Le résultat net est également ressorti bénéficiaire en 1995.

## Situation monétaire

En 1995 la masse monétaire a progressé de 9,2 %. L'évolution des contreparties faisait apparaître :

- une progression des avoirs extérieurs nets imputable à l'Institut d'émission alors que l'excédent au titre des avoirs extérieurs nets des banques s'est replié ;
- une forte croissance des crédits à l'économie aussi bien à court qu'à moyen et long terme reflétant une reprise de l'investissement ;
- une diminution de la position nette du gouvernement traduisant un désendettement de l'État au titre des avances statutaires et un renforcement des dépôts publics auprès du système bancaire.

## PERSPECTIVES

En avril 1996, le Conseil d'administration du FMI a approuvé une nouvelle FASR pour la période 1996-98. Il est prévu que le taux de croissance de l'économie malienne devrait rester soutenu en 1996 autour de 4,5 %. Les tensions inflationnistes, encore présentes, devraient être progressivement maîtrisées en liaison avec l'accroissement de l'offre en sorte que le taux de croissance des prix à la consommation pourrait revenir en dessous de 2 %. Le secteur agricole ainsi que le secteur minier devraient encore apporter une forte contribution à la croissance économique.

Le programme adopté prévoit aussi la poursuite des réformes fiscales en vue de réduire le déficit global (hors dons) à 10 % du PIB en 1996, et de dégager ainsi les ressources nécessaires à la réalisation des investissements publics prioritaires et à une lutte active contre la pauvreté. Par ailleurs, un accroissement des recettes devrait provenir de l'élargissement de l'assiette fiscale et du renforcement des administrations fiscales. Les dépenses salariales devraient être encore contenues grâce à un gel des salaires et à une limitation des recrutements. La poursuite de l'assainissement de ses finances publiques, pourrait permettre au Mali de s'affranchir à brève échéance de l'aide budgétaire extérieure.

Les efforts en matière de développement du secteur privé seront renforcés et devraient déboucher sur un accroissement de l'investissement. Parallèlement, à la faveur d'une meilleure collecte, le taux d'épargne s'établirait à 14 % du PIB en 1998 contre 8,8 % actuellement. Les réformes structurelles seront renforcées, notamment en ce qui concerne :

- les mesures incitatives à l'égard de l'investissement et la réforme des secteurs bancaire et financier pour accroître l'épargne longue et les crédits distribués aux entreprises ;
- l'accélération de la réforme du secteur agricole en vue d'augmenter les récoltes et de diversifier les productions ;
- la poursuite de la restructuration du secteur public et des privatisations ;
- l'amélioration des services sociaux en vue de réduire la pauvreté.

Le déficit des transactions courantes se réduirait du fait de l'allègement de la charge d'intérêts sur la dette publique. En effet, le Mali a obtenu, en mai 1996, un traitement du stock de sa dette suivant les termes de Naples. De plus, le déficit commercial se contracterait en liaison avec la progression des exportations notamment de coton, des produits vivriers et d'or. Les importations progresseraient à un rythme moindre et seraient concentrées principalement sur les biens d'équipement.

# NIGER

## GÉNÉRALITÉS

### *Caractéristiques géographiques et humaines*

- **Superficie** : 1 267 000 km<sup>2</sup>
- **Population** : 8,846 millions d'habitants (estimation 1995). Population essentiellement rurale. Les sédentaires, cultivateurs, habitent le sud et constituent les trois-quarts de la population. Les éleveurs, nomades, se déplacent à travers le Centre et le Nord, pratiquement déserts. Langue officielle : le français. Langues locales : haoussa, djerma, foulfoudé.
- **Part de la population urbaine** : 17 %
- **Densité** : 7 habitants/km<sup>2</sup>
- **Taux de croissance démographique** : 3,2 % de 1985 à 1995
- **Principales villes** (1994) : Niamey (420 000 habitants), Zinder (100 000 habitants), Maradi (80 000 habitants), Tahoua (60 000 habitants)
- **Régime politique** : Le Colonel Ibrahim Baré Maïnassara a été élu président de la République en juillet 1996. Des élections législatives devraient se dérouler en septembre 1996.

### *Économie*

- **PIB** (milliards de francs CFA) 

	1992	1993	1994	1995
	658,5	654,5	867,8	943,1
- **PIB par habitant** : USD 213 (1995)
- **Répartition du PIB**
  - secteur primaire : 36,6 %
  - secteur secondaire : 15,6 %
  - secteur tertiaire : 47,8 %
- **Principales productions**

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Mil et sorgho ( <i>milliers de tonnes</i> )	2 174,0	2 079,0	2 566,0	2 306,4
Haricots ( <i>milliers de tonnes</i> )	75,9	424,8	382,6	354,6
Riz Paddy ( <i>milliers de tonnes</i> )	20,6	9,0	1,6	nd
	1993	1994	1995	1996
Uranium ( <i>tonnes</i> )	2 920,7	2 956,6	2 973,9	2 960,0

### *Accords internationaux*

Le Niger est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Conseil de l'Entente. Il fait également partie de l'Autorité du Liptako-Gourma, de la Commission du fleuve Niger et de la Commission du bassin du lac Tchad.

### *Relations avec les Institutions de Bretton Woods*

De mai 1995 à janvier 1996, le Niger était placé sous programme de référence du FMI sans soutien financier. Ce programme a été suspendu après les événements survenus en janvier 1996. Il a été remplacé en juin 1996 par un programme d'ajustement soutenu par une facilité d'ajustement structurel renforcée.

## LA CONJONCTURE EN 1995

En 1995, le taux d'augmentation du PIB s'est établi à 3 % contre 2,6 % en 1994. La croissance économique a été tirée principalement par le secteur primaire et, plus modestement, par le secteur tertiaire.

La hausse des prix à la consommation a été limitée à 5,5 % contre 40,6 % en 1994, malgré des tensions sur les prix alimentaires survenues au deuxième trimestre, lors de la période de soudure entre les campagnes agricoles. De plus, la politique de rigueur salariale menée par le gouvernement nigérien a contribué à la réduction des tensions inflationnistes.

### COMPTES NATIONAUX DU NIGER

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (a)
<b>RESSOURCES</b>	777,0	776,7		
<b>PIB (au prix du marché)</b>	658,5	654,5	867,8	943,1
<b>Importations de biens et services</b>	118,5	122,2		
<b>EMPLOIS</b>	777,0	776,7		
<b>Consommation</b>	613,4	618,8		
Publique	100,3	96,9		
Privée	513,1	521,9		
<b>Formation brute de capital fixe</b>	82,7	91,0		
<b>Variation de stocks</b>	-4,5	-18,4		
<b>Exportations de biens et services</b>	85,4	85,3		
<b>Épargne intérieure</b>	40,8	32,4		
<b>Taux d'investissement (en pourcentage du PIB)</b>	11,3	10,6		
	Variations en pourcentage			
<b>Taux de croissance réel du PIB</b>	-6,7	0,2	2,6	3,0
<b>Déflateur du PIB</b>	6,6	-0,7	29,9	12,1
<b>Indice des prix à la consommation (en glissement)</b>	-1,7	-0,3	40,6	5,5
(a) estimations				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

Dans le secteur primaire, la croissance de l'offre a résulté de l'augmentation de la production de mil et de sorgho. En revanche, la production de riz paddy s'est inscrite en repli. Pour l'arachide, la production serait de 108 600 tonnes contre 67 400 tonnes l'année précédente. Le cheptel aurait également progressé de 3 % en 1995.

Sur le plan minier, la production d'uranium est restée stable en 1995 (+0,6 %), dans un marché mondial marqué par un marasme prolongé. Toutefois, les exportations en volume de ce minerai se sont accrues de 11,8 %.

Pour le secteur secondaire, les résultats apparaissent plus contrastés. La production a été marquée par une hausse dans la branche savons et détergents et par des baisses dans les branches textiles et brasseries.

Conformément au programme de référence conclu avec le FMI, plusieurs réformes ont été engagées, notamment en ce qui concerne :

- la restructuration des entreprises publiques en vue de privatisations, notamment dans les secteurs de l'électricité (Nigelec et SNE), des télécommunications (OPT-STIN), et des produits pétroliers ;
- l'encouragement de l'initiative privée et la libéralisation du marché du travail ;
- la libéralisation des prix des hydrocarbures, de l'eau et de l'électricité.



## FINANCES PUBLIQUES

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT NIGÉRIEN**

	(en milliards de francs CFA)			
	1992	1993	1994	1995
RECETTES TOTALES ET DONNS	74,9	81,2	102,6	123,2
<b>Recettes courantes</b>	51,0	46,0	52,3	72,4
Recettes fiscales	41,6	41,3	46,6	66,2
Recettes non fiscales	9,4	4,7	5,7	6,2
<b>Dons</b>	23,9	35,2	50,3	50,8
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	104,1	105,3	161,1	170,8
<b>Dépenses courantes</b>	81,3	80,7	115,0	117,5
Salaires et traitements	38,9	40,3	47,4	49,8
Autres dépenses courantes	32,2	29,7	47,8	44,4
Intérêts de la dette publique	10,2	10,7	19,8	23,3
- intérieure	1,1	1,2	1,3	2,2
- extérieure	9,1	9,5	18,5	21,1
<b>Dépenses en capital</b>	29,2	28,8	50,2	57,4
Sur financement interne	1,2	1,4	2,6	1,0
Sur financement externe	28,0	27,4	47,6	56,4
PRÊTS MOINS RECOUVREMENT	-6,4	-4,2	-4,1	-4,1
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	-20,1	-24,0	-42,9	-21,8
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	-53,1	-59,3	-108,8	-98,4
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris)	-29,2	-24,1	-58,5	-47,6
ARRIÉRÉS	22,8	24,6	-47,3	-10,9
Arriérés intérieurs	6,2	6,0	19,3	-10,9
Arriérés extérieurs	16,6	18,6	-66,6	0,0
SOLDE (base caisse)	-6,4	0,5	-105,8	-58,5
FINANCEMENT	6,7	-0,5	119,3	26,8
<b>Financement intérieur</b>	-1,2	0,2	10,8	8,0
Financement bancaire	-1,2	-8,5	10,8	8,0
Financement non bancaire	0,0	8,7	0,0	0,0
<b>Financement extérieur</b>	7,5	-0,7	108,5	18,8
Tirages sur emprunts	21,9	12,8	32,4	21,8
Amortissement	-14,3	-16,1	-29,2	-24,8
Réaménagements de la dette	-0,1	2,6	105,3	21,8
<b>Financement exceptionnel</b>	0,4	0,0	0,0	0,0
ÉCART DE FINANCEMENT	0,3	0,0	13,5	-31,7
PIB nominal	658,5	654,5	867,8	943,1
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	11,4	12,4	11,8	13,1
Dépenses de fonctionnement	12,3	12,3	13,3	12,5
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-4,4	-3,7	-6,7	-5,0
-base caisse, dons inclus	-1,0	0,1	-12,2	-6,2
Solde primaire = Recettes courantes (hors dons) - Dépenses courantes (hors intérêts)				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

Les objectifs contenus dans le programme de référence, notamment en matière de recettes et de dépenses salariales, ont été atteints en 1995. Les recettes courantes ont progressé de 38,4 %, sous l'effet en particulier de la progression du montant des taxes collectées sur les importations. Ce résultat d'ensemble a pour origine la mise en œuvre des réformes qui ont porté sur :

- la suppression des exemptions sur les droits de douane ;
- la simplification du régime de la TVA et son extension aux services publics ;
- l'administration fiscale et le renforcement de la lutte contre la fraude.

Pour leur part, les dépenses totales ont progressé de 5,8 % en liaison avec la modération de la croissance de la masse salariale.

Les dépenses en capital, financées en quasi-totalité par des ressources extérieures, ont également enregistré une augmentation modérée. Durant l'année, l'État nigérien a procédé à un remboursement des arriérés internes à hauteur de FCFA 10,9 milliards.

## COMPTES EXTÉRIEURS

### BALANCE DES PAIEMENTS DU NIGER

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	-13,1	-3,6	-12,3	-7,2
<b>Exportations</b>	88,2	81,2	123,3	116,0
dont Uranium	50,3	45,7	78,4	72,2
<b>Importations</b>	101,3	84,8	135,6	123,2
<b>Services</b>	-47,0	-55,0	-80,6	-70,5
dont intérêts sur la dette extérieure	-7,9	-9,6	-27,3	-21,2
<b>Transferts sans contrepartie</b>	46,8	52,1	54,8	37,4
- Privés	-12,1	-15,1	-19,6	-17,4
- Publics	58,9	67,2	74,4	54,8
<b>BALANCE COURANTE</b>	-13,3	-6,5	-38,1	-40,3
<b>Capitaux non monétaires à long terme</b>	24,2	20,2	40,8	31,5
dont financement exceptionnel	19,4	15,0	38,8	37,5
<b>BALANCE DE BASE</b>	10,9	13,7	2,7	-8,8
<b>Capitaux non monétaires à court terme</b>	-8,7	-14,7	0,0	0,2
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	2,0	-2,5	-6,0	-0,3
<b>BALANCE GLOBALE</b>	4,2	-3,5	-3,3	-8,9

(a) estimations  
Source : Administrations nationales, BCEAO

Le déficit des transactions courantes s'est légèrement alourdi d'une année à l'autre. L'évolution des principales lignes de transactions courantes montre des résultats contrastés.

Les échanges extérieurs du Niger sont fortement orientés vers le Nigeria avec lequel le pays effectue plus de 20 % de ses achats et de ses ventes. En 1995, le déficit commercial global du Niger s'est réduit en liaison avec la baisse plus forte des importations que des exportations, soit respectivement - 9,1 % contre - 5,9 %. La baisse des exportations en valeur a été imputable au repli des ventes d'uranium, dû à la chute du prix international de ce minerai, alors que les quantités exportées ont crû de 11,8 %. La France a absorbé 60 % des exportations de l'uranium. Pour leur part, les exportations de produits vivriers se sont accrues. La baisse des importations a été, quant à elle, imputable au report des projets d'investissement à fort contenu en importations, mais également au fléchissement de la consommation.

Le déficit des services s'est contracté de près de FCFA 10 milliards sous l'effet, d'une part, de la diminution des dépenses nettes au titre du fret et de l'assurance, et, d'autre part, de l'allègement de la charge d'intérêts au titre de la dette publique. Les entrées nettes au titre des transferts sans contrepartie se sont réduites du fait du tassement des aides extérieures.

Les entrées nettes de capitaux non monétaires à long terme se sont élevées à 31,5 milliards en 1995 en liaison également avec la baisse des apports publics extérieurs. Ainsi, le solde de la balance de base se serait traduit par un déficit de 8,8 milliards.

### DETTE EXTÉRIEURE DU NIGER

	(en millions de dollars)			
	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 565	1 580	1 618	1 570
<b>Dette à long terme</b>	1 434	1 432	1 458	1 468
Dette publique garantie à long terme	1 209	1 227	1 277	1 311
Dette privée non garantie à long terme	225	205	181	157
<b>Recours aux crédits FMI</b>	73	61	52	61
<b>Dette à court terme</b>	58	87	108	41
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	21	49	79	26
- envers créanciers publics	21	49	79	26
- envers créanciers privés	0	0	0	0
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	40	89	118	39
- envers créanciers publics	40	89	118	39
- envers créanciers privés	0	0	1	0
Crédits à l'exportation	443	404	346	278
			Indicateurs de dette (en pourcentage)	
Dette totale/exportations de biens et services	441,9	477,8	538,0	617,4
Dette totale/PNB	68,4	68,3	73,9	104,2
Service dette/exportations de biens et services	30,5	16,1	30,4	26,1
Intérêts dette/exportations de biens et services	9,4	5,1	8,4	7,3
Dette multilatérale/dette totale	46,8	45,7	46,4	52,7

Source : Banque mondiale

À fin 1994, l'endettement extérieur du Niger s'est inscrit en réduction de FCFA 48 milliards par rapport à l'année précédente, sous l'effet du tassement de l'encours de la dette à court terme. La dette totale représentait 104 % du PNB. Elle était constituée à hauteur de 95,5 % d'engagements à long terme et de près de 53 % d'engagements multilatéraux. Son service équivalait à 26,1 % des exportations de biens et services.

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

L'évolution de la situation monétaire a été marquée par une progression de la masse monétaire de 4,1 %. Ses contreparties ont montré une diminution des avoirs extérieurs nets, imputable à la baisse des réserves de l'Institut d'émission, liée à la faible mobilisation des ressources extérieures. Les avoirs extérieurs nets des banques se sont, par contre, améliorés de FCFA 3,2 milliards. Les crédits à l'économie ont diminué de 7,9 %, en raison de la baisse des crédits à court terme, alors que les crédits à moyen et long terme ont progressé de 19,8 %, notamment au profit du commerce et de l'industrie. La position nette du gouvernement s'est dégradée de 13,5 milliards pour s'établir à 39,6 milliards, sous l'effet, notamment, d'un recours accru aux concours statutaires de l'Institut d'émission.

### Système bancaire

Le système bancaire nigérien est encore en cours de restructuration. Plusieurs banques ont déjà été restructurées ou liquidées. Les ressources des banques se sont inscrites en hausse comme les emplois qui ont augmenté en relation avec l'acquisition de titres d'État.

## PERSPECTIVES

La rigueur financière, combinée à de nouveaux apports extérieurs, devrait permettre de porter l'investissement à 15 % du PIB en 1996 et de raffermir la croissance qui pourrait atteindre 4 %.

Conformément à la loi de finances pour l'année 1996, la modération des évolutions salariales, ainsi que l'accroissement de l'offre, devraient limiter le taux de croissance des prix à 3 %.

Les réformes fiscales visant à accroître les recettes resteront une priorité. Elles reposent notamment sur :

- l'élargissement de la base taxable, le renforcement de la lutte contre la fraude et l'évasion fiscale, la récupération des arriérés de recettes, la simplification des régimes fiscaux et l'harmonisation de la fiscalité avec celle des autres pays de l'UEMOA ;
- la révision de la taxation directe, avec notamment l'instauration d'un impôt sur les traitements et salaires de la fonction publique, la révision de l'impôt général sur le revenu et de l'impôt sur les bénéfices.

Par ailleurs, la rigueur sera maintenue sur les dépenses salariales, notamment dans la fonction publique.

Selon les prévisions disponibles, le secteur de l'uranium resterait encore peu porteur. L'amélioration de la compétitivité et le regain de l'investissement, devraient stimuler la production agro-pastorale, tant pour la substitution aux importations que pour l'exportation. Toutefois, compte tenu d'une forte croissance des importations, le déficit du compte courant (hors transferts officiels) s'accroîtrait en 1996.

En matière de réformes structurelles, les principaux objectifs visent à suppléer les besoins essentiels dans les domaines de l'éducation et de la santé publique, ainsi qu'à restructurer les entreprises publiques qui assurent les services de l'électricité, de l'eau et des télécommunications. En outre, la libéralisation du marché du travail sera intensifiée de manière à encourager la croissance du secteur formel et, plus généralement, à améliorer la compétitivité du secteur des biens échangeables.

# SÉNÉGAL

## GÉNÉRALITÉS

### Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 197 161 km<sup>2</sup>
- **Population** : 8,1 millions d'habitants (1995)
- **Part de la population urbaine** : 39 %
- **Densité** : 41 habitants/km<sup>2</sup>
- **Taux de croissance démographique** : 2,7 % par an de 1985 à 1995
- **Principales villes** (1995) : Dakar (1 500 000 habitants), Thiès (319 000 habitants), Kaolack (181 000 habitants), Saint-Louis (179 000 habitants)
- **Régime politique** : M. Abdou Diouf a été réélu Président de la République pour la troisième fois en février 1993 pour un mandat de sept ans. Un remaniement ministériel a eu lieu en mars 1995, permettant l'entrée au gouvernement de membres des principaux partis de l'opposition.

### Économie

- **PIB** (milliards de francs CFA) 

	1992	1993	1994	1995
	1 612,6	1 586,6	2 155,0	2 426,5

- **PIB par habitant** : USD 631 (1995)
- **Répartition du PIB**
  - secteur primaire : 20,3 %
  - secteur secondaire : 30,5 %
  - secteur tertiaire : 49,2 %

- **Principales productions**

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Mil sorgho (milliers de tonnes)	754,1	752,6	670,9	794,1
Maïs (milliers de tonnes)	114,6	138,3	108,2	106,5
Riz paddy (milliers de tonnes)	214,0	193,4	175,2	159,9
Haricots verts (milliers de tonnes)	8,7	44,0	29,0	41,9
Arachides (milliers de tonnes)	182,0	259,3	323,7	455,0
Coton-graine (milliers de tonnes)	51,2	38,8	37,2	45,0
	1992	1993	1994	1995
Phosphates (milliers de tonnes)	2 283,5	1 667,0	1 587,4	1 637,9

### Accords internationaux

Le Sénégal est membre de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et de la Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest (CEAO). Il est associé au Mali et à la Mauritanie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal (OMVS) et à la Gambie au sein de l'Organisation pour la mise en valeur du fleuve Gambie (OMVG).

### Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Le programme d'ajustement économique à moyen terme suivi par le Sénégal a été conclu le 29 août 1994 avec le FMI. Il couvre la période 1995/98 et bénéficie d'une Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) d'un montant de DTS 130 millions.

## LA CONJONCTURE EN 1995

Le programme conclu avec le FMI prévoyait, pour 1995, de porter le taux de croissance réel du PIB à 4,7 %, de ramener la hausse des prix à la consommation de 39 % à 7,8 %, en glissement annuel, de contenir le déficit du compte courant extérieur à 8 % et de réduire le déficit budgétaire à 3,3 % du PIB. En fin de programme, le taux de croissance réel du PIB devrait se maintenir à 4,5 %, l'inflation être réduite à 2,5 %, l'excédent budgétaire s'établir à 1 % et le déficit des opérations courantes à 0,8 % du PIB.

En fait, la croissance réelle du PIB est ressortie à 4,5 % et le taux d'inflation a atteint 5,5 %, soit une meilleure performance que l'objectif fixé, en dépit d'une vive progression de juin à août, durant la période de soudure entre les deux campagnes agricoles et, de mouvements spéculatifs sur le riz.

### COMPTES NATIONAUX DU SÉNÉGAL

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (a)
<b>RESSOURCES</b>	2 085,3	2 054,3	3 022,5	
<b>PIB (au prix du marché)</b>	1 612,6	1 586,6	2 155,0	2 426,5
<b>Importations de biens et services</b>	472,7	467,7	867,5	
<b>EMPLOIS</b>	2 085,3	2 054,3	3 022,5	
<b>Consommation</b>	1 501,5	1 479,0	1 951,2	
Publique	207,0	203,9	260,8	
Privée	1 294,5	1 275,1	1 690,4	
<b>Formation brute de capital fixe</b>	214,9	218,2	315,8	
<b>Exportations de biens et services</b>	368,9	357,1	755,5	
<b>Épargne intérieure</b>	111,1	107,6	203,8	
<b>Taux d'investissement (en %)</b>	13,3	13,8	14,7	
		Variations en pourcentage		
<b>Taux de croissance réel du PIB</b>	0,9	-0,7	1,5	4,5
<b>Déflateur du PIB</b>	3,1	-0,9	33,8	11,8
<b>Indice des prix à la consommation (en glissement)</b>	0,0	-0,7	36,1	5,5
(a) estimations				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

La croissance a été tirée par l'ensemble des composantes et en particulier par les exportations. Le taux d'investissement s'est accru, passant de 13,8 % à 14,7 % du PIB d'une année à l'autre. L'ensemble des secteurs a participé à la croissance, particulièrement le secteur secondaire.

En ce qui concerne les activités agricoles de rente, la production d'arachide a progressé de 40,6 % pour la campagne 1995/96, en raison de l'augmentation des surfaces emblavées alors que le rendement s'est inscrit en recul. La production de coton-graine a ainsi enregistré un fort accroissement de 21 %. Dans le domaine vivrier, la production de céréales, qui avait diminué de 13 % en 1994/95 du fait de la réduction des surfaces cultivées au profit des cultures de rente, s'est accrue en 1995/96 de 12,1 %.

Le secteur secondaire a connu une activité très favorable. Sur le plan minier, la production de phosphates a progressé de 3,2 %. Dans le domaine industriel, les entreprises chimiques ont augmenté leur production d'acide phosphorique et celle d'engrais. La production des huileries a également augmenté de 23,5 % pour l'huile brute, de 19,2 % pour l'huile raffinée, et 11,9 % pour les tourteaux. La relance de la construction a permis le maintien de la production de ciment à un niveau élevé (632 000 tonnes). Le regain de dynamisme de la pêche s'est traduit par la remise en activité de sociétés de pêche et d'armement. Les exportations de poisson frais et de conserves sont passées de FCFA 120,4 à 137,2 milliards en 1995. Les industries textiles ont connu également un regain d'activité permettant à des entreprises de redémarrer leur production. Toutefois, les performances de cette branche restent limitées par la faiblesse de l'approvisionnement en fibres de coton.

La croissance dans le secteur tertiaire a été impulsée par le tourisme, qui a, en début d'année, enregistré une nette progression à la faveur de la dévaluation.

Plusieurs secteurs de l'économie sénégalaise font actuellement l'objet de plans de restructuration portant sur :

- la réduction de la participation de l'État aux activités de production, poursuivie avec notamment le vote des lois de privatisation de la Sonees (distribution d'eau), de la Sonacos (arachide), de la Sonatel (télécommunications) et la restructuration de la Sodefitex (coton), et de la Senelec (électricité) ;
- l'amélioration de l'environnement juridique et la poursuite de la libéralisation du marché du travail ;
- la libéralisation des prix et du commerce avec, notamment, le démantèlement de la Caisse de péréquation et de stabilisation des prix, la libéralisation de la filière riz et de la distribution des semences d'arachide et le réajustement trimestriel des prix des produits pétroliers en fonction des cours mondiaux.

## FINANCES PUBLIQUES

En 1995, plusieurs actions devaient être entreprises en vue de réaliser les objectifs du programme d'ajustement et notamment de réduire le déficit global à 3,3 % du PIB (base engagements) et d'éliminer les arriérés extérieurs et intérieurs. Parmi ces objectifs figuraient :

- l'accroissement des recettes fiscales, en particulier douanières, en liaison avec la poursuite des réformes fiscales qui prévoient, entre autres, l'élargissement de la base taxable, la simplification du système fiscal en ce qui concerne les déclarations et les barèmes, et la réduction des exonérations ;
- le renforcement des administrations fiscales, l'intensification de la lutte contre la fraude et l'harmonisation de la fiscalité avec les autres pays de l'UEMOA ;
- la restructuration des entreprises publiques et la diminution de la participation de l'État dans le secteur économique.

Les recettes (y compris les dons) ont progressé de 13,6 % pour s'établir à FCFA 438,2 milliards contre un objectif de 449,6 milliards. Ce résultat est imputable aux moins-values des recettes non fiscales alors que les recettes fiscales ont été supérieures à l'objectif fixé.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT SÉNÉGALAIS**

	(en milliards de francs CFA)			
	1992	1993	1994	1995 (A)
RECETTES TOTALES ET DONNS	313,9	272,6	385,6	438,2
<b>Recettes courantes</b>	293,4	255,9	301,5	364,7
Recettes fiscales	247,1	220,2	267,9	330,4
Recettes non fiscales	46,3	35,7	33,6	34,3
<b>Dons</b>	20,5	16,7	84,1	73,5
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	357,2	319,8	424,8	453,9
<b>Dépenses courantes</b>	274,6	254,9	324,6	337,7
Salaires et traitements	133,9	132,3	148,8	157,5
Autres dépenses courantes	105,6	87,9	104,3	116,8
Intérêts de la dette publique	35,1	34,7	71,5	63,4
- intérieure	5,5	6,6	13,2	7,8
- extérieure	29,6	28,1	58,3	55,6
<b>Dépenses en capital</b>	82,6	64,9	100,2	116,2
Sur financement interne	46,6	27,9	26,2	34,2
Sur financement externe	36,0	37,0	74,0	82,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	53,9	35,7	48,4	90,4
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	-63,8	-63,9	-123,3	-89,2
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris)	-43,3	-47,2	-39,2	-15,7
ARRIÉRÉS	56,8	44,4	-160,8	-60,4
Arriérés intérieurs	21,1	7,1	-32,1	-14,9
Arriérés extérieurs	35,7	37,3	-128,7	-45,5
SOLDE (base caisse)	13,5	-2,8	-200,0	-76,1
FINANCEMENT	-13,5	2,8	199,8	78,0
<b>Financement intérieur</b>	-31,6	-5,8	13,1	-5,3
Financement bancaire	-32,8	-23,9	1,0	-12,4
Financement non bancaire	1,2	18,1	12,1	7,1
<b>Financement extérieur</b>	18,1	8,6	186,7	83,3
Tirages sur emprunts	58,8	40,1	80,9	81,7
Amortissement	-44,9	-41,4	-83,1	-70,4
Réaménagements de la dette	4,2	9,9	188,9	72,0
ÉCART DE FINANCEMENT	0,0	0,0	-0,2	1,9
PIB nominal	1 612,6	1 586,6	2 155,0	2 426,5
	En pourcentage du PIB			
Recettes totales	19,5	17,2	17,9	18,1
Dépenses de fonctionnement	17,0	16,1	15,1	13,9
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-2,7	-3,0	-1,8	-0,6
-base caisse, dons inclus	0,8	-0,2	-9,3	-3,1
Solde primaire = Recettes courantes (hors dons) - Dépenses courantes (hors intérêts)				
(a) prévision				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

Les dépenses totales ont progressé de 6,9 % et ont été proches de l'objectif fixé. La masse salariale a connu une évolution modérée alors qu'en revanche les autres dépenses courantes, notamment celles de matériel, ont progressé plus que la prévision de 12 %.

Au total, l'excédent primaire s'est accru de FCFA 42 milliards pour s'établir à 90,4 milliards tandis que le déficit du solde global (hors dons) s'est élevé à 3,7 % du PIB contre un objectif de 3,3 %. Pour leur part, les dépenses en capital financées sur ressources externes à hauteur de 70,6 % ont progressé de 16 %, témoignant de la reprise des projets d'infrastructure.



La communauté internationale a soutenu le programme d'ajustement du Sénégal avec des nouveaux prêts (81,7 milliards) et des remises de dette (72 milliards) qui ont permis au pays de procéder à l'amortissement des échéances "courantes" de la dette (70,4 milliards) et de réduire de 45,5 milliards les arriérés de paiements extérieurs et intérieurs (14,9 milliards). Ces concours ont été consentis pour l'essentiel par le FMI (36 %), la Banque mondiale (25,9 %), l'Union européenne (13 %) et la France (11,4 %).

## COMPTES EXTÉRIEURS

Le déficit des transactions courantes, qui avait presque disparu en 1994, s'est fortement creusé en 1995 pour s'établir à FCFA 26,5 milliards. Cette évolution est imputable à la contraction des entrées nettes au titre des transferts unilatéraux, alors que le déficit du solde commercial s'est très légèrement réduit.

L'amélioration du solde commercial a eu pour origine une progression plus importante des exportations que des importations.

### BALANCE DES PAIEMENTS DU SÉNÉGAL

	(en milliards de francs CFA)			
	1992	1993	1994 (a)	1995 (a)
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	-96,4	-107,5	-129,3	-127,7
<b>Exportations</b>	219,0	200,2	440,7	483,4
<b>Importations</b>	315,4	307,7	570,0	611,1
dont Produits pétroliers	48,0	43,9	78,9	68,9
<b>Services</b>	-57,2	-61,5	-86,4	-82,0
dont intérêts sur la dette extérieure	-35,7	-37,9	-74,4	-69,4
<b>Transferts sans contrepartie</b>	95,8	89,9	213,4	183,2
- Privés	6,9	10,3	29,0	25,4
- Publics	88,9	79,6	184,4	157,8
<b>BALANCE COURANTE</b>	-57,8	-79,1	-2,3	-26,5
<b>Capitaux non monétaires à long terme</b>	75,7	61,5	95,2	64,9
dont financement exceptionnel	44,7	45,4	60,2	31,8
<b>BALANCE DE BASE</b>	17,9	-17,6	92,9	38,4
<b>Capitaux non monétaires à court terme</b>	1,4	-15,1	82,2	5,5
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-4,5	3,5	2,5	0,0
<b>BALANCE GLOBALE</b>	14,8	-29,2	177,6	43,9

(a) estimations  
Source : Administrations nationales, BCEAO

La progression des exportations a procédé notamment de l'accroissement des ventes des produits de l'huilerie (20,3 %), d'engrais solides (16,3 %), des produits de la pêche (10,8 %) et d'acide phosphorique (7,7 %). Les ventes à destination des pays de l'UEMOA auraient progressé et représenté 7,8 % du total des exportations contre 6,1 % l'année précédente. Le Mali et la Côte d'Ivoire sont les principaux clients du Sénégal.

La croissance des importations a surtout résulté de la reprise des achats de riz et de blé. En revanche, la facture pétrolière s'est allégée de FCFA 10 milliards.

Le déficit des services a été réduit de FCFA 4,4 milliards, grâce à la progression des recettes touristiques et à une diminution de la charge d'intérêts au titre de la dette extérieure.

L'excédent des transferts sans contrepartie s'est contracté de FCFA 30,2 milliards principalement du fait de moindres transferts publics au profit du Sénégal.

Les mouvements de capitaux à long terme se sont soldés par des entrées nettes en réduction de FCFA 30,3 milliards par rapport à l'année précédente en raison de la contraction des financements exceptionnels. De même, les flux de capitaux à court terme se sont traduits par des entrées nettes, mais en forte réduction par rapport à 1994.

Dans ce contexte, l'excédent de la balance globale s'est fortement contracté, revenant de 177,6 milliards à 43,9 milliards d'une année à l'autre.

À fin 1994, l'endettement extérieur était ramené à USD 3 679 millions contre USD 3 765 millions l'année précédente. Il était constitué d'emprunts à long terme à hauteur de 84 % et d'engagements d'origine multilatérale pour 48,1 %. Son service rapporté aux exportations de biens et services représentait 14,6 %.

### DETTE EXTÉRIEURE DU SÉNÉGAL

(en millions de dollars)

	1991	1992	1993	1994
<b>DETTE À COURT ET LONG TERME</b>	3 554	3 634	3 765	3 679
<b>Dettes à long terme</b>	2 921	3 011	3 059	3 118
Dettes publiques garanties à long terme	2 863	2 961	3 009	3 070
Dettes privées non garanties à long terme	58	50	50	48
<b>Recours aux crédits FMI</b>	327	271	244	300
<b>Dettes à court terme</b>	306	352	462	261
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	0	50	163	38
- envers créanciers publics	0	48	118	28
- envers créanciers privés	0	2	45	10
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	29	92	207	251
- envers créanciers publics	0	62	153	179
- envers créanciers privés	29	30	53	72
Crédits à l'exportation	814	809	533	430
Indicateurs de la dette (en pourcentage)				
Dette totale/export biens et services	238,3	235,3	268,6	272,7
Dette totale/PNB	67,0	61,7	69,6	99,1
Service dette/export biens et services	21,1	13,6	8,6	14,6
Intérêts dette/export biens et services	8,3	4,3	2,9	5,4
Dette multilatérale/dette totale	40,0	43,3	44,0	48,3

Source : Banque mondiale

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

En 1995, la masse monétaire a progressé de 7 % en relation avec l'évolution de ses contreparties, marquée notamment par :

- une amélioration de la position extérieure nette, du fait principalement de la contraction de l'endettement net de la Banque centrale et du retournement de la position extérieure des banques qui est devenue créditrice ;
- une progression des crédits à l'économie, notamment à moyen et long terme ;
- une très légère dégradation de la position nette du gouvernement.

Au niveau des composantes de la masse monétaire, les dépôts ont enregistré une forte progression, tandis que la croissance de la circulation fiduciaire a été plus modérée.

### **Système bancaire**

L'assainissement du secteur bancaire sénégalais entrepris depuis plusieurs années ainsi que l'évolution favorable de la conjoncture ont permis une amélioration des résultats sur l'année 1995. Les banques sénégalaises ont bénéficié d'un accroissement des dépôts et d'un renforcement de leurs fonds permanents grâce à une nouvelle constitution de provisions.

Les emplois ont également progressé en relation avec la reprise des crédits et l'acquisition d'effets publics.

## **PERSPECTIVES**

L'économie sénégalaise devrait connaître une croissance du PIB de l'ordre de 4,5 % en 1996 et une hausse des prix à la consommation d'environ 2,5 %. Le secteur agricole devrait encore apporter une forte contribution à la croissance.

Le budget 1996 prévoit une continuation des réformes fiscales en vue de renforcer l'excédent primaire et de dégager ainsi les ressources nécessaires à la réalisation des investissements publics prioritaires. Par ailleurs, un accroissement des recettes devrait provenir de l'élargissement de l'assiette fiscale et d'une hausse des recettes douanières. Il est également prévu de renforcer la maîtrise des dépenses salariales en réduisant, en particulier, les recrutements dans la fonction publique et en gelant, par ailleurs, les salaires nominaux.

Les efforts en matière de développement du secteur privé seront renforcés et devraient déboucher sur un accroissement de l'investissement, l'objectif étant de faire passer le taux d'investissement global de 13,6 % du PIB en 1995 à 18 % au terme du programme d'ajustement. Parallèlement, à la faveur d'une meilleure collecte, le taux d'épargne devrait passer de 8,3 % à 14,5 %. Les réformes structurelles seront accélérées et porteront notamment sur :

- l'adoption de nouvelles mesures fiscales incitatives à l'égard de l'investissement et des exportations ;
- la poursuite de la libéralisation du commerce, de la distribution et des prix;
- la réduction des coûts de production et la poursuite des réformes pour accroître la sécurité juridique des investisseurs ;
- la restructuration du secteur public et l'accélération des privatisations.

Le déficit des transactions courantes s'accentuerait du fait de moindres entrées prévues au titre des transferts unilatéraux du secteur officiel. En revanche, le déficit commercial se stabiliserait, la croissance des importations de biens d'équipement et intermédiaires, liée à la reprise, étant compensée par une progression des ventes des produits de rente traditionnels, mais également de produits des industries agro-alimentaires ou textiles.

# TCHAD

## GÉNÉRALITÉS

### *Caractéristiques géographiques et humaines*

- **Superficie** : 1 284 000 km<sup>2</sup>
- **Population** : 6,41 millions d'habitants ; densité : 5 habitants/km<sup>2</sup> ; taux de croissance démographique : 2,4 % de 1990 à 1995.
- **Principales villes** (1992) : N'Djamena (687 000 habitants), Sarh (129 600 habitants), Moundou (117 500 habitants).
- **Régime politique** : présidentiel. Une conférence nationale tenue en 1993 a adopté une charte de transition et mis en place un Conseil supérieur de transition faisant office de Parlement. Le référendum du 31 mars 1996 a marqué la fin du processus de transition, par l'adoption d'une nouvelle constitution. M. Idriss DEBY a été réélu Président de la République en juillet 1996.

### *Économie :*

- **PIB** (milliards de FCFA)      **1992**      **1993**      **1994**      **1995**  
   350,6      291,0      425,8      462,8

- **PIB par habitant** : USD 144,7 (1995)

- **Répartition du PIB (1995) :**

- secteur primaire : 37,1 %

- secteur secondaire : 22,1 %

- secteur tertiaire : 40,8 %

- **Principales productions :**

(MILLIERS DE TONNES)	1991/92	1992/93	1993/94	1994/95
Coton	174,5	122,1	94,9	156,0
Mil - Sorgho	428,0	505,7	530,8	922,2

### *Accords internationaux :*

Le Tchad est membre de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC), de l'Union douanière et économique de l'Afrique centrale (UDEAC) et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

### *Relations avec les Institutions de Bretton Woods*

- FMI : un programme soutenu par une Facilité d'ajustement structurel renforcée a été approuvé par le Conseil d'Administration le 1er septembre 1995.
- Banque mondiale : un concours de FRF 150 millions a été obtenu en février 1996.

## LA CONJONCTURE EN 1995

L'économie tchadienne a enregistré une croissance en volume du PIB de 2,6 %, soit un ralentissement sensible par rapport à 1994 (+ 7,1 %), imputable au fléchissement du secteur des cultures vivrières qui a pâti de conditions atmosphériques défavorables. En revanche, les filières du coton et de la gomme arabique ainsi que les industries manufacturières et les services ont amélioré leur production.

### COMPTES NATIONAUX DU TCHAD

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RESSOURCES</b>	474,2	418,5	603,8	662,1
<b>PIB nominal</b>	350,6	290,9	425,8	462,8
<b>Importations de biens et de produits non facteurs</b>	123,6	127,6	178,0	199,3
Biens	64,3	61,0	97,6	112,2
Services	59,3	66,6	80,4	87,1
<b>EMPLOIS</b>	474,2	418,5	603,8	662,1
<b>Consommation</b>	388,0	330,4	431,4	481,3
Publique	49,0	47,1	56,5	52,5
Privée	339,0	283,3	374,9	428,8
<b>Investissements</b>	29,1	31,2	72,5	48,8
<b>Exportations de biens et de produits non facteurs</b>	57,1	56,9	99,9	132,0
Biens	50,0	43,0	83,2	112,8
Services	7,1	13,9	16,7	19,2
<b>Épargne Intérieure Brute</b>	-37,5	-39,5	-5,5	-18,4
<b>Gap de ressources</b>	-66,5	-70,7	-78,1	-67,3
<b>Revenus des facteurs</b>	0,7	-3,3	-2,3	-6,7
Revenu du capital (net)	0,7	-3,3	-2,3	-6,7
Revenu du travail (net)	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Épargne nationale</b>	-36,8	-42,8	-7,8	-25,1
Variations en pourcentage				
<b>Taux de croissance du PIB en volume</b>	8,0	-15,9	7,1	2,6
<b>Taux d'inflation en moyenne annuelle</b>	-3,2	-6,9	40,4	9,0
<b>Taux d'inflation en glissement annuel</b>	-6,4	0,0	39,4	11,6

Source : Administrations nationales et BEAC

La filière cotonnière a bénéficié de conditions favorables en 1995. Celles-ci ont été caractérisées par une revalorisation du prix d'achat à la production, qui a entraîné un accroissement du nombre des exploitations et des superficies exploitées, par une amélioration de l'encadrement des planteurs par l'Office national de Développement rural, et par un appui de la communauté internationale à la réforme de la filière.

Les difficultés rencontrées dans la production de cultures vivrières ont, en partie, été à l'origine de la hausse, plus forte que prévu, des prix à la consommation, qui s'est élevée à 11,6 % en glissement en 1995, contre 39,4 % en 1994. Cette hausse a aussi été imputable à la libéralisation des prix des biens de première nécessité (huile, savon, sucre), et au réajustement des tarifs de l'électricité et des carburants.

La politique économique s'est inscrite, en 1995, dans le cadre de l'accord approuvé le 1er septembre 1995 par le Conseil d'administration du Fonds monétaire international au titre de la Facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR), pour une période de trois ans. Cet accord faisait suite à la mise en œuvre, sous la surveillance du FMI, d'un programme d'ajustement dont les résultats se sont avérés encourageants.

Les principaux objectifs du programme appuyé par la FASR visent à la stabilisation macro-économique et à la création d'un environnement favorisant une croissance soutenue à moyen terme. En particulier, il s'agit de renforcer les recettes budgétaires, d'améliorer l'efficacité de l'administration publique et de revitaliser l'économie à travers la libéralisation des prix et du commerce extérieur, la privatisation et l'amélioration du dispositif réglementaire.

## FINANCES PUBLIQUES

D'une manière générale, la politique budgétaire mise en œuvre en 1995 visait à poursuivre l'assainissement des finances de l'État pour rétablir les équilibres macro-économiques et la crédibilité du pays. Les mesures prises par les autorités pour améliorer le recouvrement des recettes fiscales se sont traduites par un net redressement des finances publiques.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT TCHADIEN**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>RECETTES TOTALES</b>	55,0	50,3	82,8	74,7
<b>Recettes courantes</b>	31,4	29,1	31,2	43,4
Recettes fiscales non pétrolières	22,0	18,7	25,8	36,7
Autres recettes	9,4	10,4	5,4	6,7
<b>Dons</b>	23,6	21,2	51,6	31,3
<b>DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS</b>	96,4	84,9	133,3	107,6
<b>Dépenses courantes</b>	53,0	53,1	64,4	61,3
Salaires	20,3	22,7	25,8	27,6
Transferts, subventions	3,6	2,4	3,9	4,2
Autres biens et services	9,8	8,8	12,5	11,7
Intérêts	4,0	5,9	8,0	8,7
-Intérêts dette intérieure	0,9	1,7	1,5	1,6
-Intérêts dette extérieure	3,1	4,2	6,5	7,1
Autres dépenses courantes	15,3	13,3	14,2	9,1
<b>Dépenses en capital</b>	27,6	29,6	68,9	46,3
<b>Dépenses de restructuration</b>	15,8	2,2	0,0	0,0
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	-17,6	-18,1	-25,2	-9,2
SOLDE PRIMAIRE (y compris dons)	6,0	3,1	26,4	22,1
SOLDE (base engagements)	-41,4	-34,6	-50,5	-32,9
<b>ARRIÉRÉS</b>	13,6	20,3	9,5	-19,0
<b>Arriérés intérieurs</b>	9,3	12,4	2,8	2,0
<b>Arriérés extérieurs</b>	4,3	7,9	6,7	-21,0
SOLDE (base caisse)	-27,8	-14,3	-41,0	-51,9
<b>FINANCEMENT</b>	27,8	14,3	41,0	51,9
<b>Financement Intérieur [net]</b>	19,7	7,8	-0,5	-2,9
Système bancaire	17,6	2,4	2,5	-5,9
Autres financements intérieurs	2,1	5,4	-3,0	3,0
<b>Financement Extérieur [net]</b>	8,1	6,5	41,5	54,8
Tirages	11,7	12,9	45,2	37,1
Amortissements dette extérieure	-3,6	-6,4	-7,9	-5,4
Allègement de la dette extérieure	0,0	0,0	4,2	23,1
PIB nominal	350,6	290,9	425,8	462,8
En pourcentage du PIB				
Recettes totales	15,7	17,3	19,4	16,1
Dépenses de fonctionnement	15,1	18,3	15,1	13,2
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-11,8	-11,9	-11,9	-7,1
-base caisse, dons inclus	-7,9	-4,9	-9,6	-11,2
Solde primaire = recettes (hors dons) - dépenses courantes (hors intérêts)				
Source : Administrations nationales et BEAC				

Les mesures adoptées ont permis une amélioration du fonctionnement des régies financières, une réduction de la fraude et des exonérations injustifiées d'impôts et de droits de douane.

Les autorités ont réformé le système de la fiscalité indirecte en instituant une taxe sur le chiffre d'affaires (TCA) de 12 %, à compter du 1er juin 1995, ce qui a permis d'élargir l'assiette de l'impôt et de simplifier le système de recouvrement de l'impôt indirect ; la TCA a ainsi remplacé cinq taxes indirectes.

Toutefois, si ces efforts ont été à l'origine d'un accroissement des recettes fiscales non pétrolières, en revanche un manque à gagner a été enregistré sur le plan de la fiscalité pétrolière. Mais, au total, les recettes courantes ont atteint 9,4 % du PIB contre 7,3 % en 1994.

La réduction des dépenses totales en termes nominaux résulte de la diminution des dépenses courantes, qui ont été ramenées de 15,1 % du PIB en 1994 à 13,2 % en 1995, mais surtout de la contraction des dépenses d'investissement revenues de 16,2 % du PIB en 1994 à 10 % en 1995.

Le déficit primaire (hors dons) a été ramené de 5,9 % du PIB en 1994 à 2 % en 1995. Le déficit global (en base engagements, hors dons) qui s'est inscrit en sensible diminution, s'est toutefois établi à un niveau encore relativement élevé à 13,9 % du PIB, contre 24 % en 1994.

La couverture du déficit a été assurée par une mobilisation importante de ressources extérieures, en particulier celles liées aux projets, aux prêts bilatéraux, aux tirages sur le FMI et aux allègements de la dette extérieure.

## COMPTES EXTÉRIEURS

Grâce à l'importante augmentation des exportations de coton et, dans une moindre mesure, de bétail, la balance commerciale, déficitaire en 1994, est devenue légèrement excédentaire en 1995. L'impact relatif sur la balance commerciale de la croissance en volume des importations a été quelque peu atténué par l'évolution favorable des termes de l'échange.

Cette amélioration des échanges commerciaux a induit une réduction du déficit des comptes courants (hors transferts publics), de 21,5 % du PIB en 1994, à 17,7 % en 1995, en dépit du creusement du déficit structurel des services qui supportent des charges élevées de transport et d'assurance liées à l'enclavement du pays.

Les mouvements de capitaux ont dégagé un excédent en forte hausse par rapport à 1994, qui résulte des entrées de capitaux privés à long terme et de la forte réduction des sorties de capitaux à court terme du secteur bancaire, liée à un contrôle plus serré des transferts hors de la zone par les autorités monétaires.

Le solde de la balance des paiements, devenu excédentaire en 1994, s'est consolidé en 1995. Il a permis un apurement partiel des arriérés de paiement (21 milliards) et une augmentation des réserves officielles de FCFA 31,6 milliards.

### BALANCE DES PAIEMENTS DU TCHAD

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	-16,0	-18,0	-14,4	0,6
<b>Exportations</b>	48,3	43,0	83,2	112,8
Cultures de rente	25,3	14,4	24,7	54,5
<i>Coton</i>	25,3	14,4	24,7	54,5
Autres	23,0	28,6	58,5	58,3
<b>Importations</b>	64,3	61,0	97,6	112,2
<b>Services</b>	-51,6	-55,9	-66,1	-74,5
Fret, autres transports et assurances	-22,5	-21,9	-34,2	-38,2
Voyages et séjours	-19,1	-22,1	-8,9	-8,2
Revenus du capital	0,7	-3,3	-2,4	-6,7
<i>dont : intérêts dus</i>	-4,0	-4,4	-7,1	-11,7
Services gouvernementaux	1,5	6,2	3,0	3,1
Autres transports	-1,4	-1,8	-1,2	-1,1
Autres services privés	-10,8	-13,0	-22,4	-23,4
<b>Transferts sans contrepartie</b>	45,0	42,0	65,1	56,7
- Publics	54,1	49,7	76,2	64,7
- Privés	-9,1	-7,7	-11,1	-8,0
<b>BALANCE COURANTE</b>	-22,6	-31,9	-15,4	-17,2
<b>Mouvements de capitaux</b>	13,5	17,6	22,9	41,1
Long terme	22,1	32,1	43,1	46,6
<i>Publics</i>	21,2	28,9	36,4	30,8
<i>Privés</i>	0,9	3,2	6,7	15,9
Court terme	-8,6	-14,5	-20,1	-5,5
<i>Bancaires et postaux</i>	0,5	8,8	1,3	-3,1
<i>Autres</i>	-9,1	-23,3	-21,4	-2,4
<b>Erreurs et omissions nettes</b>	-2,4	2,4	-3,2	5,7
<b>BALANCE GLOBALE</b>	-11,5	-11,9	4,3	29,6
<b>FINANCEMENT</b>	11,6	11,9	-4,4	-29,6
Variations des réserves officielles (hausse -)	7,4	9,0	-15,3	-31,6
Variations des arriérés extérieurs (baisse -)	4,3	2,9	6,7	-21,0
Financements exceptionnels	0,0	0,0	4,2	23,1
<i>Rééchelonnements déjà obtenus</i>	0,0	0,0	0,0	23,1
<i>Annulation de dettes</i>	0,0	0,0	4,2	0,0

Source : Administrations nationales et BEAC

La dette extérieure du Tchad représentait 91 % du PNB fin 1994. Son alourdissement relatif résulte, pour l'essentiel, de l'impact de la dévaluation sur la comptabilisation du PNB, dont le montant exprimé en dollars a marqué une chute de 24 % en 1995.

Compte tenu de la structure de la dette –prédominance de la dette multilatérale à taux concessionnels et à longue durée d'amortissement –, son service, bien qu'en légère augmentation, a absorbé seulement un peu plus de 8 % des exportations de biens et services en 1995.

Le Tchad a bénéficié de la part des créanciers du Club de Paris, en février 1995, d'une réduction des échéances de sa dette dans le cadre du traitement de Naples.



## DETTE EXTÉRIEURE DU TCHAD

(en millions d'USD)

	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	609,5	709,6	757,9	816,2
<b>Dettes à long terme</b>	541,6	658,8	704,9	743,6
Dettes publiques garanties	541,6	658,8	704,9	743,6
<b>Recours aux crédits FMI</b>	30,6	29,5	27,7	42,8
<b>Dettes à court terme</b>	37,3	21,3	25,3	29,8
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	8,3	11,8	14,8	21,8
- envers créanciers publics	6,5	10,1	13,2	20,0
- envers créanciers privés	1,8	1,7	1,6	1,9
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	11,9	17,9	22,6	26,7
- envers créanciers publics	8,8	14,4	18,9	22,3
- envers créanciers privés	3,1	3,4	3,6	4,4
Crédits à l'exportation	63,0	48,0	38,0	34,0
Indicateurs de dette (en pourcentage)				
Dettes totales/exportations biens et services	261,1	312,8	437,1	451,0
Dettes totales/PNB	48,4	54,7	64,2	91,0
Service dettes/exportations biens et services	4,6	5,0	7,2	8,1
Intérêts dettes/exportations biens et services	2,8	3,1	5,0	4,7
Dettes multilatérales/dettes totales	63,6	69,9	72,1	72,3

Source : Banque mondiale

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

La masse monétaire s'est accrue de près de 50 % en 1994. Cette forte progression relève, pour la plus grande part, de l'augmentation des avoirs extérieurs nets (+ 247,7 %) qui résulte pour l'essentiel de la conjugaison de deux facteurs :

- le rapatriement par une importante société, des réserves qu'elle avait constituées à l'extérieur de la zone d'émission ;
- le contrôle plus resserré par la BEAC de la justification des transferts bancaires hors de la zone d'émission.

Les crédits à l'économie ont marqué une progression (+ 11,5 %) proche des prévisions, tandis que les créances nettes sur l'État ont diminué de 24,4 %.

### Système bancaire

Grâce à l'accroissement de leurs ressources (+ 22,6 %), lié principalement à la forte progression des dépôts des particuliers et des entreprises, les banques ont globalement pu financer la légère hausse des crédits à l'économie et accroître leurs avoirs détenus à l'étranger. Toutefois, si certaines banques liquides ont pu augmenter en outre leurs réserves libres à la Banque centrale, d'autres ont dû recourir à des refinancements supplémentaires de l'Institut d'émission.

**SITUATION SIMPLIFIÉE DU SYSTÈME BANCAIRE TCHADIEN À FIN 1995**

(en millions de FCFA)

ACTIF		PASSIF	
Caisse et Institut d'émission	12 994	Dépôts	43 112
Avoirs extérieurs	6 004	Engagements extérieurs	8 513
Crédit intérieur brut	48 043	Concours de la BEAC	1 000
Autres actifs et ajustements	2 712	Fonds propres	17 128
<b>TOTAL</b>	<b>69 753</b>	<b>TOTAL</b>	<b>69 753</b>

## PERSPECTIVES

Pour 1996, une croissance en volume du PIB de 5,5 % est projetée. La réalisation de cet objectif est cependant liée à la réussite des mesures de redressement des cultures vivrières, parmi lesquelles figurent l'instauration de prix incitatifs pour les producteurs, des incitations au développement du secteur privé et la reprise des dépenses d'équipements publics. Cela suppose, dans ce dernier cas, la poursuite des efforts en vue d'accroître les recettes fiscales par la suppression des exonérations accordées à certaines entreprises.

Les tensions inflationnistes, observées en 1995, devraient s'atténuer quelque peu en 1996, en liaison avec la prudence des autorités en matière salariale. La hausse des prix à la consommation devrait ainsi se situer entre 4 et 7 %. Cette prévision inclut l'incidence de la libéralisation des marges sur les produits pharmaceutiques et celle de la réduction de la taxation sur les produits manufacturés en provenance des autres pays membres de la CEMAC.

# TOGO

## GÉNÉRALITÉS

### Caractéristiques géographiques et humaines

- **Superficie** : 56.600 km<sup>2</sup>
- **Population** : 4 millions d'habitants (estimation 1995). Part de la population urbaine : 17 % ; densité : 70,7 habitants/km<sup>2</sup> ; taux de croissance démographique : 3,6 % de 1985 à 1995
- **Principales villes** : Lomé (600 000 hab), Sokobé (51 000 hab.), Kara (30 000 hab), Kpalimé (30 000 hab).
- **Régime politique** : M. Gnassingbé Eyadema a été élu Président de la République en août 1993. Le gouvernement de coalition formé en avril 1994 est dirigé par M. Edem Kodjo, Premier ministre.

### Économie

- **PIB** (milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
	422,9	359,7	534,8	630,3
- **PIB par habitant** : USD 323 (1995)
- **Répartition du PIB**
  - secteur primaire : 34,8 %
  - secteur secondaire : 22,7 %
  - secteur tertiaire : 42,5 %

- **Principales productions**

	1992/93	1993/94	1994/95	1995/96
Ignames (milliers de tonnes)	368,0	530,4	375,2	382,7
Manioc (milliers de tonnes)	452,0	389,5	411,8	420,1
Maïs (milliers de tonnes)	278,1	393,1	269,5	496,4
Mil et Sorgho (milliers de tonnes)	187,6	201,5	129,8	135,0
Coton-graine (milliers de tonnes)	64,8	84,5	125,7	140,0
	1992	1993	1994	1995
Phosphates (milliers de tonnes)	2393,9	1794,3	2181,5	2591,2

### Accords internationaux

Le Togo est membre de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA), de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Conseil de l'Entente.

### Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Après un an de rupture avec ses principaux bailleurs de fonds (FMI, Banque mondiale, Union Européenne), le Togo a conclu en septembre 1994 un programme d'ajustement avec le FMI, couvrant la période 1994/97, soutenu par une facilité d'ajustement structurel renforcée (FASR) pour un montant global de DTS 65,2 millions.

## LA CONJONCTURE EN 1995

Après deux années de forte baisse, le PIB a progressé de 8,8 % en 1995 contre un objectif de 6 %. Le taux d'inflation a été inférieur à la moyenne observée dans l'UEMOA avec une progression des prix de 6,4 % en 1995 tout en étant supérieur à l'objectif fixé de 5 %.

### COMPTES NATIONAUX DU TOGO

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995 (A)
RESSOURCES	591,0	475,1	723,7	
<b>PIB (au prix du marché)</b>	422,9	359,7	534,8	630,3
<b>Importations de biens et services</b>	168,1	115,4	188,9	
EMPLOIS	591,0	475,1	723,7	
<b>Consommation</b>	365,9	359,6	480,8	
Publique	55,7	54,0	66,1	
Privée	310,2	305,6	414,7	
<b>Formation brute de capital fixe</b>	100,8	30,2	60,8	
<b>Variation de stocks</b>	4,8	1,8	15,0	
<b>Exportations de biens et services</b>	119,5	83,5	167,1	
<b>Epargne intérieure</b>	57,0	0,1	54,0	
<b>Taux d'investissement (en %)</b>	25,0	8,9	14,2	
			Variations en pourcentage	
Taux de croissance réel du PIB	-10,5	-13,7	13,9	8,8
Déflateur du PIB	3,6	- 1,4	30,5	8,3
Indices des prix à la consommation (en glissement)	3,7	- 3,6	54,8	6,4
(a) estimations				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

La relance de l'activité a surtout été imputable à la reprise des exportations et à l'augmentation de la consommation finale des ménages dont le revenu s'est accru grâce au paiement des arriérés de salaires. Sur le plan sectoriel, l'ensemble des secteurs ont participé à la croissance avec une prépondérance des secteurs primaire et tertiaire.

Concernant les activités agricoles, la production céréalière a augmenté de 21 % pour la campagne 1995/96, du fait d'une bonne pluviométrie. La collecte de coton-graine a progressé de 11,3 % pour la campagne 1995/96.

Sur le plan minier, la production de phosphates a augmenté de 4,2 % en 1995.

Avec la reprise de l'activité économique, le secteur industriel a connu un regain de dynamisme en 1995. La fabrication de ciment a augmenté de 59,1 % sur les neuf premiers mois de 1995, en liaison avec la réouverture de l'unité de production nationale. La production de farine a progressé de 42 % sur la même période. Par contraste, les activités de brasserie et d'huilerie n'ont connu qu'une légère progression.

Le secteur tertiaire a bénéficié d'une reprise des activités touristiques et de l'accroissement de l'activité de la branche commerce.

Le programme d'ajustement structurel a porté en particulier sur :

- la restructuration des entreprises publiques, notamment l'OPAT (Office des produits agricoles du Togo), l'OTP (Office togolais des phosphates) et la Sotoco (Société togolaise de coton) ;
- la réforme des codes du travail et des investissements ;
- l'abolition du système d'homologation des prix de certains produits locaux, l'augmentation des prix aux producteurs, et un ajustement des tarifs de l'eau et de l'électricité.

## FINANCES PUBLIQUES

En 1995, plusieurs mesures ont été mises en œuvre en vue d'atteindre les objectifs fixés par le programme d'ajustement. Elles ont concerné en particulier :

- une réforme de la fiscalité comprenant principalement le remplacement de l'ancienne taxe générale sur les affaires par une TVA généralisée à deux taux ;
- une intensification des efforts de recouvrement, le renforcement de la lutte contre la fraude fiscale et la création d'un service chargé de l'inspection des grandes entreprises ;
- la réforme de la gestion de la trésorerie de l'État, la restructuration des ministères des finances, du plan et du commerce, et la réorganisation des services du Trésor, et notamment de la comptabilité publique ;
- une limitation des dépenses publiques principalement en matière salariale.

Les recettes budgétaires se sont accrues en 1994 et 1995 après la forte baisse enregistrée en 1993. Cette évolution favorable est liée à la reprise de l'activité économique, mais aussi aux effets de la réforme fiscale instaurée en 1995 et visant à rendre plus efficient le système fiscal togolais.

La masse salariale n'a connu qu'une légère augmentation au cours des deux dernières années, mais absorbait encore 56 % des recettes courantes en 1995.

Les dépenses d'investissement ont doublé en 1995 par rapport à l'année 1994. Leur financement a été couvert à hauteur de 82 % par des ressources extérieures contre seulement 27 % en 1993, année où le Togo avait rompu ses relations avec ses principaux bailleurs de fonds.

Bien qu'en nette amélioration par rapport à 1994, le solde global en base engagements (dons compris) est demeuré largement déficitaire en s'établissant à FCFA 52,7 milliards en 1995, soit 8 % du PIB.

Le Togo a bénéficié, en 1995, d'un appui financier de FCFA 11,6 milliards sous forme de tirages bruts consentis par la communauté internationale, et d'un rééchelonnement de sa dette, à hauteur de FCFA 107,5 milliards, l'essentiel ayant été obtenu dans le cadre de son dixième passage en Club de Paris et selon les termes de Naples. Ces nouveaux concours, ainsi que les allègements financiers, lui ont permis de réduire ses arriérés de paiement externes et internes d'un montant global de FCFA 79,7 milliards en 1995.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES DE L'ÉTAT TOGOLAIS**

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994	1995
RECETTES TOTALES ET DONNS	80,5	39,2	74,2	101,6
<b>Recettes courantes</b>	72,6	38,2	66,6	92,7
Recettes fiscales	54,8	30,8	60,3	83,8
Recettes non fiscales	17,8	7,4	6,3	8,9
<b>Dons</b>	7,9	1,0	7,6	8,9
DÉPENSES TOTALES ET PRÊTS NETS	98,8	93,0	137,0	145,4
<b>Dépenses courantes</b>	83,0	84,8	124,5	120,4
Salaires et traitements	38,6	38,5	49,4	51,5
Autres dépenses courantes	31,7	31,5	45,1	46,9
Intérêts de la dette publique	12,7	14,8	30,0	22,0
- intérieure	1,3	1,5	2,1	2,7
- extérieure	11,4	13,3	27,9	19,3
<b>Dépenses en capital</b>	15,7	8,2	12,5	25,0
Sur financement interne	6,9	6,0	3,5	4,5
Sur financement externe	8,8	2,2	9,0	20,5
SOLDE PRIMAIRE (hors dons)	2,3	-31,8	-27,9	-5,7
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (hors dons)	-26,2	-54,8	-70,4	-52,7
SOLDE BASE ENGAGEMENTS (dons compris)	-18,3	-53,8	-62,8	-43,8
ARRIÉRÉS	14,7	48,9	60,5	-79,7
Arriérés intérieurs	8,2	29,0	10,6	-1,9
Arriérés extérieurs	6,5	19,9	49,9	-77,8
SOLDE (base caisse)	-3,6	-4,9	-2,3	-123,5
FINANCEMENT	3,5	4,9	2,3	108,1
<b>Financement intérieur</b>	4,5	13,7	11,5	13,5
Financement bancaire	6,3	8,8	12,9	12,9
Financement non bancaire	-1,8	4,9	-1,4	0,6
<b>Financement extérieur</b>	-1,0	-8,8	-9,2	94,6
Tirages sur emprunts	1,8	1,2	20,6	11,6
Amortissement	-19,0	-17,2	-33,0	-24,5
Réaménagements de la dette	16,2	7,2	3,2	107,5
ÉCART DE FINANCEMENT	-0,1	0,0	-0,0	-15,4
PIB nominal	422,9	359,7	534,8	630,3
	En pourcentage du PIB			
Recettes totales	19,0	10,9	13,9	16,1
Dépenses de fonctionnement	19,6	23,6	23,3	19,1
Solde :				
-base engagements, dons inclus	-4,3	-15,0	-11,7	-6,9
-base caisse, dons inclus	-0,9	-1,4	-0,4	-19,6
Solde primaire = Recettes courantes (hors dons) - Dépenses courantes (hors intérêts)				
(a) prévisions				
Source : Administrations nationales, BCEAO				

## COMPTES EXTÉRIEURS

Le solde commercial, qui avait retrouvé l'équilibre en 1994, est redevenu déficitaire en 1995, s'établissant à FCFA - 10,9 milliards, en raison d'une forte augmentation des importations.

### BALANCE DES PAIEMENTS DU TOGO

(en milliards de francs CFA)

	1992	1993	1994 (a)	1995 (a)
<b>BALANCE COMMERCIALE</b>	-33,8	-31,5	7,8	-10,9
<b>Exportations</b>	111,1	74,8	125,5	155,2
dont Café	4,8	3,0	5,1	9,6
Cacao	2,7	1,5	3,5	3,2
Coton	14,8	13,3	28,7	41,7
<b>Importations</b>	144,9	106,3	117,7	166,1
<b>Services</b>	-28,7	-9,7	-56,6	-52,5
dont Intérêts sur la dette extérieure	-11,9	-13,3	-25,2	-19,4
<b>Transferts sans contrepartie</b>	35,3	17,9	23,2	11,9
- Privés	2,7	1,4	4,7	3,1
- Publics	32,6	16,5	18,5	8,8
<b>BALANCE COURANTE</b>	-27,2	-23,3	-25,6	-51,5
<b>Capitaux non monétaires à long terme</b>	12,7	5,4	43,4	23,0
dont financement exceptionnel	22,3	27,1	49,8	29,6
<b>BALANCE DE BASE</b>	-14,5	-17,9	17,8	-28,5
<b>Capitaux non monétaires à court terme</b>	-2,1	-19,2	17,0	0,6
<b>BALANCE GLOBALE</b>	-16,6	-37,1	34,8	-27,9

(a) estimations  
Source : Administrations nationales, BCEAO

Les exportations ont légèrement progressé à FCFA 155,2 milliards en raison de l'accroissement des ventes de coton qui sont passées de FCFA 28,7 milliards en 1994 à FCFA 41,7 milliards en 1995.

Dans le même temps, les importations se sont fortement accrues, s'établissant à FCFA 166,1 milliards en 1995, contre 117,7 milliards en 1994. Ces dernières ont porté principalement sur des biens intermédiaires et des produits alimentaires.

En ce qui concerne les échanges intra-UEMOA, les exportations se sont élevées à FCFA 7,6 milliards en 1995 contre FCFA 5,2 milliards en 1994. Les importations ont également progressé, s'établissant à FCFA 15,6 milliards en 1995 contre FCFA 10,8 milliards en 1994. La part de l'UEMOA dans les échanges commerciaux du Togo a été de 5 % pour les exportations et de 9,4 % pour les importations.

Le déficit des services a été réduit grâce à un allègement de la charge des intérêts versés au titre de la dette extérieure. En revanche, les entrées nettes au titre des transferts unilatéraux du secteur officiel ont régressé en 1995. Dans ce contexte, le déficit des opérations courantes s'est fortement creusé, s'établissant à FCFA 51,5 milliards, soit le double de celui enregistré en 1994.

L'excédent des flux de capitaux à long terme s'est contracté en liaison avec de moindres entrées au titre des financements exceptionnels. De même, les entrées nettes de capitaux à court terme sont revenues de FCFA 17 milliards en 1994 à seulement FCFA 0,6 milliard en 1995.

Au total, la balance globale a enregistré un déficit de FCFA 27,9 milliards en 1995, contre un excédent de 34,8 milliards en 1994.

## DETTE EXTÉRIEURE DU TOGO

(en millions de dollars)

	1991	1992	1993	1994
DETTE À COURT ET LONG TERME	1 354	1 352	1 290	1 455
<b>Dette à long terme</b>	1 142	1 134	1 123	1 228
Dette publique garantie à long terme	1 142	1 134	1 123	1 228
<b>Recours aux crédits FMI</b>	79	77	69	82
<b>Dette à court terme</b>	133	141	98	145
dont arriérés d'intérêts sur dette à long terme	16	32	51	85
- envers créanciers publics	11	24	41	73
- envers créanciers privés	5	8	10	12
<b>Pour mémoire</b>				
Arriérés sur principal de dette à long terme	5	21	54	111
- envers créanciers publics	4	11	33	77
- envers créanciers privés	1	10	21	34
Crédits à l'exportation	373	372	246	262
	Indicateurs de dette (en pourcentage)			
Dette totale/export biens et services	232,6	267,6	370,1	463,5
Dette totale/PNB	85,5	81,4	98,7	156,6
Service dette/export biens et services	9,3	7,3	7,9	7,7
Intérêts dette/export biens et services	4,7	3,4	3,7	3,2
Dette multilatérale/dette totale	45,1	45,7	48,4	46,9
Source : Banque mondiale				

À fin 1994, la dette extérieure togolaise s'est inscrite en hausse à USD 1455 millions contre USD 1 290 millions en 1993, en liaison tant avec l'accroissement de l'encours de la dette à long terme qu'à court terme. Le stock total de dette est constitué, pour l'essentiel, de dettes publiques garanties (84 %). La part de la dette totale rapportée au produit national brut togolais s'élevait à 156,6 % en 1994 contre 98,7 % en 1993. Le service de la dette a absorbé 7,7 % du total des exportations de biens et services en 1994, en légère baisse par rapport à l'année précédente.

## SITUATION MONÉTAIRE ET SYSTÈME BANCAIRE

### Situation monétaire

La situation monétaire du Togo a été caractérisée par une forte croissance de la masse monétaire, dont l'encours a progressé de 22,6 % par rapport à 1994, en liaison avec l'évolution des ses contreparties, marquée par :

- un accroissement du crédit intérieur (+ 44 %), dû la dégradation de la position nette du gouvernement et, dans une moindre mesure, à la reprise des crédits à l'économie ;
- une réduction, d'une année à l'autre, des avoirs extérieurs nets des institutions monétaires, recouvrant une amélioration de la position extérieure nette de la Banque centrale et une dégradation de celle des banques.

### Système bancaire

La situation financière du système bancaire togolais s'est nettement améliorée en 1995 par rapport à 1993, en liaison avec l'amélioration du contexte socio-économique.



Le montant des ressources bancaires a globalement augmenté entre 1993 et 1995, du fait de l'accroissement des fonds propres et des dépôts de la clientèle. Pour leur part, les emplois ont également progressé en relation avec l'acquisition de titres publics.

Néanmoins, de nombreux progrès restent encore à réaliser en matière d'assainissement des comptes d'exploitation et de respect de la réglementation prudentielle. La majorité des banques togolaises souffre en effet encore d'une insuffisance de fonds propres.

## **PERSPECTIVES 1996**

Le plan du gouvernement togolais portant sur la période 1996/98 vise à maintenir une croissance du PIB au rythme de 6,5 % l'an, à réduire le taux d'inflation à moins de 4 % et à améliorer l'état des finances publiques par l'augmentation des recettes. Pour 1996, les prévisions tablent sur une hausse du PIB d'environ 6 % et sur un taux d'inflation de 5 % contre 6,1 % en 1995.

Les recettes budgétaires devraient progresser en 1996. Pour favoriser la croissance de celles-ci, les autorités devront poursuivre les réformes fiscales et accélérer les privatisations. Celles-ci porteront sur vingt-cinq entreprises parmi lesquelles la SGMT (Société générale des moulins du Togo), Togogaz (Société togolaise de gaz industriel), Cimtogo (Ciments du Togo), la Brasserie du Bénin, et neuf hôtels.

En ce qui concerne les dépenses, les autorités ont prévu de privilégier les secteurs de la santé, de l'éducation et de la formation, tout en maintenant une politique de rigueur salariale. Ainsi, l'augmentation des dépenses serait limitée en 1996.

# 5. ANNEXES

## ANNEXE 1

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE PUBLIÉ À L'ISSUE DE LA RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DE LA ZONE FRANC BAMAKO, LE 3 OCTOBRE 1995

Les ministres des finances des États de la Zone franc se sont réunis le mardi 3 octobre 1995 à Bamako, sous la présidence de Monsieur Souamaïlé CISSÉ, ministre des finances et du commerce du Mali.

Les ministres ont examiné les différentes questions inscrites à l'ordre du jour : la situation économique et financière des États membres de la Zone franc au premier semestre 1995, les principaux sujets à l'ordre du jour des assemblées annuelles du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale, les relations des États membres avec les Institutions de Bretton Woods, ainsi que l'état d'avancement des travaux d'intégration régionale.

#### **1. Les ministres ont examiné la situation économique et financière des États de la Zone franc.**

Les ministres ont dressé un bilan encourageant de la situation économique et financière des États de la Zone franc. Les six premiers mois de l'année 1995 ont permis de consolider les résultats obtenus en 1994, l'objectif d'une croissance de 5 % en 1995 paraît aujourd'hui réalisable. Ils ont noté que, depuis la dévaluation, la croissance est de retour dans la Zone franc.

Ils ont noté avec satisfaction la bonne maîtrise de l'inflation, qui se traduit par un ralentissement très sensible de la hausse des prix dans l'ensemble des pays de la Zone franc.

Ils ont fait part de leur détermination à lutter contre l'inflation et à maîtriser la masse salariale. Ils ont à nouveau manifesté leur ferme volonté de renforcer l'efficacité du recouvrement des recettes fiscales et douanières et de contrôler étroitement l'évolution des dépenses afin d'améliorer le solde budgétaire des États et leur capacité à financer l'investissement.

Ils ont relevé que les prix internationaux des produits de base, après un redressement en 1994, se sont dans l'ensemble stabilisés au premier semestre 1995. La plupart des producteurs bénéficient aujourd'hui de prix élevés, et la poursuite de la croissance mondiale permet d'espérer une augmentation modérée mais continue de la demande.

Les ministres se sont félicités des signes de reprise de l'activité manufacturière et de la compétitivité retrouvée des secteurs d'exportation. L'amélioration de la couverture des échanges commerciaux et du solde de la balance commerciale s'est confirmée. Elle traduit notamment la reconquête du marché intérieur par les productions agricoles locales.

Ils ont souligné l'importance des réformes structurelles qui permettent le développement de l'initiative privée, afin de consolider la reprise de la croissance. Ils ont relevé que la sécurité juridique, la simplification des procédures administratives et fiscales ainsi que l'existence de financements adaptés constituent des facteurs essentiels pour le développement de l'initiative privée.

Les ministres se sont engagés à prendre une décision sur le passage au régime de l'article VIII des statuts du FMI dans les meilleurs délais possibles.

## **2. Les ministres ont débattu des sujets à l'ordre du jour des réunions de printemps des institutions de Bretton Woods et des relations entre les États de la Zone franc et la communauté financière internationale.**

Les ministres ont examiné les principaux sujets inscrits à l'ordre du jour du Comité intérimaire du Fonds monétaire international et du Comité du développement de la Banque mondiale.

Ils ont exprimé le souhait que le Comité intérimaire confirme le renforcement de la surveillance du FMI, en particulier par une amélioration de la qualité de l'information statistique fournie par ses membres au FMI et au public. Ils attendent de ces réformes une meilleure prévention des risques de crise financière.

Ils ont souligné l'importance qui s'attache à mettre le Fonds en mesure d'exercer pleinement ses missions en lui assurant des ressources suffisantes, principalement par une augmentation des quotes-parts. A ce titre, ils sont convenus de rechercher un accord pour assurer la permanence de la facilité d'ajustement structurel renforcée, qui joue un rôle essentiel dans le financement des programmes de redressement des pays en voie de développement.

Les ministres ont relevé l'intérêt de la redéfinition du rôle du Comité de développement. Ils ont insisté sur l'enjeu que représente pour l'avenir de l'Afrique la reconstitution des ressources de l'AID à un niveau satisfaisant.

Les ministres ont pris connaissance avec intérêt des travaux en cours du FMI et de la Banque mondiale sur les questions de dette multilatérale. Ils souhaitent un renforcement des mécanismes existants, à condition que ceci ne se fasse pas au détriment de la poursuite des financements concessionnels nouveaux.

Ils se sont réjouis de la conclusion des négociations relatives au VIIIème Fonds européen de Développement. Les ministres africains ont remercié la France des efforts qu'elle avait déployés pour l'aboutissement du dossier et de l'effort financier important qu'elle avait consenti pour cela.

Ils se sont félicités de la mise en œuvre par les créanciers du Club de Paris au profit des pays les plus pauvres et les plus endettés, du nouveau traitement de la dette, dit "traitement de Naples". Ils ont relevé que plusieurs pays membres de la Zone franc avaient pu au cours du premier semestre de l'année 1995 bénéficier de ce traitement.

Après avoir entendu les administrateurs représentant les États africains de la Zone franc et la France auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale sur l'évolution des programmes en cours, les ministres ont réaffirmé leur détermination à mettre en œuvre des politiques d'ajustement structurel. Ils ont confirmé qu'ils s'attacheraient dans les mois à venir, d'une part, à poursuivre le redressement du niveau des recettes fiscales et douanières afin d'assainir les finances publiques, d'autre part, à adopter les réformes structurelles nécessaires au développement de l'initiative privée.

## **3. Les ministres se sont félicités de l'approfondissement de l'intégration régionale.**

Les ministres ont insisté sur l'importance de l'intégration régionale pour l'avenir politique et économique de la Zone franc.

Ils ont noté les progrès accomplis en Afrique de l'Ouest, avec la mise en place des institutions prévues par le traité de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Les ministres des pays membres de l'UEMOA ont réaffirmé leur volonté de progresser rapidement sur la voie de l'intégration économique en développant les échanges entre leurs pays.

Les ministres se sont félicités des progrès enregistrés dans la préparation des textes découlant du Traité instaurant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

S'agissant des projets d'intégration régionale qui associent l'ensemble des pays de la Zone, Les ministres ont noté que les procédures de ratification des traités et les travaux d'élaboration des textes progressent de façon satisfaisante. Ils se sont engagés à prendre les décisions nécessaires à l'application

effective de ces traités. Ils ont rappelé que la rigueur de gestion au sein des institutions que créent ces traités est une condition nécessaire de leur réussite.

Les ministres se sont notamment félicités de l'état d'avancement des textes relatifs au droit des affaires dans le cadre du Traité portant harmonisation du droit des affaires. Ils ont rappelé l'intérêt que présente ce projet pour l'avenir économique de la Zone franc.

Ils ont exprimé le souhait que les travaux de la Conférence interafricaine des Marchés des assurances (CIMA) s'engagent dans les meilleurs délais. Ils ont noté que le traité instituant une Conférence interafricaine de la Prévoyance sociale (CIPRES), ratifié par sept pays, pouvait entrer en vigueur. Ils ont souhaité que les décisions nécessaires à la mise en place des institutions communes de prévoyance sociale soient adoptées dans les meilleurs délais.

Ils ont salué l'organisation des premières sessions de formation du pôle régional de formation des administrations financières en Afrique de l'Ouest et ont manifesté leur volonté de mettre en place rapidement le pôle de formation en Afrique centrale.

Les ministres africains se sont engagés à conduire à bien dès que possible l'ensemble du processus de ratification pour permettre la mise en oeuvre effective du traité Afristat. Ils ont approuvé un relevé de décisions relatives à Afristat.

Au terme de leurs travaux, les ministres ont remercié le ministre des finances et du commerce de la République du Mali, les autorités et le peuple maliens pour la qualité de l'accueil qui leur a été réservé.

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE PUBLIÉ À L'ISSUE DE LA RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DE LA ZONE FRANC

**N'DJAMENA, le 18 AVRIL 1996**

Les ministres des finances des États de la Zone franc se sont réunis le jeudi 18 avril 1996 à N'Djaména, sous la présidence de Monsieur Mahamat Ahmad ALHABO, ministre de finances de la République du Tchad.

Les ministres ont examiné les différentes questions inscrites à l'ordre du jour : la situation économique et financière des États membres de la Zone franc, l'ordre du jour des assemblées de printemps du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale et les relations entre les États de la Zone franc et la communauté financière internationale, le point sur l'adhésion des États de la Zone franc aux dispositions de l'article VIII des statuts du Fonds monétaire international, l'état d'avancement des travaux d'intégration régionale ainsi que l'état et le fonctionnement des systèmes bancaires dans la Zone Franc.

### **1. Les ministres ont examiné la situation économique et financière des États de la Zone franc.**

Les ministres ont constaté que depuis la dévaluation, la Zone franc a renoué avec la croissance. Le PIB en volume s'est accru d'environ 1,1 % en 1994 et 4,6 % en 1995. Après une flambée des prix traduisant l'effet mécanique de la hausse des prix importés, l'inflation a été maîtrisée. Les gains de compétitivité gagnés du fait de la dévaluation ont été largement conservés. Le déficit de la balance des transactions courantes de la zone, ramené au PIB, s'est réduit par rapport à la situation de 1993. Les ministres ont noté une augmentation sensible des importations de biens d'équipement en 1995 qui traduit la reprise de l'investissement privé.

Les ministres ont constaté que ces résultats avaient été facilités par la bonne tenue des cours de matières premières et par une mobilisation exceptionnelle de la communauté financière internationale. Les ministres se sont en particulier félicités des très importants concours accordés par la France aux pays de la Zone franc en 1994 et 1995. Cette mobilisation et l'amélioration de la situation économique ont été rendues possibles par la mise en œuvre satisfaisante des programmes d'ajustement par les États de la Zone. Dans ce cadre, les États ont accompli un effort important de redressement des finances publiques qui repose notamment sur un élargissement de l'assiette fiscale et l'amélioration des procédures de recouvrement.

Les programmes d'ajustement en cours sont également destinés à améliorer la transparence de la gestion des finances publiques, à réallouer les dépenses publiques en faveur des secteurs sociaux et de l'amélioration du fonctionnement des systèmes judiciaires, et à libéraliser les économies avec la suppression des entraves au commerce extérieur et la privatisation des entreprises publiques.

Les ministres se sont engagés à poursuivre l'effort d'assainissement et de libéralisation entrepris afin de mettre les économies de la Zone franc en mesure de faire face à d'éventuels retournements des cours des matières premières et d'assurer l'autonomie budgétaire des États.

### **2. Les ministres ont débattu des sujets à l'ordre du jour des réunions de printemps des institutions de Bretton Woods et des relations entre les États de la Zone franc et la communauté financière internationale.**

Les ministres ont examiné les principaux sujets inscrits à l'ordre du jour des réunions du Comité intérimaire et du Comité du développement.

Ils ont exprimé le souhait que le Comité intérimaire confirme le renforcement du rôle de surveillance du FMI et améliore la qualité de l'information statistique entre le FMI et ses membres, pour que les risques de crise financière internationale soient mieux prévenus.

Ils ont souligné que les discussions relatives à la onzième révision des quotes-parts et à la pérennité de la Facilité d'ajustement structurel renforcée doivent permettre au Fonds d'exercer pleinement ses missions en lui assurant des ressources suffisantes. Ils ont mis l'accent sur le rôle déterminant de la Facilité d'ajustement structurel renforcée dans le financement des programmes de redressement des pays en développement. Ils ont souhaité que la position de principe déjà adoptée sur la pérennisation de la Facilité d'ajustement structurel renforcée trouve rapidement une traduction concrète.

Les ministres se sont réjouis de l'accord intervenu entre les contributeurs de l'AID, permettant la 11<sup>ème</sup> reconstitution des ressources de l'Association. Ils se sont félicités que la capacité d'engagement de l'AID pour les trois prochaines années soit maintenue au niveau actuel, grâce à l'effort exceptionnel des pays européens et du Japon, et que la priorité africaine pour l'Association soit confirmée. Ils ont remercié la France des efforts qu'elle a déployés pour obtenir ce succès.

Les ministres ont souhaité que tous les mécanismes appropriés soient mis en œuvre pour que la dette des pays les plus pauvres envers leurs créanciers, y compris multilatéraux, n'entrave pas leur développement. Ils ont rappelé que l'accès à des nouveaux financements restait une condition essentielle pour assurer leur croissance.

Ils se sont félicités de la mise en œuvre par les créanciers du Club de Paris du traitement de Naples au profit des pays les plus pauvres et les plus endettés. Ils ont noté que plusieurs pays de la Zone franc avaient pu bénéficier de ce traitement au cours de l'année 1995.

Après avoir entendu les administrateurs représentant les États africains de la Zone franc et la France auprès du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale sur le bon déroulement d'ensemble des programmes en cours, les ministres ont réaffirmé leur engagement à poursuivre les politiques d'ajustement structurel.

Les ministres africains constatant le redressement économique de la Zone et en particulier l'amélioration de sa balance des paiements, notant que les États de la Zone franc observent de fait aujourd'hui les dispositions de l'article VIII des statuts du FMI et, soucieux notamment d'assurer la liberté des mouvements des capitaux pour les transactions courantes, ont décidé de notifier très prochainement au FMI leur acceptation du régime de l'article VIII.

### **3. Les ministres se sont félicités des nouveaux progrès réalisés dans le domaine de l'intégration régionale.**

Les ministres ont réaffirmé que l'intégration régionale permettra aux économies de la Zone de tirer tous les bénéfices de l'union monétaire.

Les ministres se sont félicités de la bonne mise en place des institutions prévues par le traité de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA). Ils se sont félicités des progrès réalisés en matière de surveillance multilatérale.

Les ministres ont noté les progrès accomplis dans la préparation des textes de mise en œuvre du Traité instaurant la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC).

Les ministres se sont félicités des progrès concrets obtenus dans la mise en œuvre des projets d'intégration régionale concernant l'ensemble de la Zone.

Les ministres ont notamment pris connaissance des récentes décisions relatives à la localisation des institutions créées par Traité portant harmonisation du droit des affaires (OHADA), au Cameroun (Secrétariat Permanent), en Côte d'Ivoire (Cour de Justice et d'Arbitrage) et au Bénin (École régionale supérieure de la Magistrature). Les ministres se sont félicités de la récente adoption de six avant-projets d'actes uniformes par

les experts et les commissions nationales. Les ministres africains ont réaffirmé à cette occasion leur attention à la sécurité juridique et judiciaire de l'activité économique au plan national.

Les ministres se sont félicités du recrutement des commissaires contrôleurs dans le cadre du Traité instituant la Conférence interafricaine des Marchés d'assurance (CIMA). Ils ont exprimé le souhait que les inspections puissent débiter dans les meilleurs délais, après la formation des inspecteurs.

Les ministres ont pris connaissance de la prochaine installation au Togo de l'inspection instituée par le Traité relatif à la Conférence interafricaine de la Prévoyance sociale (CIPRES). Ils ont noté que le calendrier prévu devrait permettre un démarrage dès l'année 1996 des missions d'évaluation d'organismes de prévoyance sociale.

Les ministres se sont félicités de la nomination d'un chef de projet pour le pôle régional de formation des administrations financières en Afrique de l'Ouest.

Les ministres ont pris connaissance des conclusions de la réunion du Comité de direction d'Afristat qui a eu lieu à Bamako en février 1996 et a permis de définir un programme de travail annuel et de préciser les mécanismes de financement.

Les ministres se sont félicités que puissent se tenir en marge de la réunion des ministres des finances de la Zone franc des réunions spécifiques sur plusieurs projets.

Les ministres ont de nouveau souligné leur attachement à la mise en place de structures légères, dont la rigueur de gestion sera un gage de réussite et de crédibilité. Ils sont convenus que le respect par les États membres des décisions prises par ces organismes et l'apport des ressources nécessaires à leur fonctionnement dans les délais requis sont des facteurs déterminants de leurs succès.

#### **4. Les ministres ont examiné l'état et le fonctionnement des systèmes bancaires des États africains de la Zone franc.**

Les ministres ont réaffirmé que la solidité du système bancaire est essentielle à un renforcement de l'épargne domestique et à une bonne allocation des capitaux, et ont noté avec satisfaction les importants progrès réalisés dans ce domaine.

Les ministres se sont félicités des efforts d'assainissement en cours et se sont engagés à les mener à bien. Les ministres africains ont remercié la France de l'appui qu'elle continue d'apporter aux restructurations bancaires. Les ministres français ont confirmé que la France s'efforcerait de mobiliser la communauté financière internationale pour continuer à appuyer ces restructurations.

Les ministres se sont félicités du progrès déterminant qu'a apporté la création de la Commission bancaire de l'Afrique centrale ainsi que de la Commission bancaire de l'Union monétaire ouest-africaine dans la supervision du système bancaire. Ils ont constaté avec satisfaction que la mise en place des procédures d'agrément et des règles prudentielles avait fortement contribué à une surveillance renforcée et à une consolidation du système bancaire. Les ministres africains ont réaffirmé la volonté de leurs États de mettre en œuvre strictement les décisions de leur Commission bancaire, dans leur rôle d'autorités monétaires nationales comme, le cas échéant, d'actionnaires d'établissements de crédit. Ils ont d'autre part indiqué qu'ils s'attacheraient à assurer une large diffusion des textes régissant le système bancaire.

Les ministres ont constaté que le bon fonctionnement des systèmes judiciaires était un élément essentiel à une bonne allocation de l'épargne et à la solidité des systèmes bancaires.

#### **5. Les ministres des finances ont examiné les incidences de l'instauration de la monnaie unique européenne sur les mécanismes de coopération monétaire entre la France et les pays de la Zone franc.**

Après avoir entendu le ministre français de l'économie et des finances, ils ont pris acte de la compatibilité entre les dispositions du Traité de Maastricht relatives à la politique monétaire et les accords existants entre la France et les pays de la Zone franc qui reposent sur la garantie de convertibilité accordée

par le Trésor français. Lorsque l'euro se substituera au franc français, les parités des francs CFA et comorien seront fixées mécaniquement par rapport à l'euro.

Les ministres sont convenus que le rattachement des francs CFA et comorien à une monnaie destinée à jouer un rôle très important dans les échanges internationaux ne modifiera pas les liens privilégiés entre la France et les pays de la Zone franc et sera un atout pour ces pays.

Au terme de leurs travaux, les ministres ont remercié le ministre des finances de la République du Tchad et le peuple tchadien pour la qualité de l'accueil qui leur a été réservé.



## ANNEXE 3

## SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST

(en millions de francs CFA )

ACTIF	31/12/93	31/12/94	31/12/95	PASSIF	31/12/93	31/12/94	31/12/95
AVOIRS EN OR	74 406	147 580	151 077	BILLETS ET MONNAIES	627 180	952 730	1 070 737
FONDS MONETAIRE				BANQUES ET INSTITUTIONS			
INTERNATIONAL	13 356	28 303	29 671	ETRANGERES	61 575	73 938	69 389
<i>Position de réserve</i>	10 601	22 717	21 788	BANQUES ET INSTITUTIONS			
<i>Droits de tirage spéciaux</i>				COMMUNES DE L'UNION	57 543	49 161	78 928
<i>détenus</i>	2 755	5 586	7 883	BANQUES INSCRITES			
AVOIRS EN MONNAIES				DANS LES ETATS	313 685	168 667	154 016
ETRANGERES	102 551	962 353	1 236 636	ETBS FINANCIERS INSCRITS			
<i>Monnaies de la zone franc</i>	89 842	909 611	1 168 163	DANS LES ETATS	616	618	1 017
- Compte d'opérations	86 794	900 054	1 142 419	TRESORS NATIONAUX ET			
- Correspondants dans				AUTRES COMPTABLES PUBLICS	52 679	128 135	147 210
la zone franc	852	4 166	20 612	AUTRES COMPTES DE DEPOTS	9 269	33 813	15 327
- Billets de la zone franc	2 196	5 391	5 132	TRANSFERTS A EXECUTER	11 690	32 088	18 954
<i>Autres monnaies étrangères</i>	12 709	52 742	68 473	<i>Transferts UMOA - Extérieur</i>			
- Correspondants en dehors				<i>Emis</i>	8 275	24 928	5 124
de la zone franc	7 962	24 727	60 050	<i>Transferts Extérieur - UMOA</i>			
- Bons d'Institutions Financières	-	-		<i>reçus</i>	769	-4 389	10 069
- Chambre de Compensation				<i>Dispositions inter-UMOA émises</i>	1 243	2 203	1 500
de l'Afrique de l'Ouest	4 747	28 015	8 327	<i>Dispositions internes émises</i>	1 403	9 346	2 261
- Billets étrangers	-	-		ENGAGEMENTS EN			
- Créances à rattacher			96	MONNAIES ETRANGERES	12 386	19 367	-
CREANCES SUR LES				<i>Trésor français</i>			
BANQUES	795 519	149 830	150 608	<i>compte d'opérations</i>	-	-	-
<i>Court terme</i>	205 073	143 651	50 310	<i>Banque de France</i>	12 382	-	-
<i>Moyen terme</i>	590 446	-	99 912	<i>BNP cpte</i>	4	-	-
<i>Long terme</i>	-	6 179	-	<i>Correspondants en dehors</i>			
<i>Créances à rattacher</i>			386	<i>de la Zone franc</i>	-	19 367	-
CREANCES/LES				FONDS MONETAIRE			
ETABLISSEMENTS FINANCIERS	13 651	7 381	13 473	INTERNATIONAL	110 325	648 323	161 203
<i>Court terme</i>	8 416	6 320	-	<i>Recours au crédit du Fonds</i>	65 865	553 312	70 451
<i>Moyen terme</i>	5 235	-	13 459	<i>Allocations de droits</i>			
<i>Long terme</i>	-	1 061	-	<i>de tirage spéciaux</i>	44 460	95 011	90 752
<i>Créances à rattacher</i>	-	-	14	AUTRES CONCOURS	131 982	-	572 709
CREANCES/TRESORS				<i>Concours du Fonds fiduciaire</i>	-	-	-
NATIONAUX	361 764	528 097	637 099	<i>Concours Facilités</i>			
<i>Obligations cautionnées</i>	1 498	1 659	1 861	<i>d'ajustement structurel</i>	61 314	-	100 167
<i>Escompte d'effets à long terme</i>				<i>Concours Facilités</i>			
<i>(art 15)</i>	4 758	3 464	2 169	<i>d'ajustement struct. renf</i>	70 668	-	472 542
<i>Avances garanties (art 13)</i>	-	-	-	CAPITAL ET RESERVE	533 180	666 497	657 530
<i>Découvert en compte courant</i>				RESULTAT EN ATTENTE			
<i>(art 14)</i>	355 508	313 581	270 157	D'AFFECTATION	-	-	19 016
<i>Compte courant postal</i>	-	1	2	COMPTES D'ORDRE ET DIVERS	227 069	132 119	109 021
<i>Titres d'Etat</i>	-	209 392	116 952				
<i>Créances à rattacher</i>			3 759				
<i>Créances financières des</i>							
<i>Trésors Nationaux</i>			242 199				
OPERATIONS POUR LE COMPTE							
DES TRESORS NATIONAUX	233 606	399 608	702 576				
CONCOURS A LA							
DISPOSITION DES ETATS							
<i>Autres concours du Fonds</i>							
<i>monétaire international</i>	65 039	367 597	70 831				
<i>Fonds Fiduciaire</i>	-	-	-				
<i>Facilités d'Ajustement structurel</i>	63 671	-	101 531				
<i>renforcées</i>	72 885	-	471 150				
<i>Autres concours</i>	32 011	32 011	59 064				
PARTICIPATIONS	10 979	17 053	59 931				
AUTRE IMMOB.							
(- AMORTISSEMENTS)	70 043	63 739	49 374				
COMPTES D'ORDRES ET DIVERS	473 300	601 512	44 612				
<b>TOTAL</b>	<b>2 149 175</b>	<b>2 905 456</b>	<b>3 075 057</b>	<b>TOTAL</b>	<b>2 149 175</b>	<b>2 905 456</b>	<b>3 075 057</b>

**ANNEXE 4**

**SITUATION DE LA BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

(en millions de francs CFA )

ACTIF	31/12/93	31/12/94	31/12/95	PASSIF	31/12/93	31/12/94	31/12/95
DISPONIBILITES EXTERIEURES A VUE	-68 013	177 258	179 919	BILLETS ET MONNAIES EN CIRCULATION	329 717	444 430	483 747
- Billets et monnaies	2 133	3 572	4 107	TRESORS ET COMPTABLES. PUB. NAT	24 475	91 361	96 790
- Correspondants	8 464	18 015	18 279	- Comptes courants	16 672	82 633	89 717
- Trésor français (compte d'opérations)	-78 610	155 671	157 533	- Dépôts spéciaux	7 803	8 728	7 073
AUTRES CREANCES ET AVOIRS EN DEVISES CONVERTIBLES	2 697	3 967	8 773	COMPTES COURANTS DES BANQUES	53 297	180 087	136 586
ENCAISSE OR	26 239	46 871	43 164	- Banques et institutions étrangères	35 038	71 865	70 808
FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL	32 283	32 809	33 026	- Banques et institutions fin. de la zone	12 089	26 072	24 637
- Tranche or	31 898	31 898	31 898	- Dépôts spéciaux des banques de la zone	6 170	82 150	41 141
- Avoirs en droits de tirage spéciaux	385	911	1 128	AUTRES COMPTES COURANTS	67	80	75
CREANCES/TRESORS NATIONAUX	486 339	483 296	492 050	FMI - ALLOCATIONS DE DTS	20 748	52 158	41 495
- Avances en comptes courants (art 21)	161 668	156 618	159 162	PROVISIONS	7 111	7 266	7 256
- Avances/effets à moyen terme (art 19 B)	69 999	69 149	68 649	CAPITAL	40 000	40 000	45 000
- Crédits à l'économie consolidés sur l'Etat	254 672	257 529	264 239	RESERVES	174 459	172 426	160 795
OPERATIONS AVEC LE FMI POUR LE COMPTE DES ETATS				COMPTES D'ORDRES ET DIVERS	8 519	167 976	175 331
CREANCES SUR LES BANQUES	91 642	37 413	34 936				
- Avances sur effets à court terme	55 807	27 822	26 032				
- Avances sur effets à moyen terme (a)	35 835	9 591	8 904				
PARTICIPATIONS	969	789	969				
IMMOBILISATIONS NETTES	72 275	71 761	70 251				
COMPTES D'ORDRES ET DIVERS	13 962	301 620	283 987				
<b>TOTAL</b>	<b>658 393</b>	<b>1 155 784</b>	<b>1 147 075</b>	<b>TOTAL</b>	<b>658 393</b>	<b>1 155 784</b>	<b>1 147 075</b>

(a) Facultés d'avances à Moyen Terme

## ANNEXE 5

## SITUATION DE LA BANQUE CENTRALE DES COMORES

(en milliers de francs comoriens)

ACTIF	31/12/93	31/12/94	31/12/95	PASSIF	31/12/93	31/12/94	31/12/95
VALEURS IMMOBILISEES	374 170	534 692	566 976	CAPITAUX ET RESERVES	2 700 849	7 951 234	8 144 568
CONCOURS AUX BANQUES ET TRESOR	2 330 766	3 075 786	3 168 785	- Capital	800000	800 000	1 100 000
- Avances à court terme	1 971 000	1 898 000	1 991 000	- Réserves	1788670	7 034 255	6 942 399
- Concours à long terme	359 766	1 177 786	1 177 785	- Provisions	112179	116 979	102 169
DISPONIBILITES	11 083 485	17 471 494	15 872 231	- Report à nouveau	0	0	0
- Billets de la zone franc	206 198	461 544	522 049	ENGAGEMENTS A VUE	10 949 842	11 582 463	10 226 741
-Caisse	15	6	39	- Billets et monnaies métalliques en circulation	4523082	5 259 907	5 934 352
- Correspondants	21 251	-13 003	-7 689	- Banques et institutions financières locales	3 890 439	4 389 597	2 914 123
- Trésor français -	10 574 538	16 625 984	14 946 271	- Banques et institutions financières étrangères	158647	109 937	191 354
compte d'opération				- Etablissements publics et parapublics	155099	175 005	120 772
- Avoir en or	66 195	88 603	82 403	- Comptables publics	2221025	1 647 284	1 065 424
- Autres avoirs en devises	215 288	308 360	329 158	- Transferts à régler	1 550	733	716
COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	562 371	398 269	710 888	ENGAGEMENTS	340 822	1 329 253	1 329 253
- Prov. Int. à recevoir/ Cpte d'opération	375 265	241 204	546 424	A LONG TERME			
- FMI - souscript. en Monnaie Nationale	58 585	58 585	58 938	- Recours au crédit FMI-FAS	340 822	1 329 253	1 329 253
- Opérations à régulariser Débit	87 411	75 549	50 472	COMPTES DE RESULTAT	271 660	540 706	528 409
- Charges payées d'avance	2 328	4 654	6 903	- résultat net d'exploitation	271660	540 706	528 409
- Chèques reçus pour encaiss.	36 406	13 471	38 624	- Résultat d'exploitation	0	0	0
- Avances au personnel	350	0	0	- Résultat en instance d'affectation	0	0	0
- Prêts au personnel	2 026	2 471	7 947	COMPTES DE REGULARISATION ET DIVERS	87 619	76 584	89 909
- Rééval. engagem. vis-à-vis FMI	0	2 335	1 580	- Comptes d'ordre créditeurs	84692	66 446	58 305
				- Crédoeurs divers	2927	10 138	31 604
TOTAL	14 350 792	21 480 241	20 318 880	TOTAL	14 350 792	21 480 240	20 318 880

## Annexe 6

## COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

(en millions de francs)

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Réunion		Saint-Pierre-et-Miquelon		Total DOM		
	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	Variation 95/94
Circulation fiduciaire	1 298	1 075	3 419	3 964	1 768	1 493	4 213	4 486	80	84	10 778	11 102	3,0%
- Billets	1 209	978	3 389	3 932	1 676	1 397	4 104	4 365	76	80	10 454	10 752	2,9%
- Pièces	89	97	30	32	92	96	109	121	4	4	324	350	8,0%
Dépôts à vue	5 618	6 185	1 359	1 444	4 773	5 444	6 649	7 201	199	190	18 598	20 464	10,0%
- Banques	5 350	5 873	1 121	1 160	4 511	5 104	6 230	6 788	122	119	17 334	19 044	9,9%
- CCP	146	192	137	158	185	229	296	288	0	0	764	867	13,5%
- Trésor public	122	120	101	126	77	111	123	125	77	71	500	553	10,6%
<b>TOTAL M1</b>	<b>6 916</b>	<b>7 260</b>	<b>4 778</b>	<b>5 408</b>	<b>6 541</b>	<b>6 937</b>	<b>10 862</b>	<b>11 687</b>	<b>279</b>	<b>274</b>	<b>29 376</b>	<b>31 566</b>	<b>7,5%</b>
M2-M1	4 120	4 442	651	679	4 341	4 508	4 812	5 290	119	131	14 043	15 050	7,2%
Comptes sur livrets	3 617	3 913	591	620	3 970	4 119	3 943	4 387	119	131	12 240	13 170	7,6%
Comptes d'épargne-logement	503	529	60	59	371	389	869	903	0	0	1 803	1 880	4,3%
<b>TOTAL M2</b>	<b>11 036</b>	<b>11 702</b>	<b>5 429</b>	<b>6 087</b>	<b>10 882</b>	<b>11 445</b>	<b>15 674</b>	<b>16 977</b>	<b>398</b>	<b>405</b>	<b>43 419</b>	<b>46 616</b>	<b>7,4%</b>
M3-M2	2 638	2 825	502	604	2 732	2 877	4 158	4 536	579	632	10 609	11 474	8,2%
Dépôts à terme	1 944	2 182	288	481	1 818	2 063	2 129	2 550	554	609	6 733	7 885	17,1%
Bons	175	128	27	30	243	230	834	783	25	23	1 304	1 194	-8,4%
Certificats de dépôt	519	515	187	93	671	584	1 195	1 203	0	0	2 572	2 395	-6,9%
<b>TOTAL M3</b>	<b>13 674</b>	<b>14 527</b>	<b>5 931</b>	<b>6 691</b>	<b>13 614</b>	<b>14 322</b>	<b>19 832</b>	<b>21 513</b>	<b>977</b>	<b>1 037</b>	<b>54 028</b>	<b>58 090</b>	<b>7,5%</b>
Epargne contractuelle : P1	1 922	2 224	271	325	2 120	2 448	3 028	3 435	0	0	7 341	8 432	
- Plan d'épargne-logement	1 446	1 641	208	253	1 559	1 837	2 177	2 497	0	0	5 390	6 228	
- Plan d'épargne populaire	474	581	63	72	560	610	846	934	0	0	1 943	2 197	
- Plan d'épargne actions et retraite	1	1	0	0	0	0	3	4	0	0	4	5	
- Autres comptes épargne	1	1	0	0	1	1	2	0	0	0	4	2	

## CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE DES DÉPARTEMENTS D'OUTRE-MER

(en millions de francs)

	Guadeloupe		Guyane		Martinique		Réunion		Saint-Pierre-et-Miquelon		Total DOM		
	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	Variation 95/94
Avoirs hors zone d'émission	4 763	7 282	4 118	4 637	5 335	6 617	8 146	9 049	570	609	22 932	28 194	22,9%
Institut d'émission	<b>1 212</b>	<b>874</b>	<b>3 353</b>	<b>3 985</b>	<b>1 317</b>	<b>1 135</b>	<b>2 994</b>	<b>3 058</b>	<b>73</b>	<b>77</b>	<b>8 949</b>	<b>9 129</b>	<b>2,0%</b>
Etablissements de crédit locaux	<b>3 551</b>	<b>6 408</b>	<b>765</b>	<b>652</b>	<b>4 018</b>	<b>5 482</b>	<b>5 152</b>	<b>5 991</b>	<b>497</b>	<b>532</b>	<b>13 983</b>	<b>19 065</b>	<b>36,3%</b>
Créances sur le Trésor	385	446	310	399	366	442	705	788	250	282	2 016	2 357	16,9%
Concours sur ressources monétaires(1 )	8 526	6 799	1 503	1 655	7 913	7 263	10 981	11 676	157	146	29 080	27 539	-5,3%
Concours de caractère bancaire des établissements de crédit locaux	15 353	14 450	5 099	4 817	16 783	16 919	24 680	25 845	431	419	62 346	62 450	0,2%
Ressources non monétaires (à déduire)	6 827	7 651	3 596	3 162	8 870	9 656	13 699	14 169	274	273	33 266	34 911	4,9%
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	600	517	90	-196	1 037	1 085	1 408	1 537	104	114	3 239	3 057	-5,6%
Provisions pour créances douteuses	2 386	1 865	1 051	1 156	1 439	1 892	1 600	1 835	22	26	6 498	6 774	4,2%
Engagements hors zone d'émission*	2 781	2 396	2 279	1 495	4 126	4 302	6 544	6 323	138	121	15 868	14 637	-7,8%
Epargne contractuelle	1 923	2 224	271	325	2 120	2 448	3 028	3 435	0	0	7 342	8 432	14,8%
Divers	-863	649	-95	382	148	-71	1 119	1 039	10	12	319	2 011	530,4%
<b>TOTAL</b>	<b>13 674</b>	<b>14 527</b>	<b>5 931</b>	<b>6 691</b>	<b>13 614</b>	<b>14 322</b>	<b>19 832</b>	<b>21 513</b>	<b>977</b>	<b>1 037</b>	<b>54 028</b>	<b>58 090</b>	<b>7,5%</b>
(1) Dont refinancement IEDOM	403	347	120	89	710	762	1 556	1 669	18	17	2 807	2 884	2,7%
(*) Position extérieure nette des systèmes bancaires locaux	770	4 012	-1 514	-843	-108	1 180	-1 392	-332	359	411	-1 885	4 428	-334,9%

## COMPOSANTES DE LA MASSE MONÉTAIRE DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

(en millions de francs)

	Nouvelle Calédonie		Wallis et Futuna		Polynésie française		Mayotte		Total TOM		Variation 95/94
	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	
Circulation fiduciaire	483	490	12	15	366	363	717	898	1 578	1 766	11,9%
- Billets	441	446	12	15	313	312	712	893	1 478	1 666	12,7%
- Pièces	42	44	0	0	53	51	5	5	100	100	0,0%
Dépôts à vue	2 830	2 945	50	58	2 678	2 900	173	207	5 731	6 110	6,6%
- Banques	2 622	2 726	26	29	2 466	2 669	140	175	5 254	5 599	6,6%
-OPT	197	206	0	0	148	159	0	0	345	365	5,8%
-Trésor public	11	13	24	29	64	72	33	32	132	146	10,6%
<b>TOTAL M1</b>	<b>3 313</b>	<b>3 435</b>	<b>62</b>	<b>73</b>	<b>3 044</b>	<b>3 263</b>	<b>890</b>	<b>1 105</b>	<b>7 309</b>	<b>7 876</b>	<b>7,8%</b>
M2-M1	1 337	1 403	5	4	1 538	1 666	20	32	2 900	3 105	7,1%
Comptes sur livrets	1 337	1 403	5	4	1 538	1 666	20	32	2 900	3 105	7,1%
<b>TOTAL M2</b>	<b>4 650</b>	<b>4 838</b>	<b>67</b>	<b>77</b>	<b>4 582</b>	<b>4 929</b>	<b>910</b>	<b>1 137</b>	<b>10 209</b>	<b>10 981</b>	<b>7,6%</b>
M3-M2	4 198	4 365	105	112	6 807	7 123	322	292	11 432	11 892	4,0%
Dépôts à terme	4 081	4 256	102	108	5 605	5 887	272	237	10 060	10 488	4,3%
Bons	117	109	3	4	996	1 011	49	55	1 165	1 179	1,2%
Certificats de dépôt	0	0	0	0	206	225	1	0	207	225	8,7%
<b>TOTAL M3</b>	<b>8 848</b>	<b>9 203</b>	<b>172</b>	<b>189</b>	<b>11 389</b>	<b>12 053</b>	<b>1 232</b>	<b>1 429</b>	<b>21 641</b>	<b>22 874</b>	<b>5,7%</b>

## CONTREPARTIES DE LA MASSE MONÉTAIRE DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

(en millions de francs)

	Nouvelle Calédonie		Wallis et Futuna		Polynésie française		Mayotte		Total TOM		Variation 95/94
	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	1994	1995	
Avoirs hors zone d'émission	2 840	2 919	87	104	4 206	4 993	965	1 071	8 098	9 087	12,2%
<b>Institut d'émission</b>	<b>297</b>	<b>227</b>	<b>14</b>	<b>17</b>	<b>397</b>	<b>408</b>	<b>716</b>	<b>890</b>	<b>1 424</b>	<b>1 542</b>	<b>8,3%</b>
<b>Etablissements de crédit locaux</b>	<b>2 543</b>	<b>2 692</b>	<b>73</b>	<b>87</b>	<b>3 809</b>	<b>4 585</b>	<b>249</b>	<b>181</b>	<b>6 674</b>	<b>7 545</b>	<b>13,1%</b>
Créances sur le Trésor	381	402	66	74	537	633	201	236	1 185	1 345	13,5%
Concours sur ressources monétaires (1)	5 627	5 882	19	11	6 646	6 427	66	122	12 358	12 442	0,7%
<b>Concours de caractère bancaire des établissements de crédit locaux</b>	<b>9 998</b>	<b>10 742</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>11 213</b>	<b>11 246</b>	<b>118</b>	<b>163</b>	<b>21 371</b>	<b>22 193</b>	<b>3,8%</b>
<b>Ressources non monétaires (à déduire)</b>	<b>4 371</b>	<b>4 860</b>	<b>23</b>	<b>31</b>	<b>4 567</b>	<b>4 819</b>	<b>52</b>	<b>41</b>	<b>9 013</b>	<b>9 751</b>	<b>8,2%</b>
<i>Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées</i>	703	771	18	20	798	949	-3	-14	1 516	1 726	13,9%
<i>Provisions sur créances douteuses</i>	286	291	1	1	688	713	3	5	978	1 010	3,3%
<i>Engagements hors zone d'émission</i>	2 993	3 474	2	6	2 805	2 847	48	39	5 848	6 366	8,9%
<i>Divers</i>	389	324	2	4	276	310	4	11	671	649	-3,3%
<b>TOTAL</b>	<b>8 848</b>	<b>9 203</b>	<b>172</b>	<b>189</b>	<b>11 389</b>	<b>12 053</b>	<b>1 232</b>	<b>1 429</b>	<b>21 641</b>	<b>22 874</b>	<b>5,7%</b>
(1) Dont refinancement IEDOM	517	570	72	0	398	368	11	9	998	947	-5,1%

## ***La Convention de Lomé***

Aux termes de la Convention de Lomé signée en 1975, quarante-six pays de la Communauté européenne, d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, ont décidé d'instaurer entre eux des relations commerciales et une aide au développement pour une durée initiale de cinq ans. Cet accord a ensuite été renouvelé jusqu'à ce qu'à l'occasion de la signature de la quatrième convention, le 15 décembre 1989, sa durée soit portée à dix ans. La Convention de Lomé IV prévoyait une renégociation à mi-parcours et, en ce qui concerne le protocole financier, une renégociation quinquennale, le premier expirant le 13 février 1995. En novembre 1995, à l'occasion de la révision de la Convention, de profondes modifications ont été apportées au texte original. Le nombre de pays signataires a été porté à soixante-dix États ACP et quinze membres de l'Union européenne (la Communauté européenne étant entre-temps devenue une Union à la suite de la signature du Traité de Maastricht en 1992).

Lomé IV comporte, ainsi que les conventions précédentes, plusieurs volets, notamment institutionnel et politique, commercial, sectoriel et financier.

### ***1. Le volet politique et institutionnel***

La coopération entre les pays européens et les pays ACP est basée sur le respect des options politiques de chaque pays. Lors de la révision de la Convention en novembre 1995, une référence a été introduite à l'article 5 sur la reconnaissance et l'application des principes démocratiques, sur la consolidation de l'État de droit et la bonne gestion des affaires publiques, à côté de la référence déjà existante relative à la jouissance des droits fondamentaux de l'homme.

Par ailleurs, en cas de violation d'un de ces principes, les procédures destinées à remédier à ces manquements prévoient un mécanisme de consultation mais, également, en cas d'urgence ou de refus de consultation, des mesures allant jusqu'à la suspension totale ou partielle de l'application des accords et de la Convention.

### ***2. Le volet commercial***

La Convention a pour objet l'accès préférentiel des produits originaires des pays ACP aux pays européens, et ceci sans réciprocité. Sont considérés comme produits ACP tous ceux qui, exportés d'un pays ACP, contiennent jusqu'à 45 % d'éléments d'origine locale. Pour certains produits alimentaires (sucre, banane, rhum, et viande bovine), il existe des dispositions particulières.

Dans le cadre de la révision à mi-parcours de la Convention de Lomé IV, et afin de tenir compte des deux objectifs que sont la promotion du développement industriel des pays ACP et les contraintes découlant du niveau actuel d'industrialisation peu élevé de ces États, la notion de produit ACP, a été étendu aux produits ayant subi des transformations dans un pays voisin " appartenant à une entité géographique cohérente ".

Dans le cadre de cette même révision, le régime préférentiel a été étendu tant sur le plan quantitatif que qualitatif. Ainsi, plusieurs mesures ont été adoptées portant sur :

- l'extension du régime préférentiel à la quasi-totalité des produits originaires des pays ACP ;
- l'assouplissement de l'encadrement quantitatif appliqué à certaines concessions tarifaires ;
- l'extension de concessions tarifaires en dehors des calendriers actuels.

Certains avantages pourront être accordés aux pays limitrophes des pays ACP, et sur une base *ad hoc*, à l'Afrique du Sud.

### **3. Volet thématique et sectoriel**

Les parties prenantes à la convention de Lomé ont souhaité, dans le cadre de sa révision, renforcer ou adapter la coopération déjà prévue dans certains domaines et notamment : les institutions, la culture, l'industrie, la coopération décentralisée, les transports maritimes, le STABEX (système de stabilisation des recettes d'exportation des pays ACP).

De plus, l'Union européenne a réaffirmé sa volonté de contribuer concrètement à l'allègement de la dette des États ACP dans le cadre des instances internationales existantes.

### **4. Volet financier**

L'aide financière est mise en œuvre à travers le Fonds européen de Développement (FED) auquel la contribution de chaque pays de l'Union Européenne est quinquennale, et la Banque européenne d'Investissement (BEI).

#### **4.1. Le Fonds européen de développement**

Les quinze États membres de l'Union européenne sont convenus, au Conseil européen de Cannes des 26 et 27 juin 1995 de doter le huitième FED (1995 - 2000) de 13,307 milliards d'écus, en augmentation de 22 % par rapport aux financements de la première période quinquennale (1990 - 1995). La totalité de ces ressources sera affectée à des dons pour les pays ACP. Le FED comprend une aide programmable et une aide non-programmable :

##### **Aide programmable ( 7662 millions d'Écus )**

L'aide programmable représente la majeure partie de l'apport financier de la Communauté et comprend :

- les programmes indicatifs nationaux (PIN) qui déterminent, pour chaque État ACP, les programmes et projets de développement, ainsi que l'aide financière disponible pour les mettre en œuvre ;
- les programmes indicatifs régionaux (PIR), reprenant les mêmes caractéristiques que les PIN, mais avec une dimension régionale ;
- les programmes d'appui à l'ajustement structurel, par tirage sur la facilité d'ajustement structurel (FAS).

Lors de la révision de la Convention, des procédures de révision ont été prévues selon le niveau d'engagement et, au plus tard, trois ans après l'entrée en vigueur du second protocole financier, prenant en compte les progrès réalisés.

Dans la Convention de Lomé révisée en novembre 1995, il a été précisé que, dans le cadre du dialogue avec chaque État ACP et en regard de sa propre stratégie de développement, les objectifs et les priorités de la politique de coopération de la Communauté seront pris en compte.

Par ailleurs, un accord a été trouvé, tendant à utiliser les ressources d'ajustement structurel pour encourager les efforts d'intégration régionale et appuyer les réformes allant dans le sens d'une libéralisation économique intra-régionale, de même qu'à assouplir les procédures. Un accord a également été trouvé sur la possibilité de mettre en œuvre des aides budgétaires pour les pays à monnaie convertible et librement transférable.

##### **Aide non programmable ( 2375 millions d'Écus )**

L'aide non-programmable est consentie au cas par cas, et fonctionne au travers de deux mécanismes :

- Le STABEX qui compense la baisse des recettes d'exportation, vers les pays désignés dans la Convention, imputable à une diminution de la production (liée aux conditions climatiques notamment) ou des cours. Il couvre une liste révisable de quarante-neuf produits, mais se concentre en pratique sur certains produits comme le cacao, le café, le coton, le thé, l'arachide, les oléagineux et les bananes. Le

système s'applique automatiquement lorsque les recettes provenant de l'exportation d'un des produits agréés, déduction faite des réexportations, représentent au moins 5 % des recettes totales (1 % pour les pays les moins développés) de l'année précédant l'application du mécanisme. Pour l'application du système, le niveau de référence est constitué par la moyenne des recettes des six années civiles précédant chaque année d'application, abstraction faite des deux années ayant les résultats les plus opposés. La différence entre le niveau de référence et les recettes effectives de l'année civile d'application, réduite d'un montant correspondant à 4,5 % de ce niveau, constitue la base des droits. Dans le cas où les transferts effectifs excèdent les ressources disponibles du système, celles-ci peuvent être revues à la hausse sous réserves de l'accord des parties à la Convention.

- Le SYSMIN (Facilité de financement spécial pour les produits miniers des ACP et des pays et territoires d'Outre-mer) garantit de la même manière les entreprises minières. Par ailleurs, il accorde des prêts spéciaux aux pays dont le seuil de dépendance à l'égard de ces produits est au moins de 15 % et de 10 % pour les pays les moins avancés. Lors de la renégociation à mi-parcours de la Convention en 1995, l'aluminium a été ajouté à la liste des produits couverts par le SYSMIN.

## **4.2. La Banque européenne d'investissement**

La BEI accorde des prêts concessionnels à partir des ressources empruntées sur les marchés de capitaux, et des concours considérés comme des capitaux à risque provenant du FED.

Les financements accordés sous forme de prêts (les taux d'intérêt sont compris entre 3 et 6 %) sont essentiellement destinés à des projets viables réalisés dans des pays dont la situation économique et financière est telle qu'ils sont en mesure d'assumer la dette correspondante et le service de celle-ci. Le remboursement du principal et le paiement des intérêts doivent être couverts par les résultats d'exploitation du projet ou par les ressources générées par celui-ci.

Les capitaux à risque peuvent être accordés, soit sous forme de prise de participation directe au nom de l'Union européenne, soit sous forme de concours en quasi-capital, c'est-à-dire essentiellement sous forme de prêts subordonnés ou de prêts conditionnels.

Les principales innovations à l'issue de la révision de la Convention de Lomé portent sur les procédures de programmation (indication de l'enveloppe disponible pour la durée du second protocole), l'affectation des capitaux à risque en priorité aux pays qui mettent en œuvre de manière active des mesures d'appui à l'investissement privé.



**QUATRIEME CONVENTION ACP-UNION EUROPEENNE  
PROTOCOLE FINANCIER POUR 1995-2000**

(en millions d'écus)

<b>1. FED</b>	<b>13 307</b>
1.1. Aide programmable	7 662
1.1.1. Subventions des PIN et des PIR	6 262
1.1.2. Ajustement structurel (FAS)	1 400
1.2. Aide non-programmable	2 375
1.2.1. Stabex	1 800
1.2.2. Sysmin	575
1.3. Bonifications d'intérêts	370
1.4. Coopération régionale	1 300
1.5. Aides d'urgence réfugiés	260
1.6. Capitaux à risques ( reversés au titre des prêts BEI )	1 000
1.7. PTOM ( Pays et Territoire d'Outre-Mer)	165
1.8. Renforcement de l'aide humanitaire en provenance du budget	160
1.9. Transformation des prêts spéciaux en dons	15
<b>2. BEI</b>	<b>1 693</b>
dont PTOM	35
<b>TOTAL PROTOCOLE FINANCIER (1 + 2)</b>	<b>15 000</b>

**LES CONTRIBUTIONS DES ÉTATS MEMBRES AU VIIIe FED**

(en millions d'écus)

Belgique	503
Danemark	275
Allemagne	3 000
Grèce	160
Espagne	750
France	3 120
Irlande	80
Italie	1 610
Luxembourg	37
Pays-Bas	670
Portugal	125
Royaume-Uni	1 630
Autriche	340
Finlande	190
Suède	350
<b>TOTAL CONTRIBUTIONS DES ÉTATS</b>	<b>12 840</b>
Ressources non affectées des FED antérieurs	150
Ressources du 7e FED non utilisables	142
Renforcement de l'aide humanitaire en provenance du budget au profit des ACP	160
Transformation des prêts spéciaux en dons	15
<b>SOMME TOTALE</b>	<b>13 307</b>